

UNIVERSITE LUMIERE
LYON II
SOCIALES

UNIVERSITE LIBANAISE
INSTITUT DES SCIENCES

INFLUENCE DE LA SOCIALISATION ET DES PREJUGES SUR LA
PARTICIPATION DES FEMMES LIBANAISES A LA VIE POLITIQUE.

Thèse de doctorat

Préparée par
Mireille Francis

Sous la co-direction du

Prof. Patricia Mercader

Et de Dr. Rajaa Makki

Année universitaire
2009-2010

INTRODUCTION 6**CHAPITRE I: ENTRE LES ATTITUDES ET LEURS CHANGEMENTS :
L'ELABORATION DE LA PROBLEMATIQUE..... 11****I- Les attitudes. 12**

- 1- Définition du rôle et de l'utilité des attitudes par rapport à l'étude. 12
- 2- Principales caractéristiques de l'attitude. 13
 - a- L'attitude comme un objet stocké. 14
 - b- L'attitude comme un objet construit. 15

II- Le changement d'attitudes à la base du changement social. 17

- 1- Le changement social selon Moscovici. 17
- 2- Le changement social selon Bagozzi. 19
- 3- Le changement d'attitude. 21
- 4- La problématique et l'hypothèse de l'étude. 23

**CHAPITRE II : DEFINITION DES CONCEPTS DE L'ETUDE : LA SOCIALISATION,
L'IDENTITE, LES PREJUGES ET LES STEREOTYPES..... 28****I- La place de la socialisation dans l'opération des choix. 30**

- 1- Définition du concept de socialisation. 30
- 2- Qu'est ce que la socialisation politique? 32

II- La formation de l'identité et sa place dans l'opération des choix. 37

- 1- Définition du concept de l'identité. 37
- 2- La formation de l'identité de genre. 39
 - a- Les stades de formation de l'identité de genre. 39
 - b- La formation de l'identité de genre à travers la socialisation parentale. 40
 - c- La formation de l'identité de genre à travers la socialisation à l'école. 42
 - d- La formation de l'identité de genre à travers les manuels d'apprentissage. 44

III- Les préjugés, les stéréotypes et la catégorisation comme processus identitaires..... 48

- 1- Les processus identitaires. 48
 - a- La catégorisation. 48
 - b- Les stéréotypes et les préjugés. 52
- 2- Les représentations sociales comme origine des stéréotypes et des préjugés. 54
 - a- Les représentations sociales comme marqueurs identitaires. 55
 - b- Les représentations sociales comme produits identitaires. 55
- 3- Les stéréotypes féminins : du théorique à l'application quotidienne. 56
 - a- Les effets psychiques des stéréotypes. 56
 - b- La manifestation des stéréotypes sexistes dans différents domaines de la vie des femmes. 58
 - b-a- Les stéréotypes et les préjugés de perfection du corps masculin. 58
 - b-b- Les préjugés concernant les femmes en politique. 60

CHAPITRE III : L'INVESTISSEMENT POLITIQUE..... 64

- I- La Loi salique et les premiers écrits de Christine de Pisan. 65
- II- La situation des femmes en Angleterre au XVI^e siècle et son influence sur la situation des femmes françaises. 68
- III- Le suffrage féminin. 72

CHAPITRE IV : CONTEXTUALISATION- L'IDENTITE LIBANAISE ET L'IDENTITE DES FEMMES LIBANAISES. 75

I- Formation du Liban et de l'identité des libanais. 75

II- Des femmes libanaises..... 80

- 1- Les femmes libanaises vues par un regard religieux. 80
 - a- La femme dans l'Islam:..... 81
 - b- La femme dans la Bible: 82
- 2- Radioscopie de la population féminine libanaise. 83
- 3- Les femmes face à la guerre. 84
 - a- Les miliciennes. 84
 - b- Des responsabilités imprévues: les femmes chef de famille. 85
 - c- Le travail des femmes mariées: une nécessité nouvelle. 86
 - d- Des retombées importantes: le développement des écoles mixtes et l'apparition de l'intégrisme. 86
 - e- Accroissement du célibat des femmes. 87
- 4- Les libanaises et la sexualité..... 87
 - a- Introduction générale. 87
 - b- La contraception et l'avortement. 88
 - c- L'éducation sexuelle..... 89
 - c-a- Celle des mères qui ont aujourd'hui entre trente et cinquante ans. 89
 - c-b- Celle des jeunes filles ou des jeunes femmes de la génération nouvelle, issue de la guerre, qui sont encore à l'université ou qui viennent d'entrer dans la vie professionnelle. 90
- 5- Les libanaises face au travail. 90
- 6- Les femmes et l'instruction. 91

III- Aperçu historique de la vie politique des femmes libanaises. 94

- 1- Les obstacles entravant la participation des femmes à la vie politique. 94
 - a- Les obstacles selon l'enquête effectuée par "Reach Mass Institute" (1997). 95
 - a-a- Les contraintes selon la population urbaine: 95
 - a-b- Les contraintes selon les députés: 96
 - b- Les obstacles sociaux. 96
 - c- Les obstacles psychologiques culturels. 97
- 2- Résumé d'une étude concernant la participation des femmes libanaises à la vie politique. 98
 - a- Enquête auprès de la population des régions urbaines: 99
 - b- Enquête auprès des députés. 102

CHAPITRE V : LA METHODOLOGIE DE LA RECHERCHE. 105

I- Les méthodes..... 106

- 1- L'observation participante..... 106
- 2- L'entretien semi-directif. 108

II- La situation d'entretien..... 110

III- Le plan d'entretien..... 111

- 1- Le guide d'entretien..... 112
- 2- Les stratégies d'interventions..... 112

IV- Analyse du contenu.	113
V- L'échantillonnage.	114
VI- Le champ de la recherche.	115
VII- Les obstacles dans l'application des entretiens.	116

CHAPITRE VI : PRESENTATION ET ANALYSE DES RESULTATS. 120

I-Présentation et analyse des résultats formulés par le logiciel Alceste.	120
1- Résultats de la classe numéro 1.	121
2- Résultats de la classe numéro 2.	123
3- Résultats de la classe numéro 3.	125
4- Résultats de la classe numéro 4.	127
5- Résultats de la classe numéro 5.	129
6- Résultats de la classe numéro 6.	131
7- Synthèse générale autour des résultats du logiciel Alceste.	133
II-Présentation et analyses des résultats en des tableaux simples et par question.	135
1- Les tableaux en relation avec les critères de choix de l'échantillon.	136
2- Tableaux en relation avec l'attitude des étudiantes vis-à-vis de la participation féminine politique.	138
3- Tableaux en relation avec la probabilité d'investissement politique des étudiantes libanaises.	144
4- Les tableaux en relation avec la socialisation politique des étudiantes.	149
5- Tableaux en relation avec l'opinion des étudiantes vis-à-vis du quota et des pourcentages de représentativité à l'amicale des étudiants.	157
6- Les tableaux en relations avec l'opinion des étudiantes des empêchements à l'investissement politique.	161
7- Synthèse générale des résultats des tableaux simples.	167
III-Présentation et analyses des résultats des entretiens en fonction de la variable religieuse.	169
1- Entretien avec une étudiante à confession inconnue.	170
2- Les entretiens des femmes sunnites.	172
3- Les entretiens des femmes chiïtes.	190
4- Les entretiens des femmes maronites.	206
5- Les entretiens des femmes druzes.	222

CHAPITRE VII : SYNTHESE GENERALE. 229

I- Interprétation des résultats.	229
II- Discussion des résultats.	235
1- Les facteurs contribuant au changement d'attitude.	235
2- Ou sont les femmes libanaises aujourd'hui dans leur chemin d'émancipation ?	237
3- L'observation participante, source d'interprétation d'un nouveau constat : « diminution du nombre des femmes parlementaires dans les élections du 7 juin 2009 ».	239
4- Observations relevées.	241
4-a- Un déséquilibre démographique dans la jeunesse libanaise.	241
4-b- Augmentation de la compétition entre les femmes.	244

4-c- La valeur du mari pour la vie d'une femme libanaise.	247
4-d- Acquérir une bonne dot afin de décrocher un mari.	252
4-e- Travail politique : patrimoine ou déficit en matière de dot féminine ?	255
4-f- S'auto-défendre de la perte de dot à travers le retraitement du champ politique. (Résultats du tableau 6 corrélés aux observations).	257
CONCLUSION.....	263
ANNEXE	275

INTRODUCTION

Malgré l'accroissement du nombre d'association et le développement des efforts concernant l'élimination des discriminations politiques, le siècle présent est toujours le théâtre d'une discrimination certaine, dans les lois et les pratiques à l'égard des femmes arabes qui combattent pour acquérir certains de leurs droits fondamentaux et notamment leurs droits politiques.

Quelque soit le poste qu'occupent les femmes dans leur travaille, elles sont à peu près toutes imprégnées de sentiments naturels de soumission et de dépendance... On en vient à se demander si l'autonomie, chez la femme, n'est pas un mythe.

Dans l'Arabie Saoudite par exemple, on se dispute aujourd'hui entre partisans et opposants à la participation de la femme au Conseil d'Etat (Choura) Saoudien. Les deux parties s'arment de leurs arguments, de preuves du " Hadith " et de la réalité.

Au Koweït, depuis seulement cinq ans les femmes ont eu leur droit de vote.

A Oman, on fait enfin la fête puisque les femmes ont réussi à aboutir à la promulgation d'une loi qui leur permet de conduire des taxis et de transporter des clients mâles si elles le désirent. Par contre, à Doubaï, l'année dernière, on a donné la permission à un nombre limité de femmes de travailler comme chauffeur de taxi, sans toutefois leur permettre de transporter les hommes.

Au Liban, Lina Abou Habib, présidente du Centre de recherche et d'entraînement sur le développement au Liban, insiste que la plus grave atteinte aux droits de la femme est sa « citoyenneté manquante ». Elle assure que pour le législateur libanais le citoyen est mâle, la femme étant celle qui suit. La femme est la plupart des fois conçue comme une citoyenne du deuxième rang. On peut surtout voire cette infériorité au niveau de la nationalité et du statut personnel.

La femme épouse est soumise à un système de relations qui semble être rigide. Ce système privilégie pour les femmes les responsabilités d'éducation des enfants, des travaux ménagers et les activités de soin esthétique et écarte tout genre d'activité de développement de soi au niveau éducatif, sportif ou politique... Dans ce même cadre, les femmes libanaises se voient soumises à un système de discrimination par rapport à leurs frères.

Ce sont les femmes-mères, les premières reproductrices et promotrices de cette inégalité puisque les femmes devenues mères vont reproduire le système. Cette reproduction constitue un frein au changement des mentalités et à l'acquisition du réflexe de l'égalité des genres.

Quand au point de vue législatif, Nisrine Salhab (2008) rappelle que la femme mariée à un étranger ne peut transmettre ni à son mari ni à ses enfants provenant de ce mariage sa nationalité libanaise.

De là des complications importantes surgissent : nécessité d'un permis de séjour; impossibilité d'accès au système de santé public et gratuit; restrictions quant au marché de l'emploi; problèmes de succession; inadaptation des enfants, qui ne sont pas considérés comme libanais...Les problèmes les plus graves se rencontrent parmi les femmes ayant épousé un ressortissant arabe (elles ne peuvent pas enregistrer l'enfant si le mari est absent ou en voyage).

On justifie cette inégalité par des arguments politiques et confessionnels comme le refus de naturaliser les Palestiniens et de perturber l'équilibre démographique entre les communautés religieuses. Mais, comme le souligne Ziad Baroud, secrétaire général de l'Association libanaise pour la démocratie des élections, le Conseil constitutionnel a admis que les Palestiniens soient exclus de la loi de l'appropriation par des étrangers de biens immobiliers au Liban. Pourquoi ne pas appliquer, en attendant une solution juste pour tout le monde, la même exclusion au niveau de la nationalité, concernant les Libanaises épousant des Palestiniens?

Quand au statut personnel, le problème c'est que ses dispositions sont laissées à la discrétion des 18 communautés religieuses reconnues: 18 communautés et presque autant de statuts personnels.

Comme le déclarait Laure Moghaïzel en 1991, les lois concernant le statut personnel sont injustes à l'égard des femmes. Elles établissent une discrimination entre l'homme et la femme, et entre les femmes elles-mêmes. Erigeant, de ce fait, des barrières entre les citoyens, ce qui contredit les principes de la démocratie et la Charte des droits de l'homme.

Concernant ces lois discriminantes au niveau du statut personnel à l'égard des femmes on s'attarde sur celles qui traitent de la tutelle des enfants en cas de divorce, de la garde des enfants et de la succession. Nisrine Salhab (2008) note le suivant :

1- La tutelle des enfants appartient au père dans toutes les communautés. Quand à l'indépendance de la mère dans sa relation avec ses enfants, elle est partielle : une mère n'a pas le droit d'ouvrir un compte bancaire à ses enfants. En plus, il est obligatoire d'avoir l'approbation du père pour tout voyage prévu pour les enfants avec leur mère et sous-entendu une autorisation préalable à la demande du passeport.

Dans le cas de décès du père, la tutelle ne revient pas automatiquement à la mère. Dans les confessions musulmanes, c'est le grand-père paternel des enfants qui devient le tuteur légal ou, à défaut, les hommes du côté de la mère (la tutelle sur les biens étant cependant exclue dans ce cas). Et dans les confessions chrétiennes, le droit à la tutelle des enfants change selon les confessions : orthodoxes et catholiques. Chez les orthodoxes la tutelle revient au grand-père paternel. Alors que pour les catholiques la tutelle revient à la personne que le père a désignée avant son décès sinon le tribunal désigne une personne : dans ce cas là, la mère vient en premier, à moins qu'elle se remarie, puis le grand-père

paternel.

2- S'il y a pas de décès et le problème de garde des enfants se pose : là aussi le droit à la garde varie selon les confessions.

Chez les catholiques le droit est livré à la personne qui est jugé plus convenable pour les enfants. Au contraire, les autres confessions privilégient la garde à la mère. Pourtant l'âge de l'enlèvement varie selon la confession et selon le sexe de l'enfant. Chez les chiites, par exemple, la période de l'enlèvement des enfants est fixée à 2 ans pour les garçons et 7 ans pour les filles.

3- Quand à la demande du divorce : chez les orthodoxes par exemple le mari a droit à demander le divorce pour plusieurs causes. Comme par exemple s'il trouve que sa femme n'est pas vierge le jour du mariage.

Chez les sunnites, le droit de demander le divorce est reconnu à la femme, à condition qu'elle demande la osmat lors du contrat de mariage et que le mari accepte. Elle peut également demander la séparation dans certains cas précis.

4- La succession diffère, elle aussi, selon les communautés au Liban. Les communautés non musulmanes sont soumises depuis 1959 à une loi civile qui reconnaît l'égalité entre les successeurs, quel que soit leur genre. Par contre, chez les musulmans l'homme hérite le double de la part de la femme.

Jetons un coup d'œil sur les règlementations en cas d'adultère :

3 mois à 2 ans d'emprisonnement pour la femme adultère, 1 mois à 1 an d'emprisonnement pour le mari adultérin, à la condition - dans le cas de l'homme, est-il besoin de préciser - que l'adultère ait été consommé au domicile conjugal, ou que la liaison soit notoire.

Aucune loi ne pénalise le client d'une prostituée qui, elle, encourt en revanche une peine de prison pouvant aller jusqu'à un an.

En arrivant à la vie politique des femmes au Liban, le sexisme n'est pas moindre. Avec 4,7% de femmes siégeant au Parlement en l'an 2008 le Liban occupe la 121e place au classement mondial (sur 136 pays)! Une proposition à ce propos a été formulée (pour l'amélioration de la représentation des femmes au parlement) au Parlement, la veille des élections municipales en avril 2004, et avant les élections de la chambre des députés en 2008, mais sans résultats.

Bien que les efforts se multiplient pour éliminer ou au moins pour minimiser les discriminations en politique, plusieurs obstacles entravent le chemin des femmes vers une meilleure représentation. Presque dans tous les pays arabes les femmes sont marginalisées dans le processus décisionnel.

En effet, on assiste à un manque d'engagement effectif de la part des responsables en ce qui concerne l'application des mesures décidées. Tout semble prioritaire par rapport au sujet de l'égalité entre les genres.

Il s'agit d'un contexte socio-culturel producteur et reproducteur des idées traditionnelles et archaïques défavorables à l'égalité des chances entre les femmes et les hommes. On rappelle là-dessus que depuis quelques années lors du changement des programmes scolaires éducatifs au Liban, certaines confessions libanaises proposaient l'ajout d'un cours spécifique aux filles et portant sur la façon de faire des tâches ménagères alors que durant ce cours les garçons suivront un cours d'éducation civique.

Bref, ces idées introductives, semblent être suffisantes pour présenter la discrimination arabe et libanaise entre les femmes et les hommes.

Les questions qui se posent :

- Qui est le responsable ?
- Depuis quand cette discrimination dure-t-elle ?
- Trouvera t- elle des alliées pour s'en sortir ?
-

L'étude qui suit cherche à comprendre les causes et les mutations probables dans la discrimination au niveau de la vie politique des femmes libanaises. Cette discrimination porte en elle une originalité qui suscite la curiosité scientifique. Puisque dans la constitution libanaise, aucune interdiction n'est faite aux femmes de contribuer à la vie politique. Elles ont le droit de voter, le droit de devenir des candidates, le droit de fonder un parti politique... Comment se fait il que, malgré tout, elles ne présentent que 4,7% du parlement libanais ?

On pose alors deux hypothèses :

-Si le nombre des femmes libanaises est relativement trop minime dans les représentations politiques, cela peut revenir à l'absence de motivation. Dans ce cas, on rend la responsabilité aux facteurs de socialisation et d'éducation qui essayent d'étouffer le désir de direction chez la femme dès son jeune âge.

-Et si on prétend que l'éducation offre la chance aux petites filles, comme aux petits garçons, de tisser des rêves de leadership et d'encourager les femmes à candidater aux élections d'une façon équitable avec l'homme, leur absentéisme de la vie politique peut revenir dans ce cas aux préjugés et aux archétypes. Ceux-ci influencent en empêchant la population de voter pour la candidate puisqu' infiltrant des idées et des représentations sociales d'infériorité et d'incapacité de l'être féminin.

Dans les deux cas, l'absentéisme est dû à la culture. Alors, pourquoi cette thèse s'attache à savoir la différence d'influence entre les hypothèses posées ?

En effet, si vraiment on a l'intention au changement et à l'amélioration des conditions de la vie politique des femmes libanaises, on ne peut échapper à la réparation de la source du problème et non pas de ses résultats.

Ainsi, aider une femme battue par son mari, à trouver un médecin pour lui réparer ses blessures, est une aide superbe au niveau humanitaire. Mais, elle n'est pas la façon convenable pour lui résoudre son problème d'une façon radicale.

De même, parler des droits des femmes, faire des campagnes d'éveil, changer les lois...sont des mesures superbes, mais restent insuffisantes sans une restructuration de l'état actuel en partant du bas de l'échelle.

Enfin, dans les chapitres qui suivent l'étude se divisera en deux grandes parties : une première partie théorique et une autre méthodologique.

Dans un premier temps on procèdera à une définition des concepts de l'étude, en donnant des exemples pratiques de la vie libanaise, concrétisant ainsi la théorie.

Et dans un deuxième temps on procèdera à la question de l'investissement politique, le sujet central de l'étude. On abordera une présentation des différents facteurs responsables de l'investissement ou du non-investissement des femmes en politique au niveau mondial. Et après, on se centra sur l'investissement féminin libanais en politique. Ajoutons, là-dessous une partie concernant la présentation du contexte libano-arabe pour mieux illustrer la situation socioculturelle du champ et de l'échantillon d'étude.

Dans la seconde partie méthodologique, on expliquera les différentes étapes concernant la méthode et les techniques d'application. Ensuite, on exposera les résultats de la recherche.

Et dans la dernière partie on procèdera à l'analyse et à la discussion des résultats et à une conclusion.

CHAPITRE I: ENTRE LES ATTITUDES ET LEURS CHANGEMENTS : L'ELABORATION DE LA PROBLEMATIQUE.

La présente thèse vise à détecter le changement potentiel probable au niveau de la participation des femmes en politique libanaise. Parler de changement social sous tend l'idée d'un changement d'attitude. Quelle était l'attitude des femmes libanaises concernant leur participation politique ?

On part d'une étude effectuée en 1997 concernant la participation féminine à la vie politique au Liban. Et on relève qu'avec 2.2% seulement (dans le temps où l'enquête s'est déroulée) des femmes qui siégeaient au Parlement libanais, la population urbaine et surtout féminine a considéré que les femmes sont bien placées dans la vie politique.

Partant de cette attitude féminine en 1997 peut on parler de changement d'attitude en 2008 ?

On est invité à s'attarder sur la définition des attitudes et sur les théories qui traitent du changement d'attitude et des théories du changement social, afin de déduire la problématique de cette thèse.

I- Les attitudes.

Dans cette partie on précisera l'utilité du concept d'attitude par rapport à l'étude ensuite à définir ses caractéristiques selon plusieurs conceptions et enfin on définira les différentes voies au changement d'attitude.

1- Définition du rôle et de l'utilité des attitudes par rapport à l'étude.

La notion d'attitude est apparue assez tôt et a suscité un intérêt continu de la part des chercheurs. Wicker (1984) assure à ce propos que depuis son introduction en psychologie sociale, l'importance du concept d'attitude n'a jamais faibli même après la forte remise en cause de son intérêt scientifique dans les années soixante-dix. Des raisons théoriques et pratiques rendent compte de cet intérêt pour la notion d'attitude :

-Théoriques puisqu'en psychologie sociale on cherche à prévoir les comportements des individus dans un contexte. On suppose que les attitudes ont une influence sur nos comportements.

-Pratiques pour influencer et persuader les gens de changer le comportement dans un domaine déterminé. Comme par exemple dans la prévention routière, de l'environnement, de la santé, ...ont toutes comme objectif la modification du comportement.

En effet, souvent lorsque nous parlons des objets du monde nous disons à leur propos, qu'on les aime ou qu'on ne les aime pas. Il nous paraîtrait étrange d'entendre quelqu'un dire je n'éprouve que des sentiments neutres à l'égard de tel objet. Cela nous paraîtrait étrange, car nous ne sommes jamais des observateurs neutres du monde qui nous entoure. Nous évaluons sans cesse les objets que nous rencontrons. C'est pourquoi le concept d'attitude joue un rôle majeur dans le champ de la psychologie sociale. Il a d'ailleurs été défini de bien des façons. Mais, ce qu'il faut en retenir, en général, c'est qu'elles reflètent les évaluations que portent les sujets sur les objets.

En psychologie sociale, l'attitude se présente comme une variable psychologique intermédiaire entre le stimulus et la réponse évaluative et elle est censée exercer une influence dynamique et directrice sur la conduite. Effectivement, il est généralement admis que les attitudes positives génèrent des comportements d'approche et les attitudes négatives, des comportements d'évitement. Cette correspondance évaluative est appelée consistence attitude-comportement.

D'une façon générale, il est clair quelle est la valeur de l'attitude et de son utilité. Mais d'une façon plus restreinte quel est son apport dans cette thèse ?

Connaître l'attitude d'une personne à l'égard d'un objet, c'est être en mesure de prédire son comportement futur à l'égard de cet objet. Autrement dit, si les attitudes déterminent le

comportement, on doit pouvoir prévoir le comportement en fonction des attitudes. Ainsi, pour comprendre ou bien pour prédire un changement potentiel au niveau de la participation des femmes libanaises à la vie politique c'est essentiellement et avant tout connaître leurs attitudes vis-à-vis de cet objet. Si par exemple, une femme se réclame pour cette participation des femmes en politique on peut prédire alors un changement potentiel de comportement il s'agit donc de prédire un investissement politique personnel probable dans le futur de cette même personne.

Le modèle tricomponentiel de Rosenberg et Hovland (1960) définit l'attitude comme une disposition positive ou négative dont l'expression résulte de l'organisation de trois composantes : affective, cognitive et comportementale.

-une composante affective qui renvoie aux sentiments et émotions qui sont associés à l'objet. On peut aimer ou détester par exemple la participation des femmes à la politique.

-une composante cognitive qui renvoie aux croyances et aux savoirs associés à l'objet. On peut avoir des connaissances en relation avec les femmes en politiques : leurs noms, leurs activités, leurs affiliations aux partis etc....

-Et une composante comportementale qui renvoie à l'orientation de l'action envers l'objet. Une femme peut par exemple socialiser sa fille d'une façon favorable à développer des envies d'investissement politique ou bien au contraire elle lui transmet des idées et du savoir faire non convenable à la production d'un tel investissement.

Mais en effet, qu'elles soient unidimensionnelles ou tricomponentielles, les conceptualisations classiques de l'attitude soulignent toutes sa durabilité à travers le temps et les situations. Cela nous amène à s'attarder sur un problème de définition des caractéristiques des attitudes, et évidemment de prendre place au sein des différentes tentatives de leurs descriptions.

2- Principales caractéristiques de l'attitude.

Toutes les définitions proposées à la notion d'attitude se mettent d'accord de leur donner les caractéristiques suivantes :

L'attitude exprime un rapport polarisé à un objet : une attitude renvoie toujours à une évaluation positive ou négative qu'un sujet fait d'un objet. On considère que les attitudes ont toujours une dimension évaluative. Stœtzl (1963) assure qu'une attitude est toujours une attitude pour ou une attitude contre. Ne pas avoir d'attitude est synonyme d'être neutre.

De même Osgood, Suci et Tannenbaum (1955) ont cherchés à préciser la nature de cette dimension évaluative et ils la définissent comme une dimension évaluative d'attraction ou de répulsion. Pour eux, une évaluation positive correspond à l'attraction, il y aura un

comportement qui tendra à s'approcher de cet objet. Une évaluation négative correspond à la répulsion et il y aura un comportement d'évitement.

Ajoutons que l'attitude, comme toutes les variables psychologique, reste une variable hypothétique, c'est à dire qu'on fait théoriquement l'hypothèse qu'elle existe. Toutes les variables psychologiques, par nature, ne sont pas observables directement.

Ex : La personnalité est une variable psychologique. Cette notion existe en sciences humaines mais souvent de manière très différente du sens commun. Comme on ne peut l'observer directement on est obligé de la déduire, de l'inférer à partir d'indices observables (ex : réaction verbale, psychologique, ...) Ex : « Je suis pour la participation des femmes à la vie politique » fait supposer que j'ai une attitude positive envers l'objet de la participation politique des femmes.

La caractéristique la plus importante de l'attitude concernant la présente thèse semble être sa capacité à construire une prédisposition à l'action. Allport (1953) considère par exemple que l'attitude serait à un état mental qui prépare à l'action, s'appuie sur l'expérience et exerce une influence sur les réponses de l'individu à l'égard de tous les objets et situations auxquels il est lié.

Mais, malgré la convergence des différentes définitions des attitudes sur certaines de leurs caractéristiques fondamentales (qu'effectivement nous adopterons), ces mêmes définitions proposent des points de vue divergents quand aux conditions de plasticités et les probabilités de malléabilité des attitudes. Que seront ces différents points de vue ? Et quelle position adopterons-nous dans cette thèse ?

a- L'attitude comme un objet stocké.

Les conceptions classiques de l'attitude soulignent toutes sa durabilité à travers le temps et les situations. Krech, Crutchfield et Ballachey (1962) définissent les attitudes comme des systèmes durables d'évaluations, de sentiments positifs ou négatifs et de tendances à l'action en faveur ou en défaveur d'un objet social. Allport en 1935 précise aussi que les attitudes sont souvent aussi rigides que les habitudes et qu'elles persistent souvent tout au long de la vie de la manière dont elles ont été établies pendant l'enfance ou la jeunesse.

Fazio, Chen, McDonel et Sherman (1982) considèrent l'attitude comme une association stockée en mémoire entre un objet et un résumé évaluatif constitué des croyances et des émotions envers cet objet.

Par contre, Fazio (1990) assure qu'une attitude hautement accessible oriente et pilote automatiquement nos jugements et nos comportements, à moins que nous ayons l'opportunité cognitive et temporelle ainsi que la motivation nécessaire pour nous engager dans une analyse détaillée de l'objet et de la situation. En l'absence d'opportunité et de motivation, l'attitude, une fois activée, sert de point d'ancrage : toutes les informations nouvelles sont filtrées alors et ajustées en fonction de l'attitude.

Inversement, une attitude faiblement accessible ancre et biaise difficilement le traitement de l'information en son sens. Les informations nouvelles sont ainsi plus prises en compte

et ont plus de poids. Par conséquent, les attitudes faiblement accessibles sont plus malléables et donc moins stables.

En somme, l'attitude est classiquement conçue comme une évaluation durable, stockée en mémoire et consultable à volonté envers des objets couramment rencontrés. L'attitude envers un nouvel objet est formée à partir du moment où une réaction évaluative est émise envers lui. Une fois formée l'attitude est stockée en mémoire d'où elle peut être rappelée automatiquement à la simple vue de l'objet. L'évaluation repose sur un ensemble d'informations qui peut être changé par l'expérience personnelle ou par persuasion.

Que serait la position de cette thèse vis-à-vis de ces définitions classiques ? Si la présente thèse adhère à l'idée classique hautement illustrée par la pensée d'Allport (1935) en précisant (on rappelle) que les attitudes sont souvent aussi rigides que les habitudes et qu'elles persistent souvent tout au long de la vie, on aurait difficilement pu élaborer la problématique à la fin de ce chapitre qui porte surtout sur le sujet de changement d'attitude.

Ainsi, appliquée sur notre sujet, la définition classique des attitudes prétend alors que les jeunes femmes libanaises ont été socialisées d'une manière favorable à la formation des attitudes positives vis-à-vis de leur absence politique. Et ces attitudes sont aussi rigides que les habitudes et qu'elles persisteront tout au long de leurs vies. Adopter donc les définitions classiques des attitudes c'est poser comme postulat de départ que le changement d'attitude chez les femmes libanaises vis-à-vis de leur participation politique est loin d'être probable.

Par contre cette thèse pose comme centre d'intérêt le changement d'attitude des femmes libanaises vis-à-vis de leur participation à la vie politique. Raison pour laquelle on est invité à l'adoption de l'approche constructiviste des attitudes sociales et qui est d'ailleurs la plus récente. Que seraient donc les caractéristiques des attitudes proposées par l'approche constructiviste ?

b- L'attitude comme un objet construit.

Les attitudes ne sont pas un objet psychologique stocké et récupéré mais par contre un processus d'évaluation produisant des réponses évaluatives épisodiques, circonstanciées et hautement sensibles au contexte s'incarnant sous la forme de jugements ou de comportements effectifs.

Pour l'approche constructiviste, les attitudes sont des constructions momentanées et contextualisées. Ainsi, la malléabilité de l'attitude est tout à fait normale.

Si nous avons à nous exprimer sur notre satisfaction de notre vie, la réponse sera déterminée par la sphère de notre vie qui est la plus saillante au moment de répondre. Dans cette optique, le jugement est construit, épisodique et hautement contextualisé. Nous sommes donc bien loin du modèle classique du recouvrement d'un fichier stocké en mémoire et durable que nous consulterions à volonté pour évaluer les objets d'attitude.

L'attitude ne serait pas un objet psychologique figé, immuable et récupéré mais un jugement qui se construirait et qui fluctuerait selon un dynamisme intrinsèque. La représentation que nous avons du même objet peut varier en fonction des contextes. Classiquement, les psychologues considéraient l'attitude comme une évaluation unique envers un objet. Aujourd'hui la perspective constructiviste suggère que nous pouvons avoir plusieurs attitudes envers un même objet.

Dans cette thèse, c'est cette conception constructiviste de l'attitude qu'on va retenir. On considère que les femmes peuvent avoir des attitudes en mutation concernant la participation politique. Et comme cette approche assure qu'on peut avoir plusieurs attitudes envers un même objet, ainsi, une femme peut être pour la participation des femmes en politique d'une manière générale mais peut ne pas être pour l'idée qu'une femme soit présidente de la république libanaise. Ce sont ses différentes attitudes personnelles des jeunes universitaires libanaises qu'on essayera de comprendre et en plus qu'on essayera de prédire leurs comportements futurs à l'égard de cet objet.

En adoptant cette approche constructiviste on est donc induit à poser que les attitudes se caractérisent par leurs malléabilités et leurs adaptations aux différents contextes. Comment cette malléabilité s'opère-t-elle et pour quelles raisons psychiques ? C'est ce qu'on verra dans la partie suivante.

II- Le changement d'attitudes à la base du changement social.

Dans le second chapitre de cette thèse on va longuement exposer comment la société à travers certains processus crée et influence l'identité des personnes et les identités collectives. C'est ce que Berger et Luckmann assurent depuis 1966 en disant que la société comme réalité objective soumet l'individu au pouvoir. L'être humain est un être social et l'ordre social est présent avant l'homme. L'institution serait à la base de la formation de la société qui à son tour impose son pouvoir. Ainsi une femme socialisée dans un pays arabe développera des idées et des pratiques différentes de celle d'une femme socialisée dans un pays européen. On donne à titre d'exemple la notion de pudeur : une femme arabe traduit cette notion par plusieurs pratiques dont le port de voile alors que cette pratique ne touche que certaines religieuses en Europe. Une grande part des femmes arabes restent convaincues qu'elles doivent être soumises et dominées par leurs maris, alors que les femmes européennes réclament et essaient le plus possible de pratiquer l'égalité entre partenaires au sein d'un même ménage.

Pourtant l'histoire et les sciences humaines nous assurent que les sociétés sont en continuel changement.

A présent il est indiscutable que la pratique des relations sociales produit des individus. Mais en contre partie ces individus reproduisent ou bien ils changent les contraintes qui caractérisent leurs relations sociales. Berger et Luckmann (1966) ajoutent à ce propos que les institutions humaines ne sont pas toutes à priori intégrées. Certaines pertinences peuvent être communes à une collectivité, mais malgré tout, une différenciation par attribut social ou par construction, peuvent exister.

Ainsi, le changement social au niveau de la participation politique des femmes libanaises, comme tout autre changement, ne peut avoir d'autre origine que la dynamique des échanges sociaux entre les acteurs individuels et collectifs. Quels seraient les différents points de vue théoriques à cet égard ?

1- Le changement social selon Moscovici.

Selon Moscovici, les individus d'une même société, ne partagent pas tous, le même monde. Les individus s'affilient à des classes différentes dont leurs intérêts sont la plupart des fois en conflit. Raison pour laquelle « le contrôle social et le changement social parfois se complètent et parfois s'opposent » (p.25).

Certains groupes cherchent le contrôle social pour maintenir le cours des choses qui est en compatibilité avec leurs intérêts. Alors que d'autres groupes cherchent le changement social pour renverser le cours des choses afin de mieux servir leurs profits.

Moscovici parle surtout des groupes tels que la famille, l'école et l'armée qui font tout pour maintenir le contrôle social en tant que forme dominante.

On ne trouve pas les mêmes intentions dans le domaine de l'art ou de la science par exemple. Par contre, dans ces « champs » le changement est fort recommandé. « Il est

évident que la tendance au contrôle social et la tendance au changement social n'agissent pas dans le même sens » (p.30).

Le contrôle social est recherché souvent par les autorités et par les majorités. Dans le cas de cette thèse il s'agit des hommes qui sont l'autorité et la majorité dans le domaine politique libanais. Par ailleurs, le changement social est souhaité par les minorités : on parle de certaines femmes dans le domaine politique libanais.

C'est cette articulation entre les oppositions des intérêts de la majorité (les hommes en politique) et de la minorité (certaines femmes en politique) qui lance le changement. On entend dire par là : le conflit lui même.

Le conflit entre les intérêts des majorités et des minorités crée le changement social. Le premier facteur de changement social serait la capacité des minorités à influencer l'opinion des majorités. L'influence étant la base et le conflit la première manifestation de cette influence sociale.

D'après Moscovici (1976, p.105), « le conflit est une condition nécessaire de l'influence. C'est le point de départ et le moyen de changer les autres, d'établir de nouveaux rapports ou de consolider les anciens. L'incertitude et l'ambiguïté sont des concepts et des états qui découlent du conflit. Le doute naît de la rencontre avec l'autre qui est différent et, dans la plupart des expériences, le doute n'apparaît pas comme un donné mais comme le produit de l'influence ».

Pourtant cette influence peut s'exercer dans deux directions : des majorités vers les minorités et dans le sens inverse. L'influence loin d'être en un sens unilatéral, elle va en un sens réciproque : de la cible vers la source et vice-versa.

Ainsi, une majorité qui tente d'imposer ses normes et son point de vue à une minorité subit en même temps la pression qu'exerce cette minorité pour faire accepter ses normes et son point de vue.

Evidemment, lorsqu'une minorité cherche à influencer la société par rapport à des normes ou à des réponses très fortement intériorisées, elle se heurte à une plus grande résistance. Et la manière habituelle à résoudre le conflit reste le consensus.

Comment l'influence devient-elle plus efficace ?

Plusieurs facteurs déterminent l'intensité de l'influence. Mais Moscovici s'attarde et met l'accent surtout sur la nature des groupes.

On entend dire par nature des groupes : leur caractère « nomique » ou « anomique ».

Un groupe « anomique » ou silencieux serait un groupe qui rassemble « des individus qui sont définis par référence à la norme ou à la réponse du système social plus vaste, parce que le groupe auquel ils appartiennent ne possède pas de normes ».

Alors que le groupe « nomique » serait celui qui ses individus sont définis par référence aux normes propres du groupe.

Les individus des groupes « anomiques » auront la caractéristique de passivité alors que ceux des groupes « nomiques » seront actifs.

Plus le groupe est « nomique » et plus il a une capacité au changement social. Une minorité silencieuse ne produira pas un changement social. Alors que celle qui est « nomique » a une grande possibilité de changement.

Dans ce cas là, il faudra se demander quelle est la nature de la minorité féminine en politique libanaise. Ou plutôt des femmes universitaires en tant que groupe social dans la société libanaise : ce groupe est-il à caractère « nomique » ou « anémique » ?

En se basant sur les résultats d'une étude effectuée en 1997 par Reach Mass Institute sur la participation des femmes libanaises à la politique on peut conclure que les femmes dans cette période là formaient un groupe « anémique » par excellence.

En effet, ces femmes ont trouvé qu'elles sont bien représentées dans le parlement libanais bien qu'elles soient représentées par 2,3 % (en 1997) dans ce même parlement. Elles ne posent pas cette constatation comme début d'un conflit afin d'une amélioration de la participation féminine.

Par contre, la présente thèse, pose comme nouvelle hypothèse (qui reste à prouver au fil de l'étude) qu'en 2008 la situation diffère. On prétend que les femmes universitaires suite à plusieurs facteurs comme celui de l'amélioration du niveau d'instruction et comme celui de l'augmentation des campagnes d'éveil pour les droits des femmes etc... développent une nouvelle attitude vis-à-vis de leur participation politique.

Cette nouvelle attitude rassemble un certain nombre de femmes qui créent une minorité active au lieu d'être silencieuse. Cette minorité essaiera d'influencer l'opinion publique. Et on a vu qu'aux dernières élections de la chambre des députés : Madame Irsan (une militante en droits des femmes au Liban) invita la veille des élections les femmes à s'abstenir du vote pour toute liste électorale ne contenant pas un candidat du sexe féminin. Bien que, cet appel n'a pas été pris en considération par la plupart des électeurs, mais il reste un témoin d'une tentative d'influence.

Bajoit quand à lui propose une nouvelle conception du changement social. Que serait son point de vue ?

2- Le changement social selon Bajoit.

Bajoit (2006) assure que c'est en s'engageant dans les logiques d'échanges ou bien dans les interactions que les acteurs sociaux agissent les uns sur les autres. Ce faisant, « chacun s'efforce de produire, de conserver et d'augmenter ses contraintes sur les autres et de légitimer son action au nom de principes culturels. Le résultat de ces échanges est un état donné des contraintes qui structurent les relations sociales. Dans ces relations certains acteurs s'imposent, d'autres se laissent faire, se défendent ou cherchent des alternatives et certains sont aussi écrasés et marginalisés » (G. Bajoit 2006, p.156).

G. Bajoit (2006) ajoute que les échanges complémentaires tendent plutôt à reproduire cet état, alors que les échanges conflictuels, compétitifs et contradictoires engendrent le changement social et culturel. Et si les relations sociales n'étaient régies que par des échanges complémentaires on n'assisterait pas à des tensions ni dans les identités collectives, ni dans les identités individuelles. Par contre, on assiste à une reproduction de l'ordre social. G. Bajoit (2006) écrit à cet égard que ce sont « les conflits, les contradictions et les compétitions qui constituent les seules pratiques génératrices de changement social » (p.156).

Donc parler de changement social au niveau de la participation politique des femmes libanaises suppose avant tout des échanges conflictuels, compétitifs et contradictoires au

niveau de la dynamique des échanges sociaux de celles ci. Mais quelles seront les voies du changement social ?

Bajoit, distingue quatre voies du changement social : l'évolution, la réforme, la révolte et la révolution.

-On parle d'évolution lorsque le changement est un résultat d'une somme d'actions individuelles, effectuées par les membres de catégories sociales inorganisées, donc sans lien de solidarité entre eux. G.Bajoit (2006) propose que chronologiquement cette voie est la première modalité de changement, dans la mesure où elle prépare les conditions de l'apparition d'autres modalités. « Ce n'est qu'après une évolution plus ou moins longue que les solidarités dissensionnelles apparaissent. Par exemple, pour que puisse naître le mouvement des femmes, il a fallu qu'une longue évolution en prépare les conditions, notamment par l'ouverture des écoles aux filles, par l'extension du travail des femmes hors foyer, par le développement des techniques de l'électroménager, par la découverte de la pilule, etc... ».

-Dans la réforme, le changement est volontairement recherché par un acteur collectif organisé, qui s'efforce d'obtenir ce qu'il veut par un processus de négociation avec d'autres acteurs. Ainsi, on parle de changement de certaines lois concernant les conditions de voyage des femmes libanaises à travers les négociations effectuées avec le législateur libanais. La réforme est dans ce cas une décision collective, le plus souvent rendue nécessaire par une évolution afin de rétablir les conditions du contrat social menacé par les conflits qui ont déjà ou bien qui sont au point d'éclater. Il est fréquent qu'en cas d'échec, les réformes précipitent les révoltes ou les révolutions. Et que la plupart des révolutions ont été préparées par des réformes manquées.

-Dans une révolte, le changement est obtenu par une mobilisation spontanée des membres d'une catégorie sociale dans des échanges conflictuels ou contradictoires. Il s'agit d'une solidarité spontanée.

-Enfin, la révolution qui se caractérise surtout par une action dont la solidarité de ses membres est organisée. Elle se produit toujours après une plus ou moins longue et profonde évolution, le plus souvent après des tentatives échouées de réforme.

Finalement, on retient une note très importante c'est que les voies du changement social décrit par Bajoit en 2006 et l'influence sociale décrit par Moscovici en 1976 nécessite une étape préliminaire.

Il s'ajoute à notre avis une condition psychosociologique essentielle : le changement d'attitude.

On considère alors chronologiquement : le stade de « l'évolution » chez Bajoit ainsi que « l'influence sociale » chez Moscovici, comme une réponse ou bien un résultat au changement d'attitude.

Ainsi, une femme ne pense changer l'ordre hiérarchique du pouvoir établi au sein de sa famille que lorsqu'elle a changé son attitude à l'égard de la notion de domination masculine. Autrement l'idée de changement reste difficilement applicable. Au niveau interactif, comment et pourquoi une personne change d'attitude ?

3- Le changement d'attitude.

Avant d'accéder directement aux conditions de changement d'attitude on présentera les différents points de rencontres entre les théories qui traitent ce sujet, et puis on s'attardera sur la théorie de dissonance cognitive qui servira de base pour l'élaboration de la problématique de cette thèse.

Les théories de la consistance cognitive constituent un paradigme fondamental de la psychologie sociale théorique. Le premier exposé de la théorie de consistance cognitive c'était celui de la théorie de la congruence d'Osgood et Tannenbaum en 1955, cet exposé concerne la modification des attitudes consécutive à la réception d'un message possiblement persuasif. Suivront, entre autres, la théorie de la dissonance cognitive de Festinger en 1957, les théories de l'équilibre (Heider, 1958, Abelson et Rosenberg, 1958), la théorie de la consistance de McGuire (1960)...

Toutes ces théories se mettent d'accord sur la notion d' « univers cognitif » des individus. L'univers cognitif serait l'équivalent de la connaissance que les individus ont ou qu'ils croient l'avoir, concernant les objets pertinents de leur monde. Ces savoirs ou croyances auront des nominations différentes selon les auteurs des théories : ils seront des cognitions pour Festinger ou par exemple des représentations cognitives pour Abelson et Rosenberg.

En plus, elles définissent une organisation particulière des éléments de cet univers cognitif qui sera la plus confortable, ou la plus harmonieuse : la consistance.

L'hypothèse de base de toute théorie de la consistance est celle de l'orientation du travail cognitif vers les rétablissements ou la génération d'états harmonieux. Les psychologues sociaux parleraient alors de retour à l'équilibre, de rétablissement de la congruence, ou de réduction de la dissonance.

Mais la théorie de la dissonance cognitive a suscité une nouveauté par rapport aux autres théories de la consistance.

Cette théorie a pu produire des recherches expérimentales très différentes de celles produites par les autres théories. Ces dernières s'intéressent à la gestion par l'individu de ses connaissances, croyances, évaluations..., gestion devant générer un maximum de cohérence ou d'harmonie. La théorie de la dissonance porte davantage sur les suites ou conséquences cognitives des actions, sur la rationalisation de ces actions.

De l'ensemble des théories du changement d'attitude, on tire deux conceptions: une conception rhétorique selon laquelle l'idée détermine les actes et pour obtenir un changement d'attitude, on cherche à modifier les idées de la personne concernée. Cette conception revient surtout aux écrits de Brehem (1966) et de Heider (1958).

Et une conception technologique, selon laquelle la modification des idées du sujet reste la clef au changement d'attitude mais à travers le fait de confier à la personne en question une tâche contre-attitudinelle afin de l'obliger à changer son attitude.

Cette conception est surtout reconnue à travers la théorie de dissonance cognitive de Festinger (1957):

La théorie de dissonance cognitive est considérée aujourd'hui comme l'une des théories de référence de la psychologie sociale.

Festinger a défini les cognitions comme : connaissances, opinions ou croyances sur l'environnement, sur soi-même ou sur son propre comportement. Ainsi, « il pleut », « j'ai faim », « j'aime le cinéma »...sont des cognitions.

Deux cognitions liées sont soit consonantes (ou cohérentes) soit dissonantes (incohérentes). Elles sont dites consonantes si l'une entraîne ou supporte l'autre. A l'inverse, deux cognitions sont dites dissonantes si l'une entraîne ou supporte le contraire de l'autre.

Pour Festinger, les cognitions doivent être analysées à l'aide de ce qu'il appelle l'implication psychologique. Cette implication ne traduit aucune nécessité logique. Elle renvoie simplement à l'idée d'un lien que le sujet se présente comme optimal entre deux cognitions prises isolément, la présence de l'une appelant en quelque sorte la présence de l'autre. Elle permet de définir trois types de relations : les relations de consonance, de dissonance et de neutralité.

Et sur ce : on parle de relation de consonance si une cognition peut être obtenue par l'implication psychologique de l'autre par exemple j'ai faim et j'achète un sandwich.

On parlera de relation de dissonance si la seconde cognition est l'opposée de celle que l'on devrait avoir par implication psychologique de la première : par exemple j'ai faim et je me prive de nourriture.

On parlera de relation de neutralité lorsque les deux cognitions, participant de registres distincts, ne peuvent être analysées à travers l'implication psychologique, l'une n'impliquant ni l'autre ni l'inverse de l'autre : par exemple : il pleut et je me prive de nourriture.

Festinger propose que quelqu'un qui a dans son univers cognitif deux cognitions ne s'accordant pas, ne va pas conserver ce désaccord. Par contre, il va s'efforcer de le résoudre en modifiant une cognition dans le sens d'un meilleur ajustement avec l'autre. La dissonance cognitive serait donc un état de tension désagréable dû à la présence simultanée de deux cognitions (idées, opinions, comportement) psychologiquement inconsistantes.

Festinger ajoute que les circonstances de surgissements de dissonance seront surtout :

a. D'un contact direct avec une situation ou bien un changement dans la situation: les nouvelles situations et le changement de situation sont susceptibles d'introduire un certain nombre de nouveaux éléments de cognition dissonants avec ceux qui préexistent.

b. La communication : la communication avec les autres est susceptible d'introduire de nouveaux éléments qui sont dissonants avec ceux du sujet.

L'hypothèse de base de cette théorie est que la dissonance produit chez le sujet une tension qui l'incite au changement. L'existence d'une dissonance plonge le sujet dans un état inconfortable de sorte que ça le motive à réduire cette dissonance. Selon Festinger, la force de la dynamique cognitive dépend de la quantité globale de la dissonance : et donc plus la dissonance est intense, plus ce malaise psychologique est fort et plus la pression pour réduire la dissonance l'est aussi.

Un état de consonance se résume alors en un état d'équilibre et dans cet état d'équilibre on n'assiste pas à une force qui agit pour changer les relations entre les différentes cognitions en présence. Par contre, un état dissonant fait naître une pression, une motivation, pour éliminer et rétablir la consonance.

Enfin, comment cette théorie de dissonance cognitive peut être utile à la problématique de cette thèse ?

4- La problématique et l'hypothèse de l'étude.

Pour comprendre le questionnement de cette thèse, on est invité à le faire à travers la lecture de l'environnement culturel qui entoure les femmes libanaises ainsi que ses éléments constitutifs agissant sur leurs décisions d'investissement politique.

Pour cela, on décrit la situation féminine à travers une socialisation à l'obligation d'une tenue que P.Bourdieu (1998) la qualifie de « tenue soumise » comme par exemple le sourire, le fait de baisser les yeux ou d'accepter les interruptions, le fait de nouer de la bonne manière ses cheveux ou sa ceinture, etc... La féminité, au Liban comme ailleurs, se mesure ainsi à travers « l'art de se faire petite » (Bourdieu, 1998, p.47). Les femmes seraient enfermées dans un territoire qui limite leurs mouvements et leurs déplacements. Dans leurs socialisations, les femmes sont constituées comme des entités négatives, c'est-à-dire qu'elles ne peuvent s'affirmer que dans « une double négation, comme vice nié ou surmonté, ou comme moindre mal » (Bourdieu, 1998, p.45).

La domination masculine, qui se situe au sein même de la vie des libanais et des libanaises, constitue les femmes en objets symboliques (description analogue avec celle que Bourdieu (1998) effectue à propos des femmes en Kabylie). Cette domination masculine a pour effet de placer les femmes dans un état permanent d'insécurité corporelle et de dépendance symbolique. Les femmes existent par et pour le regard des autres. On attend d'elles qu'elles soient « féminines ». Cette féminité n'est autre qu'une forme de complaisance à l'égard des attentes masculines notamment en matière d'agrandissement de l'ego.

L'ordre social fonctionne comme une immense machine symbolique qui tend à ratifier la domination masculine sur laquelle il est fondé. On remarque une forte division sexuelle du travail ainsi qu'une distribution très stricte des activités selon les sexes. Ainsi, le lieu d'assemblée sera réservé aux hommes et la maison aux femmes.

Dans l'ordre social, lorsque les pensées et les perceptions des femmes dominées sont structurées conformément aux structures de la relation de domination qui leur est imposée, leurs actes de connaissance seront inévitablement des actes de reconnaissances et de soumission. Les dominées appliquent des catégories construites du point de vue des dominants aux relations de domination, les faisant ainsi apparaître comme naturelles. Ce qui peut conduire à une sorte d'auto-dépréciation et d'auto-dénigrement.

Mais ce pouvoir symbolique, que les hommes détiennent sur les femmes, ne peut s'appliquer sans la contribution des dominées. Les dominées construisent avec les hommes ce pouvoir symbolique. Mais cette construction loin d'être un acte intellectuel conscient, libre et délibéré, elle « est l'effet d'un pouvoir, inscrit durablement dans le corps des dominées sous la forme de schèmes de perception et de dispositions qui rendent sensible à certaines manifestations symboliques du pouvoir » (Bourdieu, 1998, p. 62).

Au niveau du changement de cet état de domination masculine, Nicole-Claude Mathieu (1991) dans son texte de la « conscience dominée » critique l'idée qui selon laquelle le changement se fait par une simple conversion des consciences et des volontés puisque le fondement de la violence symbolique réside non dans des consciences mystifiées qu'il suffirait d'éclairer mais dans des dispositions ajustées aux structures de domination dont elles sont le produit.

Pierre Bourdieu (1998, p.64) assure à ce propos qu'on ne peut s'attendre à un changement ou à « une rupture de la relation de complicité que les victimes de la domination symbolique accordent aux dominants que d'une transformation radicale des conditions sociales de production des dispositions qui portent les dominés à prendre sur les dominants et sur eux-mêmes le point de vue même des dominants ».

Mais malgré que le changement semble être difficile puisqu'il demande un atelier de restructuration des anciennes dispositions ancrées dans les pensées et dans le physique des femmes et des hommes, Bourdieu (1998) ne nie pas sa possibilité. Et il ajoute qu'il reste une place pour « une lutte cognitive à propos du sens des choses du monde et en particulier des réalités sexuelles » (Bourdieu, 1998, p.28).

En se basant sur cette ouverture particulière vers un éventuel changement de l'ordre social et de la domination masculine spécifiquement dans le domaine de la politique au Liban qu'on avancera l'hypothèse de cette thèse.

Il est vrai que comme Nicole-Claude Mathieu et Bourdieu affirment, qu'un changement de l'ordre social ne se fait pas par une simple conscientisation. Mais, il serait difficilement concevable qu'un changement puisse s'opérer sans cette conscientisation et sans consentement préalable des dominées. Donc, on pourrait dire qu'une conscientisation et qu'une volonté au changement sont nécessaires pour tout changement mais elles restent pourtant insuffisantes. Raison pour laquelle, la présente thèse tablera ses efforts à savoir si en premier degré du changement de l'ordre social on pourrait détecter un changement d'attitude féminin, favorable à une probable lutte, au niveau de leur participation politique.

Le centre d'intérêt de la présente étude sera donc de détecter sur le thème de changement probable concernant l'investissement politique féminin libanais. Et pour élaborer la problématique de cette étude on se base sur la théorie de dissonance cognitive de Festinger qui prétend que le facteur principal au changement d'attitude c'est la dissonance que pourrait vivre une personne dans une situation déterminée. Et on rappelle aussi que la dissonance plonge le sujet dans un état inconfortable de sorte que ça le motive à réduire cette dissonance.

Alors la personne éprouvant un état inconfortable a deux choix pour réduire cette dissonance:

a- Soit il supprime ou réduit l'importance des cognitions dissonantes.

b- Soit il ajoute ou augmente l'importance des cognitions consonantes.

Et par contre, comme on a déjà vu dans la partie précédente : si une consonance existe, le sujet va éviter les changements d'attitudes ou de comportements susceptibles d'introduire de la dissonance.

Appliquant cette théorie sur la question de base de cette thèse qu'est ce qu'on aura ?

a- La constatation.

On rappelle l'idée introductive de ce chapitre, c'est que la constatation de cette thèse sera inspirée d'une enquête effectuée en 1997 et concernant la participation féminine à la vie politique au Liban. Dans cet enquête on relève qu'avec 2.2% seulement (dans le temps où l'enquête s'est déroulée) des femmes qui siégeaient au Parlement libanais, la population urbaine et surtout féminine a considéré que les femmes sont bien placées dans la vie politique.

Cette constatation nous invite à se demander du sort des nouvelles générations et de leurs insertions dans la vie politique. Si en 1997 la population urbaine et surtout la population féminine s'est jugée satisfaite de sa place dans la vie politique avec un pourcentage relativement minime des femmes qui siégeaient au Parlement, que sera l'avenir des nouvelles générations?

b- La problématique de recherche.

→ Les étudiantes libanaises vivent elles un état de consonance ou bien un état de dissonance concernant leur investissement politique ?

On précise :

→ Est ce que les nouvelles générations féminines de niveau d'instruction universitaire confrontent elles un état de consonance en ce qui concerne leur participation à la vie politique?

Et par suite elles sont satisfaites, elles vivent un équilibre psychique et elles évitent les changements d'attitudes ou de comportements susceptibles d'introduire de la dissonance? Sont-elles dans un état de consonance et dans un état d'équilibre et aucune force n'agit pour changer les relations entre les différentes cognitions de cet état?

Autrement dit, ont-elles toujours la même attitude que celle qu'elles avaient en 1997 ? C'est-à-dire celle de la satisfaction de leur représentativité en politique. Et elles ne sentent aucun tiraillement entre les valeurs acquies de l'instruction universitaire d'une part et entre les stéréotypes, les préjugés et la socialisation genrée...d'autre part ?

→ Ou bien les nouvelles générations de niveau d'instruction universitaire confrontent plutôt un état de dissonance susceptible à un changement probable dans leur participation à la vie politique? Vivent elles une dissonance qui leurs plongent dans un état inconfortable de sorte que ça les motive à réduire cette dissonance?

Et on rejoint par là la pensée de Bourdieu (1998) dans son livre de la « domination masculine » concernant l'investissement politique des femmes et les conditions de changement en disant que « *l'accroissement de l'accès des filles à l'enseignement secondaire et supérieur qui, en relation avec les transformations des structures productives, a entraîné une modification très importante de la position des femmes dans la division du travail (p.122)* ».

En d'autres termes, les étudiantes seront-elles tiraillées entre leurs acquis traditionnels favorables à leur absentéisme de la vie politique d'une part et entre leurs acquis des formations universitaires favorables à leur promotion dans tous les domaines de la vie sociale et entre autre la vie politique, d'autre part ?

c- L'hypothèse proposée.

L'hypothèse que nous proposons pour répondre à la problématique élaborée sera la suivante:

On suppose que la culture libanaise à travers:

-d'une part les facteurs, de socialisation des stéréotypes et des préjugés, invite les jeunes filles à tisser des rêves de mariage, de maternité, et de formation de famille....et par contre, elle réserve le côté politique, la direction et les rêves de conduite et de leadership aux garçons.

-et d'autre part, cette même culture invite les jeunes filles, devenues femmes, à poursuivre des études plus poussées qu'antérieurement, favorable à la conscientisation à plusieurs facteurs dont le facteur de participation des femmes, relativement bas, dans la vie politique.

-et par suite, on considère que les nouvelles générations féminines qui poursuivent des études universitaires vivent un état de dissonance entre deux cognitions dissonantes: il s'agit d'une part des cognitions de socialisation, de stéréotypes, des préjugés, de l'habitus et des représentations sociales et d'autre part, des cognitions de l'éducation et d'instruction.

L'hypothèse propose donc que cette situation de dissonance probablement vécue par les étudiantes les motive aux changements d'attitudes et par suite les incite à réduire cette dissonance en supprimant ou réduisant l'importance des cognitions dissonantes.

Qu'est ce qu'on entend dire par stéréotypes, préjugés et socialisation ? Ca sera le propre du chapitre suivant de les expliquer.

CHAPITRE II : DEFINITION DES CONCEPTS DE L'ETUDE : LA SOCIALISATION, L'IDENTITE, LES PREJUGES ET LES STEREOTYPES.

Femme politique ? Ou femme au foyer ? C'est en quelque sorte le résultat de l'interaction identité et cadre socioculturel de la société en question. Socialisation, préjugés, et stéréotypes s'avèrent des composants déterminants dans tout univers socioculturel.

Dans quelle mesure est ce que la socialisation des sociétés arabes contribue t-elle à la formation des identités de ses femmes?

Les poussent-elles à être introverties, sans motivation à la vie politique, sans confiance en leurs capacités et dépourvues du sentiment d'autonomie et de leadership ?

Pourquoi s'attarder sur l'influence de la socialisation sur l'identité des personnes ? A quoi est-elle utile cette idée par rapport à notre questionnement de base?

En effet, parler d'une part des préoccupations, des intérêts et des motivations d'une personne et d'autre part du désintéressement, de manque de motivation, ou d'une neutralité de cette dernière, envers un phénomène déterminé revient sans doute à plusieurs facteurs psychosociologiques.

En effet, l'opération des choix dans la vie est certainement personnelle et revient à l'être en question, mais sans doute un nombre de facteurs : comme la socialisation, les stéréotypes et les préjugés ...coopèrent d'une façon directe et indirecte dans la prise des décisions.

De même en ce qui concerne la motivation et l'engagement des femmes libanaises en politique. Les facteurs socioculturels ont une grande responsabilité en ce qui concerne leur influence sur l'opération des choix en matière d'investissement politique.

Bernard Lahire (2004) affirme à ce propos que les pratiques et les préférences culturelles individuelles dépendent surtout du facteur de socialisation.

a- la socialisation culturelle assurée par le milieu social familial. Cette socialisation est définie essentiellement par le volume global de capital économique et culturel de la famille d'appartenance de l'individu ainsi que le capital scolaire du père et de la mère de l'individu.

b- la socialisation culturelle sexuée exercée par l'ensemble des cadres de socialisation tout au long de la vie. Lahire explique que selon le sexe de l'individu des variations de

préférences à certains types de sorties, certains genres musicaux, certains genres littéraires, ou certains genres cinématographiques sont manifestées.

c- la socialisation culturelle exercée par diverses institutions sociales, politiques, religieuses et culturelles fréquentés tout au long de la vie. On constate alors l'effet des idéologies religieuses sur le comportement de certaines femmes libanaises par exemple en ce qui concerne le rejet de la notion du mariage civil.

d- la socialisation scolaire et notamment de la trajectoire scolaire et de la nature de la formation scolaire.

e- la socialisation culturelle liée à la situation professionnelle définie principalement par la nature de l'activité professionnelle et le degré de prestige social de l'activité en question.

f- la socialisation liée à la situation conjugale.

g- et enfin, la socialisation culturelle amicale vécue tout au long de la vie.

Lahire assure enfin que les variations culturelles intra-individuelles dépendent de l'ensemble des petits ou des grands écarts culturels entre les différentes influences culturelles passés. D'où l'importance, à notre avis, d'avoir recours aux différentes phases de socialisation des femmes libanaises afin de comprendre le terrain de base à partir duquel elles entament leurs préférences en matière d'investissement politique.

Dans ce qui suit on essayera, dans une première partie de définir le concept de socialisation adopté dans cette thèse et dans une deuxième partie de définir son influence sur le plan pratique de la vie quotidienne des femmes libanaises.

I- La place de la socialisation dans l'opération des choix.

1- Définition du concept de socialisation.

D'une façon générale, tous les écrits tendent à définir la socialisation comme le processus par lequel le nourrisson devient progressivement un être social, par le double jeu de l'intériorisation- des valeurs, des normes et des schémas d'action- et de l'accès à de multiples systèmes d'interaction.

La sociologie contemporaine prend de plus en plus en considération l'acteur individuel dans ses conduites réelles. Le sociologue prête donc d'une part, l'attention aux individus et d'autre part, aux interactions dans lesquelles les individus à la fois se construisent eux-mêmes, construisent l'identité d'autrui et participent à la construction du monde social.

On peut diviser les approches théoriques concernant la socialisation en trois rubriques : la première la définissant d'une manière déterministe, la seconde le faisant d'une manière interactionniste et la troisième d'une manière constructiviste.

-La conception culturaliste de la socialisation est surtout représentée par les écrits de Durkheim et par les courants culturalistes. La socialisation selon Durkheim (1922) aura pour fonction de constituer en chaque individu l'être social qui exprime non pas la personnalité individuelle mais le groupe dont il fait partie. La définition de Durkheim démarre par un postulat. C'est que d'une part l'enfant est un être vierge et passif et d'autre part la société le socialise en lui inculquant méthodiquement un système de normes bien déterminé. L'enfant à son tour intériorisera et respectera les normes en question d'une façon déterministe.

Les théories culturalistes qui s'inscrivent dans la filiation de la pensée durkheimienne assurent que l'être est le produit de sa culture. Dans le sens où, les institutions responsables de la socialisation de l'enfant produisent en lui un type de conditionnement qui finit à la longue par créer un certain type de personnalité. Ça rappelle un peu la notion de reproduction sociale chez Bourdieu ou bien l'équation suivante : « telle formation ou tel type de société, ou tels types d'institutions, génèrent une telle personnalité ». Donc, selon les culturalistes, il suffit de connaître le modèle de socialisation d'une société déterminée afin d'appréhender les modèles de comportement apparemment incompréhensibles.

-La conception interactionniste de la socialisation qui donne une place plus dynamique pour le moi dans la relation du social avec l'enfant. Cette conception est surtout présentée par les écrits de Goffman, Becker et H.Head. Alors qu'on parlait d'une relation à sens unique : de l'ensemble de la société et des différentes institutions sociales vers l'enfant, on parle plutôt d'une interaction entre environnement social et individu.

Cette conception met en question les convictions culturalistes. Puisque selon elle, l'individu n'est pas un simple automate déterminé ou programmé par ses expériences passées. Les interactionnistes proposent alors une définition de la socialisation comme

acquisition d'un code symbolique résultant d'une transaction entre l'individu et la société.

-La conception constructiviste de la socialisation. Dans les écrits de Piaget (1969) la socialisation de l'être est conçue comme un processus actif d'adaptation discontinu à des formes mentales et sociales plus complexes. Cette adaptation se fait en deux moments : l'assimilation et l'accommodation. En un premier temps l'individu incorpore les éléments et les personnes extérieures aux structures déjà présentes. Et dans un second temps, l'individu réajuste les structures en fonction des variations extérieures. La différence dans cette conception réside dans le processus de déstructuration et de restructuration permanente. L'être contribue à son tour à la construction de la société.

De même, A. Percheron (1997) distingue entre les deux processus différents et complémentaires à la fois : l'assimilation et l'accommodation. Dans le premier l'individu essaye de changer son entourage pour l'adapter à ses désirs, et dans le second, l'individu tend à se changer pour s'adapter aux contraintes et pression de son environnement.

La socialisation n'est pas une simple transmission de valeurs de normes et de règles, elle vise à développer une certaine représentation du monde qui n'est pas imposée toute faite par la famille ou l'école. Par contre, cette représentation du social est construite par l'individu qui la compose lentement en empruntant certaines images aux diverses représentations existantes mais en les réinterprétant pour en faire un tout original et neuf.

La socialisation est donc conçue dans cette conception comme un processus dynamique d'une identité permettant à l'individu d'appartenir à des groupes multiples.

Enfin, trois approches se sont présentées pour définir la socialisation. Dans la première l'individu est déterminé par le social (approche culturaliste-fonctionnaliste), dans la deuxième, l'individu interagit avec le social (approche interactionniste) et dans la dernière, l'individu construit le social (approche constructiviste).

En ce qui concerne la présente étude c'est cette troisième conception de la socialisation qu'on adoptera.

La socialisation est un processus dynamique dans le sens où l'individu acquiert un code symbolique résultant d'une transaction entre l'individu et la société, il est influencé mais pas imprégné par les valeurs sociales et surtout il n'est pas un simple automate. Il essaye à sa façon de changer son environnement afin de l'adapter à ses désirs.

Ainsi, parler d'un changement potentiel en matière de politique chez les femmes libanaises ne peut se faire en dehors de cette conception constructiviste de la socialisation. On prétend que tout en étant socialisées par des institutions qui favorisent leur subordination dans la vie politique, elles sont dynamiques et sont dotées d'un pouvoir au changement du social, et par suite dotées d'un pouvoir capable de construire un nouveau social favorable à leur participation en vie politique.

A cet égard, qu'entendons-nous sous le terme socialisation politique ? C'est ce qu'on va expliquer dans la partie qui suit.

2- Qu'est ce que la socialisation politique?

Pourquoi donner une place spécifique à la définition de la socialisation politique ? En effet, c'est un concept qui rejoint d'une façon directe la thématique de cette recherche. On s'intéresse au degré de participation des femmes à la vie politique et à leurs motivations à l'investissement dans ce travail, et donc on est invité à retracer certains points repères dans leur socialisation et spécifiquement dans leur socialisation politique qui peuvent avoir des influences sur leurs choix ou bien sur leur refus de cette carrière.

Comment se définit la socialisation politique ? Et peut-on parler d'une socialisation politique genrée ?

Avant d'aborder ces questions, il est à signaler qu'au début des années soixante, la problématique que pose cette thèse n'était pas trop appréciée. Parler d'un changement au niveau de la socialisation politique était un questionnement sans issue. En fait, les études du processus de socialisation politique sont restées longtemps figées pour deux raisons :

Tout d'abord, puisque les scientifiques (H.Haymen, 1959 ; Greenstein, 1965...) dans ce domaine pensaient que les idées politiques se fixent une bonne fois pour toute chez l'enfant et ne changent plus.

Ensuite, on considérait l'enfant comme un être automate incapable de réfléchir sur les données reçues, il reproduit les préférences idéologiques de ses parents. Et par suite, la socialisation politique était considérée comme unidirectionnelle.

Herbert H.Haymen (1959) par exemple, considérait les attitudes politiques comme les attitudes apprises : les individus apprennent les attitudes politiques tôt dans leur vie et d'une manière complète et ils persistent ensuite à les manifester.

Quand à Fred I. Greenstein (1965), il se contente d'extrapoler la formule de Lasswell laquelle devient : qui apprend quoi de qui dans quelles circonstances avec quels effets ? L'analyse de cette formule lui permet d'exposer des questions que soulève la socialisation politiques des enfants. Ces questions concernent les sujets de l'apprentissage politique, c'est-à-dire les enfants, le contenu de la culture politique transmise ; les agents de la socialisation politique, les circonstances de cette socialisation et ses effets.

En effet, la socialisation politique est une partie du processus de socialisation globale. Il s'agit, encore une fois, d'un processus d'inculcation continu. Cette socialisation politique tend à intégrer l'individu dans les collectivités politiques dont il fait partie. Et c'est un processus en perpétuelle formation et accommodation. Charles Roig et F. Billon-Grand (1968) trouvent que les résultats des études précédentes ne sont qu'une confirmation de ce que tout le monde soupçonne au départ : le principal agent de la socialisation politique des enfants est la famille. Pour eux, cette conclusion que personne ne conteste, n'a pas une grande portée. L'identité entre les processus d'informations et de socialisation laisse supposer que le second comme le premier, constitue un processus en paliers : le message transmis par les communications de masses n'ai pas reçu tel quel mais par l'intermédiaire

des groupes primaires qui jouent un rôle de relais et d'écran entre la source originelle et l'enfant.

Durkheim (1967), par exemple, a souligné le rôle de l'école par l'intermédiaire de l'enseignement de l'histoire en ce qui concerne la formation de la conscience collective chez les enfants et notamment du sentiment national.

Parmi les études contemporaines sur la socialisation politique on cite A. Percheron (1993) qui assure que jusqu'à l'âge de 7 ans l'enfant ne détient pas de jugements politiques propres. Il adopte tout simplement les idées des adultes qui l'entourent. Avant cet âge, la finalité de la socialisation politique serait son insertion dans ses différents groupes d'appartenance, via la construction de son identité politico-sociale. Mais grâce à la nature accommodatrice du processus de socialisation politique, l'assimilation ne s'arrête pas là. Et c'est grâce à l'enseignement par exemple que le niveau de conscientisation et par suite les possibilités de critiques et de discussions politiques que s'établissent.

Ce n'est qu'après l'âge de 7 ans que l'élève sera autonome tout en gardant les relations de coopération avec les adultes. A ce stade de vie, il réévalue les règles acceptées comme dogme auparavant. Un peu plus tard, à l'âge de 11-12 ans il sera capable d'évaluer, de critiquer et de discuter les opinions et les idées des autres.

A ce propos, A. Percheron (1993) assure que le fait d'influencer les programmes et le contenu des manuels représente un des moyens les plus anciens aux mains des gouvernants désireux de façonner le citoyen de demain.

Mais, en somme, l'enfant est l'opérateur pratique de sa propre éducation politique. Il hérite et il gère. La socialisation ne saurait donc se réduire à une simple transmission, elle est aussi acquisition. Par conséquent, le processus peut comporter une part de résistance et d'innovation.

La famille et l'école jouent le rôle le plus important dans cette socialisation. Elle débute dans le milieu familial. En effet, les enfants socialisés intériorisent des schèmes de compréhension de la politique qui divergent selon leur sexe. C'est au sein de la famille que l'enfant acquiert une conception du rapport d'autorité qui se révèle durable. Il est à présumer que l'influence de la famille est surtout conservatrice dans la mesure où elle transmet un acquis. Cette influence se manifeste directement par les stéréotypes et les images qu'elle inculque à l'enfant, mais aussi indirectement par le milieu et les cadres sociaux et culturels qu'elle lui impose. Cependant dès que l'on a souligné le rôle de la famille, il faut le nuancer, car la famille n'est pas du tout une cellule sociale homogène : elle comporte des différences de sexes et de générations, elle peut être divisée en courants d'opinions qui sont autant des modèles qui s'offrent à l'enfant.

Alors que pour l'école les ressources des interventions qu'elle utilise dans la socialisation politique varient en trois points : le contenu de l'enseignement, l'initiation à certaines formes de participation et l'apprentissage de certains types de relations sociales.

L'école a un rôle traditionnellement important en ce qui concerne l'intégration de l'enfant dans la communauté nationale ; des enseignements tels que la géographie et l'histoire contribuent incontestablement à l'affermissement du sentiment patriotique. En fait, l'école en enseignant à l'individu les modalités de participation à la vie de classe lui

enseigne en même temps les modalités de participation à un parti politique dans une phase ultérieure. L'école est en fait un lieu d'apprentissage de certains mécanismes et de certaines pratiques proches de celles de la vie politique. L'école influence aussi l'apprentissage de certaines formes de relations sociales comme les rapports de pairs.

Certains auteurs donnent un rôle très important aux médias en matière de socialisation politique. Les mass média sont considérés comme l'instrument principal des convergences et des cristallisations de l'opinion. Ceux jouent un rôle essentiel dans la mesure où ils intègrent les hommes politiques dans la culture de masse et où ils en font des vedettes qui participent autant à l'univers réel qu'à l'univers imaginaire. Vis-à-vis des attitudes enfantines comme vis-à-vis des opinions des adultes, les communications de masse ont un effet sélectif en ce sens qu'elles mettent en relief plus les hommes politiques et qu'elles laissent les femmes dans l'ombre.

Si selon les études contemporaines : la famille, l'école et les médias sont les principaux facteurs de socialisation politique, que seront les variables influençant sur le choix d'investissement politique chez les enfants ?

Une étude effectuée par Charles Roig et F. Billon-Grand en 1968 auprès des élèves qui ont l'âge qui varie entre 10 et 14 ans, nous apporte des renseignements sur les conditions déterminants l'investissement politique :

- La première et la plus constante de ces conditions résulte de la spécialisation des rôles suivant **les sexes**. Cette spécialisation a pour résultat la plus grande réceptivité des garçons aux problèmes que pose la vie sociale et politique et l'intérêt plus vif qu'ils manifestent pour les informations dans ce domaine. Les filles, davantage tournées vers les questions de la vie privée et familiale, manifestent pour ces mêmes informations un intérêt plus mitigé.

Les filles par exemple, ont beaucoup plus de difficultés à s'identifier à des femmes célèbres. Celles-ci étant sensiblement moins nombreuses que les hommes. Une situation de fait, l'absence de femmes politiques est à l'origine d'un système de valeurs qui exclut l'activité politique des projets de vie féminins.

- La seconde condition résulte de l'âge : plus on avance en niveau d'éducation et plus on manifeste des intérêts d'investissement politique.

- La troisième serait en relation avec le niveau socio-culturel de la famille. Plus le niveau socio-culturel des parents est élevé et plus l'enfant entend les grandes personnes parler de politique.

Grâce à la socialisation politique, les enfants ont à la fois un vocabulaire et une connaissance suffisante du phénomène politique pour le qualifier d'une manière précise à leur point de vue. Très jeune, l'enfant fait l'expérience des rapports hiérarchiques et de subordination au sein de sa famille. Dès lors qu'il est suffisamment développé et apte à

saisir certains aspects de la vie sociale extra-familiale, il peut extrapoler ce qu'il connaît de ces rapports vécus aux relations politiques dont il n'a qu'une connaissance indirecte.

Ce n'est que dans un second temps et au début de l'adolescence que l'enfant intériorise une conception plus différenciée du pouvoir politique.

L'enfant apprend à aimer la patrie, à la situer et à la différencier par rapport aux autres communautés humaines.

Mais là aussi la variable de genre manifeste des différences (Toujours selon Charles Roig et F. Billon-Grand (1968). L'expression des sentiments patriotiques diffère chez les filles et chez les garçons. L'éducation des filles ne met pas l'idée de patrie au centre de leurs préoccupations. L'esprit de sacrifice et de châtement est beaucoup moins répandu parmi elles. Leur engagement vis-à-vis de la communauté nationale n'est pas aussi profond que celui des garçons.

Mais mis à part le genre de l'individu et sans trop se centrer sur le rôle des agents socialisateurs de l'enfant, celui-ci passe à partir de l'âge de treize ans en trois phases durant le processus de socialisation politique. Ces phases seront divisées par Charles Roig et F. Billon-Grand (1968) du point de vue théorique en :

- la maintenance des acquis précédents à cet âge et surtout en ce qui concerne l'attachement à la communauté et l'acceptation d'une autorité politique.
- la transformation de l'univers politique enfantin par suite d'un besoin d'adaptation et de rationalisation. L'autorité se trouve alors fondée sur un ou plusieurs principes qui la justifient.
- un remplacement probable des conceptions politiques enfantines. Par exemple, l'orientation autoritaire qui domine les premiers schémas internalisés peut être remplacée par une orientation libérale qui valorise l'autonomie de l'individu et l'idée de représentation comme fondement du pouvoir politique.

Dans tous les cas, les conditions d'investissement politique chez l'individu, qu'il soit du genre féminin ou masculin, diffèrent selon les circonstances de la vie de chacun.

Penser au facteur de socialisation politique nous envoie à réfléchir aux conditions de motivations à l'investissement politique. L'exercice politique tend à être qualifié comme une carrière lourde à faire et à entretenir. Puisque théoriquement parlant, la personne en question est invitée à assumer des responsabilités et malgré ceci on constate un certain nombre de personnes qui optent pour le choix de l'investissement dans la vie politique.

Des exemples cités par Daniel Gaxie (2007) sur les modalités d'investissement politique montrent que les éléments d'une biographie qui semblent produire des effets de socialisation efficaces dans l'ordre politique sont divers.

Daniel Gaxie définit les orientations politiques comme le résultat d'un choix d'un individu...doué d'une conscience, adhérent à des valeurs et à des croyances, exprimant des préférences, attribuant des significations à ces actes, qu'il peut dans certains cas expliciter, et que l'on peut s'efforcer de « comprendre » notamment par le moyen d'entretiens. Ou aussi comme les effets des diverses déterminations sociales auxquelles

est soumis celui que l'on peut décider d'appeler agent. Ces préférences politiques s'expriment à travers des choix pratiques.

En somme, c'est en se basant sur cette partie de définition de la socialisation d'une manière générale et de la socialisation politique d'une manière particulière, que les entretiens, prétendus s'effectuer, dans cette thèse vont s'appuyer, afin de pouvoir déceler le rôle des différents agents socialisateurs dans la vie de l'interviewé et spécifiquement dans sa politisation.

On ne s'arrête pas là : c'est parce qu'on est convaincu que la socialisation est un processus dynamique dans le sens où l'individu acquiert un code symbolique résultant d'une transaction entre l'individu et la société et qu'il est influencé mais pas imprégné et que les idées politiques ne se fixent pas une bonne fois pour toute chez l'enfant et ne changent plus, qu'on est invité à s'informer sur les idées politiques des interviewés et de leurs potentielles mutations.

Enfin, si la socialisation est considérée comme la voie vers un développement de l'identité personnelle, cette dernière ne manque pas d'importance dans son rôle de l'opération des choix dans la vie. En effet, toute décision prise et tout commentaire effectué, se font à base d'une hiérarchie de valeurs transmise par la socialisation mais intériorisé et accepté par l'individu en question qui a sa propre identité comme on vient de signaler là-dessus. Une fois transmises, les valeurs en question ne sont pas acceptées par la personne comme s'il était un simple automate. Chacun accepte un ensemble des éléments culturels mais il refuse bien d'autres éléments. C'est pourquoi on est nécessairement invité à s'attarder sur le concept d'identité.

II- La formation de l'identité et sa place dans l'opération des choix.

La définition du concept de socialisation nous renseigne sur l'intérêt qu'on doit porter sur le concept de l'identité dans l'opération des choix ou dans les positionnements qu'on effectue tout au long de la vie.

De là l'importance du concept de l'identité dans la présente étude. Puisque les femmes libanaises intériorisent des idées d'une société patriarcale mais elles développent leurs propres identités à travers lesquelles elles effectuent leur choix. Ces choix pouvant être porteurs d'un potentiel changement d'attitude au niveau de leurs investissements politiques. C'est pourquoi dans cette partie on s'attardera à définir le concept de l'identité.

1- Définition du concept de l'identité.

La question de l'identité a été abordée à travers la notion de soi conçue comme renvoyant à des aspects collectifs pour les uns, plus personnels pour les autres. Sur cette base, une distinction a été progressivement opérée entre identité sociale et identité personnelle. Cette distinction permet pour les chercheurs de dévoiler l'influence des appartenances sociales dans la définition de soi et sur la part proprement personnelle du soi c'est-à-dire du je.

Presque tous les psychologues contemporains se mettent d'accord sur l'idée que le concept d'identité renvoie à la fois à une part psychique et à une autre sociologique. La part psychologique serait celle en relation avec le caractère psychique de la personne alors que la part social serait celle de la dimension empirique en relation avec le matériel, le social et le spirituel.

Mais en même temps le processus de formation de l'identité n'est plus considéré par les chercheurs comme une substance de l'individu ou des collectivités. Tous insistent sans cesse que l'image de soi se construit au sein des interactions entre les individus, les groupes et leurs idéologies. On retire alors que l'identité personnelle et l'identité sociale de l'individu sont en perpétuel interaction entre elles et par suite en perpétuel influence l'une sur l'autre. Et l'identité individuelle à elle-même est en perpétuel interaction avec le social et de même l'individu influence son environnement et son environnement lui influence.

De différentes définitions du concept de l'identité on retient que :

-Le soi est la résultante d'une interaction entre une composante sociologique : le moi, et psychologique : le je.

-le moi correspond aux aspects plus sociaux de l'identité, le je aux aspects plus individuels.

-l'identité sociale renvoie à un sentiment de similitude entre les personnes de même appartenance alors que l'identité personnelle renvoie à un sentiment de différence par rapport à autrui.

Si on observe le quotidien des femmes libanaises à travers la culture libano-arabe on peut tirer plusieurs points concernant leurs identités :

-L'identité sociale des femmes fait face quotidiennement à une provenance d'idées dévalorisantes de la part des hommes.

-Le seul statut de valeur de l'identité sociale féminine semble n'être que son statut de mère (et surtout de mère de garçon).

-L'identité sociale d'une femme serait nourrie par des représentations sociales (surtout masculines) dévalorisant le statut féminin. Une femme serait l'égale d'un être qui pleure, bavardeux, qui n'est pas doté d'une capacité d'émission des idées de valeurs ni d'une capacité de faire certains travaux qui étaient auparavant considérés comme masculin comme par exemple le fait de conduire.

Ces représentations sociales masculines sur l'identité des femmes (et même si parfois on les utilise comme des blagues), elles ne font que renforcer cette image stupide mais aussi vicieuse des femmes libanaises (ou même d'autres femmes aussi).

On déduit alors que le « Soi » féminin libanais est la résultante d'une interaction entre la composante sociologique : le « moi » qui fait quotidiennement face à plusieurs idées dévalorisantes vis-à-vis de lui et la composante psychologique : le « je » qui chez certaines femmes libanaises est conscient de cette perception détériorée et chez certaines autres femmes ce « je » manque de conscientisation à ce propos. Des exemples de paroles des femmes prouvent que certaines d'entre elles restent inconscientes à la domination masculine dans son sens vicieux ou bien elles sont conscientes mais admettent cette domination comme fait naturel loin de toute discussion.

Les entretiens effectués dans le cadre de cette thèse nous renseignent sur un nombre de femmes libanaises qui refusent la domination masculine et réclament leurs droits. Alors que certaines autres femmes jugent la domination masculine comme ordre naturel établi par Dieu et elles doivent s'en soumettre. Ceci nous amène à conclure qu'on ne peut pas vraiment parler de l'identité des femmes libanaises en les considérant comme toutes semblables.

Elles ne sont pas toutes semblables mais pourtant elles partagent une culture, une socialisation, une certaine initiation à la vie quotidienne qui favorise une formation d'identité genrée. Elles sont toutes socialisées d'une façon inégale relativement aux hommes dans presque tous les domaines de la vie sociale.

2- La formation de l'identité de genre.

Korner (1974) montre qu'à la naissance, il existe peu de différences entre les comportements des filles et ceux des garçons. Les principales différences portent sur les aspects suivants : les nourrissons de sexe féminin apparaissent un peu plus réceptifs à certains types de stimuli, et plus sensibles d'un point de vue oral et tactile, elles s'engagent plus fréquemment dans les réflexes de sourires que ceux de sexe masculin. Ces derniers sont dotés à la naissance d'une vigueur musculaire et d'une force physique plus importantes. Par contre, garçons et filles ne diffèrent pas par leurs capacités auditives ou visuelles.

Dès la fin de la première année cependant, les filles manifestent plus d'émotions que les garçons et ces différences sont liées aux manifestations émotionnelles maternelles. Le jeu étant l'activité principale de cette période de l'enfance, ce sont essentiellement les comportements ludiques de l'enfant qui ont été observés par les chercheurs pour rendre compte de l'adoption par l'enfant des rôles de sexe.

En conséquence, on peut conclure que la construction de l'identité sexuée est un processus multidimensionnel et complexe qui se situe à l'articulation du biologique, du social et du psychologique. C'est pourquoi on est invité à prendre en considération l'activité du sujet d'une part et les milieux de vie dans lesquels il se développe. Selon les stades de développement, les différents facteurs n'ont pas la même influence sur le processus de la sexuation de l'identité. Sur ce, on peut conclure que l'articulation entre le sujet et son environnement explique la variabilité interindividuelle des façons d'élaborer son identité sexuée et de vivre sa masculinité et sa féminité tout au long de sa vie.

Raison pour laquelle on est invité à s'attarder sur le processus de formation de l'identité de genre à travers la socialisation genrée.

a- Les stades de formation de l'identité de genre.

Plusieurs théories ont essayé de comprendre comment l'identité d'un être se développe et devient une identité genrée. La principale différence entre elles réside dans le niveau de complexité des connaissances requises pour que le genre joue un rôle majeur dans la pensée et le comportement.

On cite à ce propos l'exemple des travaux de Kohlberg en 1966. Celui-ci diffère entre plusieurs stades d'acquisition de la constance de genre :

- avant 2 ans, l'enfant ne sait pas que le genre est un caractère immuable pour l'individu.
- aux alentours de 2 ans, l'enfant entre dans le stade appelé identité de genre. Et à la troisième année de vie il connaît l'étiquette de son propre sexe, et la généralise de manière non systématique aux autres sur la base d'un ensemble de caractéristiques physiques et de signes conventionnels. En fait l'auteur trouve que cette catégorisation cognitive de soi en tant que garçon ou fille est le principal organisateur de l'acquisition des rôles de sexe.
- vers 3-4 ans l'enfant débute le stade de stabilité de genre et il comprend que le genre est stable.

-vers 5 ans, le stade de la consistance de genre commence. L'enfant comprend alors que l'identité de genre n'est pas affectée par les changements liés à l'apparence, aux activités et aux traits relatifs au genre.

-c'est à l'âge de 7 ans que l'identité de genre sera définitivement stable et la constance de genre sera considérée comme acquise.

On retient enfin que la formation de l'identité de genre dépend de plusieurs facteurs. Elle s'articule entre des facteurs biologiques, sociaux, cognitifs et affectifs.

b- La formation de l'identité de genre à travers la socialisation parentale.

En effet, c'est dans les premières années de vie que se développent les bases de l'identité sexuée. Le milieu familial et les partenaires composants comme le père, la mère, les frères et sœurs et les grands parents jouent un rôle particulier dans ce processus.

Chiland (2003a) assure que la construction de l'identité sexuée de l'enfant commence bien avant sa naissance, dans la psyché de ses parents. Durant la grossesse, les parents élaborent des représentations de leur enfant à venir, à travers l'enfant imaginaire.

Après la naissance, les perceptions des parents sont influencées par le sexe de leur enfant : les filles sont perçues comme étant plus fines, petites, calmes, légères et délicates (Karraker et al., 1995). Donc dès sa naissance l'enfant est étiqueté comme étant de sexe masculin ou de sexe féminin, ce qui va l'inscrire dans un processus d'éducation dont les représentations, les valeurs, les conduites et les règles vont respecter les prescriptions sociales (Luria, 1978). On ajoute que les parents créent un environnement spécifique pour chaque sexe, par l'intermédiaire notamment de la décoration de la chambre, de l'habillement et des jouets.

Des différences de comportement chez les parents ont pu être relevées dès les premiers jours suivant la naissance. Par exemple, Lézine, Robin et Cortial (1975) montrent, lors des situations de repas, des différences d'adaptation de la mère au rythme de succion de l'enfant : les mères de filles interviennent plus durant la prise du biberon de leur fille, et respectent moins le rythme de celle-ci, alors que les mères de garçons s'adaptent mieux au rythme de leur enfant, laissant par exemple les garçons s'arrêter lorsqu'ils le souhaitent. Les émotions de l'enfant vont ainsi constituer les premiers échanges avec ses parents. L'intonation de la voix, les sourires et autres sont autant de réactions affectives auxquelles l'enfant préverbal va être sensible, et qui peuvent orienter son comportement (Bussey et Bandura, 1999).

Concernant les jeux des enfants, ce sont principalement les adultes qui encouragent le jeu sexué, en sélectionnant les jouets en fonction de leurs propres représentations, et ce avant même que l'enfant puisse exprimer ses préférences. On remarque que les jouets des garçons sont plus nombreux et plus diversifiés, ils offrent d'avantage de possibilités inventives, encouragent l'activité et la manipulation. Par contre, les jouets des filles sont limités en nombre et sont réduits au domaine des activités maternelles et domestiques, en

plus ils encouragent davantage l'imitation et fournissent moins d'opportunités de variation et d'innovation (Block, 1983 ; Tap 1985).

Ajoutons que selon les travaux parcourus (Belotti, 1973 ; Birns, 1976...) la socialisation masculine est celle de l'apprentissage de la domination et du contrôle de l'espace tandis que la socialisation féminine renvoie à la docilité, à la soumission et à la reconnaissance statutaire du sexe.

En ce qui concerne l'engagement paternel, le sexe de l'enfant semble être déterminant aussi. L'implication paternelle, en termes quantitatifs, semble être différente selon le sexe de l'enfant, en faveur des garçons. Les pères touchent plus leur garçon, ils vocalisent plus, répondent aussi davantage à leurs vocalisations et ils stimulent davantage leurs garçons âgés de trois semaines à trois mois (Parke, 1996). Dans le domaine spécifique du jeu, les pères se montrent aussi plus physiques et actifs avec leurs garçons (Paquette, Carbonneau, Dubeau, Bigras & Tremblay, 2003). Le degré d'investissement des pères avec leurs fils est aussi plus stable dans le temps.

Sur le plan émotionnel, on assiste à des modes de communications des parents différents selon le sexe de l'enfant. Dans une situation filmée avec des objets (seau avec pelle et râteau, balle, poupée, voiture, encastrement et livres), les filles âgées de 18 à 28 mois reçoivent des stimulations plus importantes et diversifiées que les garçons. Les pères stimulent plus les filles sur le plan cognitif, ils regardent plus souvent le visage de l'enfant et miment davantage dans le jeu, alors qu'avec les garçons, les pères font plus de mimiques positives et montrent l'utilisation du matériel. Avec les filles, les mères regardent davantage le visage de l'enfant et ont plus de contacts visuels, elles imitent les communications non verbales de l'enfant et miment davantage dans le jeu, tandis qu'avec les garçons, les mères sont plus directives, et essaient davantage de contrôler l'enfant physiquement (Rogé & Ionescu, 1996).

En plus, pères et mères abordent plus des sujets émotionnels avec leurs filles qu'avec leurs garçons. Les réactions de colère sont tolérées chez les garçons que chez les filles, elles font l'objet d'attitudes empathiques maternelles alors que celles des filles ont tendance à être suivies de réactions émotionnelles négatives (Malatesta & Havilland, 1982).

Les mères discutent rarement de colère avec leurs filles mais le font avec leurs garçons. Les parents attendent de leurs filles plus de contrôle émotionnel et d'utilisation de stratégies de régulation émotionnelle plus sophistiquées que les parents de garçons.

Les mères et les filles parlent plus sur les émotions, en particulier les émotions positives et la tristesse, avec leurs filles qu'avec leurs fils. Les mères encouragent davantage l'autonomie et l'indépendance chez les garçons.

La dépense physique et les activités motrices sont privilégiées par les parents avec leurs garçons. Les mères déclarent renforcer davantage la prise d'autonomie pour un garçon âgé de 26 mois, et les pères disent renforcer les jeux et activités conformes au sexe davantage chez les garçons (Rogé & Ionescu, 1996).

L'autonomie et l'indépendance sont plus valorisées chez les garçons que chez les filles par leurs parents. Dans la famille filles et garçons sont encouragés à s'engager dans des activités ou comportements conformes à leur sexe, mais les garçons sont plus découragés que les filles lorsqu'ils choisissent une activité typique du sexe opposé.

En somme, les comportements des parents sont fortement orientés par les stéréotypes de sexe. Et on peut conclure que la socialisation différenciée entraîne le développement des caractéristiques de personnalité chez les enfants. La différenciation au niveau des objets et des jouets, et notamment de leur fonctionnalité, correspond aux particularités relevées dans les comportements féminins et masculins : émotivité, douceur, compréhension et créativité sont les attributs des comportements des filles, agressivité, activité, dominance et compétition étant ceux des garçons.

c- La formation de l'identité de genre à travers la socialisation à l'école.

Quand à l'école elle ne présente pas un rôle moins important que celui des parents dans sa contribution à la construction de l'identité sexuée. Plusieurs facteurs entrent dans cette formation de l'identité de genre : on cite les attitudes et les comportements des enseignants, la distribution de la parole aux filles et aux garçons, les manuels scolaires et supports pédagogiques, etc...

Une étude effectuée par Chasen en 1974 déduit depuis les interrogations effectuées auprès des professionnelles de la petite enfance que, dans une grande partie des réponses, filles et garçons sont considérés égaux. Les garçons sont toutefois jugés plus agressifs et les filles plus passives. Les filles jouent plus souvent dans le coin de la maison de poupée alors que les jeux de construction sont plus fréquents chez les garçons, et ces derniers sont plus forts physiquement.

L'égalité de traitement entre filles et garçons ressort largement des réponses des professionnelles, lorsqu'on les interroge sur leur propre comportement. Mais, en effet elles ne sont pas conscientes au fait qu'elles donnent plus d'attention aux garçons qu'aux filles. Elles n'ont pas non plus la conscience d'accentuer les différences de comportements entre filles et garçons et de souvent les mettre en rivalité.

L'égalité entre filles et garçons ressentie en classe semble être un mythe. Les observations récentes d'Acherar (2003) laissent penser que ce mythe est actuellement bien ancré chez les professionnelles, qui dénie toute intervention pédagogique discriminante et différenciée selon le sexe de l'enfant.

En fait, à l'école et à travers leurs expériences quotidiennes, filles et garçons acquièrent des valeurs, des représentations, des savoirs et des compétences, donc tout un « curriculum caché » et cela, sans volonté explicite des enseignants. Ce « curriculum caché » expliquerait, selon Mosconi (1999), la socialisation différentielle et inégalitaire des sexes à l'école. Celle-ci ne fait pas que transmettre des contenus d'enseignement et des apprentissages disciplinaires. A l'école les élèves acquièrent aussi des modèles, des

représentations, des comportements, des rôles, des valeurs, des positions liés aux rapports sociaux de sexe et à la construction de l'identité de sexe.

Au cours d'échanges verbaux, par exemple, les professionnelles interrompent plus fréquemment les filles que les garçons (Hendrick & Stange, 1991). Honig et Wittmer (1982) ont examiné les questions posées par les professionnels à des enfants âgés de 24 à 30 mois. Elles trouvent que les questions adressées aux filles sont davantage de type personnel et social que celles adressées aux garçons. Les questions posées aux garçons ont tendance à être plus référentielles (informations objectives concernant des objets ou des personnes). Les chercheuses constatent aussi que les garçons répondent plus fréquemment que les filles aux questions ouvertes, ce qui peut laisser penser que les filles sont socialisées pour répondre à des questions plus sûres et de routine plutôt qu'à des questions impliquant conflits et restructurations cognitives. Par ailleurs, les filles reçoivent davantage d'ordres et de suggestions que les garçons de la part des professionnels. Les interactions verbales sont plus nombreuses avec les garçons. Aussi bien qualitativement que quantitativement, les échanges entre l'adulte et les enfants ne sont pas neutres.

Pour ce qui est des activités et des jeux, on constate que l'adulte fait davantage appel aux garçons qu'aux filles pour tester un jouet stéréotypiquement masculin.

Depuis des siècles en fait, les garçons étaient encouragés à pratiquer le sport. Ils étaient majoritaires en ce domaine et si actuellement tous les types de sport sont ouverts aux deux sexes, les garçons continuent d'être plus nombreux que les filles dans ce domaine. Les sports choisis par les enfants des deux sexes sont différents : les sports pratiqués par les garçons sont des sports d'équipe, dans lesquels l'esprit de compétition est fortement valorisé et où l'un des enjeux porte sur l'occupation de l'espace au détriment de l'adversaire. Par contre, les sports des filles sont plutôt individuels et n'engendrent que peu l'esprit de compétition. Et s'il y a une compétition, elle correspond à passer à un palier supérieur à travers l'obtention d'un test, comme dans la gymnastique artistique.

Ajoutons qu'à l'école, la première manche est pour les filles. Mais, à l'heure des orientations professionnelles et universitaires, les meilleurs choix et les disciplines les mieux rémunérées reviennent aux garçons. L'intériorisation des stéréotypes de sexe ralentit alors les filles dans leur possible volonté de choisir les filières les plus prestigieuses, les plus rentables et compétitives. En d'autres termes chaque fille organiserait sa scolarité sur la base de valeurs et de modèles de comportement autour desquels elle a été invitée à construire, très tôt, son identité social.

Dès l'école primaire, garçons et filles vivent une socialisation sexuée et des expériences scolaires différentes. Selon Zaidman (1996), le sexe est un facteur dominant de définition de situation. Dans la cour de récréation, par exemple, la séparation entre les sexes s'accroît à mesure que les élèves grandissent. On observe également une domination de l'espace par les garçons, qui imposent leur loi. Filles et garçons seraient ainsi dotés d'habitus, c'est-à-dire de dispositions construites dans leur environnement familial et à l'école qui déterminent largement leurs façons de faire, de dire et de voir en fonction de leur sexe. Ainsi, la socialisation est l'acquisition d'un comportement genré, défini comme

un comportement individuel lié à l'appartenance à une catégorie de sexe (Zaidman, 1996).

Les représentations stéréotypées des parents et des professionnels sur l'enfance, posent que les garçons auraient des compétences scientifiques supérieures, tandis que les filles seraient meilleures dans le domaine littéraire. Cet état de fait a plusieurs conséquences : évaluation différente des copies d'examens de mathématiques selon le sexe présumé de l'élève, encouragements distribués aux élèves conformément aux attentes stéréotypées. Il faut souligner que les capacités intellectuelles du sexe féminin sont jugées insuffisantes pour assimiler certaines notions en mathématiques et en sciences naturelles (Praz, 2008). Ainsi Croizet, Claire & Dutrévis assurent à travers leurs recherches en 2002 que le fait d'avoir une réputation d'infériorité dans un contexte évaluatif comme par exemple que les filles sont moins qualifiées en mathématiques, peut suffire à provoquer une menace psychologique, laquelle à son tour va entraver le raisonnement et par conséquent nuire à la performance.

En reliant ce point à notre sujet de base dans cette thèse on trouve qu'on fait face à une population féminine qui se caractérise par un degré relativement bas de confiance en soi. Et cette estime de soi relativement minime provient de toute une socialisation genrée qui commence dans la cellule familiale et qui est maintenu par l'école.

On conclut alors que des inégalités existaient et perdurent dans l'éducation préscolaire des filles et des garçons. Quand est-il de la vie après l'école ?

Ultérieurement dans la vie et après le stade scolaire, les sociétés construisent des genres, sur la base des catégories sexuelles. C'est-à-dire les sociétés fournissent des ensembles de caractéristiques, des modèles et des normes d'attitude et de comportement pour l'un et l'autre sexe, des attentes à leur égard, et celles feraient en sorte de socialiser les individus à ces attentes et de les amener à intérioriser les caractéristiques normatives propres à leur sexe. Ces genres masculin et féminin, seraient des construits culturels et sociaux. De ce point de vue, le genre désigne la construction et l'intégration des normes relatives à ce qui est masculin et féminin ; l'appartenance à la catégorie « homme » ou « femme » sur la base d'attributs accordés socialement et culturellement aux membres des deux groupes (Daune-Richard & Devereux 1985, 1989. Cahier du genre, 2003).

d- La formation de l'identité de genre à travers les manuels d'apprentissage.

Actuellement, les enfants ont accès toujours plus jeunes à des médias spécifiquement créés à leur intention : livres, presse enfantine, émissions télévisées, dessins animés... Les histoires présentées aux enfants proposent des représentations du monde aux enfants, intéressantes à examiner sous l'angle du genre. Contrairement aux vidéos et autres DVD, le livre, en tant qu'outil de formation, d'adaptation, en tant qu'instrument privilégié d'éveil, représente un moyen d'accès à la culture ainsi qu'un support de socialisation. A travers les albums illustrés proposés à la jeunesse, il est possible d'accéder aux représentations du masculin et du féminin, telles qu'elles sont véhiculées, de manière consciente ou inconsciente, par les auteurs et les illustrateurs d'histoires pour enfants.

Les analyses de Dafflon Nouvelle en 2002 (et ali) basées sur des corpus importants soulignent que les livres racontant l'histoire d'un héros sont deux fois plus nombreux que les livres racontant l'histoire d'une héroïne. De même, l'analyse des livres publiés en français durant l'année 1997 montre que l'asymétrie quantitative entre les deux sexes est à son apogée dans les histoires anthropomorphiques s'adressant aux tout jeunes enfants (0-3 ans), puisqu'on compte alors dix fois plus de livres avec un héros qu'avec une héroïne. Les garçons sont plus souvent illustrés sur la page de couverture et leurs prénoms sont prédominants dans les titres des histoires.

Presque toutes les observations effectuées dans ce domaine tendent à assurer que les trois dimensions stéréotypiques de la différence des sexes : intérieur-extérieur, privé-public, passif-actif sont largement utilisées dans les livres pour enfants. Les femmes et les filles sont plus souvent représentées à l'intérieur plutôt qu'à l'extérieur, dans un lieu privé que public, dans des attitudes plus passives qu'actives. A l'opposé, les hommes et les garçons sont plus illustrés dehors que dedans, dans un lieu public que privé, vaquant à des occupations de manière active, voire très active.

En effet, selon Dafflon Nouvelle (2002) l'écart le plus important apparaît avec les albums destinés aux tout jeunes enfants (0-3 ans). Pour cette tranche d'âge, on compte quatre fois plus de livres avec un héros qu'avec une héroïne. De plus, dans le cas des histoires anthropomorphiques, on trouve dix fois plus de livres avec un personnage central de sexe masculin.

De manière générale, le fait que les livres pour enfants donnent une représentation stéréotypée et rigide de la société, sans tenir compte de son évolution, tout au moins concernant le rôle de la femme, n'est pas sans conséquence.

En effet, les enfants comprennent seulement vers 5-7 ans que le sexe d'un individu est une donnée biologique. Avant, cet âge, les enfants sont convaincus que l'on est un garçon ou une fille en fonction de ses comportements, attitudes, appartenances, etc...

Le fait que les personnages de filles soient moins nombreux et moins valorisés que les personnages de garçons engendre un moindre choix en matière de lecture pour les filles. Puisque, les enfants préfèrent lire un livre dont le personnage principal est du même sexe qu'eux-mêmes. L'éventail plus restreint de modèles d'identifications et de référence peut provoquer une baisse de l'estime de soi, comme l'a démontré Ochman en 1996.

Suite à une analyse d'un groupe de féministe à l'université de Princeton à New Jersey, on peut affirmer que les protagonistes de la plupart des histoires d'enfants sont des garçons. Les garçons sont illustrés majoritairement comme constructeur de maison, comme découvreur de grottes, comme campeur etc... alors que les filles sont illustrées d'une façon plus passives : elles sourient, elles jouent aux poupées et elles préparent du gâteau. Ces études assument que depuis les classes les plus élémentaires, les enfants apprennent que les garçons dominent les filles.

On a trouvé que les garçons rêvent de devenir des techniciens, un homme de feu, un pirate, un astronaute, un cowboy et un footballeur, mais il n'y a pas de rêves correspondants pour les filles. Les filles ne font pas de rêves en ce qui concerne leur futur et si jamais elles font il s'agit des rêves de d'amour, de maternité ou bien de la maison qu'elles doivent servir dans le futur.

Elena Gianini Belotti (1976) nous renseigne dans son livre : « What are little girls made of ? » sur un texte, de Bill Martin concernant les rêves des filles, qui semble être illustratif et mérite d'être mentionner là-dessous :

*« Souffle Mary souffle
 Et tu auras une vache
 Je ne peux pas maman
 Puisque je ne sais pas comment faire.
 Souffle Mary souffle
 Et tu auras un cochon
 Je ne peux pas siffler maman
 Puisque je ne suis assez grande.
 Souffle Mary souffle
 Et tu auras un mouton
 Je ne peux pas maman
 Puisque je dors.
 Souffle Mary souffle
 Et tu auras des truites
 Je ne peux pas maman
 Puisque j'ai une dent cassée.
 Souffle Mary souffle
 Et tu auras une chèvre
 Je ne peux pas maman
 Puisque ça gêne ma gorge.
 Souffle Mary souffle
 Et tu auras une tarte
 Je ne peux pas maman
 Puisque j'ai la bouche séchée.
 Souffle Mary souffle
 Et tu auras la lune
 Je ne peux pas maman
 Puisque j'ai perdu la lune.
 Souffle Mary souffle
 Et tu auras un homme
 Tweet, tweet tweet (gazouillement)
 J'ai découvert que je peux ! »*

Les rêves auxquels les filles comme Mary doivent aspirer sont bien définis. Ils ne sont pas les plaisirs du monde, symbolisés par les animaux, la tarte et la lune. Les filles doivent réserver leur énergie pour quelque chose qui le mérite, comme le fait d'avoir un homme. Il n'y a pas vraiment de différences entre la version de Mary et les histoires de blanche neige, la belle au bois dormant ou cendrillon. La mode des histoires change mais les figures de femmes dans ces histoires ne changent pas, elles sont toujours représentées comme médiocres, passives sans ambitions et sans buts que d'attraper un homme.

L'examen d'un nombre considérable de peinture et de dessin d'enfants nous renseigne clairement que dès l'âge de cinq ans il existe deux mondes séparés (Philippe Wallon, 2000): celui des filles et l'autre celui des garçons. Les dessins des filles représentent les évènements qui sont en relation directe avec la vie quotidienne de la famille. Certains caractères apparaissent. Comme par exemple, maman retourne à la maison pour cuisiner, les filles iront en promenade mais sans un but particulier, certaines font la cueillette des fleurs, chantent et certaines autres retournent à la maison puisqu'elles ont retrouvé leur chat. Les dessins imaginaires sont rares et s'ils existent, ils s'inspirent surtout des histoires que les filles ont entendu. Les dessins les plus pauvres et monotones sont celles des filles issues de familles de la banlieue. Dans ces familles, les petites filles gardent la maison au lieu d'aller à la crèche et assurent la compagnie pour leurs mères. Alors que pour les dessins des garçons, ils portent tous des sujets d'action. Par exemple, le père et le fils iront prendre un café, le fermier cueille les pommes, le cowboy monte à cheval, le policier guide la circulation, deux garçons ouvrent leurs parapluies puisqu'il va pleuvoir.

Bref, après avoir défini le concept de socialisation et sa place dans la formation de l'identité de genre, on rappelle à ce propos que la catégorisation, les stéréotypes et les préjugés ne manquent pas de place dans leurs contributions à la formation de l'identité et surtout de l'identité personnelle au niveau de l'estime de soi.

Et tant qu'on s'intéresse à un groupe social qui la formation de son identité est alimentée par des stéréotypes et des préjugés d'infériorité, on est alors invité à examiner cette partie constitutive de leur identité de genre.

Raison pour laquelle, la partie suivante de ce chapitre se livra à une définition des concepts de catégorisation, de stéréotypes et de préjugés.

III- Les préjugés, les stéréotypes et la catégorisation comme processus identitaires.

La connaissance de soi et d'autrui implique la mise en œuvre de mécanismes permettant de décrire et d'expliquer. La description nécessite l'utilisation d'un processus de catégorisation dont les effets au niveau de la perception des personnes sont l'accentuation des différences entre les membres de deux catégories distinctes et des ressemblances à l'intérieur de ces mêmes catégories. Par ailleurs, la comparaison à autrui permet aux individus d'avoir accès à une connaissance quant à leurs aptitudes et opinions. Ces descriptions, explication et comparaison se font à travers donc des processus identitaires. Ces processus identitaires concernent le traitement des informations relatives aux groupes sociaux et aux individus. Ils offrent à l'individu la capacité d'élaborer et d'organiser ses connaissances relatives aux groupes et à lui même. Mais en même temps ils produisent des effets de stéréotypie et de discrimination.

Dans le cadre de notre réflexion sur la promotion des femmes libanaises en politique, on est invité à comprendre les discriminations à leur égard qui leurs retardent dans ce chemin. Indirectement dit on est invité à comprendre les processus d'élaboration des stéréotypes et plus particulièrement de comprendre leur effets sur l'identité des femmes. Tout en procédant à exposer de point de vue théorique l'influence de ces processus identitaires sur le soi on essaiera d'effectuer des réflexions pratiques sur différentes manifestations des stéréotypes des catégorisations et des représentations sociales concernant les femmes en général et plus particulièrement les femmes libanaises.

1- Les processus identitaires.

Jean-Claude Deschamps et Pascal Moliner (2008) distingue dans leur livre « l'identité en psychologie sociale » entre trois processus identitaires : les processus socio-centrés, les processus ego-centrés et un processus intermédiaire celui de l'attribution sociale. Dans la présente thèse ce sont les processus socio-centrés qui nous concernent. Quand on parle des processus socio-centrés on indique par là surtout la catégorisation sociale et les stéréotypes.

a- La catégorisation.

Avant de décrire l'effet de la catégorisation sur l'identité on tentera de définir ce qu'est la catégorisation.

Tajfel (1972, p.280) assure que « la catégorisation renvoie aux processus psychologiques qui tendent à organiser l'environnement en termes de catégories : groupes de personne, d'objets, d'évènements (ou groupes de certains de leurs attributs) en tant qu'ils sont soit semblables, soit équivalents les uns aux autres pour l'action, les intentions ou les attitudes d'un sujet ».

Les études sur la catégorisation nous transmettent les informations suivantes :

-Le processus de catégorisation renvoie à une activité mentale qui consiste à organiser et à ranger les éléments d'informations qui sont collectés dans le milieu environnant. Cette organisation nous rend vers une simplification de la réalité qui se fait grâce à deux mouvements complémentaires : l'accentuation des ressemblances entre les éléments d'une même catégorie et des différences entre les catégories.

-Le regroupement s'opère, parce que ces objets partagent un certain nombre de caractéristiques communes, appelées des propriétés. Ce processus de catégorisation permet donc le découpage de l'environnement en regroupant les objets qui sont ou qui paraissent similaires les uns aux autres sur certaines dimensions. La catégorisation peut s'appuyer sur des aspects physiques, sur des aspects fonctionnels ou bien sur des proximités spatiales.

-Le contenu des catégories et l'organisation catégorielle ne sont pas stables, ils sont le produit d'une perception. Cela signifie que les éléments ne sont pas affectés dans une catégorie une fois pour toutes par le sujet. Selon la situation, et plus particulièrement le but à atteindre, l'objet pourra être placé dans une catégorie ou dans une autre, parce que la lecture de la situation change.

Le but de la catégorisation sera de nous aider à voir un monde plus structuré, mieux organisé, donc plus explicable et contrôlable, mais aussi simplifié.

Ce qui nous importe dans ce passage c'est surtout l'influence de la catégorisation sur les groupes et sur les individus. En conséquent on pourra voire que seront les influences sur les femmes libanaises si on les considère comme constituant un groupe face à l'autre groupe de genre masculin.

Les différents auteurs qui se sont intéressés aux effets de la catégorisation sur la perception des éléments catégorisés, se sont efforcés à le faire à travers ce qu'ils ont nommé « biais perceptifs ». On nomme le biais d'accentuation, le biais d'homogénéité exogroupe et d'hétérogénéité endogroupe, le biais de discrimination intergroupes, le biais d'induction et de déduction et enfin le biais de surinclusion et de surexclusion.

En ce qui concerne le biais d'accentuation, il a été mis en évidence par Tajfel et Wilkes (1963). Il s'agit d'un biais perceptif qui consiste à percevoir les éléments contenus dans deux catégories différentes comme plus différents entre eux qu'ils ne les sont en réalité. Et par suite, deux biais seront discernés : le biais de contraste c'est-à-dire l'accentuation des différences intercatégorielles et le biais d'assimilation c'est-à-dire l'accentuation des ressemblances intracatégorielles. Qu'est ce qu'on déduit de ces biais concernant le cas libanais ? On contemple le contexte des expressions de certains hommes concernant les femmes libanaises dans certaines situations de la vie quotidienne :

- En conduite par exemple : «elles sont toutes nulles en terme de conduite ».
- En ce qui concerne le mariage : «quand on leur promet le mariage, elles deviennent toutes identiques.... »

- ou même : « j'ai vraiment envie de rencontrer une femme, une seule qui ne panique pas à l'âge de 30 ans de ne pas avoir trouvé un mari ».
- En ce qui concerne le domaine politique : « les femmes ne sont pas faites pour la politique »
-

Les exemples de la vie quotidienne nous montrent comment les femmes sont toutes vues dans une même case, une même catégorie. Elles sont toutes vues comme semblables. On remarque une forte accentuation des ressemblances lorsque les hommes disent : « elles sont toutes nulles ou bien elles deviennent toutes identiques ». Le fait que les hommes jugent les femmes de telle façon, ils se posent dans l'autre extrémité du pôle de comparaison. Ainsi, quand ils les qualifient de ne pas être faites pour la politique, les hommes se positionnent comme qualifiés au travail politique.

En effet, il est vrai qu'en réalité les femmes ne participent pas à la politique dans les mêmes taux de participation des hommes. Mais on assiste là à l'une des spécifications de ce biais qui consiste à percevoir les éléments contenus dans deux catégories différentes comme plus différents entre eux qu'ils ne les sont en réalité.

Marie Claude Hurtig (2005, p.36) affirme à ce propos que « la plupart d'entre nous organisons assez systématiquement les informations sur les personnes en prenant en compte leur sexe et en fonction de lui. Car qui dit femme, ou homme dit aussi implicitement toutes sortes d'autres choses : des idées toutes faites, des préjugés, des stéréotypes sont étroitement attachés à chacune des étiquettes de sexe ; et, sans qu'on en soit bien conscient, tout cela vient immédiatement à l'esprit ».

Selon elle, la seule idée de sexe renvoie à plusieurs jugements et attitudes mentales qui déterminent les réactions des personnes sans qu'ils en soient conscients.

« Ces processus non conscients, échappent donc au contrôle, leur déclencheur n'est parfois même pas perçu. Et ces processus sont parfois actifs même chez des gens qui manifestent leur désaccord vis-à-vis de la discrimination, voire qui militent contre elle » (Hurtig, 2005, p.37).

Toujours sur la catégorisation mais plus spécifiquement sur celles des sexes, les études menées par Hurtig et Marie-France Pichevin (1996) assurent que le système catégoriel de sexe est asymétrique alors que tout portait à faire croire que les catégories de sexe féminin et celle de sexe masculin sont symétriques et qu'elles remplissent les mêmes fonctions.

Par contre, elles nous informent que les femmes semblent être perçues comme des représentantes de leur catégorie de sexe ; alors que les hommes seront perçus comme des individus distinguables et non assimilables les uns aux autres sur la base de leur sexe.

Elles ajoutent que la catégorie « hommes » a comme fonction systématique, le référant dans les comparaisons intersexes. Cet état de chose fait des « hommes » la seule catégorie représentative légitime de l'espèce humaine.

Ajoutons que la catégorie « femmes » est perçue comme plus homogène que la catégorie « hommes ». Et la tendance à homogénéiser le groupe des femmes va de pair avec leur dévalorisation sociale.

Enfin, ces mêmes études nous informent que les positions de pouvoir, de prestige et de célébrité sont du propre de la catégorie « hommes » plutôt que de la catégorie « femmes ». Et quand on ignore le sexe de celui qui a le pouvoir, ces positions tendent à être attribuées à des hommes.

Fabio Lorenzi-Cioldi (1994) en faisant la différenciation entre l'identité personnelle et l'identité collective nous offre une définition de la catégorisation. Il annonce que l'identité désigne deux manières d'être dans un groupe. La première manière repose sur une modalité dominante : il s'agit de la catégorisation de soi en tant que personne. Alors que la seconde manière repose sur une modalité dominée : il s'agit de la catégorisation de soi en tant que membre du groupe.

Dans cette perspective, le groupe dominant c'est-à-dire la collection, sera l'ensemble de personnes ayant chacune sa propre spécificité. Alors que le groupe dominé c'est-à-dire l'agrégat sera l'ensemble de personnes plus indifférenciées les unes des autres. Dans ce cas là la personnalité du membre apparaît comme une extension des attributs du groupe qui engendre une cohérence par similitude.

Les caractéristiques qui définissent les dominés, les agrégats, sont définies par le modèle des entités c'est-à-dire des ressemblances en tout ou de ne se ressembler en rien. Tandis que les caractéristiques qui définissent les dominants, les collections, sont définies par le modèle des exemplaires qui suppose que les individus récoltent et entreposent en mémoire de l'information circonstanciée se rapportant à chacun des membres du groupe, puis élaborent une définition générale du groupe en la calculant après coup, lorsque les circonstances le sollicitent. Ce postulat conduit à la définition de catégories volatiles, inessentiels, car enchaînées au contexte dans lequel elles sont produites.

Revenons à Tajfel les biais d'homogénéité exogroupe et d'hétérogénéité endogroupe. Ces biais font référence à la perception de la similarité au sein d'une catégorie. Ils montrent que le biais d'assimilation ne se manifeste pas de la même manière selon que les sujets doivent décrire les membres d'un exogroupe ou les membres de l'endogroupe. Pour l'endogroupe, les sujets mentionnent globalement un plus grand nombre de différences entre les membres de la catégorie que lorsqu'il s'agit de décrire les membres de l'exogroupe.

Concernant la spécificité de ce biais sur l'accentuation des ressemblances de l'exogroupe, on note qu'en langue arabe et dans presque tous les écrits et la bibliographie qu'on a lu concernant cette thèse (même si cette bibliographie est qualifiée comme scientifique) le terme de « femmes » avec un « s » à la fin est presque absent. On utilise le terme de femme au singulier. On parle de femme libanaise ou même de femme arabe au singulier plutôt que des femmes libanaises et des femmes arabes, donc on néglige les spécificités des différentes identités des femmes arabes et des différentes identités féminines au sein de chaque pays.

Cette remarque nous prouve vraiment à quel point l'accentuation des ressemblances, de l'exogroupe « femme » face à l'endogroupe « homme » persistent à être utilisées d'une façon intentionnelle ou non-intentionnelle par certaines femmes (dont moi-même avant l'écriture de cette thèse). Cette nomination reste présente dans le dialecte de tous les jours

et dans plusieurs écrits dits scientifiques. Le domaine dans lequel l'équation: « la femme » face « aux hommes » se prononce le plus c'est dans le domaine politique. Les journalistes parlent par exemple de la femme en politique au Liban mais des hommes libanais en politique.

Quand aux biais de discrimination intergroupes, Hewstone, Robin et Willis (2002) trouvent qu'ils se réfèrent à la tendance systématique à évoluer un individu ou les individus membres de son propre groupe d'appartenance (endogroupe) de manière plus favorable qu'un individu ou que les individus d'un autre groupe (exogroupe). Ces biais peuvent comprendre des comportements (discrimination), des attitudes (préjugés) et des connaissances (stéréotypisation). A ce propos, on développera en détail les exemples de préjugés et des stéréotypes discriminatoires à l'égard des femmes libanaises ultérieurement.

Arrivant au biais d'induction et de déduction ils reviennent aussi à Tajfel en 1972. Tajfel nous propose que ces biais résultent de la connaissance que le sujet a de l'appartenance catégorielle d'un individu auquel il est conformé. Ils sont en lien avec les processus de simplification de la réalité, le biais de distorsion perceptive. Tajfel nous informe que certains aspects de l'information sont sélectionnés ou bien modifiés afin qu'ils collent mieux dans une catégorie.

Selon Tajfel, lorsque l'appartenance catégorielle d'un individu est connue, le sujet a tendance à lui attribuer, de manière automatique, les traits stéréotypiques de sa catégorie, sans prendre la peine de vérifier qu'il les possède bien. Ainsi, certains hommes libanais considèrent qu'une candidate aux élections est pourvue des caractéristiques adéquates au poste en question. Et ce sans voir si vraiment elle n'a pas les qualités demandées. Donc ils lui attribuent, de manière automatique, les traits stéréotypiques « d'infériorité » de sa catégorie « femme » sans prendre la peine de vérifier si elle est qualifiée ou non d'infériorité dans ce domaine.

Enfin, on cite le biais de surinclusion et de surexclusion nommé et étudié aussi par Tajfel en 1972. Selon ce biais, lorsque les sujets sont mis dans des situations où ils doivent catégoriser des individus, ils ne le font pas en prenant en compte les caractéristiques objectives des sujets à catégoriser. Deux biais émergent alors : l'un consisterait à surévaluer le nombre d'éléments pouvant être affectés dans la catégorie, c'est le biais de surinclusion qui apparaît pour les catégories valorisées négativement ; l'autre consisterait à sous-évaluer le nombre d'éléments pouvant être affectés dans la catégorie, c'est le biais de surexclusion qui apparaît pour les catégories valorisées positivement.

b- Les stéréotypes et les préjugés.

Dans ce passage on va définir et introduire les stéréotypes et les préjugés d'une façon brève. Et vu leur effet centrale dans le freinage du chemin de libération des femmes et surtout vu l'ampleur des exemples pratiques qui les expriment, on leur réserve une partie plus détaillée ultérieurement.

Dans cette perspective de définition on est tout d'abord invité à faire la différence entre un stéréotype et un préjugé.

Selon Patrick Scharnitzky (2006) un stéréotype serait l'ensemble des informations ou des croyances que l'on peut associer aux membres d'un groupe. Dans la tête de tout un chacun on a des caractéristiques des membres d'un groupe construites à partir d'un certain nombre de ressemblances comme par exemple les femmes, les homosexuels etc... Le stéréotype serait l'ensemble de ses caractéristiques ou informations qu'on a des membres d'un groupe déterminé.

Un stéréotype serait alors une croyance une cognition qui n'a pas forcément de conséquences comportementales.

En effet, déjà on peut dire que du processus de catégorisation découle un effet d'assimilation. Ce dernier entraîne une conséquence importante dans la perception des groupes. En considérant que certaines personnes appartiennent à une même catégorie, les individus auront tendance à percevoir chez ces personnes, des traits communs. Selon Lippmann (1922) ce sont ces traits communs qu'on va appeler des stéréotypes.

Leyens, Yzerbyt et Schadron (1996) trouvent que les stéréotypes concernent les caractéristiques personnelles, généralement des traits de personnalité, mais souvent aussi des comportements, d'un groupe de personnes. Le résumé de la définition des stéréotypes serait de les considérer comme des simplifications des traits ou des caractéristiques des membres d'un groupe déterminé. Ils permettent de définir et de caractériser un groupe, d'en décrire ses membres d'une façon rapide et économique. Lippmann (1922, p.16) dit à ce propos : « l'environnement réel est à la fois trop vaste, trop complexe... Nous (en tant qu'individus) ne sommes pas équipés pour faire face à autant de subtilité et de diversité, à autant de permutations et de combinaisons. Puisque nous devons composer avec un tel environnement, il nous faut donc le réduire en un modèle plus simple avant de pouvoir le gérer ». Il veut dire par là que l'utilisation des stéréotypes simplifie le réel en nous « faisant percevoir les personnes non dans toute la richesse de leur spécificité personnelle, mais comme des membres interchangeables de leur catégorie sociale ».

Pour résumer, on peut dire que les stéréotypes sont des clichés, des images « toutes faites », et des croyances schématiques, rudimentaires et figées que l'on a d'un groupe social. Ces croyances partagées concernent les caractéristiques personnelles, des traits de personnalité et des comportements d'un groupe de personnes.

Alors que pour le préjugé, Scharnitzky (2006) nous explique que ce dernier sera l'étape suivante du stéréotype. Le préjugé c'est le fait de s'en servir des informations fournies par les stéréotypes pour porter des jugements évaluatifs à l'égard des membres d'un groupe déterminé. C'est le fait de transformer les informations en une attitude personnelle. Cette attitude personnelle poussée à l'application va aboutir à une discrimination à l'égard des personnes en question.

Le mécanisme de discrimination commence selon cet auteur par les prédispositions mentales de catégorisation, ensuite il va se développer des stéréotypes mentaux qui vont se transformer en préjugés et à la fin ils vont aboutir à la discrimination.

Mais pourtant Scharnitzky (2006) assure qu'il n'est pas forcément obligatoire que toutes les catégorisations aboutissent à la discrimination. Mais malgré tout, on ne peut échapper aux prédispositions idéologiques et morales qui interviennent dans les interactions de

tous les jours. Et c'est en fonction des différentes situations et en fonction des rapports de force durant l'interaction dans lesquelles se trouvent les individus que le dérapage vers les discriminations varie. Le pouvoir que l'on détient suite à notre affiliation à un groupe spécifique déterminera, en quelque sorte, si on sera provocateur de discrimination ou bien victime de discrimination.

Un préjugé sera alors un jugement porté d'avance à l'égard d'autrui. Il s'agit de juger autrui sans même d'avoir la chance de le connaître. Le préjugé consiste à tenir comme vraie une information quelconque ou bien une affirmation déterminée sans une simple justification. Il consiste en une précipitation de l'individu dans le jugement opérée et peu importe à cet égard qu'il soit vrai ou pas. Le préjugé, comme on l'a vu dans le biais de discrimination intergroupes, est considéré comme une attitude ou comme une dimension évaluative qui est souvent négative à l'égard des membres de l'exogroupe considérés socialement inférieurs mais ne reposant que sur une généralisation erronée et rigide. On est conduit alors à considérer le préjugé comme une discrimination mentale. Ce sont des modes de jugement tout faits, résultats d'un « prêt-à-penser ».

Le préjugé consiste à généraliser une caractéristique constatée chez quelques individus sur tous les membres du groupe auquel ils appartiennent. Ainsi, tous les habitants de « Homoss » en Syrie sont considérés comme stupides. Donc, tout individu originaire de la ville de « Homoss » pourra être alors jugé comme stupide avant même de le connaître. Ou bien pour reprendre l'exemple écrit précédemment sur les femmes libanaises : certains hommes libanais jugeront la candidate négativement du point de vue de ses qualifications à n'importe quel poste de direction sans se baser sur des preuves réelles. Donc ils attribuent, de manière automatique, les traits stéréotypiques « d'infériorité » à la femme en question sans prendre la peine de vérifier la véracité du jugement.

2- Les représentations sociales comme origine des stéréotypes et des préjugés.

Les opérations de catégorisation, de stéréotypie, de comparaison sociale ou d'attribution ne se déroulent pas dans un monde vide de significations. Elles sont mises en œuvre par des individus qui disposent de très nombreuses représentations de ce monde.

Comme on a vu dans le passage précédent, les processus identitaires permettent aux individus d'élaborer et de maintenir des connaissances à propos d'eux-mêmes et d'autrui. Ces ensembles de connaissances sont les représentations.

Il est possible que l'individu produit plusieurs types de représentations. On peut distinguer par exemple les représentations de soi, produites par l'individu sur lui-même, les représentations intergroupes, partagées par un groupe et relatives au groupe lui-même ou à un autre groupe. On distingue aussi les représentations sociales, partagées par un groupe et relatives à un objet de son environnement, et les représentations du social, partagées par un groupe et relative aux hiérarchies sociales. Et enfin on distingue les représentations collectives, partagées par une société dans son ensemble et relatives à des aspects très généraux du monde.

C'est à partir de ces représentations que les individus réalisent des opérations de comparaison les conduisant à divers constats de similitude et/ou de différence.

Les représentations collectives renvoient alors à des conceptions du monde qui s'imposent à tout un chacun dans une société donnée à un moment donné. Ces représentations collectives orientent les processus impliqués dans les constructions et les dynamiques identitaires et ont un impact sur la façon dont les gens se perçoivent et perçoivent autrui.

Ce qui nous importe des représentations sociales dans cette partie ce sont ses fonctions. Moscovici (1961) affirme à ce propos que les représentations constituent des « attribus fondamentaux » des groupes sociaux. Il considère par là, qu'une représentation peut être un moyen pour un groupe d'affirmer ses particularités et ses différences.

Comme pour le processus de catégorisation, ce qui nous importe de notre exposition de processus des représentations c'est son effet sur l'identité. Que retenons-nous?

Jean-Claude Deschamps et Pascal Moliner (2008) relèvent trois fonctions principales en matière identitaire pour les représentations sociales : les représentations sociales comme marqueurs identitaires, les représentations sociales comme produits identitaires, et les représentations sociales comme régulateurs identitaires.

a- Les représentations sociales comme marqueurs identitaires.

Dans cette perspective, les représentations forment un moyen d'affirmation pour un groupe de ses particularités et de ses différences.

La spécificité du « nous » ne s'exprime pas seulement au travers des caractéristiques que le groupe s'attribue c'est-à-dire à travers les représentations endogroupe. Elle peut aussi s'exprimer dans la manière dont ce groupe se représente un objet social. Et dans certains cas ces représentations deviennent un moyen d'accentuer les ressemblances entre les membres du groupe tout en accentuant les différences entre endogroupe et exogroupe. La représentation va exprimer la similitude intragroupe (nous pensons les mêmes choses) tout en exprimant la différence intergroupe (nous n'avons pas les mêmes opinions qu'eux).

b- Les représentations sociales comme produits identitaires.

Les groupes sociaux ont des représentations d'eux-mêmes, tout comme ils ont des représentations de la position qu'ils occupent par rapport à d'autres groupes. On sait que ces représentations jouent un rôle fondamental dans le sentiment d'identité puisque c'est à partir d'elles que les individus appréhendent leur différence et leur similitude à autrui.

c- Les représentations sociales comme régulateurs identitaires.

En effet, les enjeux identitaires pouvaient être déterminants dans l'élaboration des représentations sociales. Lorsqu'on s'intéresse à des représentations stabilisées, ces enjeux vont se préciser. Il ne s'agit plus alors seulement d'affirmer sa propre spécificité ou celle de son groupe à partir de ce que l'on pense de tel ou tel objet social, mais aussi

de préserver une certaine compatibilité entre représentations de soi et représentations sociales. Cette compatibilité entre représentations de soi et représentations sociales répond au principe de valorisation ou la préservation d'une image positive de soi. Selon ce principe, on se représente le monde sous une forme qui va permettre de conserver l'image positive que l'on souhaite garder de soi.

Vu que les représentations sociales sont beaucoup plus détectables au niveau de l'interaction avec autrui par exemple à travers un entretien avec lui, il sera difficile de développer les différentes représentations que se font les hommes des femmes et d'eux-mêmes au Liban et vis versa. On a exposé certains exemples verbaux de tous les jours dans les passages précédents mais cela reste restreint et relativement minime considérant leur ampleur. On résume d'une façon théorique qu'en somme les représentations sociales jouent le rôle de régulateurs identitaires chez les femmes libanaises (comme pour tout autre groupe) en organisant la perception de l'espace social en congruence avec les aspirations et les contraintes identitaires des individus.

3- Les stéréotypes féminins : du théorique à l'application quotidienne.

Généralement les stéréotypes peuvent avoir un contenu positif ou bien négatif. Lorsqu'ils ont une connotation négative, ils influencent leurs cibles négativement et peuvent avoir un effet pervers. Ils peuvent générer des discriminations et permettent même parfois de la justifier. Et comme on peut relever une ampleur d'exemples de stéréotypes négatifs envers les femmes libanaises, ce qui nous importe dans cette thèse du processus de stéréotypisation sera son effet sur les femmes au niveau individuel et au niveau du groupe. Cette influence tout d'abord psychique sur les femmes se traduit ultérieurement au niveau économique et au niveau social. Dans cette partie on traitera tout d'abord théoriquement les effets psychiques des stéréotypes sur les individus et dans un deuxième temps on exposera des exemples pratiques mondiaux et libanais de certains stéréotypes négatifs à l'égard des femmes dans différents domaines de la vie sociale.

a- Les effets psychiques des stéréotypes.

Tout d'abord un stéréotype négatif influe la personne concernée au niveau de son estime de soi. L'individu ciblé se perçoit d'une façon moins valorisé et on remarque une nette baisse de son estime de lui-même. Une interprétation a pu être avancée à ce propos. L'individu a peur de la réussite, car, en réussissant, il ne correspond plus au préjugé et au stéréotype, et il craint d'être encore plus rejeté par les membres de l'exogroupe. Et on va voire dans les entretiens de cette thèse que plusieurs femmes affirment leur peur de l'investissement politique, donc de la réussite sociale dans le domaine politique, et sans être conscientes de la cause. Elles n'ont pas pu donner des justifications claires de cette peur.

Ajoutons que cette influence négative ne s'arrête pas sur le niveau individuel, elle se dilate au niveau des semblables aussi. On s'explique : une femme qui se perçoit inférieur vis-à-vis de l'autre genre puisqu'elle appartient au genre féminin, elle ne va pas pouvoir estimer les autres femmes différemment. « Elle » et le « genre femme » serait pour elle des êtres inférieures au « genre masculin ».

Rosenthal et Jacobson (1968) propose à cet égard la notion de l'effet pygmalion. Il s'agit d'une tendance individuelle à s'ajuster au jugement (négatif ou positif) émis à son égard. L'expérience effectuée par ces auteurs dans ce domaine n'a porté que sur un ajustement positif, à savoir que lorsqu'un enseignant développe des attentes positives à l'égard d'un élève, ce dernier change son comportement afin de s'ajuster à ces attentes. L'enseignant a du pouvoir, un savoir supérieur et bien souvent il suscite l'admiration de ses élèves. On peut considérer que l'effet pygmalion ne se retrouve pas uniquement dans le milieu scolaire mais dans toutes les situations d'évaluation et dans ce cas, les attentes de l'évaluateur ont une forte probabilité d'orienter les comportements et les performances de la personne évaluée. Parallèlement, peut-on considérer que les femmes libanaises vivant dans une culture largement chargée par des stéréotypes négatifs à leur égard, elles tendent à se modeler pour se conformer avec les représentations stéréotypiques en question et avec les attentes de l'évaluateur masculin ?

Steele et Aronson (1995) ont voulu vérifier l'hypothèse suivante : lorsque le sujet se sent menacé par l'activation d'un stéréotype négatif mettant en jeu une absence de compétence de son groupe d'appartenance dans un domaine donné, il subit une pression évaluative, entraînant un état de stress et engendrant une dispersion de ses ressources mentales, ce qui diminue le taux de réussite. Et ils conclurent que :

- lorsque le sujet est menacé par l'activation du stéréotype attaché à son groupe, ses performances diminuent, alors que s'il réalise la même tâche en situation de non-menace, elles sont équivalentes aux sujets des autres groupes.

- que la menace du stéréotype soit explicite ou implicite, l'effet est identique : on assiste à une baisse de la performance.

- la baisse de la performance apparaît être effectivement due à l'activation du stéréotype et non à un autre facteur.

Par contre Michionov en 2003 assure que face à des situations menaçantes, les sujets ne réagissent pas de la même manière. Certains, contrairement à d'autres, développent une estime de soi positive et une satisfaction générale concernant leur situation.

Alors peut-on considérer que les nouvelles générations féminines au Liban tendent à développer une estime de soi positif comme le propose Michionov ? Et c'est pourquoi elles élaborent des stratégies identitaires convenables pour renforcer cette positivité dans l'estime de soi ?

Les résultats de cette thèse, on va le voir dans la deuxième partie, vont prouver qu'un bon nombre de femmes libanaises obéiront à l'opinion de Michionov. Elles développeront une estime de soi positive (surtout ça concerne les femmes maronites interviewées) qui va leur permettre de mieux réclamer leurs droits à la participation politique.

b- La manifestation des stéréotypes sexistes dans différents domaines de la vie des femmes.

La connaissance scientifique courante nous indique que c'est purement une question de chance si l'ovule femelle est fertilisé par un sperme soutenant un chromosome X ou un sperme soutenant un chromosome Y. Mais malgré la certitude de la science, le préjugé qui rend la femme responsable du sexe de l'enfant semble avoir une certaine difficulté à disparaître.

« Mon épouse m'a donné un bon garçon ». « Mon épouse ne peut pas produire un fils ». Mon épouse peut seulement avoir des filles ». Ainsi les refrains vont.

Multiplés sont les femmes qui, à la naissance d'une fille, ont dû supporter l'humiliation de la part de leurs amis et elles se sentaient coupables de ne pouvoir pas produire des enfants masculins. Elles ont éprouvé la détresse, la culpabilité et un sens d'indignité à la naissance d'une fille. Elles se sentaient parfois jalouses d'autres femmes « chanceuses » ou « meilleures » qu'elles-mêmes. Certaines ont été même rejetées par leurs maris pour cette raison.

Dans les sections les moins privilégiées de la population les stéréotypes concernant la responsabilité féminine du sexe de l'enfant, sont les plus prononcés et les variations sont moins tolérées. Même dans les classes plus favorisées où l'on s'attend à une meilleure connaissance du fait scientifique, beaucoup de gens croient toujours que c'est la femme qui détermine le sexe de l'enfant. D'autres personnes vont même jusqu'à indiquer que la femme est responsable de produire les femelles et l'homme pour produire des mâles, comme si une bataille était faite entre un sperme et un ovule, et le gagnant ayant le pouvoir de donner la vie à un individu de son propre sexe.

La suprématie du mâle et l'infériorité de la femelle sont des valeurs de base dans une culture patriarcale. En fait, les diverses croyances au sujet de la maternité ont toujours attribué à l'homme les mérites et le rôle dominant en reproduction, tout en laissant les erreurs et le rôle secondaire à la femme.

Aristote a affirmé que l'embryon humain s'est développé à partir d'une coagulation de l'écoulement menstruel. C'est-à-dire, la femme a fourni la matière informe tandis que l'homme avait le rôle le plus noble de lui donner la forme. La plupart des contemporains d'Aristote ont considéré que la femme n'a contribué rien de ses propres à la conception du bébé et a seulement nourri la graine fournie par l'homme.

b-a- Les stéréotypes et les préjugés de perfection du corps masculin.

Examinons le stéréotype qui prétend que les corps des hommes sont parfaits où la procréation est concernée. Ceci devient particulièrement évident quand un couple est apparemment stérile. Tous les essais cliniques sont alors premièrement effectués sur la

femme et seulement quand ceux-ci n'ont produit aucun résultat que peut être on examinera l'homme.

Quand une femme donne naissance à un bébé anormal, elle se sent coupable toujours et cherche des précédents dans sa propre famille qui peut confirmer sa responsabilité. L'homme, d'autre part, niera la responsabilité, la déplacera sur son partenaire et pensera jamais au doute de sa propre perfection. L'homme, en d'autres termes, semble exiger la preuve incontestable, avant qu'il se croie insuffisant, pendant que la femme croit toujours qu'elle est coupable.

Toujours dans le thème des enfants dans le couple, on va voir que leurs présences comme leurs absences engendrent parfois des problèmes. Bien que la réalité contredise l'idée que les enfants assurent la stabilité d'un mariage et l'aident à surmonter des moments difficiles ou même les prévenir, les femmes restent toutes intérieurement convaincues. Quand un mariage entre vraiment dans une période de crise, les femmes recourent souvent au fait d'avoir un bébé - une mesure extrême. Elles sont convaincues que cela peut donner une nouvelle vie au mariage. Beaucoup d'entre elles croient qu'un mariage sans enfant est condamné à l'échec et de la même façon que la maternité est le seul accomplissement réel possible pour une femme.

En effet, la période d'attente d'accouchement est la période dominé par le questionnement sur le sexe du fœtus. Et bien qu'une échographie puisse nous révéler le sexe du bébé, certaines coutumes de prédiction persistent. Et encore plus, certaines anticipent même en allant directement au cœur du problème en suggérant des façons de concevoir un mâle. Par exemple, ayant des rapports quand il y a une lune en croissant ou quand la lune est pleine.

Dans quelques régions, les graines dans une poignée de grain sont comptées : si le nombre est impair ce sera un garçon et si le nombre est pair c'est une fille. Un des plus ordinaires aux États-Unis par exemple, est l'épreuve de fourchette. L'homme et la femme chacun attrape une fin d'une fourchette et la démonte. Si la plus longue partie part dans la main de l'homme, le bébé sera un garçon. Si vous demandez subitement à une femme enceinte ce qu'elle a dans sa main et elle regarde sa main droite d'abord, elle aura un garçon; si elle regarde sa main gauche ce sera une fille. Un ventre exposé en avant chez une femme enceinte est le signe d'un bébé garçon (clairement une allusion au pénis), pendant qu'un grand estomac, plat, et étendu indique que le bébé est une fille. Si le ventre de la mère est plus grand sur le côté droit un garçon sera né et aussi si son sein droit est plus grand que le gauche. Si le battement de cœur fœtal est rapide, c'est un garçon; si c'est lent, c'est une fille. Si le fœtus a commencé à bouger avant le quarantième jour ce sera un garçon et la naissance sera facile, mais s'il ne bouge pas jusqu'au quatre-vingt-dixième jour ce sera une fille.

Si nous examinons les exemples au-dessus, nous pouvons voir qu'ils ont une caractéristique commune. Les facteurs qui annoncent la naissance d'un garçon sont toujours les positifs. La bonne humeur, le premier mouvement du fœtus etc...tous sont des indications "positives". En outre, beaucoup de ces exemples font allusion au côté droit du corps pour désigner le sexe male. Ce côté est considéré être le plus noble et nous renseigne que le garçon est plus fort et plus actif. La main droite par exemple, est utilisée

pour la salutation, le fait de conclure des pactes, le fait de convoquer, le fait de refuser, l'écriture, la bénédiction, le fait de manger, le fait de travailler et l'utilisation d'une arme. Certaines de ces convictions populaires ont disparu complètement. Mais beaucoup d'entre elles restent vivantes. Tous ces exemples nous donnent une idée des différents stéréotypes sexuels dans notre culture.

L'une des convictions prétend qu'un garçon né avec une plus grande aisance qu'une fille, comme si le fœtus a participé en quelque sorte au processus d'accouchement et c'est le garçon par son caractère fort, animé et actif qui a aidé sa mère pour entrer à ce monde. La vérité est qu'une fille est moins voulue qu'un garçon ou souvent n'est pas voulue du tout puisque sa valeur sociale étant inférieur du mâle. Mais ces sentiments négatifs ne peuvent pas être exprimés parce qu'ils sont en conflit avec un autre préjugé tenace, à savoir qu'il faut aimer ses enfants.

La conviction répandue que les filles crient plus que les garçons est un autre exemple. Quelqu'un qui est habitué aux bébés nouveau-nés saura que ce n'est pas vrai. Il est vrai qu'il y a des bébés qui crient désespérément aussitôt qu'ils sont nés et continuent à faire durant beaucoup de jours. Mais le sexe du bébé semble qu'il n'a rien à voir avec les cris du bébé.

En effet on prétend qu'aujourd'hui les choses ont changé. Les paysans et leurs familles disparaissent de la campagne et deviennent urbanisés. Leurs filles vont travailler et feront de l'argent au lieu de le faire sortir de la maison. Le problème de dépendance économique de la famille semble disparaître. Et par conséquent il faut s'attendre que la naissance d'une fille soit plus accueillie avec les cris de joie puisqu'elle devient un être productif, capable de travailler et de faire de l'argent, en plus du travail domestique. Mais personne ne se réjouit. C'est encore le garçon qui est attendu et préféré.

Les stéréotypes féminins demeurent à considérer les filles comme:

- plus affectives : les parents attendent l'amour de la part de leur fille.
- gentilles et taquines.
- plus belle à habiller.
- une compagnie à la maison.
- une aide pour les travaux ménagers.

b-b- Les préjugés concernant les femmes en politique.

En effet, les femmes politiques sont pour la plupart des fois présentées dans la presse dans les rôles les plus considérés typiquement féminins. On cite surtout et à titre d'exemple : le rôle d'épouse, de mère et de fille. Malgré l'intégration des femmes dans presque tous les domaines de travaux professionnels, la définition sociale de la féminité renvoie toujours les femmes à des rôles traditionnels dans le domaine privé, de la famille et de l'amour. Les stéréotypes concernant l'image de la femme épouse et mère semblent d'une haute ténacité. Beatrix Campbell (1987), affirme cette ténacité en donnant l'exemple de l'image des femmes dans le parti conservateur britannique, en disant : « les femmes du parti s'occupent des hommes qui eux possèdent le pouvoir, ce qui fait que les

femmes sont les mères, ou les épouses, ou les maîtresses du parti. Toutes ces catégories sont investies de pouvoir-le pouvoir de donner de la vie, de la nourrir, de garder un secret- mais ne confèrent aucun pouvoir social (comme le pouvoir de gouverner). Le pouvoir des femmes dans le parti s'associe aux qualités féminines de sacrifice, des qualités qui soutiennent le pouvoir des autres ».

Dans d'autres exemples les valeurs se renversent. Jane Freedman (1997) dans son livre « femmes politiques : mythes et symboles » présente l'exemple de Betty Boothroyd, l'ex-présidente travailliste de la Chambre des communes en Grande Bretagne, qui est célibataire et n'a pas d'enfants. Betty Boothroyd affirme (1995) : « quand je tentais d'être sélectionnée comme candidate, je sentais que d'un côté j'étais défavorisée parce que j'étais censée ne rien savoir sur les réalités de la mère et de l'épouse, et de l'autre côté les mères et les épouses se trouvaient handicapés parce qu'on pensait qu'elles placeraient les besoins de leur famille avant leurs responsabilités publiques ». On constate donc qu'une division nette se présente entre la sphère privée et la sphère publique. La dernière réservée aux hommes et la première aux femmes. Et cette division pèse sur les femmes qui optent pour le choix d'établir une carrière politique. Ces femmes comme nous assure Freedman (1997), sont considérées comme « transgresseuses », elles entrent dans un domaine qui n'est pas fait pour elles et en y accédant elles négligent leurs devoirs dans la sphère privée. Leurs devoirs en tant qu'épouse et surtout en tant que mère.

Le rôle de mère est le plus évident auxquelles les femmes sont ramenées. Et pour prouver ce point Freedman (1997) se base sur les reportages médiatiques qui parlent des femmes politiques. Elle relève une multitude d'exemples qui définissent la femme en relation avec un autre homme et en indiquant le nombre de ses enfants. Bien évidemment ce qui n'est pas du tout le cas des hommes politiques. On a jamais parlé du ministre X, époux de madame Y et ayant trois enfants. Mais concernant les politiciennes, elles sont représentées à travers les préjugés qui lui encadrent dans la sphère privé. Freedman (1997), nous renseigne sur la magazine Libération qui parle de Marie-Noëlle Lienemann : « catholique, mère de deux enfants », tandis que Le Monde commente sur Marie-Christine Blandin : « mère de deux garçons de quatorze et dix-sept ans, elle enseigne les sciences naturelles en collège ». Le Figaro introduit Michèle André comme mère de deux garçons et marié à un universitaire.

Les préjugés prétendent alors que les femmes qui se présentent aux élections ont aussi d'autres responsabilités en dehors de la politique, il s'agit des responsabilités familiales. Et parce qu'il semble naturel qu'un homme soit dans le domaine public, les journalistes parlent rarement de sa famille et de sa vie privée. Par contre, quand il s'agit d'une femme il y a toujours un intérêt pour sa vie privée. Et on est ramené à penser si c'est vraiment la femme ou bien la famille de cette femme qui porte l'intérêt public ? Les préjugés ignorent que les hommes politiques sont des pères aussi. Il semble que c'est un état de fait qui n'est pas pris en considération.

Freedman (1997) assure qu'être mère n'est pas socialement considéré comme le fait d'être père. La maternité comporte des responsabilités beaucoup plus importantes. Et cette valorisation sociale de la maternité peut être comprise comme un avantage pour les femmes et une discrimination envers les hommes. Or, même si nous considérons que les valeurs associées à la maternité sont des valeurs positives, mais en fait elles ne sont pas

des valeurs liées à la réussite politique et au succès dans la sphère publique. Donc, les représentations qui renvoient les femmes à leur rôle de mère mettent en relief la division entre le public et le privé et soulignent la dissymétrie dans la construction sociale des fonctions de la mère et du père.

Le stéréotype persiste que les femmes ne sont pas seulement plus aptes à s'occuper des problèmes sociaux, de la famille, mais aussi que c'est bien ce domaine-là qui est le plus important pour-elles : même si elles ont un rôle éminent dans le gouvernement, il est impératif qu'elles ne négligent pas leur famille.

Encore plus, les femmes si elles sont représentées comme politicienne c'est parce qu'elles comprennent ce qu'est la famille. Elles ne font pas de la politique comme les hommes, en tant qu'individu mais comme représentantes de la sphère privée.

Les femmes sont alors des épouses, des mères et puis des politiciennes. Le statut de l'épouse ne peut pas être dissocié de celui de mère car, dans les sociétés arabes, il existe toujours des normes dominantes qui disent que les femmes doivent se marier pour faire des enfants. Même dans certains pays européens et malgré la libération des femmes au niveau sexuel et l'appropriation de leurs corps certaines personnes continuent de considérer que les femmes doivent être mariées pour faire des enfants. A cette idée Lesley Abella (1993) affirme que dans un entretien effectué avec elle, quand elle était sélectionnée pour être candidate à Hertfordshire East, le titre du journal local était « les libéraux choisissent une divorcée ». En effet, le discours de la presse est stéréotypé à l'égard des femmes politiques. Ce discours concernant le statut des femmes dépend toujours de leur ami ou compagnon. Il semble que les femmes politiques se définissent presque toujours par rapport aux hommes car pour gagner de la légitimité il faut qu'elles soient représentées en relation avec un homme. Si ce n'est pas leur mari, c'est souvent leur père. Les femmes ne semblent pas avoir une existence indépendante. Elles ne peuvent se légitimer que par référence à un homme. Le monde politique reste un monde tellement masculin. Par contre, les stéréotypes sur les femmes politiques focalisent leur attention sur les qualités traditionnelles des femmes : à voir la douceur, l'empathie c'est-à-dire le désir de comprendre la vie quotidienne des gens et de vouloir trouver des solutions à leurs problèmes. Mais ces qualités de douceur, de gentillesse et de sympathie qui sont bien appréciées dans la vie privée, la vie quotidienne et la vie de famille, sont moins estimées au niveau de la sphère politique. Ces qualités se présentent dans le contexte politique comme des valeurs aux connotations plutôt négatives. Les représentations sociales sur les politiciennes indiquent qu'elles manquent de raison et de crédibilité. Les symboles du monde politique vont que ça soit un monde masculin où il faut être très fort et même dur, pour bien faire le travail. Les femmes sont perçues comme douces et donc incompétentes.

Les femmes qui entrent en politique transgressent donc les règles et les stéréotypes sociaux. Par suite, l'image de ces femmes est celle de femmes masculinisées, des femmes qui adoptent des comportements masculins et qui sont dotés de qualités viriles.

F. Gaspard (1992) affirme à cet égard que pour les médias, une femme publique, une femme politique, surtout si elle se montre combative et qu'elle accède à des postes de responsabilité dans un parti ou dans une assemblée, tranche fortement avec les modèles dominants de la féminité. La combativité, par exemple, est une qualité perçue comme normale pour un homme politique. En revanche, les femmes combattives sont perçues

comme des êtres anormaux, et la combativité chez elles se présente comme un défaut et comme un manque de contrôle ou bien une manque de diplomatie.

Au Liban, considérant le nombre relativement bas des femmes en politique, les exemples sur ce propos ne semblent pas être riches. Mais, on peut certes relever que les politiciennes n'ont été jusque là que les représentantes de la sphère privée dans le champ politique. Sauf exception de « Raya el Hassan » ministre de fiance au Liban à partir de novembre 2009, les femmes n'ont occupé que le ministère de l'éducation et celui des affaires sociales. L'exception que « Raya el Hassan » effectue n'aurait pas pu voire le jour si le président de la république n'a intervenu dans la désignation des membres lors de la formation du gouvernement en 2009. Et pourtant les annonces télévisées de cette désignation n'a pas manqué de présenter le ministre comme mariée et mère de trois enfants avant de la présenter comme politicienne.

Au Liban comme ailleurs, la vie privée des politiciennes est beaucoup plus mis en avant que celle des politiciens. Pendant les élections de l'assemblée nationale en 2005, « Strida Geagea », actuellement député au parlement libanais, déclare être alliée de la maison politique libanaise « Hariri ». Les rumeurs tant entendues dans les discours quotidiens portaient sur le jugement négatif porté envers cette politicienne en l'accusant qu'elle noue une relation charnelle avec Mr. « Hariri », alors qu'on a jamais entendu accuser Mr. « Hariri » d'avoir une relation avec Madame Geagea pourtant il était aussi candidat à ces mêmes élections.

Finalement, on peut conclure en disant que les stéréotypes et les préjugements attribués aux femmes en politique semblent être les mêmes au Liban comme ailleurs. Se définir par rapport aux hommes pour gagner de la légitimité, représenter la sphère privée dans le champ politique et se masculiniser l'image en participant à la vie politique semblent être les traits constitutifs d'une carrière de politicienne.

Bref, après avoir détaillé le côté théorique de l'investissement politique, que serait du point de vue pratique, le parcours des femmes pour qu'elles eussent accédé à la vie politique contemporaine malgré les nombres minimes des contributions dans divers pays ?

CHAPITRE III : L'INVESTISSEMENT POLITIQUE.

Pourquoi s'attarder sur le chemin de l'investissement politique des femmes ? En effet il est reconnu que le mouvement de libération des femmes n'a pas du tout commencé dans les pays arabes. Aujourd'hui même, au moment où certaines femmes arabes combattent pour leur droit à l'éducation, certaines européennes réclament leur droit à une éducation à l'aide des manuels qui ne véhiculent pas des stéréotypes sexistes.

Bien évidemment on ne prépare pas un cours d'histoire sur la libération des femmes en Europe. Mais, par contre il s'agit de tracer les causes, tout en respectant leur chronologie dans l'histoire, qui détenaient le droit de vote des femmes européennes dans le temps afin de comparer ces causes avec la situation des femmes arabes aujourd'hui. En effet l'histoire de libération des femmes européennes va nous servir d'outil de comparaison avec le chemin de libération actuel des femmes arabes.

Et comme on va le voir dans la partie qui suit : la religion et qui était détenue d'ailleurs par les hommes, était utilisée en Europe et depuis le temps médiéval pour empêcher les femmes de participer à la direction de la cité.

Aujourd'hui, dans les pays arabes qui demeurent des pays religieux par excellence, assisterons-nous au même processus de libération ? Ou bien cette libération ne s'achèvera jamais à cause de la forte domination religieuse masculine sur le cours de l'histoire des femmes arabes ?

Certainement, on ne prétend pas du tout que la situation des femmes arabes aujourd'hui est celle des femmes européennes il y a des siècles. Puisque déjà le chemin de libération des femmes arabes est en cours de progression. Mais, on pointe seulement sur le facteur religieux (bien entendu avec d'autres facteurs) qui entravait l'émancipation des femmes européennes dans le passé et qui demeure un facteur perturbateur pour l'émancipation des femmes arabes aujourd'hui ?

Pour plus de précision on va décrire les différents moments de changement idéologique tout d'abord qui tantôt entravaient l'émancipation des femmes et tantôt les élançaient en avant dans la voie de libération. Ensuite, on procèdera à une présentation des différents pas féminins concernant leur libération, et enfin on passera d'une façon brève sur les premières applications du droit de suffrage féminin. Par contre, on ne parlera pas du contexte libanais dans cette partie puisque ça sera bel et bien détaillé dans un chapitre ultérieur.

I- La Loi salique et les premiers écrits de Christine de Pisan.

L'Etat dans la période du Moyen Age se construisit un processus de formation qui était inscrit en France dans le cadre de deux lois dont l'une écartait les femmes de l'autorité monarchique et l'autre faisait de l'exercice du pouvoir un droit masculin. La première Loi salique acquit au début du XVI^e siècle le statut de loi française publique ou fondamentale et fit de la France un royaume à l'intérieur duquel les femmes étaient exclues du pouvoir. Cette Loi fut remplacée par une seconde qui elle aussi réserva aux hommes les droits politiques.

Mais ce même siècle est reconnu par un bouleversement en différents domaines et surtout dans le domaine intellectuel. Par suite plusieurs traditions furent refoulées par un travail de relecture des textes antiques. Et de nouvelles formes de gouvernement accédèrent avec de nouvelles structures politiques. Pour ce qui est des femmes, elles demeuraient hors de l'exercice du gouvernement et les nouvelles traditions sociales et culturelles ont continué à encourager et à exiger la subordination des femmes. Mais au moins à propos du mariage et de l'amour, s'étaient propagées des conceptions et des valeurs nouvelles en divergence avec les traditions médiévales et qui changèrent l'image de la femme.

A cette époque Christine de Pisan fut la première à lancer les discussions sur les femmes et leur droit à l'exercice du pouvoir.

Elle intervint dans le discours que les hommes tenaient sur les femmes, le mariage et la divine providence. Christine de Pisan avait contesté les passages qui diffamaient les femmes dans les œuvres littéraires de l'Antiquité et du Moyen Age. Elle s'attaquait à l'alliance monstrueuse qui était en train de se nouer entre la diffamation des femmes et leur exclusion du gouvernement. Dénonçant l'influence des leçons diffamatoires véhiculées par les auteurs antiques et médiévaux, elle se faisait l'avocate des capacités intellectuelles des femmes et du droit qu'elles avaient de gouverner. Pour elle, les écrits antiques se bornaient à proclamer l'infériorité des femmes. Elle révélait aux femmes que certaines des critiques les plus féroces dont elles avaient été victimes étaient causées par la jalousie ressentie par des hommes conscients des imperfections de leur sexe : ainsi la malveillance d'Aristote à l'égard du sexe féminin dont il s'attacha à démontrer l'infériorité s'expliquait-elle par la difformité physique dont il souffrait.

Dans son livre *Le livre de la cité des dames* (1405) Christine de Pisan prolonge sa défense du genre féminin. Elle considère que les femmes, comme les hommes, sont douées de raison. En effet, en rédigeant ce texte elle n'avait aucune intention de transformer la situation sociale des femmes de son époque ou bien d'obtenir un droit de parole politique pour elles. Elle soulignait cependant les charges politiques importantes qu'exerçaient les princesses, les dames de la cour et les femmes de la noblesse terrienne. Elle insistait pour que l'on dispense aux filles de la noblesse une formation adaptée et une répartition aux tâches qu'elles auraient à accomplir.

Henri Corneille Agrippa de Nettesheim (1486-1535) renoua au début du XVI^e siècle avec les idées en faveur des femmes de Christine de Pisan. Il se référait positivement à l'histoire de la création, notamment celle d'Eve et il ajoutait un hommage à la mère de Dieu : Marie, et finissait par reprendre des exemples historiques tirés des mythes

antiques, de la Bible et de l'histoire sainte pour prouver que les femmes étaient ou pouvaient être capables de réaliser des prouesses aussi vertueuses et significatives que celles des hommes. Il affirme (cité dans encyclopédie politique et historique des femmes, sous la direction de Christine Fauré, 1997): « pourquoi donc, direz-vous, les femmes sont-elles réduites partout à la quenouille, et aux simples soins du ménage ? ... Les lois excluent la femme des emplois publics, quelque sage, quelque prudente qu'elle puisse être, on lui défend les requêtes et les suppliques des tribunaux ; de plus, on ferme aux femmes l'entrée dans l'adoption, dans l'intercession, dans la procuration, dans la tutelle, dans la régie, ou administration d'un bien, dans les exécutions testamentaires, et dans la procédure criminelle. Mais ce qu'il ya de plus scandaleux et de plus criant, c'est qu'il soit défendu au beau sexe de monter en chaire, et de prêcher la parole de Dieu. Oh, qu'il se ferait de belles conversions ! Cependant cette défense-là est directement opposée à l'Écriture : car le Saint-Esprit y promet chez son prophète Joël d'entrer dans la tête de la femme, lorsqu'il dit : et vos filles prophétiseront ».

Mais les appels de Christine de Pisan et d'Agrippa de Nettesheim n'aient eu aucun écho dans le milieu des savants et des juristes. Et selon Claudia Opitz (1997) « on commencera au contraire à se demander, et même si c'était sans doute plutôt sur le mode de la plaisanterie, si les femmes étaient des êtres humains. Et si la dispute s'achevait à chaque fois sur la confirmation que les femmes étaient effectivement des êtres humains, on en déduisait très rarement que les femmes pouvaient rivaliser avec les hommes dans l'éducation, la formation et les dignités liées aux fonctions ».

Luther et Calvin redonnèrent une certaine valeur pour le mariage et la vie sexuelle. Cette dernière revalorisée pour sa relation avec la mise au monde d'une vie, transforma la conception de la féminité idéale : à la norme vierge et célibataire on opposait l'idéal de la mère de famille et d'épouse.

Luther attribue à la maison une importance non seulement religieuse, mais aussi politique. Pour lui la maison est constitué du « père de famille » de ses « femme, enfant, valet et servante, bétail et nourriture... l'essentiel consiste dans le fait de vivre en ménage et tenir le foyer à travers la relation conjugale ». Le père et la mère constitue une autorité et exerce un gouvernement sur tous les autres habitants du ménage. L'Etat sera donc formé par les différents ménages et servira à l'exercice du gouvernement domestique et à maintenir le fonctionnement de la communauté familiale. Mais malgré tout la femme demeure subordonnée à son époux et ne peut qu'exceptionnellement mener le gouvernement domestique en son nom.

En plus, Luther décrira l'homme comme le soleil face à la lune qui sera la femme. Il l'a considère donc comme la créature faible, passive et dépendante. Il s'exprime tout particulièrement d'une manière négative sur la raison féminine et sur les tentatives effectuées par les femmes pour s'instruire ou paraître intelligentes. Cela va permettre à Luther d'affirmer que Dieu n'a pas destiné la femme au gouvernement dans l'Église ou dans l'Etat. Il ajoute que les femmes ne pouvaient prêcher et baptiser que dans les cas d'urgence, lorsqu' aucun homme n'était présent pour le faire.

Mais cela ne va pas lui empêcher de dire que l'homme et la femme ont été faits l'un comme l'autre à l'égal de Dieu et insiste sur la garantie de renaissance par le baptême qui fait de tous les baptisés au même titre membres de l'Eglise.

Calvin dans le cadre de ses réflexions théologiques sur la critique de la tradition a remis en cause la soumission féminine traditionnelle. Il assure que dans le premier christianisme, des femmes (généralement des veuves) avaient participé comme diaconesses à la vie des communautés, sans même parler des fonctions prophétiques et apostoliques que des femmes bibliques comme Sarah, Rachel, Marie-Madeleine la Vierge Marie avaient exercées.

Mais malgré cette participation féminine Calvin n'a pas conclu en une revendication de participation égale ou plus étendue des femmes à la vie religieuse « publique ». Il considérait aussi que malgré les activités étonnantes et méritoires exercées par quelques femmes de l'Ancien Testament, il n'y a pas de raison de légitimer un pouvoir féminin dans son temps. Le mot de Saint Paul sur la femme qui doit se taire dans la communauté pesait trop lourd dans son esprit.

II- La situation des femmes en Angleterre au XVI^e siècle et son influence sur la situation des femmes françaises.

Le problème du gouvernement féminin se posa effectivement dans les débats en Angleterre lorsqu' Edouard VI mourut prématurément en 1553 sans laisser une descendance masculine. L'Angleterre au contraire de la France ne connaissait ni le droit d'ainesse masculin, ni la loi salique, la succession du trône reposait, depuis longtemps déjà, sur des décisions du parlement. Elle fut confiée, après la mort de Marie I^{re} à Elisabeth I^{re} et cette succession eut lieu de manière très officielle.

L'une des premières attaques contre le pouvoir féminin, dans ce contexte est l'œuvre de Thomas Becon, un protestant anglais en exil. Il expose que le pouvoir féminin a manifestement été infligé à l'Angleterre par Dieu. Et il trouve que les exemples précédents des gouvernants féminins ont toujours été faibles et ont apporté le malheur à leur peuple.

Christopher Goodman dans son texte « comment les pouvoirs supérieurs doivent être obéis de leurs sujets et en quoi peut-on, selon les paroles de Dieu même, légalement leur désobéir et leur résister » éditée à Genève en 1558, critique aussi Marie I^{re}. Selon lui, elle méritait la mort parce qu'elle a trahi Dieu et le fait qu'elle contrevienne en régnant à la loi de Dieu qui voulait que les femmes soient les sujets et jamais les détentrices du pouvoir, n'était qu'une circonstance aggravante.

John Knox quand à lui dans son texte en 1558 intitulé « la première sonnerie de la trompette contre le monstrueux régiment des femmes » nous révélait que le gouvernement d'une femme était une transgression des lois divines mais aussi des lois de la nature. Il rencontre les réflexions d'Aristote qui supposaient que le plus faible ne peut gouverner le plus fort, non seulement en raison de faiblesse physique mais aussi et surtout à cause de la faiblesse intellectuelle de la femme qui par nature n'était pas, selon eux, faite pour gouverner. John Knox assure que la régence des femmes était et demeurerait illégitime.

Beaucoup d'anglais partageaient l'opposition de John Knox au moins lorsqu'ils la rapportaient au gouvernement de Marie I^{re}. Cependant, la situation changea en 1558 quand Elisabeth I^{re} accéda au trône.

Certes même pendant le règne d'Elisabeth I^{re}, des critiques du pouvoir féminin prirent la plume de la part des catholiques pour atteindre la reine. Pourtant après 1560 la tempête d'indignation s'était dissipée.

Cette tempête eu un effet une influence sur le cours des choses en France. Ce qui va pousser Jean Bodin à formuler ses réflexions sur la faculté des femmes à gouverner. Il a inventé la maxime qui prétend que « le roi ne meurt jamais », maxime qui proposait une interprétation biologique de la continuité mâle. Il pose une conclusion politique logique pour lui : le royaume ne mourait jamais. Incarné par une succession de rois, le royaume de France était donc doté d'un pouvoir politique celui de saisir des successeurs mâles et par là même d'assurer son immortalité. Cette explication du droit qu'avaient les hommes

d'exercer le pouvoir fut validée par des ordonnances royales qu'accordèrent la priorité à la nature et non à la loi salique.

Bodin (1997) oppose l'idée que les membres du sexe féminin n'étaient pas seulement d'une force physique manifeste, ce que l'on pouvait notamment constater à la résistance dont elles faisaient preuve face à la torture, lors des procès ; en outre, ce n'était pas l'aveuglement mélancolique, mais l'avidité de la jouissance et le goût du pouvoir et de la vengeance qui les poussaient à se jeter dans les bras du diable, et à s'opposer ainsi à Dieu, à son ordre du monde et à l'autorité. Les femmes étaient selon lui, à maints égards, plus proches des animaux sauvages que des hommes doués de raison, et elles étaient donc non seulement imprévisibles, mais aussi dangereuses et sources de péché.

Il constate que les femmes sont là pour renforcer constamment la légion des partisans du diable : Satan par le moyen des femmes attire les maris et les enfants à sa cordelle. Et donc pour conserver l'ordre divin il faut conserver les femmes sous le contrôle des hommes et ne laisser aucun champ d'action à leurs désirs et à leurs instincts diaboliques.

Ainsi, au XVII^e siècle, les juristes se mirent à remplacer la loi salique à porter discutable par la loi de la succession en lignée mâle.

Dans le traité du conseiller Cardin le Bret on remarque la même méfiance à l'égard du gouvernement des femmes. Et ceci va lui amener à certifier (cité par Claudia Opitz en 1997) que : la France est fort peu souvent tombée dans de semblables malheurs ; d'autant que les rois du royaume, les reines ne doivent point avoir de part au gouvernement de l'Etat et n'ont aucune autorité dans le public...Et l'on observe encore à présent (quand les reines ont donné témoignages de leur vertu et de leurs mérites) de leur commettre la régence et la tutelle de leurs enfants jusque à atteint la quatorzième année de son âge. Mais il est nécessaire qu'elles aient sur cela des lettres patentes, vérifiées en la Cour : car la tutelle de leurs enfants ne leur appartient point pour avoir été femme ou mère de Roy (De la souveraineté du Roy, 1632).

Ainsi, à la fin du siècle la loi salique finit par ne plus être qu'un mythe poussiéreux.

Alors qu'en Angleterre au XVII^e siècle Hobbes critiquait le fixisme des lois naturelles. Il ne rejette pas le patriarcalisme, mais réussit à le justifier en termes de convention. La nature joue un rôle bref et limité dans la construction de son système politique : elle fait de tous des égaux- également libres, également pourvus de droits naturels, également habilités à toutes choses, et physiquement égaux.

Hobbes (1651) considère que l'égalité dont les femmes étaient dotées naturellement s'était vue complètement éradiquée par la société civile. Et selon lui le pouvoir et le statut sont conventionnels et non naturels, le consentement seul peut faire d'une personne la supérieure d'une autre.

Hobbes explique que premièrement la conquête était un moyen légitime de s'appropriation l'autorité. Deuxièmement, les femmes furent conquises ou convaincues dans la période suivant immédiatement la naissance de leurs enfants et leurs conquérants habituellement étaient les pères de ces enfants. Le mâle conquérant devint de part sa conquête de la mère, souverain de l'enfant. Et en dernier lieu, le dernier statut de femme fut intégré à l'organisation de la société civile parce que les républiques furent créées par les hommes et que les lois furent dictées par eux et non pas par les femmes.

Hobbes avait franchi ce pas qui nous conduit de la nature dure et inflexible vers le terrain malléable et ouvert de la convention.

En 1690 Locke propose que l'autorité familiale appartenait aux deux parents. Et même si le pouvoir parental dérivait de la procréation, il trouve que le pouvoir du père est conjoint à celui de la mère : car la femme a une part égale à celle de l'homme, sinon de façon plus importante, selon son alimentation de l'enfant pendant une longue période au sein de son propre corps et de sa propre substance. Pour Locke, il faut parler de pouvoir parental au lieu de pouvoir paternel.

En effet, Locke traita le mari en conjoint supérieur, mais tout en préservant un espace de liberté à l'épouse. Locke (1690) affirme que même si leur but est commun, le mari et la femme ont pourtant des entendements distincts, et il est donc inévitable que, parfois, leurs volontés diffèrent également. Or, puisqu'il est nécessaire que le droit de décider, c'est-à-dire de fixer les règles, appartienne à l'un ou l'autre, il échoit naturellement à l'homme, puisqu'il est le plus capable et le plus fort. Mais un tel droit ne s'étend qu'aux choses qui touchent leurs intérêts et leurs propriétés communs, et il laisse l'épouse en pleine et libre possession de ce qui, par contrat, constitue son droit particulier ; il ne donne pas au mari plus de pouvoir sur la vie de sa femme que celle-ci n'en détient sur celle de son mari (second traité, § 82). Il ajoute que le contrat de mariage n'est pas éternel et cette autorité du mari est limitée. En plus ce contrat n'empêche pas la femme d'être une personne civile qui non seulement peut être propriétaire de plein droit, mais aussi a droit au divorce, éléments qui seront ultérieurement essentiels à sa libre disposition d'elle-même et à son individuation.

Le contrat social ouvre ainsi la voie, chez John Locke, à la personnalité civile des femmes.

Mais ce n'est qu'un siècle plus tard que le libéralisme classique abordera de front la question avec Condorcet et près de deux siècles plus tard que le libéralisme utilitariste posera le problème avec John Stuart Mill.

Le marquis de Condorcet occupe à Paris une position d'intellectuel lorsque débute la Révolution française. Intellectuel engagé, il lutte contre l'esclavage et plaide en faveur de la citoyenneté des protestants, des juifs et des femmes.

Condorcet dénonce en 1789 l'exclusion politique des femmes comme une violation des principes même de la déclaration des Droits de l'Homme. Ce déni de citoyenneté relève de l'irrationalité, puisque les femmes, au même titre que les hommes, appartiennent à l'humanité et possèdent l'usage de la raison : « les droits des hommes résultent uniquement de ce qu'ils sont des êtres sensibles, susceptibles d'acquérir des idées morales, et de raisonner sur ces idées ; ainsi les femmes ayant ces mêmes qualités, ont nécessairement des droits égaux. Ou aucun de l'espèce humaine n'a de véritables droits, ou tous ont les mêmes ; et celui qui vote contre le droit d'un autre, quelle que soit sa religion, sa couleur ou son sexe, a dès lors abjuré le sein....Il serait difficile de prouver que les femmes sont incapables d'exercer les droits de la citoyenneté. Pourquoi est-ce que des êtres exposés à des grossesses, et à d'autres indispositions passagères, ne pourraient-ils pas exercer des droits dont on n'a jamais imaginé priver les gens qui ont la goutte tous les hivers, et qui s'enrhumant aisément ? (cité par Pierre Rosanvallon, 1992).

Enfin Condorcet assure que la citoyenneté des femmes n'est pas séparée de la problématique générale de l'égalité des droits. Le déni de citoyenneté qu'elles encourent est, en définitive, à ses yeux, l'expression des préjugés et des coutumes.

Quand à John Stuart Mill, dans son essai écrit en 1869, *the subjection of women*, il sera considéré comme l'un des plaidoyers les plus intenses en faveur de l'accès des femmes au suffrage, à l'éducation et aux emplois. Il sera reconnu de même, pour son combat en faveur de l'égalité des droits entre hommes et femmes en matière de mariage, de divorce, de propriété, de travail, d'autorité parentale. Il développe une conception du mariage comme base de l'amitié conjugale entre deux êtres égaux et autonomes.

La domination masculine et l'asservissement des femmes sont décrits en termes de relations entre maître et esclave en affirmant (J.S.Mill, 1992) la loi de la servitude dans le mariage est une des contradictions monstrueuses de tous les principes du monde moderne, et de toute l'expérience qui a servi au monde à les élaborer. A part l'esclavage des nègres, c'est le seul exemple où l'on voit un membre de l'humanité jouissant de toutes ses facultés livré à la merci d'un autre avec l'espérance que celui-ci usera de son pouvoir uniquement pour le bien de la personne qui lui est soumise. Le mariage est la seule servitude réelle reconnue par nos lois. Il n'y a plus d'esclavages de par la loi que la maîtresse de chaque maison.

L'auteur est ensuite induit à défendre l'inclusion des femmes à la sphère publique et politique au nom de l'utilitarisme. Il considère que l'émancipation des femmes passe par leur droit au suffrage en disant qu'elles auraient besoin du droit de suffrage comme de l'unique garantie que leurs réclamations seront examinées avec justice... Quand même toutes les femmes seraient épouses, quand même toutes les épouses devraient être esclaves, il n'en serait que plus nécessaire de donner à ces esclaves une protection légale ; car nous savons trop la protection que les esclaves peuvent attendre quand les lois sont faites par leurs maîtres (J.S.Mill, 1992).

III- Le suffrage féminin.

La nouvelle Zélande et l'Australie furent les deux premiers pays qui donnèrent aux femmes leurs droits de vote, respectivement en 1893 et en 1902 au moment où se termine la tutelle anglaise.

Le Danemark est le premier des pays nordiques à fonder une organisation féministe, en 1871, suite à la parution en danois de l'ouvrage de John Stuart Mill, *A subjection of women*. L'exemple danois est suivi par le Suède dont la première organisation de femme créée en 1873 se consacre à la lutte en faveur de la libre disposition des biens de la femme mariée. Ces organisations travailleront pour obtenir l'égalité civile et l'accès des femmes à l'éducation. Le premier groupe suffragiste est instauré dès 1885 par la Norvège alors que l'Islande attend treize ans pour faire de même, suivie par le Danemark et la Suède qui mettent respectivement dix-huit et trente ans pour emprunter la voie suffragiste. Alors que les finlandaises n'ont jamais créé d'organisation suffragiste spécifique aux femmes. En 1906, en Finlande l'acquisition simultanée du droit de vote pour les hommes et pour les femmes sera la plus précoce. Par ailleurs, les suffrages universels masculin et féminin sont obtenus simultanément dans trois pays nordiques : au Danemark en 1915, en Suède en 1919 et en Islande en 1920. Et seules les femmes norvégiennes devront attendre quinze ans après les hommes pour obtenir, en 1913, un droit de vote qui, dans les autres pays nordiques, sera donc instauré en même temps que celui des hommes.

Aux Etats-Unis c'est le mouvement évangélique qui influença l'émancipation des femmes. La lutte contre la prostitution qui se fondait sur la certitude de la pureté féminine et de la sensualité masculine, affichait une certaine réprobation envers les hommes. Deux notes dominantes du message : la sensualité désordonnée et destructrice du mâle américain et la supériorité morale des femmes américaines, appelées à créer une vaste union des mères chargées d'éduquer leurs fils dans la pureté sexuelle. Ajoutons le mouvement de lutte contre l'alcoolisme. Cette mission sera aussi réservée aux femmes vouées à la protection du foyer.

Vers 1900, cinq millions de femmes, un cinquième de la nation, étaient salariées, près de la moitié comme domestiques ; au Sud, une majorité de femmes noires. Dans de grandes villes comme New York, Chicago, Rochester, Saint Louis, les travailleuses représentaient 55% de la main d'œuvre de la confection du vêtement. L'ensemble de l'industrie américaine, surtout le textile, la confection, les produits alimentaires, le blanchissage, l'industrie du coton pratiquaient la discrimination envers la main d'œuvre féminine par des salaires largement inférieurs à ceux des hommes, même dans la catégorie manœuvre, la journée de travail généralement supérieure à douze heures. Une ouvrière du cigare recevait de la moitié à un tiers du salaire masculin. A cette date les immigrantes arrivées en masse depuis la fin du siècle travaillaient en atelier et en usine. Mais les femmes ne restèrent pas sans réaction devant cette situation. Pendant treize semaines les jeunes femmes de langues et de cultures diverses s'organisèrent et effectuèrent plusieurs grèves. Les ouvrières en grève reçurent l'appui d'organisations et d'individus. Et cette grève et d'autres entre 1912 et 1913 dans le textile eurent le mérite de familiariser les suffragistes bourgeoises avec les problèmes ouvriers. Et c'est enfin en 1920 que les femmes américaines eurent leurs droits de vote relativement tôt.

En Grande-Bretagne la législation électorale de 1832, en ajoutant le terme male pour éviter toute contestation féminine, troquait dès lors le privilège de classe contre le privilège de sexe. Les femmes devront finalement attendre 1928 pour acquérir le droit de vote dans les mêmes conditions que les hommes.

La naissance du suffragisme féminin est véritablement lancée lors de l'agitation autour du droit de vote des ouvriers et se trouve marquée par la pétition lue par John Stuart Mill au parlement. Elu député libéral en 1865, John Stuart Mill fait campagne pour le terme male disparaisse de la loi électorale.

Les années 1895 à 1909 étaient celles de l'activisme suffragiste militant. Elles voient la création de l'organisation des suffragettes : elles se regroupent en 1897 au sein de la National Union for Women's Suffrage Societies.

Tout comme le droit de vote pour les hommes, le suffrage féminin sera acquis graduellement en Grande-Bretagne. La première guerre mondiale met fin aux limites censitaires que connaissait le suffrage masculin, mais les instaure pour le droit de vote des femmes nouvellement acquis (définit alors par une limite d'âge de 30 ans pour pouvoir être exercé. Le poids démographique des femmes, est en effet un objet de débats et retardera de dix ans, jusqu'en 1928, l'accession des femmes au suffrage universel.

Alors qu'en France la question de vote féminin s'est posée plus tôt que dans aucun autre pays au monde : dès 1789, au début de la Révolution française. Paradoxalement, les françaises n'eurent leurs droits de vote que fort tardivement. On parle alors de l'année 1944 après la seconde guerre mondiale (ce qui fait presque un siècle après les hommes français).

En 1791, l'exclusion électorale des femmes de la noblesse et des ordres religieux, qui avaient pourtant voté lors de la convocation des Etats Généraux, est décrétée. Ensuite, la Constitution de 1791 écarte l'ensemble des femmes de la vie politique. En 1848, les femmes sont exclues du droit de s'associer et de se réunir dans des clubs, mais la seconde République n'établit pas explicitement leur exclusion politique.

C'est seulement après 1900 que la question du suffrage féminin entre dans la structure de travail politique de l'Etat. On remarque deux types de propositions de réformes électorales déposées à la Chambre, toutes deux largement restrictives : l'une en faveur du vote municipal et législatif exclusivement pour les femmes célibataires, veuves, et divorcées, l'autre en faveur d'un vote exclusivement municipal et départemental mais pour toutes les femmes. Cette dernière proposition sera prise en considération mais malheureusement la guerre de 1914 interrompu le processus.

Dès la fin de la deuxième guerre mondiale De Gaul imposera en 1944 le droit de vote des femmes françaises.

Quand au pays arabes, et spécifiquement en Egypte : c'est sous le règne de Mohamed Ali que les femmes égyptiennes eurent la possibilité d'accéder à l'école d'infirmières créée en 1832. Quassim Amin était et demeure le premier homme arabe (et il était d'origine égyptienne) et penseur qui était pour l'acquisition des femmes arabes de leur droit à l'égalité.

Au XIX^e siècle, en Proche Orient deux régions ont connu de forts mouvements nationaux : l'Egypte et la Palestine. Les mouvements s'y sont incarnés dans des organisations politiques, des luttes violentes, urbaines et rurales. Les femmes se sont engagées dans ces mouvements nationalistes et surtout dans la révolution de 1919 en

Egypte au cours de laquelle une femme est tombée martyre. Pourtant la constitution de 1923 n'a pas donné les droits politiques aux femmes égyptiennes. Le premier parti féministe égyptien a été créé en 1942 et il est à signaler qu'au sein de ces mouvements féministes Huda Sharawi guida le mouvement féministe en Egypte de 1923 jusqu'à sa mort en 1947. Le 19 février 1951 s'établit une conférence féministe à la suite de laquelle des manifestations féministes prirent place pour revendiquer un parlement réunissant les hommes et les femmes à part égale.

Et c'est la constitution de 1956 qui accorda enfin les droits politiques aux femmes égyptiennes. Et en 1962 accéda au pouvoir la première ministre des affaires sociales en Egypte.

Alors qu'au Maroc, les femmes participaient aux luttes nationales contre le colonisateur en approvisionnant en eau et nourriture les combattants. Certaines femmes de la tribu Romara allaient jusqu'à demander le divorce si jamais leur époux refusait de participer au combat contre le colonisateur. L'une des plus importantes places que les femmes ont jouées dans le combat du colonialisme c'était leur insertion dans le mouvement politique dans les années trente pour de l'indépendance du Maroc. En 1944 par exemple, le parti de l'Istiqal crée l'association des femmes indépendantes. En 1947, le parti démocrate de l'indépendance crée l'association Akhaouat Assafa (c'est-à-dire sœur de la pureté). Ce qui va en effet, encourager et aider les femmes à une meilleure instruction. Et ce n'est qu'en 1963 que les femmes marocaines prirent leur droit de vote. Les femmes restèrent absentes du parlement marocain jusqu'en 1993. Plusieurs obstacles d'ordres religieux et sociaux les empêchèrent d'accéder au pouvoir. Aujourd'hui 10,5 % du parlement marocain est formé par des femmes. C'est en 1993 que les femmes de ce pays ont accédé au parlement pour la première fois et en 1997 que les premières femmes sont nommées au gouvernement. Aujourd'hui le Maroc occupe la 100^{ème} place au niveau mondial. Donc relativement à la condition féminine libanaise en politique on peut conclure qu'il s'agit d'une place plus avantageuse malgré la date tardive de l'accès des femmes marocaines au parlement.

Dans le Royaume jordanien, les femmes ont eu leur droit de vote en 1974. Elles ont participé pour la première fois aux élections en 1989. Dix candidates se sont présentées aux élections mais aucune d'entre elles ne fut élue. Alors qu'en 1993 deux femmes candidatent et une seule accèdera au pouvoir.

Quand au Koweït par exemple ce n'est qu'en mai 2005 que ses femmes eurent leur droit de vote et les femmes de l'Arabie Saoudite combattent toujours pour avoir ce droit mais le changement ne s'est toujours pas opéré.

Au Liban, bien que les femmes eurent leur droit de vote depuis 1952 leur représentation parlementaire reste minime. Elles forment 4,7 % du parlement libanais en 2007. Des espoirs étaient mis sur la loi électorale de septembre 2008 concernant l'intégration des changements au niveau de la parité ou bien du quota mais malheureusement ces ajustements n'ont pas vu le jour. Et le parlement libanais n'a pas retenu la parité dans la nouvelle loi électorale votée en fin septembre 2008.

Enfin, on ne peut en aucun cas recenser l'histoire de tous les mouvements féminins mondiaux, la présente étude s'intéresse au cas libanais et à la situation actuelle des femmes libanaises en politique. Pour le faire on est absolument conduit à comprendre les femmes dans leur contexte libanais avant d'accéder à la partie purement politique.

CHAPITRE IV : CONTEXTUALISATION- L'IDENTITE LIBANAISE ET L'IDENTITE DES FEMMES LIBANAISES.

Pour comprendre les réactions d'un individu, on est obligatoirement invité à le faire au sein de sa culture et de ses différentes institutions.

Réfléchir « les femmes » est un verbe inséparable de sa conception historique et culturelle.

Le chapitre suivant sera consacré à une sorte de contextualisation des conditions de vie historiques et culturelles des femmes libanaises.

I- Formation du Liban et de l'identité des libanais.

En effet cette étape est indispensable pour deux raisons :

-On ne pourrait en aucun cas, comprendre et expliquer l'identité d'une personne en dehors de son identité culturelle et sociale. Et puisqu'on s'intéresse à l'étude des personnes qui avant d'être des femmes, sont des libanaises, il est indispensable de s'attarder à la description de l'identité culturelle libanaise.

-En plus, dans la partie méthodologique, l'échantillon de la recherche est divisé en deux groupes de femmes : femmes libanaises chrétiennes et femmes libanaises musulmanes. En effet la représentativité de l'échantillon nécessite cette division et c'est ce que cette partie historique va expliquer pourquoi.

Du point de vue historique, la population du Liban est constituée par des minorités religieuses dont la majorité a fui des sociétés coercitives à la recherche d'une vie qu'elles voulaient libre des contraintes religieuses et respectueuses de la dignité humaine.

Toutes les minorités persécutées trouvèrent, dans les vallées du Liban et sur ses cimes escarpées, un asile sûr (G.Charef 1981).

Un consensus partagé par la majorité des historiens confirme cette proposition et ajoute même que ces populations ont préféré supporter de vivre plutôt libres, dans un environnement aux ressources rares, que contraintes dans un environnement riche.

L'infériorité numérique de ces minorités leur permettait de survivre dans ces conditions difficiles sans faire l'objet de la convoitise des nombreux envahisseurs qui traversèrent les régions côtières. C'est ainsi que ces minorités surmontèrent leurs difficultés et prirent le Liban comme lieu de refuge et de défense de leur identité.

Ainsi, le nouveau contexte – refuge de ces minorités leur permit de se poser comme indépendants et non plus comme anticonformistes ou déviants...

Cependant ce consensus intercommunautaire n'était pas à l'abri de la menace d'apparition de nouveaux projets compétitifs d'intégration de chaque communauté dans un contexte plus large qui assure son expansion limitée par les caractéristiques du contexte - refuge.

Une intégration qui pouvait, selon ses promoteurs, résoudre définitivement les problèmes de la communauté isolée. Un renoncement à l'indépendance dans le cadre d'un contexte limité au profit d'une réintégration qui supposait une révision partielle ou totale de l'identité constitutive de la communauté.

Les premiers rapports de domination, de commandement, d'obéissance, de hiérarchie sociale et militaire entre ces peuples étaient donc instaurés à travers des pactes ou des alliances plus ou moins contraignants avec des forces extérieures proches ou distantes.

En effet, l'une des caractéristiques fondamentales des minorités qui affluaient vers la Montagne libanaise était la divergence religieuse. Il s'agit surtout de l'Islam et du Christianisme. Les relations entre ces deux minorités religieuses se réduisaient, même pendant les périodes de paix, à des ententes politiques, des pactes militaires et des échanges commerciaux. Ces périodes consensuelles pouvaient difficilement aller au-delà dans la mesure où chacune se réclamait d'une culture différente qui se réfère à des doctrines perçues comme diamétralement opposées. Des cultures aux référents idéologiques opposés, l'une orientale et l'autre occidentale.

Pourtant un retour aux sources orientales communes aurait théoriquement pu rapprocher ces deux catégories de communautés religieuses. En réalité nous pouvons observer que les divergences religieuses et leur référent opposés ne sont que des épiphénomènes qui cachent une réalité bien plus profonde et relative aux intérêts liés à l'identité communautaire. Cette constatation peut être illustrée par l'observation des mêmes divergences entre les diverses communautés chrétiennes et entre les différentes communautés mahométanes d'une part et par les tentatives de transgression des différences inter religieuses de l'autre...

Nous ne développerons pas les faits relatifs aux conflits intra religieux, nous traiterons par contre des tentatives stratégiques de transgression des différences inter religieuses.

En effet, c'est la conscience de lutter contre un destin commun, de défendre une existence protégée ou menacée par le féodalisme et de sauvegarder les libertés spirituelles, qui a constitué la motivation fondamentale de coopération confessionnelle dans la période Fakhreddine :

- Le projet intercommunautaire de Fakhreddine II voulait élargir les limites du Liban - refuge en dépassant les différences inter communautaires et fonder l'indépendance du Liban. Ce projet eut des conséquences positives quant à la résolution du problème de l'appartenance religieuse: sous le gouvernement libéral de Fakhreddine II, Sunnites, Druzes, Chiites, Maronites et Grecs se constituèrent comme un seul peuple, vivant tous dans un esprit de solidarité et de respect mutuel.

Menaçant par ce projet l'hégémonie de l'empire ottoman, le Pacha d'Acre qui accéda au pouvoir en Syrie en 1789, mena une politique dont l'objectif principal était de susciter

des conflits intercommunautaires pour s'ingérer directement dans le gouvernement de la Montagne. Cette politique, renforcée par des interventions militaires, va réussir à détourner le but des minorités de lutter pour un destin commun vers la recherche des intérêts de chacune d'entre elles et par conséquent le pouvoir de coopération communautaire va s'effondrer.

La période Béchir II est citée comme installant une divergence entre les deux principales communautés constitutives du Liban :

- Dans un autre contexte historique l'Emir Béchir II essaya de faire face à cette même politique lorsqu'il envisagea une autonomie du Mont Liban. La fin de son règne alla aussi se solder par un échec. Les réactions communautaires durant cette période étaient divergentes. Les Maronites considéraient que toute modification politique, comme celle que l'Emir Béchir II essayait de faire pour arriver à l'autonomie et l'indépendance du Mont Liban, ne pouvait qu'être bénéfique. Alors que les Druzes n'étaient pas intéressés par une pareille évolution. Ils étaient plus aptes à accepter une soumission à un souverain étranger pourvu que soit sauvegardée leur autonomie intérieure et préservés intacts les secrets de leur religion. C'est pourquoi la société va se diviser en deux grandes parties. Les Maronites qui voulaient l'indépendance et suivaient l'Emir Béchir II et les Druzes qui suivaient le Sultan Ottoman. Le pouvoir de l'Emir Béchir II qui visait à assurer une intégration sociale se trouve devant la situation suivante : le pouvoir et ses alliés Maronites dominant les Druzes. Cette domination ne tardera pas à aboutir à des conflits et à des guerres sanglantes.

Nous voyons apparaître à la fin de cette deuxième entrée le même argument développé dans la troisième période citée. Il correspond à une tentative de lier la cause de toutes les guerres civiles à la volonté contredite d'une communauté d'accéder à l'indépendance :

- Le 15 septembre 1842, la Montagne est divisée en deux "caïmacamats" gouvernées l'une par un Emir Druze et l'autre par un Emir Chrétien, dépendant tous les deux du Pacha de Saida et nommés par l'Europe et l'Angleterre.

Mais cette solution ne mettra pas fin aux guerres sanglantes puisque les deux régions comportaient des minorités appartenant à des religions différentes. Ajoutons à ces problèmes, les fissures entre les communautés elles-mêmes.

Les autorités européennes ne pouvaient pas ne pas intervenir pour arrêter les guerres intra-communautaires et asseoir leur influence grandissante sur l'empire ottoman. C'est pourquoi on assistera à la naissance d'un nouveau régime politique : - "Al-moutassarrifia" qui instaura l'égalité devant la loi de toutes les communautés. Du point de vue politique, le gouverneur général du Mont-Liban devait être chrétien et le gouverneur de chaque "moutassarrifia" était élu par le peuple...

Plus tard, la faillite de l'Empire Ottoman et la victoire de ses adversaires eurent de nouvelles conséquences sur le Liban :

- En 1920 et après la 1^{ère} guerre mondiale, fut déclaré le Grand Liban suite aux accords Sykes-Picot entre la France et l'Angleterre. Et le mandat français s'installa en Syrie et au Liban justifiant sa présence par la nécessité de protéger les chrétiens installés dans l'Empire de l'Islam.

Face à ces accords, les Arabes ne restèrent pas neutres et voulaient une instauration d'un Royaume Arabe dont le Liban ferait partie intégrante.

L'opinion publique libanaise se divisait en deux parties :

- l'une se caractérise par une tendance vers l'indépendance du Liban et que les chrétiens adoptèrent.

- l'autre se caractérise par une tendance vers la fusion avec la Syrie et le Royaume arabe que les Druzes et les musulmans adoptèrent.

Les Musulmans de ce temps là étaient majoritaires du point de vue démographique dans la mesure où de nouvelles régions furent adjointes au Grand Liban.

- Du point de vue social, politique et culturel les autorités françaises, rejetées par la majorité des mahométans, s'appuyèrent sur les communautés chrétiennes qui bénéficièrent d'un certain nombre de privilèges économiques et politiques. L'instauration de cette suprématie des Chrétiens sur les Musulmans et les Druzes renforça l'ampleur de la divergence des intérêts et l'importance de la différence de référence religieuse et culturelle.

Ce dédoublement de référence culturelle chez les Libanais va se prolonger jusqu'à nos jours passant par l'indépendance et trouvant ses racines dans le fondement de la formation du Liban comme pays indépendant.

Dans une perspective psychosociologique, G.Vinsonneau, assure dans son livre « l'identité culturelle » (2002) que l'histoire du Liban est celle d'un ensemble pluricommunautaire, aujourd'hui régulé par un pouvoir politique qui se partage entre les diverses communautés confessionnelles en présence. Chaque communauté est gouvernée par les chefs religieux qu'elle se donne et selon des infrastructures qui lui sont propres. Elle gère à sa manière ses biens, son système éducatif, son système de santé, ses organes de communication...de sorte que se constituent des entités, véritables acteurs sociaux collectifs, dont les auteurs traitent comme s'il s'agissait de personnes: les confessions. Parallèlement à des traits culturels que partage l'ensemble des communautés libanaises, les communautés confessionnelles présentent des traits culturels qui leur sont spécifiques. Ces traits sont le plus souvent liés à des pratiques religieuses et ils peuvent s'exprimer à travers un ensemble de coutumes alimentaires, vestimentaires, phonétiques ; ils peuvent concerner le statut de la femme, la structure de la famille, des rituels religieux, des fêtes spécifiques...

Les relations de solidarité entre les membres d'une même confession, la dynamique de leurs échanges et les finalités qu'ils se donnent ne se concentrent pas sur le seul maintien et rituels religieux ou sur la propagation de la foi. L'attachement aux rites et cérémonies perdure sans doute ; au regard du corps social élargi, il ne représente cependant que l'un des moyens de l'affirmation de l'identité confessionnelle.

G.Vinsonneau (2002, p.50), continue en assurant que « *Naître au Liban, c'est en effet être d'emblée assigné à un groupe confessionnel, qui fournit à chacun sa propre définition de soi, fixant des séries de droits et de devoirs, apparemment incontournables et compris dans un univers dont les frontières immatérielles délimitent bien autre chose que ce que laisse voir le jeune Etat Liban* ».

Enfin, on considère que cette première partie de contextualisation offre une idée claire de l'identité libanaise.

Mais, puisque cette étude table sur l'identité des « femmes », la partie qui suit expliquera que veut dire être « femme libanaise ».

II- Des femmes libanaises.

Les femmes étaient souvent écartées de la sphère du pouvoir et enfermées dans la sphère domestique. Elles étaient définies par des rôles répondant à l'attente de l'homme. L'homme a même inventé mythes, rituels et institutions pour légitimer sa domination et la rendre comme une sorte de fondement naturel de l'organisation de la société. De ce fait, les femmes elles-mêmes ont été emportées par des croyances collectives, et toutes les situations de soumission, de subordination et d'inégalité ont été perçues comme naturelles et normales.

Cet état entre dans le cadre de la violence symbolique que Bourdieu (1998, p.24) définit comme étant « *violence douce, insensible, invisible, pour victimes mêmes. Dans la société patriarcale la socialisation est devenue par rapport à l'homme et à la femme différente et inégalitaire. En effet, globalement, on s'attend encore à ce que les filles acquièrent les qualités de douceur, de générosité, de compassion et de dévouement et qu'elles maîtrisent leur agressivité et leurs comportements agressifs tout en évitant l'intimité avec les autres garçons. On s'attend à ce qu'ils soient rationnels, affirmatifs, performants et qu'ils ne manifestent aucune vulnérabilité. L'expression affective est souvent inhibée chez les garçons et les hommes* ».

Bref, quel serait le profil psychique des femmes libanaises dans une société patriarcale ? Où sont-elles du concept de liberté ? Qu'est ce que le concept de changement a apporté aux femmes libanaises ?

1- Les femmes libanaises vues par un regard religieux.

Comme on l'a constaté, l'histoire du Liban est marquée par un rassemblement de plusieurs minorités religieuses, il s'agit surtout du christianisme et des religions mahomédiennes. La religion dans ce pays est une variable principale qui guide la vie quotidienne de ses paysans.

Ca nous rappelle la constatation de G.Vinsonneau (2002, p.50) cité dans la partie ci-dessus: « Naître au Liban, c'est en effet être d'emblée assigné à un groupe confessionnel, qui fournit à chacun sa propre définition de soi, fixant des séries de droits et de devoirs, apparemment incontournables et compris dans un univers dont les frontières immatérielles délimitent bien autre chose que ce que laisse voir le jeune Etat Liban ».

Autrement dit, parler des femmes libanaises sans revenir à leur référence idéologique primaire qu'est leur religion (même si elle n'est pas pratiquée d'une façon extrêmement fiable) serait une élimination aveugle d'une variable radicale de l'essence même de la vie des femmes libanaises (et des hommes libanais bien entendu).

D'une façon brève, quel serait le statut de la femme dans la Sharîa de L'islam et dans les textes bibliques de l'église?

a- La femme dans l'Islam:

L'Islam répand plusieurs types d'enseignements, tous reçus par les croyants comme étant d'origine divine. Dans son message religieux universaliste, le Prophète octroie à la femme toute la responsabilité dévolue au croyant. Elle, comme lui, sera jugée en fonction de ses actes. Hommes et femmes seront donc égaux devant la récompense et le châtement ultimes.

« Quiconque, homme ou femme, accomplit œuvre pie, alors qu'il est croyant, Nous le ferons certes revivre en une vie excellente et, certes, Nous leur donnerons leur récompense pour prix de ce qu'ils accomplissaient de mieux » (Coran, XVI, 97).

« Les croyants et les croyantes sont, des affiliés, les uns pour les autres. Ils ordonnent le convenable et interdisent le Blâmable. Ils obéissent à Allah et à son Apôtre. A ceux-là, Allah fera miséricorde. Allah est puissant et sage. Aux croyants et aux croyantes, Allah a promis des jardins sous lesquels couleront les ruisseaux, où ils demeureront immortels, il leur a promis d'agréables demeures, dans les jardins d'Eden » (Coran, IX, 71-72).

Mais, d'autre part, seront véhiculées aussi de viles conceptions et des pratiques contemporaines du Prophète. Elles conserveront à la nouvelle religion et à la civilisation qui en découlera, un caractère spécifiquement arabe. Conséquences de ces influences arabes patriarcales, la femme est toujours tenue pour ontologiquement inférieure à l'homme.

Cette supériorité sera justifiée d'une part par un caprice divin, Dieu préfère l'homme à la femme et d'autre part par un facteur économique, l'argent que l'homme dépense pour la femme dans le cadre du mariage.

Or, nous verrons, qu'en droit, cette dépense n'est pas une libéralité (ce qui ne justifie pas d'ailleurs l'inégalité des sexes) elle représente la part de l'époux dans le contrat qui le lie à son épouse. Cette autorité accordée par Allah pour même se manifester par une violence présentée comme légitime dans le même verset:

« Les hommes ont autorité sur les femmes du fait qu'Allah a préféré certains d'entre vous à certains autres et du fait que (les hommes) font dépense, sur leurs biens (en faveur de leurs femmes)... Celles dont vous craignez l'indocilité, admonestez-les! Reléguez-les dans les lieux où elles couchent! Frappez-les! Si elles vous obéissent, ne cherchez plus contre elles de voie (de contrainte) » (Coran, IV, 34).

Le prophète avait, toutefois indiscutablement voulu améliorer le sort assez misérable que les femmes connaissaient dans l'Arabie anté-islamique. Si l'on considère que la partie « juridique » du message véhiculé par le Coran consistait en une relecture dans le contexte de l'Islam, de pratiques et d'institutions traditionnelles, nous constatons que la polygamie maintenant sans enthousiasme est transformée en une tétragamie accordée non sans réticence.

« Epousez donc celles des femmes qui vous seront plaisantes, par deux, par trois, par quatre, mais si vous craignez de n'être pas équitable prenez-en une seule ou des concubines! C'est le plus proche moyen de n'être pas partiaux » (Coran, IV, 3).

Les femmes, qui jusqu'alors faisaient partie de l'héritage, obtiennent une part de celui-ci. Elle est, certes, bien moindre que celle des hommes mais cette générosité sera battue en brèche par toutes les procédures possibles.

« Aux héritiers hommes, une part de ce que laissent les père et mère et les proches. Aux femmes, une part de ce que laissent les père, mère et les proches, que ce soit peu ou que ce soit beaucoup. Part imposée ... Voici ce dont Allah vous fait commandement au sujet de vos enfants: au male, portion semblable à celle de deux filles.... » (Coran, IV, 7-8 et 11 sqq.)

Le droit de témoigner leur est reconnu dans les enregistrements de dettes. Le Prophète permettra ainsi à deux femmes de remplacer un des deux témoins mâles. Mais, le contexte en dit long sur la flexibilité qui leur est reconnue.

« Requérez témoignage de deux témoins pris parmi vos hommes. S'il ne se trouve point deux hommes, prenez un homme et deux femmes parmi ceux que vous agréerez comme témoins: si l'une de celles-ci dans l'erreur, l'autre la fera se rappeler » (Coran, II, 282).

b- La femme dans la Bible:

Le Livre de la Genèse, au tout début du Pentateuque, le discours sacré par excellence du monothéisme hébraïque, dépeint la création de la femme, à partir de la côte de l'homme, Adam (II, 21-23), puis elle évoque la tentation d'Eve par le serpent, enfin le péché qui mène le premier couple hors du jardin d'Eden (III, I-24). Si la femme apparaît d'emblée, selon le dessein de Dieu comme une compagne pour l'homme, elle est aussi une personnalité marquée par sa faiblesse, à la fois tentée et tentatrice. Néanmoins, la parole divine dit clairement: « l'homme quittera son père et sa mère et s'attachera à sa femme ».

Mais dans le nouveau testament, les textes bibliques donnent une nouvelle image de la femme. La femme y a une place considérable: au fondement même de cette foi, Marie, la vierge qui donne naissance au Sauveur par l'Esprit, puis les femmes qui écoutent et suivent Jésus lors de sa prédication et enfin celles qui annoncent sa résurrection. Les femmes sont en effet les premières concernées par l'annonce de la résurrection, selon les quatre récits du Nouveau Testament. Chez Marc, Marie de Magdala, Marie, mère de Jacques, et Salomé sont les témoins oculaires du tombeau vide, alors qu'un jeune homme en robe blanche leur annonce la résurrection. Effrayées, elles fuient. Les amis de Jésus ne seront convaincus que par des apparitions de leur Maître:

« Ressuscité le matin, le premier jour de la semaine, Jésus apparut d'abord à Marie de Magdala dont il avait chassé sept démons. Celle-ci alla le rapporter à ceux qui avaient

été ses compagnons et qui étaient dans le deuil et les larmes. Eux, l'entendant dire qu'il vivait et qu'elle l'avait vu, ne la crurent pas ». (XVI, 9-11).

L'acte fondateur de la nouvelle religion, la croyance en la résurrection du Christ, transcende les différences de sexe: plus ou moins rapidement et avec des attitudes différentes, hommes et femmes se mettent également à croire. Le salut procurer par le Christ repose sur l'amour de Dieu et du prochain, ce qui n'implique aucune différence entre les sexes.

Il reste à évoquer le sort de la pécheresse et celui de la femme adultère d'après le témoignage des Evangiles La pécheresse était, de tradition, condamnée sans pitié et sans rémission par les docteurs de la loi, mais, selon les Evangiles, elle ne doit rien craindre du Christ, à condition qu'elle ait la foi et que, par là même, elle renonce au péché.

Enfin, chez les chrétiens, le discours savant a institué en deux siècles deux conduites pour les femmes; deux voies qui se déterminent par rapport à la sexualité, en affirmant une originalité aussi bien vis-à-vis du judaïsme que vis-à-vis des sociétés païennes. D'une part la supériorité du célibat consacré à Dieu est proclamée, ébauche de l'état futur de tous les croyants admis dans le Royaume des cieux, c'est-à-dire l'unité retrouvée-il n'y a ni homme ni femme et aucune autre distinction. Et d'autre part, le mariage chrétien et la procréation sont prônés pour les fidèles incapables de s'en tenir à la chasteté. Cette évolution de la représentation de la femme dans le discours savant montre de fait l'installation du christianisme dans la durée.

Enfin, qu'elles soient chrétiennes ou qu'elles soient musulmanes que serait le profil démographique, culturel et professionnel des femmes libanaises?

2- Radioscopie de la population féminine libanaise.

La population du Liban a été évaluée en 2004-2005 par l'étude nationale des conditions de vie familiales à 3755035 habitants. Les femmes représentent la moitié des habitants avec 50.2% de cette population.

L'espérance de vie de la libanaise a été déterminée en 1995 à 70 ans. Et de 67 ans pour l'homme. On remarque alors une espérance de vie plus grande de trois fois chez les femmes. Les experts démographiques expliquent cette différence en la reliant aux effets de la guerre au Liban qui la plupart des fois se solde par une diminution du nombre des hommes dans une société déterminée.

L'étude nationale sur les conditions de vie familiales au Liban nous informe que 0,1% des mariages féminins s'effectuent entre l'âge de 10 et 13 ans et 5,1 % entre l'âge de 15 et 19 ans. Alors que l'âge moyen du mariage dans la population féminine est passé de 23.7 ans en 1970, à 25ans en 1986 et à 27.5 ans en 1995. On voit alors clairement l'effet de la guerre et par suite l'effet de la situation économique sur la création d'une famille.

Le coût de la vie devient de plus en plus élevé et ceci incite les jeunes à se marier bien plus tard. Surtout que la fondation d'une famille ne pourrait voir le jour au Liban en dehors de l'institution du mariage. L'union libre est une étape inconcevable pour des causes notamment religieuses.

Aujourd'hui les indices concernant l'éducation au Liban prouvent une tendance vers une minimisation de l'écart éducatif entre les genres. Mais pourtant certaines régions libanaises montrent une moindre affiliation de ses filles aux écoles. Les régions les plus pauvres sont les plus concernées.

La poussée de l'intégration des femmes dans le domaine de l'éducation a entraîné une évolution importante de leur présence dans les professions libérales. On note :

	1980	1994
Médecins	6.90%	14.35%
Pharmaciens	36.00%	51.00%
Avocats	5.80%	24.30%
Ingénieurs	0.20%	6.78%

3- Les femmes face à la guerre.

Selon Gérard Figuié (1997, p.58) « *la population libanaise n'a pas ressenti dans son ensemble le poids de la guerre de la même manière. En effet, l'épicentre permanent des combats s'est localisé essentiellement dans la ville de Beyrouth et ses abords immédiats.*

L'agglomération de Beyrouth qui rassemblait en 1970, 62% de la population libanaise, a dépassée après 1975 les 75% avec plus de 1.200.000 habitants. A la même époque Tripoli atteignait à peine 200.000 âmes et Zahlé et Saida plafonnaient à 70.000.

Durant la guerre la voix des libanaises s'est fait entendre plus que dans le passé. La guerre est terminée, mais pour elles le combat continue, sans autre force que leur détermination et leur enthousiasme ».

Pour tenter d'analyser comment les femmes libanaises se sont comportées face à la guerre et quelles ont été les conséquences de ces événements sur leur quotidien et sur leur émancipation, il convient peut être de déterminer d'abord quels sont les traumatismes et les mutations profondes qui ont bouleversé la société libanaise, toutes tendances confondues, durant ces vingt dernières années. Il sera alors plus aisé d'étudier le comportement des femmes au sein de ce nouvel environnement.

a- Les miliciennes.

Selon Gérard Figuié (1997) la guerre du Liban, quoique plus longue, n'a pas eu les mêmes conséquences qu'en Europe. Tout d'abord, on parle d'une guerre civile au sein d'un pays où toutes les personnes libanaises ont subi les effets même si elles n'ont pas toutes participé à cette guerre. 45.000 hommes combattants environ dont 15.000.

appartenant à l'armée régulière, ne se sont guère éloignés de leur domicile en raison de l'implantation régionale des milices et des dimensions réduites du théâtre des opérations. Durant cette guerre on va assister à une fondation d'une milice féminine dans le parti Al Kataeb. Mais cette milice n'a pas pu améliorer la place des femmes dans ce parti ni non plus, la participation des femmes en politique libanaise. Notons que la contribution des femmes aux opérations militaires de ce parti n'a pas été considérée comme une gloire pour les libanaises. Ajoutons enfin, que les femmes en question, n'ont connu aucune perte. Et seul deux blessées graves ont été enregistrées durant toute la guerre.

On peut conclure alors, qu'il n'y a donc pas eu de participation réelle des femmes dans la guerre du Liban. Elles ne disposaient d'aucun pouvoir de décision et n'ont eu aucune influence sur le cours des événements.

Au sein de cette guerre, certaines femmes se sont élevées les voix pour tenter d'informer le monde de la misère que leurs pays subit. Et c'est en statut de mère libanaise qu'en 1989, madame Mouna Mourad, une éminente sociologue, adressa une lettre à mesdames Bush, Gorbatchev, Mitterrand et Tacher afin de mieux les informer sur les événements tragiques qui endeuillaient toujours son pays.

De cette lettre largement publiée dans la presse, nous avons retenu les quelques extraits suivants:

« C'est au nom des enfants du Liban, au nom de toutes les mères du Liban que je me permets de m'adresser à vous, pour vous intéresser à la cause d'un pays dont l'indépendance, l'unité et la dignité sont en péril.

Je vous prie mesdames, d'œuvrer pour que nos enfants vivent avec les mêmes droits que les vôtres...L'appel lancé en 1988 par M. Gassan Tuéni, notre ex-ambassadeur à l'ONU: « laissez vivre notre peuple, rendez nous notre terre- n'a pas hélas trouvé d'échos jusqu'à là. Les appels des mères du Liban auront-ils plus de chance d'être écoutés?

Vous ne pouvez pas imaginer l'inquiétude et la tristesse que nous ressentons à tout instant tant le danger et la mort guettent nos enfant ».

Nul ne saura le degré d'influence effective de cette lettre sur le cours des événements. Mais nul aussi n'a pu nier l'effet de cette correspondance qui eut le mérite de susciter chez les épouses de ces grands chefs d'état des marques d'intérêts certains pour le Liban.

b- Des responsabilités imprévues: les femmes chef de famille.

Les femmes libanaises subissent soudainement l'effet de la guerre. Et passeront d'une phase calme d'expansion économique, financière, culturelle et politique vers une phase de peur de faim et de mort. Le passage se fait sans transition et les femmes se trouvent obligées d'assumer une double responsabilité : celle de la femme – mère responsable des travaux ménagers, mais aussi de la femme professionnelle contribuant aux dépenses du

ménage dans la plupart des familles ou l'absence du mari commence à s'installer. Ces femmes ont alors, parfois, assuré la direction de la famille, en l'absence d'un époux décédé ou parti chercher à l'étranger les moyens de subvenir aux besoins des siens.

Gérard Figuié (1997) ajoute que tout en déployant ces efforts auxquels elles n'avaient nullement été préparées, elles ont continué à prodiguer aux siens la tendresse et le réconfort qu'ils attendaient d'elles alors qu'elles-mêmes auraient souhaité parfois pouvoir s'appuyer sur une épaule compatissante.

c- Le travail des femmes mariées: une nécessité nouvelle.

Des points positifs que la guerre a offert aux femmes, c'est qu'elle a prouvé que les femmes étaient capables de travailler sans aucun complexe, à qualification égale, dans des domaines considérés jusque là réservés aux hommes.

Avant cette guerre il était difficilement concevable qu'une femme quitte le domaine privé pour travailler. Certes il y avait une différence, en quelques degrés près, des convictions entre l'opinion citadine et l'opinion campagnarde. Mais toutes les deux préféraient la présence des femmes au foyer. Et la conviction majeure considérait qu'une mère de famille, quelque soit son âge et sa condition sociale, se doit avant tout à son foyer.

Ajoutons aux effets positifs de la guerre, son invitation forcée aux femmes libanaises de chercher un travail. C'est pour la première fois, que les femmes se trouvent obligées de chercher un emploi afin de répondre aux exigences des nouvelles circonstances de la vie.

La nécessité s'installe, soit pour subvenir directement aux besoins des siens, soit pour améliorer la situation financière familiale avec un salaire d'appoint.

Plusieurs femmes dont les pères ou bien les maris avaient été tués ou s'étaient retrouvés gravement handicapés en raison des combats, se retrouvèrent sans ressources, parfois même sans logement à la suite de l'occupation ou de la destruction de leurs maisons et de leurs moyens de production. Elles étaient alors invitées à chercher sur marché du travail un emploi qui leurs permettront de faire face aux besoins quotidiens et surtout à continuer à payer les études de leurs enfants (pour les femmes mariées).

Les postes occupés par les femmes variaient selon leurs qualifications et leurs niveaux d'instructions. On peut citer le poste d'enseignante, de jardinière d'enfants, de secrétaire, de dactylos ou d'ouvrières dans l'industrie textile.

La crise économique n'a pas manqué d'avoir des effets sur la vie du couple. Ce dernier se voit obligé d'accepter une relation à distance à cause du voyage du mari qui cherche le travail en dehors du pays.

d- Des retombées importantes: le développement des écoles mixtes et l'apparition de l'intégrisme.

La guerre a eu d'autres retombées importantes sur l'évolution de la vie des femmes. En effet, si elle a favorisé le développement des écoles mixtes dans les zones à forte densité chrétienne, elle a provoqué par contre dans les régions du pays subissant l'influence des

intégristes islamiques, la séparation des garçons et des filles; ce qui a été à l'origine du développement de ces dernières dans une société strictement féminine qu'elles ne devaient quitter le plus souvent que pour le mariage ou la vie professionnelle occasionnellement.

La plupart des femmes de religion musulmane ressentent une atteinte à leurs droits les plus élémentaires à cause de cette emprise de la religion sur leur vie personnelle et familiale.

e- Accroissement du célibat des femmes.

Le nombre des femmes célibataires a fortement augmenté après la fin de la guerre civile. Ajoutons que les pertes en vie entraînées par les événements ont été estimées par les autorités à environ 150.000 tués et 350.000 blessés dont un grand nombre sont depuis de grands handicapés. La majorité de ces victimes sont des hommes appartenant à la tranche d'âge comprise entre vingt-cinq et trente-cinq ans, celle là même qui se situe dans le créneau le plus concerné par le mariage. Ceci a causé un déséquilibre démographique qui à son tour sera un facteur de frustration d'un grand nombre de femmes pour qui le mariage demeure une finalité incontournable de la société libanaise.

Pour conclure cette partie on peut dire que *« pendant quinze années, la population libanaise a vécu au jour le jour sans autre souci que de survivre. Son mode de vie et ses centres d'intérêts ont été complètement bouleversés dans l'attente d'une paix qui devrait en principe apporter une solution à tous les problèmes issus de la guerre. Même si bien des espoirs ont été déçus, on doit objectivement reconnaître que certaines des retombées de ce conflit ont été positives, notamment pour la condition féminine, dans deux importants domaines: la politique et le monde du travail »* (Gérard Figuié 1997, p.60).

4- Les libanaises et la sexualité.

a- Introduction générale.

La société libanaise est par excellence une société religieuse. La religion impose l'idéologie qui lui convient dans le pays. Dans cette perspective, elle impose aux femmes des conduites bien déterminées, prescrites et codifiées. L'une des importantes impositions faites aux femmes, c'est celle du refus du plaisir sexuel. Le plaisir étant interdit, la sexualité n'a de but que d'assurer la procréation et par là, la continuité de la famille.

Dans la société libanaise, et même si la vie des jeunes contemporains tend vers rejeter un bon nombre de traditions de leurs ancêtres, on conserve dans la perspective et dans l'apparence, une vie traditionnelle et conservatrice. Tout ce qui touche à la sexualité est encore considéré comme tabou. Mais, au sein de cette société, Gérard Figuié (1997), distingue entre deux conceptions différentes de la sexualité. Celle du christianisme et celle de l'islam. Selon lui les deux conceptions s'opposent.

Dans le christianisme la sexualité reste essentiellement orientée vers la procréation. Dans l'islam par contre, la sexualité revêt un caractère où les pratiques anticonceptionnelles

sont tolérées et les jeux sexuels (Muda'aba) recommandés par le prophète et enseignés dans le Coran: « *vos enfants sont votre champ, labourez-le toutes les fois qu'il vous plaira (sourate 2-223)* ».

Selon l'imam Ghazali, grand théologien de l'islam, une femme qui rend son mari heureux a sa place garantie au paradis. L'éducation des filles est très imprégnée par les principes de la religion. En effet, l'islam reconnaît à la femme le même droit au plaisir qu'à l'homme.

L'acte sexuel selon le Coran aurait trois buts:

- procréer pour agrandir la communauté de l'islam.
- libérer l'esprit des préoccupations corporelles afin qu'il se rapproche de Dieu.
- donner aux croyants et aux croyantes un avant-goût des plaisirs qui abondent au paradis.

C'est le christianisme qui est responsable de la lutte contre le dérèglement des traditions en ce qui concerne la sexualité. Et impose toujours un sentiment de culpabilité dans tout ce qui se rapporte au domaine du plaisir.

Le dogme du pêché originel, auquel le pape Grégoire le Grand a reconnu un caractère héréditaire toujours : « *l'appétit de nos parents pour les plaisirs de la chair est la cause de notre vie. C'est pourquoi nous sommes des pécheurs* ». Saint Augustin par la suite confirmera que la pêché originel n'épargne personne.

Or, les effets de la guerre ne resteront pas passagers vis-à-vis de la sexualité féminine. La guerre secouera l'idée de l'interdiction du plaisir sexuel féminin. Et ceci sera dû, surtout, à la découverte de la pilule contraceptive, pendant cette période. Cette découverte a permis de dissocier la sexualité de la procréation. Ainsi, dans ce pays, comme ailleurs, la révolution sexuelle semble bien en marche.

Les anciennes générations luttent toujours contre l'avortement. Pourtant le pays semble s'acheminer lentement mais sûrement vers la liberté sexuelle.

Mais, malgré les changements inscrits parmi les jeunes, les représentations que font les libanais de leurs pays n'ont pas changé. On représente le pays comme étant conservateur et la liberté s'exerce en cachette. Les interdits sexuels et l'intolérance persistent encore.

b- La contraception et l'avortement.

En se référant toujours aux écrits de Gérard Figuié (1997), on note que jusqu'en 1983, la loi libanaise a proscrit toute forme de contraception dans le pays. L'avortement restait donc le seul moyen de corriger ce que le discours commun appelle une erreur, une faiblesse, un moment d'inattention dans une société fortement marquée par les conventions.

Aujourd'hui, l'avortement toujours réprimé par la loi. Le christianisme et l'islam condamnent catégoriquement cette pratique qui heurte la morale et la religion.

Pourtant cette activité se pratique au Liban plus fréquemment que l'on pourrait le croire. Un sondage récent effectué dans une université libanaise, a révélé que ce sont les femmes célibataires de seize à vingt-cinq ans qui sont les plus concernées par l'interruption de

grossesse et qu'une femme sur quinze, soit 6% aurait déjà eu recours à ce procédé. La plupart d'entre elles appartiennent à des milieux aisés. Il s'agit de célibataires dont la motivation est évidente: échapper au scandale.

Selon la loi de 1943 (actuellement en cours) toute personne ayant facilité ou pratiqué un avortement encourt une peine de quatre à sept ans de prison et sa radiation de l'ordre des médecins, s'il exerce cette profession.

Quand à la femme ayant subi un avortement, elle encourt jusqu'à deux ans de prison. La loi lui accorde des circonstances atténuantes lorsque l'honneur de sa famille est en jeu. Alors que l'homme partenaire de la relation n'est pas atteint par la loi.

Elever seule un enfant au Liban exige une force morale peu commune et une indépendance financière totale. A ces problèmes s'ajoutent des problèmes administratifs qui viennent d'être réglés seulement depuis peu. Jusqu'en 1995, un enfant naturel non reconnu par son père ne pouvait figurer sur les registres d'état-civil et sa carte d'identité portait la mention infamante de "bâtard".

Depuis l'année 1996, la loi accepte seulement, à la naissance, la déclaration de la mère.

c- L'éducation sexuelle.

L'analyse d'une enquête approfondie menée en 1997 (cité par Gérard Figuié en 1997) dans toutes les catégories sociales des communautés du pays nous permet de classer l'éducation sexuelle des femmes en deux grandes catégories:

c-a- Celle des mères qui ont aujourd'hui entre trente et cinquante ans.

Les libanaises d'avant-guerre, qu'elles soient chrétiennes ou musulmanes, ont été élevées dans une société qui véhiculent les idées de maîtrise de l'instinct sexuel et de sa préservation à la phase d'après le mariage, dans le but de garder l'honneur de la famille. Cette culture a imprégné l'éducation des filles par deux points essentiels : la culpabilité et la peur :

-la culpabilité d'accomplir une action honteuse. La sexualité étant une chose malsaine dont on ne doit jamais parler, surtout avant le mariage.

-la crainte de la douleur lors de la perte de la virginité.

Quand au mariage son but essentiel c'est la procréation. Et pour s'assurer de l'honnêteté d'une jeune femme une seule solution s'imposait: il fallait la maintenir à l'abri de la tentation des hommes.

Au sein de la cellule familiale aucune discussion sur la sexualité n'y était tolérée. Même une tenue légère dans la maison était formellement proscrite et considérée comme irrespectueuse.

Il y avait dans la famille une sorte de pudeur qui empêchait les mères et les filles de parler de choses aussi naturelles que la venue des premières règles.

c-b- Celle des jeunes filles ou des jeunes femmes de la génération nouvelle, issue de la guerre, qui sont encore à l'université ou qui viennent d'entrer dans la vie professionnelle.

A ce sujet une enquête menée dans les universités de Beyrouth en 1996 et qui a concerné 1146 étudiants des deux sexes dont 80% habitent la capitale, a fait ressortir les points suivants (enquête publiée le 14/1/97 dans le journal Al- Nahar et cité par Gérard Figuié 1997):

-61.3% des hommes interrogés et 53.6% des femmes se disent pour les relations sexuelles des hommes avant le mariage alors que 41.2% seulement des hommes face à 54.9% des femmes acceptent l'idée de mères célibataires.

Pour la question des relations sexuelles avant le mariage, appliquée aux différentes confessions, voici les chiffres:

	Hommes	Femmes
Chrétiens	73.8%	56.5%
Chiïtes	54.8%	pas de statistiques
Sunnites	44.4%	38.2%
Druzes	45.5%	52.3%

Répartis par confession on obtient les pourcentages suivants pour l'aptitude face à l'union libre au Liban:

Chrétiens	55.1%
Chiïtes	45.2%
Sunnites	44.9%
Druzes	43.4%

5- Les libanaises face au travail.

De nos jours, le travail féminin ne s'alimente plus uniquement de la nécessité d'assurer une augmentation du revenu de la famille. Des femmes qui ont investi plusieurs années d'études à l'université, cherchent du travail pour l'épanouissement personnel. Elles n'ont plus besoin de donner des excuses pour convaincre leurs maris pour travailler. La profession vient avec les idées culturelles modernes et ne contredit presque plus les idées contemporaines. Par contre, une femme qui ne travaille pas se trouve en situation de différence par rapport aux autres femmes.

Historiquement, c'est le mandat français au Liban, qui ouvra le premier les portes au travail des femmes.

Un bon nombre de femmes furent embauché, mais avec un salaire inférieur à la moyenne pratiquée dans le pays. Cet acte suscita les protestations des organisations ouvrières masculines. Et la plupart des responsables, français et libanais, ne qualifiaient pas trop le travail des femmes. Et ils restèrent convaincus que l'homme est plus robuste, il donnait un meilleur rendement et il était plus apte à analyser et à faire face aux situations difficiles et imprévues.

Ces responsables justifiaient cette attitude par les contraintes que leur imposait la loi et le code du travail pour l'emploi de la femme. A savoir:

- protection de sa personne durant la période précédant et suivant la maternité.
- interdiction de l'employer la nuit.
- octroi d'un jour de congé supplémentaire tous les mois, lié aux problèmes relatifs à la menstruation.
- absence plus fréquente chez la mère de famille, en raison des problèmes posés par les enfants.

Au début de l'été 1960, de nouvelles élections législatives eurent lieu au Liban. Les libanaises furent parmi les principales bénéficiaires de ces résultats. Elles affluèrent dans les universités et firent une entrée remarquée dans le monde du travail, où le secteur des services tout particulièrement réclamait une main d'œuvre féminine qualifiée.

En 1961, pour la première fois, les femmes eurent le droit à un salaire minimum garanti, au même titre que l'homme.

6- Les femmes et l'instruction.

En 1834 le Liban vit le jour de l'ouverture de la première école de filles à Beyrouth. Et c'est à partir de cette date que l'accès des filles à l'instruction a commencé à se généraliser. Et de nos jours, le pourcentage des analphabètes tend vers disparaître.

Historiquement, on peut revenir au règne de Béchir II pour assurer qu'à sa cour de Deir el Kamar, s'épanouissait une élite d'écrivains de poètes et d'artistes parmi lesquels on retient le nom de Nicolas el Turk (1762-1827). A leurs contacts, certaines dames de la cour, d'esprit curieux, commencèrent à s'intéresser discrètement aux plaisirs de l'esprit. L'histoire n'a malheureusement pas retenu leurs noms.

Le Liban a reconnu une période d'expansion culturelle (la renaissance) du XIXème et au XXème siècle.

On désigne par cette renaissance la période au cours de laquelle une nouvelle génération d'hommes et de femmes de lettres libanais répandit à travers le monde arabe les idées du « siècle des lumières » énoncées par Voltaire, Rousseau, Diderot et bien d'autres penseurs.

Au cours de cette période il faut souligner une émergence féminine encore modeste mais significative. On cite:

-Evelyne Boutros (1870-1964) femme de lettres, elle écrivit de nombreux romans dont "fi fayat chajarat el boundouck"(A l'ombre des noisetiers).

-Julia Tohmé (1880-1954) journaliste, elle créa le premier magazine féminin "femmes nouvelles" et écrivit des articles dans de nombreux journaux de l'époque.

-May Ziadé (1886-1941) journaliste et femme de lettre de talent, elle ouvrit au Caire où elle s'était réfugiée pour fuir l'oppression ottomane, un cercle littéraire réputé. Parmi ses écrits retenons son œuvre maîtresse sur l'égalité " zouloumat wa achaha" (Les ténèbres et la lumière).

-Ambara Salam el Khalidi (1908-) qui traduisit en arabe "l'Iliade et l'Odyssé".

-Nazira Zeinddine el Halabi (1908-1976) journaliste qui se rendit célèbre par ses écrits en faveur de la libération de la femme. Elle écrivit " Al soufour wa al hijab" (Le voile et le dévoilement).

Entre 1950 et 1975 Beyrouth demeura le premier centre de l'édition arabe. 27 revues y paraissaient régulièrement en arabe et en français. En outre plus de 700 ouvrages de tout genre étaient publiés en moyenne chaque année dans plusieurs langues.

C'est au cours des années 60 que la revue "S'hir" a largement contribué à faire connaître la modernité de la pensée arabe en publiant les œuvres d'écrivains libanais connus.

A leurs côtés, une nouvelle génération de femmes de lettres commença à se faire connaître et a atteint de nos jours une notoriété certaine. Ce sont parmi d'autres:

Pour les sciences: Salwa Nassar...

Pour la poésie: Andrée Chédid, Joumana Ahdab, May Murr, Nadia Lahoud, Claire Gbeylé, Dalal al Bizri, Joséphine Massoud, Marie Azouri Yazbek, May Menassah, Nina Djidéjian, Rose Ghoraïeb...

Pour les romans: Emilie Nassrallah, Ghada Semaan, Leila Baalbaki, Leila Oussayran, Nazek Yared, Nour Salman...

Aujourd'hui, les libanaises sont bien conscientes que l'éducation est une nécessité. Les femmes, surtout celles de la classe sociale défavorisée, ont la pudeur de leur ignorance et un grand respect pour l'éducation. Il y a derrière ce respect craintif beaucoup de naïveté et d'admiration. Elles font d'énormes sacrifices pour mettre à la portée de leurs enfants cette culture qu'elles n'ont pas eu la chance d'acquérir.

Enfin, après avoir introduit les femmes libanaises en décrivant parfois légèrement quelques aspects de leurs vies et dans d'autres fois en s'approfondissant dans quelques autres aspects, que serait leur état actuel en politique?

III- Aperçu historique de la vie politique des femmes libanaises.

Jusqu'en 1952, privée du droit de vote et d'éligibilité, la libanaise ne pouvait prétendre à aucune participation officielle à la vie politique de son pays.

Seule, Nazira Joumblatt, joua un rôle politique éminent de 1922 à 1942 après la mort de son époux Fouad Joumblatt.

Najla Saab (1908-1971) restera dans l'histoire du Liban comme celle qui organisa la première manifestation féminine politique en 1943, pour manifester contre l'occupant, lors de l'emprisonnement des membres du gouvernement libanais par la puissance mandataire française.

La première libanaise à revendiquer des droits politiques pour les femmes de son pays, fut Ibtihaj Kaddoura (1893-1967). Elle combattit sans relâche avec d'autres prisonnières au sein de l'Union des femmes libanaises, pour obtenir leurs droits politiques. Sa lutte fut couronnée de succès. En 1953, le parlement accorda le droit de vote et d'éligibilité aux femmes du pays sachant lire et écrire, ce qui n'était pas exigé pour les hommes.

Profitant de la nouvelle loi, Emilie Farès Ibrahim fut la première femme à se présenter, sans succès en 1953, à des élections législatives. D'autres se présentèrent avec elle également aux élections municipales de 1953. Il s'agit de Ibtihaj Kaddoura, Laure Tabet et Hélène Rihan et furent élues.

Il a fallu attendre 1963 pour voir enfin une femme siéger à l'Assemblée Nationale.

En 1990, à la suite de la désignation de huit députés supplémentaires, en application des accords de Taef, Nayla Mouawad, veuve du président de la république et député René Mouawad, remplaça son époux après son assassinat. Cela fit dire à Laure Moghaizel, une des leaders du mouvement féministe au Liban, que la femme jusqu'à présent n'est entrée au parlement que vêtue de noir pour remplacer un père ou un époux décédé.

Ce n'est qu'en 1992, lors de nouvelles élections législatives candidates que trois femmes furent élues selon la procédure normale. Il s'agissait de Nayla Mouawad, Maha Khoury et Bahia Hariri. On enregistrait pour la première fois au parlement libanais trois députés féminins sur un total de 128 soit 2.2%.

Qu'est ce qui pourra expliquer l'absence des femmes du champ politique libanais ? C'est ce que la partie suivante développera.

1- Les obstacles entravant la participation des femmes à la vie politique.

Plusieurs obstacles entravent la participation des femmes libanaises à la vie politique, on nomme surtout les obstacles sociaux et psychologiques.

a- Les obstacles selon l'enquête effectuée par "Reach Mass Institute" (1997).

L'enquête était effectuée pour le compte de la fondation René Mouawad avec la participation de l'institution espagnole Fundacion Promocion Social de la Cultura et de la Communauté Européenne, auprès d'un échantillon de 400 personnes, représentatif de la population libanaise des régions urbaines et auprès d'un échantillon représentatif des députés libanais (40 députés), révèle les obstacles suivants:

a-a- Les contraintes selon la population urbaine:

La responsabilité d'élever les enfants	61%
L'incapacité de supporter les conditions difficiles du travail (voyager, travailler tard la nuit,...)	43%
Les us et les coutumes	38%
La responsabilité des travaux ménagers	33%
Le désintéressement de la femme	27%
L'incapacité d'assumer des responsabilités	23%
L'incapacité de prendre des décisions	21%
Les croyances religieuses	21%
Autres	5%

La responsabilité d'élever les enfants est considérée parmi les obstacles les plus importants qui entravent la participation des femmes à la vie politique.

Selon cette même étude, il existe des disparités en fonction du sexe, de l'âge, de la profession, du niveau d'éducation, du statut matrimonial et de la région de résidence:

-la responsabilité d'élever les enfants a atteint les scores les plus élevés chez ceux âgés de 45 à 54 ans, les analphabètes et ceux ayant un niveau d'éducation primaire.

-l'incapacité de supporter les conditions difficiles du travail a atteint les scores les plus élevés chez les femmes, ceux appartenant à la classe sociale inférieure, les illettrés et ceux ayant un niveau d'éducation primaire complémentaire ou secondaire, et les habitants de Tripoli et sa banlieue.

-les us et les coutumes ont atteint les scores les plus élevés chez les femmes, les personnes âgées de 35 ans et plus, ceux appartenant à la classe supérieure, les analphabètes et ceux ayant un niveau un niveau d'éducation primaire et secondaire, les employés, les habitants de Jounieh- Jbeil et leur banlieue.

-la responsabilité des travaux ménagers a atteint les scores les plus élevés chez les hommes, les personnes âgées de 45 ans et plus, ceux appartenant à la classe sociale inférieure, les analphabètes et ceux ayant un niveau d'éducation primaire, le personnel de service, les habitants de Beyrouth Est et sa banlieue, et les mariés.

a-b- Les contraintes selon les députés:

La responsabilité d'élever les enfants	80%
Les us et les coutumes	76%
La responsabilité des travaux ménagers	58%
Le désintéressement de la femme	36%
L'incapacité de supporter les conditions difficiles du travail (voyager, travailler tard la nuit,...)	34%
Les croyances religieuses	29%
L'incapacité de prendre des décisions	9%
L'incapacité d'assumer des responsabilités	3%
Autres	6%

Pour les députés libanais, les principaux facteurs entravant la participation des femmes à la vie politique sont: la responsabilité d'élever des enfants, les us et les coutumes, et à moindre degré, la responsabilité des travaux ménagers.

D'une façon claire, les tableaux ci-dessus certifient du nombre et de la variété des obstacles qui entravent la participation des femmes à la vie politique.

Mais en général la responsabilité d'élever les enfants et les us et les coutumes semblent être les facteurs majeurs, aux yeux de la population urbaine ainsi qu'aux yeux des députés.

Dans un lexique un peu plus psycho-social les résultats tirés font référence à deux groupes de facteurs:

1-le facteur de socialisation, qui assure la transmission d'un bon nombre d'éléments culturels dont les statuts et leurs rôles. Ainsi, comme on l'a vu dans les réponses de l'enquête, la socialisation transmet à travers ses agents un statut primaire aux femmes qui est celui de mère incompatible avec le statut de politicienne puisqu'elle a le rôle d'élever les enfants.

2-les facteurs des préjugés, de discrimination et des stéréotypes exprimés à travers les us et les coutumes, la responsabilité assignée aux femmes de faire les travaux ménagers, etc....

b- Les obstacles sociaux.

En plus des obstacles sociaux prononcés par la population urbaine libanaise et les députés libanais on cite :

- La caractéristique de domination masculine dans la population libanaise. Et par suite la division des rôles sociaux d'une façon traditionnelle à la figure : « maman prépare la cuisine et papa lit son journal ».

-La pauvreté des femmes libanaises. En effet, faire une campagne électorale demande une fortune dont les femmes libanaises restent, en majorité, incapables de financer personnellement.

-La structure confessionnaliste de la société libanaise et la connexion politique entre le familial et l'économique.

-La structure du système électoral. Il s'agit d'une structure tissée à la taille des leaders des différentes confessions.

-L'absence de la pratique de la démocratie au sein des partis politiques (malgré qu'on prétend le contraire).

-L'intervention des hommes politiques dans le processus de vote.

-L'existence du compétent du sexe opposé au sein de la famille.

c- Les obstacles psychologiques culturels.

Plusieurs penseurs proposent que certains facteurs psychiques vont à l'encontre des capacités féminines à la direction.

L'étude de Management Hearing par exemple, rend la cause de l'absentéisme des femmes de la vie politique au manque de confiance originaire à toutes les femmes.

Alors que Flemin of Hollinger en 1988 rend la cause à la différenciation entre les sexes et à l'inacceptation sociale des femmes dans la société. En effet, les femmes brillantes dans la société sentent qu'elles sont marginalisées et écartées de la sphère sociale.

White (1992) dit à ce propos que même quand la femme atteint un poste de direction, les hommes essayent de minimiser sa valeur et de dénigrer son rôle.

Les idées de Clarck (1998) vont dans le même sens. Elle assure qu'à l'encontre des hommes la réussite est un obstacle pour la vie sociale des femmes. Les hommes se méfient des femmes excellentes.

Au Liban A. Chaarani (1996) assure que la façon dont la femme se regarde, se définit et s'identifie, reste limitée aux rôles sociaux « reconnus comme féminins ».

Presque toutes les femmes se convainquent qu'elles ont des capacités inférieures à celles des hommes. Et par là, elles se précipitent à remplir leurs statuts et rôles traditionnels de mère, épouse et sœur correspondants.

Une étude sur le terrain effectuée sur un échantillon de 500 femmes libanaises à Tripoli par A.Chaarani en 1986, montre que 20% des femmes ne croient pas en leurs capacités

personnelles pour acquérir à des postes de Leader. En plus, et toujours selon les mêmes enquêtées, la femme doit se contenter de son poste de mère et doit prendre soin de ses enfants sans avoir une intention et une motivation à chercher des postes supérieurs.

Dans cette même perspective on rappelle du facteur de socialisation détaillé dans une partie précédente de la thèse, et à travers lequel on a montré comment la société à travers le processus de socialisation influence sur les capacités des socialisés (ées) et créent soit une surévaluation du soi comme dans le cas d'une socialisation d'un enfant de sexe masculin et une sous évaluation du soi si le socialisé est une fille. On rencontre dans cette thèse les idées de Clarck (1998) qui assurent qu'à l'encontre des hommes la réussite est un obstacle pour la vie sociale des femmes. Les hommes se méfient des femmes excellentes. Ainsi, une femme qui a réussi une carrière politique ou bien une autre carrière réservée jusque là pour les hommes sera vu comme une femme qui a transgressée les lois de douceur et de timidité féminine. Et pour utiliser les termes libanais communs (qui s'utilisent de nos jours) : « elle sera un demi homme ». Même si c'est une femme d'une exceptionnelle beauté et douceur, si elle s'investit en politique elle sera vu comme « demi homme » donc elle ne répond plus aux critères sociales culturelles de féminité. C'est comme si la réussite reste vraiment réservée aux hommes au Liban.

Concernant les femmes en politique au Liban comment sont elles vues ? Une enquête effectuée par Reach Mass Institute répondra à plusieurs points et semble porter des chiffres significatifs concernant la vie politique des femmes libanaises.

2- Résumé d'une étude concernant la participation des femmes libanaises à la vie politique.

Après avoir recherché des études et des statistiques dans les établissements publics en ce qui concerne le vécu actuel des femmes libanaises à la vie politique on a trouvé malheureusement peu de choses dans les archives.

Ce côté reste secondaire aux yeux des responsables puisqu'ils sont la plupart des fois concentrés sur des problèmes d'ordre politique qui à leurs yeux semblent avoir une plus grande importance.

Pourtant, plusieurs associations privées ainsi que des organisations non gouvernementales se sont intéressées à ce thème. Parmi ces dernières, on note l'association René Mouawad. En effet, parmi toutes les études qu'on a recensé concernant notre thème on va exposer un résumé d'une seule étude. Cette dernière serait comme on a déjà signalé celle effectuée par Reach Mass Institute en 1997. Deux raisons justifient notre choix :

-Premièrement, c'est à partir des résultats de cette étude qu'on a tiré notre constat de départ sur lequel repose la problématique de cette thèse. On rappelle : « qu'avec 2.2% seulement (dans le temps où l'enquête s'est déroulée) des femmes qui siégeaient au Parlement libanais, la population urbaine et surtout féminine a considéré que les femmes sont bien placées dans la vie politique ».

En d'autres termes: les résultats de cette étude nous ont offert une ouverture scientifique à partir de laquelle on a déduit la problématique de cette thèse. Ce que les autres études sur le même thème ne nous ont pas offert.

-Deuxièmement, les résultats de cette étude semblent être les plus récents du côté descriptif de la situation féminine libanaise en politique. Donc ils sont les plus proches du modèle féminin contemporain en politique.

Bien que les résultats de cette étude sont très diversifiés et amples, on se limitera dans ce qui suit à exposer certains tableaux. On n'a retenu que les tableaux qui nous ont semblé les plus parlants.

L'enquête a été menée auprès de 400 personnes, représentatif de la population libanaise résidente dans les régions urbaines qui constitue environ 63% de cette population, ainsi qu'auprès d'un échantillon représentatif des députés libanais (40 députés):

a- Enquête auprès de la population des régions urbaines:

Parmi les rôles essentiels requis de la personne dans la société, les libanais des régions urbaines considèrent que la responsabilité d'élever les enfants est une exclusivité pour les femmes. Se présenter aux élections présidentielles, exercer une activité professionnelle déterminée pour subvenir aux besoins économiques de la famille, adhérer à des idées politiques et militer dans le cadre de partis politiques et des syndicats, restent des rôles attribués essentiellement aux hommes avec des scores respectifs de 61%, 53%, et 50%.

Par contre, les rôles requis de la femme et de l'homme sans distinction sont: participer aux activités publiques dans le cadre d'organismes civils (67%), exercer une activité professionnelle en vue de la réalisation de soi (65%), participer aux activités publiques dans le cadre d'associations religieuses (62%), adhérer à des idées politiques à l'extérieur des partis et postuler le poste de directeur général dans une institution professionnelle privée (60%).

Notons par ailleurs que certains rôles sont considérés plus par les femmes que par les hommes, réservés aux deux sexes sans distinction: exercer une activité professionnelle déterminée pour subvenir aux besoins économiques de la famille, exercer une activité professionnelle en vue de la réalisation de soi, participer à des activités publiques dans le cadre d'organismes publics officiels, militer dans le cadre des syndicats et des partis politiques, et se présenter aux élections municipales ou législatives.

Pour ce qui concerne l'évaluation de la place de la femme dans les activités professionnelles, publiques et politiques, voici un tableau qui montre les activités que la femme peut entreprendre au Liban selon la population urbaine:

	Membre	Poste secondaire	Poste principal	Activité non adaptée à la femme
Intégrer la fonction publique	85%	75%	58%	14%
S'engager dans une association ou un club	88%	70%	55%	12%
S'engager dans un syndicat	75%	61%	42%	24%
Faire partie d'un conseil municipal	64%	49%	30%	34%
S'engager dans un parti	37%	25%	14%	62%
Etre membre du Parlement	-	-	74%	25%
Participer au pouvoir exécutif en tant que ministre	-	-	55%	44%
Se présenter pour le poste de président de la république	-	-	27%	73%

D'une façon générale et selon la population urbaine les femmes libanaises peuvent participer aux différentes activités publiques et politiques et avec un poste principal.

Pourtant, certaines conditions sont demandées d'elles pour l'accès au Parlement comme elles sont demandées de l'homme:

Conditions	Femme	Homme
Education et culture	80%	81%
Force de caractère	76%	62%
Intégrité et transparence	75%	83%
Intelligence et capacités de convaincre	61%	55%
Efficacité et compétence	58%	58%
Plan pour le développement de la région et programme pour l'exécuter	58%	63%
Ouverture et capacités de communication	27%	27%
Disponibilité pour les activités publiques et politiques	27%	29%
Important réseau de relations publiques	21%	26%
Autres	27%	29%
Fermeté	19%	35%
Appartenir à une grande famille	13%	11%
Bénéficiaire du soutien politique du système en place	12%	11%
Douceur et flexibilité	11%	3%
Appartenir à un courant politique déterminé	9%	11%
Richesse	6%	7%

Quel que soit donc le sexe du candidat aux élections législatives, les libanais des régions urbaines exigent en premier six conditions: l'intégrité et la transparence, l'éducation et la culture, avoir un plan pour le développement de la région et un programme pour le réaliser, l'efficacité et la compétence, la force de caractère, l'intelligence et les capacités de convaincre.

Dans cette même étude, les enquêtés qui acceptent l'accès de la femme au Parlement, devaient préciser qui ils choisiraient au cas où les conditions qu'ils ont considérées

nécessaires pour la candidature aux élections législatives sont présentées par la femme et par l'homme.

On a observé les résultats suivants:

-Je choisis l'homme	46%
-Je choisis la femme	31%
-Je ne sais pas	23%

Donc, on note d'après ces résultats l'importance de la proportion de ceux qui choisiraient l'homme (46%) même si la femme présente les mêmes conditions souhaitées par l'enquêté pour la candidature aux élections législatives. Il est à noter également l'importance de la proportion de ceux qui ne savent pas (23%).

Quand aux raisons pour lesquelles ils choisiraient l'homme ou bien les femmes, elles se présentent comme si:

Les raisons pour lesquelles ils choisiraient l'homme	
Les hommes sont plus compétents et ont plus d'expérience	46%
Les hommes sont plus capables d'assumer des responsabilités	25%
Les hommes sont plus disponibles	17%
La société accepte plus les hommes pour ce rôle, on y est habitué	13%
Le rôle des femmes n'est pas efficient au Parlement	3%
Les raisons pour lesquelles ils choisiraient la femme	
Pour améliorer la représentation de la femme, et sa position dans la société et encourager sa participation à la vie politique	41%
Qualités de la femme: intelligence, transparence, patience et efficacité	27%
Qualités humaines de la femme: loyauté, honnêteté, fidélité et affection	25%
Pour donner à la femme la chance de prouver sa compétence en politique	14%
Les raisons pour lesquelles ils ne savent pas	
Les femmes et les hommes ont tous les deux les mêmes capacités	38%
Ca dépend de chaque candidat, son programme...	21%
Choix difficile	5%

Les principales raisons pour lesquelles ceux qui ont affirmé qu'ils choisiraient l'homme au cas où la femme et l'homme présentent les mêmes conditions jugées nécessaires pour la candidature aux élections législatives, sont: la compétence et l'expérience de l'homme (46%), la plus grande capacité de l'homme à assumer des responsabilités (25%), et sa disponibilité (17%).

Enfin, les enquêtés devaient préciser, d'une façon générale, leur attitude à l'égard de la participation des femmes à la vie politique. Les résultats observés se répartissent comme suit:

Tout à fait d'accord	22%
D'accord	27%
D'accord jusqu'à une certaine mesure	25%
Pas d'accord	26%

On constate alors que 26% des libanais se sont prononcés contre la participation des femmes à la vie politique, et 25% sont d'accord jusqu'à une certaine limite.

Les résultats de la présente enquête montre d'une part, que la question de l'accès des femmes à la vie politique ne semble pas perturber les libanais des régions urbaines, et d'autre part, que les femmes libanaises, peuvent parfois se montrer peu mobilisées par les mouvements féministes.

Dans la vie politique, et toujours selon la même étude, les femmes plus que les hommes, considèrent qu'elles y sont bien placées.

→ D'où là constatation prélevée: avec 2.2% seulement (dans le temps où l'enquête s'est déroulée) des femmes qui siégeaient au Parlement libanais, la population urbaine et surtout féminine ont considéré que les femmes sont bien placées dans la vie politique.

Quelle serait l'opinion des députés à ce propos?

b- Enquête auprès des députés.

Les députés libanais tendent à attribuer les différents rôles requis de l'individu dans la société à la femme et à l'homme sans distinction à l'exception de deux domaines d'activité: la responsabilité d'élever les enfants (80%) et la responsabilité des travaux ménagers (58%).

Pour ce qui concerne l'évaluation de la place de la femme dans les activités professionnelles, publiques et politiques, voila un tableau qui montre les activités que la femme peut entreprendre au Liban selon les députés:

	Membre	Poste secondaire	Poste principal	Activité non adaptée à la femme
Intégrer la fonction publique	88%	84%	60%	12%
S'engager dans une association ou un club	90%	78%	72%	10%
S'engager dans un syndicat	75%	63%	38%	25%
Faire partie d'un conseil municipal	69%	63%	51%	25%
S'engager dans un parti	76%	69%	48%	24%
Etre membre du Parlement	-	-	87%	13%
Participer au pouvoir exécutif en tant que ministre	-	-	83%	15%
Se présenter pour le poste de président de la république	-	-	55%	43%

On constate que les députés libanais pensent que la femme au Liban peut participer aux différentes activités publiques et politiques mais plutôt en tant que membre ou à un niveau secondaire. Elle peut toutefois avoir un poste principal dans une association ou un club.

Quand aux conditions demandées des femmes et des hommes pour l'accès au Parlement elles sont les suivantes:

Conditions	Femme	Homme
Education et culture	80%	70%
Force de caractère	62%	62%
Intégrité et transparence	78%	91%
Intelligence et capacités de convaincre	44%	53%
Efficacité et compétence	74%	74%
Plan pour le développement de la région et programme pour l'exécuter	53%	45%
Ouverture et capacités de communication	43%	39%
Disponibilité pour les activités publiques et politiques	31%	39%
Important réseau de relations publiques	19%	19%
Autres	27%	29%
Fermeté	17%	14%
Appartenir à une grande famille	20%	20%
Bénéficiaire du soutien politique du système en place	10%	4%
Douceur et flexibilité	4%	-
Appartenir à un courant politique déterminé	38%	40%
Richesse	5%	8%

On remarque que les conditions requises du candidat pour accéder au Parlement sont presque les mêmes pour un homme et pour une femme:

L'éducation et la culture, 70% et 80% respectivement.

L'intégrité et la transparence 91% et 78% respectivement.

L'efficacité et la compétence 74% et 74%.

La force de caractère 62% et 62%.

Etc...

Les députés, comme la population urbaine qui acceptent l'accès de la femme au Parlement, devaient préciser qui ils choisiraient au cas où les conditions qu'ils ont considérées nécessaires pour la candidature aux élections législatives sont présentées par la femme et par l'homme.

On a observé les résultats suivants:

-Je choisis l'homme	28%
-Je choisis la femme	2%
-Je ne sais pas	69%

Seule 2% des députés choisiraient la femme si elle présente les mêmes qualités de l'homme candidat.

Tandis qu'aux raisons du choix de l'homme ou de la femme, les justifications étaient les suivantes:

Les raisons pour lesquelles ils choisiraient l'homme	
La société encourage l'homme plus que la femme à jouer un rôle politique; les gens sont plus habitués aux hommes en politique; les gens font moins confiance à la femme qu'à l'homme.	45%
Les hommes sont plus disponibles	32%
Pas de réponse	23%
Les raisons pour lesquelles ils choisiraient la femme	
Qualités de la femme: intelligence, transparence et résistance à la corruption, patience et efficacité	100%
Les raisons pour lesquelles ils ne savent pas	
Les femmes et les hommes ont tous les deux les mêmes capacités	35%
Ca dépend de chaque candidat, son programme...	41%
Choix difficile	14%
Autre	9%
Pas de réponse	7%

La principale raison pour laquelle ceux qui ont affirmé qu'ils choisiraient l'homme au cas où la femme et l'homme présentent les mêmes conditions jugées nécessaires pour la candidature aux élections législatives, c'est: la société encourage l'homme plus que la femme à jouer un rôle politique; les gens sont plus habitués aux hommes en politique; les gens font moins confiance à la femme qu'à l'homme (45%).

Enfin, les députés devaient préciser, d'une façon générale, leur attitude à l'égard de la participation des femmes à la vie politique. Les résultats observés se répartissent comme suit:

Tout à fait d'accord	70%
D'accord	20%
D'accord jusqu'à une certaine mesure	10%
Pas d'accord	-

On constate alors que 90% des députés libanais se sont prononcés avec la participation des femmes à la vie politique.

Les résultats de l'enquête auprès des députés et de l'enquête auprès de la population urbaine montrent que la question de l'accès des femmes à la vie politique est un phénomène accepté.

Pourtant, quand la preuve de leur opinion se fait beaucoup plus par un engagement sérieux: 46% de la population libanaise choisirait l'homme pour la candidature aux élections législatives même si la femme présente les mêmes conditions souhaitées. De même, que pour les députés, 28% d'eux choisiront l'homme d'une façon catégorique, 2% ils choisiront la femme et seulement 35% avaient un point de vue équitable en indiquant que les femmes et les hommes ont tous les deux les mêmes capacités.

Donc les pourcentages primaires relativement favorables à la participation des femmes à la vie politique, diminuent peu à peu quand on avance dans un engagement réel et

palpable de cette participation. On pourra penser que la désirabilité sociale joue un rôle important dans les réponses primaires des enquêtés et plus spécialement les enquêtés-députés.

Enfin, ce passage de l'étude ne propose qu'une introduction à la description des femmes libanaises en général. Autant que possible on a essayé de contextualiser l'environnement dans lequel elles vivent : en s'attardant sur la formation historique du Liban et de l'identité libanaise d'une manière générale et l'histoire et le vécu actuel des femmes libanaises en politique d'une manière spécifique.

« Influence de la socialisation et des préjugés sur la participation des femmes libanaises à la vie politique » est un titre pour la présente thèse et un questionnement en même temps.

Qui parle d'influence sous entend trois dimensions :

-Des degrés, des tonalités, et par suite une unité de valeur ou de mesure.

-Des pôles : l'influence de quoi sur quoi.

-Une méthode d'influence : directe ou indirecte, influence unidimensionnelle ou à double sens, horizontale ou verticale, partielle ou totale,...

Ce titre pose comme fait accompli l'influence d'un pôle sur un autre. Mais, ce même titre cache en lui les questions du degré et de la méthode d'influence.

Dans cette étude on est invité à détecter donc sur le degré de cette influence. Et cette activité ne pourra se faire qu'à l'aide d'une méthode et des techniques appropriées. Que seront alors la méthode et les techniques de la recherche?

La partie suivante comme le titre le montre indiquera les méthodes et les techniques d'investigation qu'utilisera la présente étude.

I- Les méthodes.

L'étude suivante prendra comme méthodes de recueil des données : la méthode d'entretien semi-directif et celle de l'observation participante.

L'entretien semi-directif sera utilisé pour recueillir les informations nécessaires des échantillons de la recherche. Par contre, l'observation participante recueillera les informations nécessaires à l'analyse des résultats.

Concernant les raisons du choix et les conditions de déroulement de chaque méthode elles seront développées dans ce qui suit.

1- L'observation participante.

L'observation participante comme technique de collecte de données dans cette étude ne s'est pas déroulée durant les années de thèses. On ne parle pas d'une observation participante « artificielle ». C'est-à-dire une observation participante où le chercheur s'est volontairement introduit dans le champ de l'observation et qui cherchait peu à peu à gagner la confiance des observés afin qu'ils se conduisent naturellement. Par contre, l'observation concernée dans cette recherche était le fruit de plusieurs expériences personnelles au sein des groupes de femmes. Comment et pourquoi s'est déroulée pratiquement cette observation ?

Tout d'abord je suis une femme libanaise qui a été socialisé au Liban par des parents libanais, dans un contexte libanais et dans un environnement arabe.

Je suis immergée au sein de cette culture patriarcale, j'ai subi ses discriminations, j'ai subi ses violences symboliques et je suis sa formation. Je veux dire par là, que mes assujettissements et que mes révoltes proviennent de cette culture.

L'observation participante dans ce cas là n'est pas artificielle. Je m'explique : je n'étais pas implantée dans une région différente de la mienne ou bien dans des groupes africains très étranges relativement à ma culture d'origine.

Quand on parle de l'observation participante on a tendance à penser à un ethnographe qui se dépayse de sa culture d'origine. Par contre, dans la situation de la présente recherche, l'observation participante consiste en un état naturel des choses. Je n'étais pas l'étrangère implantée dans un nouveau groupe qui cherche, dans une première étape, à gagner la confiance des autres, et dans une deuxième étape à devenir le presque familier.

Par contre, je suis une femme libanaise en pleine action au sein de la culture libanaise mais qui, pour le besoin de la recherche, pourrait prendre la distance et le recul demandés afin de commenter objectivement certains événements libanais.

Qu'est ce que cet état d'observation participante m'apporte de plus, relativement à une observation participante en cas de dépaysement?

Plusieurs avantages se présentent :

- On commence par l'expérience personnelle vécue en pleine interaction avec un entourage qui favorise le masculin dans plusieurs secteurs de la vie quotidienne. Ce vécu sera un support pour l'interprétation des discours. Là je me réfère au proverbe arabe très expressif à cet égard : « celui qui compte les flagellations ne ressemble pas à celui qui les subissent ».

Regarder la photo d'un enfant africain qui meurt de faim fait couler les larmes aux yeux. Mais quand on change de canal et on regarde une série humoristique on oublie presque totalement le sentiment de pitié engendré par cette dernière photo. A notre avis, pour deux raisons principales, c'est à cause du sentiment d'incapacité de changer les cours des choses, et le plus important c'est parce que personnellement on ne sait pas c'est quoi la faim. On ne sait pas cette douleur puisqu'on ne l'a jamais senti. Et par suite, on n'est pas engagée dans ces sentiments et ne sais pas les décrire.

Ainsi, entendre les témoignages d'une femme violente, pourrait déclencher en nous des émotions humaines pour quelques minutes, mais au fur et à mesure qu'on tourne le dos, on ne tarde pas à les oublier. Par contre, vivre la violence avec cette femme c'est être engagée avec elle, c'est avoir un problème commun, un sort commun et des aspirations communes : et par là c'est être dotée d'un pouvoir de mieux relever, décrire, et commenter les témoignages de cette femme.

Il est vrai qu'il ne faut pas déraper des règles d'objectivité. Et c'est ce que la formation scientifique du chercheur va offrir pour rester le plus possible objective dans ses interprétations. Mais, il est sans doute plus facile pour une libanaise (dont on a déjà décrit ses conditions de vie dans la partie de contextualisation) de parler et de décrire les conditions de vie des femmes arabes qu'une femme asiatique par exemple puisse le faire.

- On ajoute à la première situation d'observation une deuxième qui relève de deux ans de travail personnelle à la M.E.A. C'est une compagnie aérienne libanaise dans laquelle je travaillais comme une hôtesse de l'air.

L'entourage majoritaire était du sexe féminin. En effet, pour des raisons qui reviennent à la compagnie, l'embauche des hommes pour le travail de steward était stagnée pour

plusieurs années (voire pour presque 15 ans), et ceci a donné comme résultat une domination démographique féminine au sein de la compagnie. L'interaction entre les membres était très facile et les conversations étaient libres et sans tabou. Tout le monde connaissait presque les grandes lignes de la vie de toutes les autres. Les confessions se faisaient librement.

Dans cette phase on n'a pas manqué de sortir une étude de cette observation. Et cette étude portait sur l'identité des hôtesse de l'air. L'étude en question était le mémoire afin d'obtenir le D.E.A. en psychologie sociale. Cette étude s'est concentrée sur l'identité sociale des hôtesse de l'air. Or bien d'autres observations étaient relevées et ne manquent pas de richesses pour l'interprétation des résultats de la recherche et de savoir qu'est ce qui empêche les femmes libanaises à améliorer leurs représentations en politique.

Enfin, après avoir défini les conditions du déroulement de cette observation participante on peut alors arriver à définir celle de l'entretien semi directif concernant la présente étude.

2- L'entretien semi-directif.

Plusieurs raisons justifient notre choix, on note que sous leurs différentes formes, les méthodes d'entretien se distinguent par la mise en œuvre des processus fondamentaux de communication et d'interaction humaine. Correctement mis en valeur, ces processus permettent au chercheur de retirer des entretiens des informations et des éléments de réflexion très riches et nuancés.

L'importance de cette méthode dans la démarche de cette étude semble être bien exprimée par Leon Festinger et Daniel Katz (1974, p.74) dans leur livre « les méthodes de recherche dans les sciences sociales » (tome2) en disant: « *lorsqu'une enquête a pour objet principal les attitudes et les perceptions d'individus, l'approche la plus directe et souvent la plus fructueuse consiste à interroger ces individus eux-mêmes. Comme le suggèrent Jahoda, Deutsch et Cook, les méthodes d'observation sont les plus précieuses pour étudier et décrire le comportement manifeste dans une situation bien contrôlée, en réponse à un stimulus connu. Par contre, les méthodes d'observation sont probablement moins propres à mesurer les attitudes et les perceptions et elles sont certainement incapables de révéler le passé d'un sujet et de préciser ses projets d'avenir* ».

Ainsi, on peut dire que l'interview apparaît comme un puissant instrument mis au service des recherches sociales. Les expériences déjà vécues par le sujet comme les intentions qui préparent son futur comportement-comme sa participation à la vie politique-ne peuvent guère être connues par d'autres moyens. Les perceptions, les attitudes, les opinions qui ne se manifestent pas dans un comportement observable, sont accessibles grâce à l'entretien. On ajoute que l'enquête par entretien est particulièrement pertinente lorsque l'on veut analyser le sens que les acteurs donnent à leurs pratiques, aux événements dont ils ont pu être les témoins actifs, lorsque l'on veut mettre en évidence les systèmes de valeurs et les

repères normatifs à partir desquels ils s'orientent et se déterminent. Elle aura pour spécificité de rapporter les idées à l'expérience du sujet. Elle donne accès à des idées incarnées, et non pas préfabriquées, à ce qui constitue les idées en croyance et qui, pour cette raison, sera doté d'une certaine stabilité.

On distingue trois types d'entretiens (M.Grawitz, 2001) : L'entretien semi directif, l'entretien centre et l'entretien approfondi.

Concernant l'étude en question, comme on a précisé là dessus, utilisera l'entretien semi directif. Comment définira t-on les types d'entretien et surtout celui utilisé dans notre recherche?

-l'entretien semi-directif, il est le plus utilise en sciences sociales. Il n'est ni entièrement ouvert, ni canalise par un grand nombre de questions précises. Généralement, le chercheur dispose d'une série de questions guides, relativement ouvertes, à propos desquelles il est impératif qu'il reçoive une information de la part de l'interviewé. Mais, il ne posera pas forcément toutes les questions dans l'ordre où il les a notées et sous la formulation prévue. Autant que possible, il « laissera venir »l'interviewé afin que celui – ci puisse parler ouvertement, dans les mots qu'il souhaite et dans l'ordre qui lui convient. Le chercheur s'efforcera simplement de recentrer l'entretien sur les objectifs chaque fois qu'il s'en écarte et de poser les questions auxquelles l'interviewé ne vient pas par lui-même, au moment le plus approprié et de manière aussi naturelle que possible.

-l'entretien centre a pour objectif d'analyser l'impact d'un événement ou d'une expérience précise sur ceux qui y ont assisté ou participé. L'enquêteur ne dispose pas de questions préétablies, comme dans l'enquête par questionnaire, mais bien d'une liste de points précis relatifs au thème étudié. Au cours de l'entretien, il abordera impérativement ces points mais sous une forme qu'il est libre de choisir selon le déroulement de la conversation.

-dans certains cas, comme dans le cadre de l'analyse d'histoires de vies, les chercheurs mettent en œuvre une méthode d'entretien extrêmement approfondi et détaillé avec très peu d'interlocuteurs. Dans ce cas, les entretiens, beaucoup plus longs, sont divisés en plusieurs séances.

Dans les trois modes d'entretiens, deux principaux avantages sont soulignés :

-le degré de profondeur des éléments d'analyse recueillis.

-la souplesse et la faible directivité du dispositif qui permet de récolter les témoignages et les interprétations des interlocuteurs en respectant leurs propres cadres de référence : leur langage et leurs catégories mentales.

Enfin, la méthode d'entretien convient le plus pour les objectifs suivants :

-l'analyse du sens que les acteurs donnent à leurs pratiques et aux événements auxquels ils sont confrontés : leurs systèmes de valeurs, leurs repères normatifs, leurs interprétations de situations conflictuelles ou non, leurs lectures de leurs propres expériences,....

-l'analyse d'un problème précis : ses données, les points de vue en présence, ses enjeux, les systèmes de relations, le fonctionnement d'une organisation,.....

-la reconstitution de processus d'action, d'expériences ou d'événements du passé.

II- La situation d'entretien.

-Choix des personnes clés (A. Defoor, 1999) : ce choix sera détaillé ultérieurement dans la partie de l'échantillonnage.

-Formulation adressée à l'interviewée dans laquelle on expliquera d'une manière simple la cause de son choix et l'objectif de l'entretien : la formulation répondra à la logique suivante : « la personne interviewée est importante puisqu'elle représente une catégorie

de personnes. Ses réponses seront anonymes et elles nous serviront de témoin, dans le cadre d'une étude universitaire, pour avoir plus de renseignements sur la participation des femmes libanaise à la vie politique ».

Et elle sera : « Bonjour, je m'appelle Mireille Francis et je suis doctorante à l'Université Lyon 2. Vous étiez choisie à l'aide des listes nominatives des étudiantes effectivement inscrites à l'Université pour l'année en cours. Et vous représentez une importante source d'information pour mon étude. L'étude, dont je vous parle, s'effectue dans le cadre de ma thèse doctorale et porte sur la participation des femmes libanaises en politique. Je cherche à savoir les prédispositions des femmes libanaises à la formation des décisions et à quel degré elles sont motivées à investir en politique ? Le contenu des entretiens est confidentiel, au sens où il n'est accessible sous forme brute qu'à moi-même. Tout ce qui sera publié le sera sous forme anonyme. Si vous accepterez de faire passer l'entretien, on fixera ensemble la date et l'heure qui vous convient le plus. Durant le déroulement je vous demanderai quelques questions très ouvertes pour savoir votre opinion personnelle en ce qui concerne les femmes et la politique ».

-Laisser la possibilité à l'interviewée de raconter ou de témoigner sa propre version, dans son propre langage, avec ses propres références, sans lui imposer les propres catégories conceptuelles du chercheur.

-Création d'une atmosphère de sécurité et d'objectivité.

-Donner le temps nécessaire pour l'interviewé à répondre.

-Le déroulement des entretiens aura lieu au Liban et dans deux sections de l'Université Libanaise.

-Le nombre des personnes interviewées sera de 51 personnes et encore une fois on se réfère à la partie de l'échantillonnage pour justifier le nombre.

III- Le plan d'entretien.

Un bon déroulement d'entretien doit être précédé d'un plan qui comporte à la fois le guide d'entretien et les stratégies d'interventions (Blanchet, 1992). Raison pour laquelle on procèdera à définir le guide d'entretien de la présente recherche.

1- Le guide d'entretien.

Dans le cas de l'étude suivante on a recours à un entretien structuré selon l'appellation de Blanchet (1992). Ce type d'entretien suppose la formulation d'une consigne, la constitution d'un guide thématique formalisé et l'anticipation de stratégies d'écoute et d'intervention.

-la consigne initiale: «Pouvez vous me parler du rôle des femmes dans la politique libanaise? »

-le guide thématique ou bien série de thème à explorer au cours de l'entretien:

Le guide de l'entretien structure l'interrogation mais ne dirige pas le discours. Il s'agit d'un système organisé de thèmes, que l'interviewer doit connaître sans avoir à le consulter, à suivre ni à le formuler sous forme de questionnaire.

Ce guide a pour but d'aider l'intervieweur à improviser des relances pertinentes sur les différents énoncés de l'interviewé, au moment même ou ils sont abordés.

Les thèmes seront les suivants:

1- Avis personnel envers la participation des femmes à la vie politique:

La personne est pour ou contre et pourquoi?

2- Le degré d'information que la personne a à propos du thème en question.

3- La place de l'éducation et de la socialisation dans leur point de vue en ce qui concerne la participation des femmes à la vie politique.

4- La place de la religion dans leur point de vue en ce qui concerne la participation des femmes à la vie politique.

5- La place des représentations culturelles dans leur point de vue en ce qui concerne la participation des femmes à la vie politique.

6- La place des stéréotypes et des préjugés dans leur point de vue en ce qui concerne la participation des femmes à la vie politique.

2- Les stratégies d'interventions.

On aura recours aux deux stratégies d'intervention suivantes:

-les consignes: cette intervention vise à définir le thème du discours de l'interviewé. L'entretien en question débute par une consigne générale. Cette consigne donne à l'interviewé le contexte thématique et logique de l'entretien. Les consignes de chaque

thème sont formulées comme des demandes de réponses discursives, exemple: "j'aimerais bien que vous me parliez de votre opinion en ce qui concerne la participation des femmes à la vie politique".

Chaque consigne introduit une séquence thématique nouvelle. La multiplication des consignes traduit à l'interviewé la part de structuration que l'interviewer entend donner au discours produit.

-les relances: elles prennent pour objet le dire antérieur de l'interviewé. Elles ne commandent pas le discours de l'interviewé comme les questions directes. Les relances se coulent dans le discours qui prend une fonction d'acte directeur dans le dialogue.

IV- Analyse du contenu.

Une importante partie des recherches en sciences sociales consiste, en effet, à classer, à ordonner, à quantifier et à interpréter les réponses verbales et les autres manifestations symboliques de l'activité des individus.

Toujours puisée dans « les méthodes de recherche dans les sciences sociales » (tome2) pour Leon Festinger et Daniel Katz (1974, p.75), Berselon avance la proposition suivante : « *l'analyse du contenu est une technique de recherche qui a pour objet une description objective, systématique et quantitative du contenu manifeste de la communication* ». On entend dire par le terme communication toute expression verbale. C'est pourquoi notre seconde technique après le déroulement des entretiens sera l'analyse de leur contenu. Elle consiste à analyser l'information contenue dans les documents collectés. C'est l'étape qui va nous permettre d'exploiter les données significatives, les témoignages recueillis en vue de pouvoir retenir l'hypothèse qui apparaît être la plus vraisemblable.

Selon R. Muchielli (1975), analyser le contenu c'est rechercher les informations qui s'y trouvent, dégager le sens ou les sens de ce qui y est présenté, formuler et classer tout ce que « contient » ce document ou cette communication.

De là, on est vraiment invité après avoir effectué les entretiens de consacrer une bonne partie pour le traitement des informations recueillies. Et Muchielli (1975, p.48) assure à ce propos que « *tout document parlé, écrit ou sensoriel, contient potentiellement une quantité d'informations sur la personne qui en est l'auteur, sur le groupe auquel elle appartient, sur les faits et évènements qui y sont relatés, sur les effets recherchés par la présentation de l'information, sur le monde ou sur le secteur du réel dont il est question* ».

En effet, pour que l'analyse du contenu soit le plus exhaustive et pertinente, on procèdera dans la présente étude à deux types d'analyse :

1- Analyse informatique : à travers le programme Alceste qui va nous permettre de déceler les tendances générales du discours des femmes.

2- L'analyse manuelle et ceci pour deux raisons : tout d'abord n'importe que se soit la pertinence de l'analyse informatique, les programmes ne peuvent pas tout expliquer. Ajoutons, que les entretiens se dérouleront en langue arabe et parce que certaines tournures de phrases et certains lexiques ne donnent pas la même connotation en arabe qu'en langue étrangère, on aura recours à une analyse de contenu manuelle.

V- L'échantillonnage.

On appelle « univers de l'enquête », l'ensemble du groupe humain concerné par les objectifs de l'enquête. C'est dans cet univers que sera découpé l'échantillon. L'univers de l'enquête dans l'étude suivante est constitué par les universitaires du sexe féminin.

Mais, il sera certainement imaginaire de faire des entretiens avec toutes les universitaires. C'est pourquoi on a choisi de travailler avec les étudiantes universitaires en sciences naturelles de l'Université Libanaise qui sont dans la majorité dans la classe d'âge de 18 à 30 ans environ (on expliquera ultérieurement les causes du choix).

L'échantillon sera choisi selon la méthode du modèle réduit ou méthode des quotas -au hasard- et on explique comment :

a- L'univers de l'échantillon est défini, les listes des étudiants de la première année en sciences naturelles est entre les mains, on élimine les noms masculins et on choisit une femme sur cinq de la section I et une femme sur cinq de la section II.

Il est à préciser que la première année en sciences naturelles n'est pas divisée en rubrique spécifique : mathématique, physique, chimie, informatique ou électronique. Mais c'est une seule section qui regroupe le tout.

La raison du choix hasardeux est pour éviter tout choix des noms des personnes qui tendent à nous être plus intime que d'autres. C'est pourquoi, on a procédé à la méthode de quotas au hasard.

b- Quand au nombre des entretiens il formera le 10% de l'échantillon et sera donc de 51 entretiens.

On note que le 100 % de l'échantillon à la section II est de 151 femmes. Les 10 % seront 15,1 entretiens : on effectuera 16 entretiens.

Alors qu'à la section I le 100 % de l'échantillon est de 350 femmes. Le 10 % sera de 35 entretiens.

Et ainsi on aura un total de 51 entretiens formant par là 10 % de l'échantillon de la recherche.

c- La durée des entretiens ne sera pas fixée à l'avance mais elle sera déterminée entre un minimum de vingt minutes et un maximum d'une heure, dans l'ordre de conserver la richesse de l'expérience d'une part et d'éviter l'ennui de l'entreteneur et/ou de l'entretenu d'autre part.

VI- Le champ de la recherche.

Les entretiens se feront avec des étudiantes universitaires en sciences naturelles à l'Université Libanaise section I et section II.

-Pourquoi des étudiantes?

Pour deux raisons:

1-Puisqu' absente de la vie politique peut être certaines femmes vont nous donner des excuses de manques de temps à cause d'autres préoccupations comme les préoccupations familiales et maternelles.

Afin d'éviter ce type d'échappatoire dans les discours, il est préférable de travailler avec la classe d'âge des femmes qu'on estime moins préoccupées par des responsabilités familiales.

2- En plus, l'étude table sur le facteur de changement d'attitudes chez les étudiantes alors c'est la population directement concernée.

-Pourquoi les étudiantes de l'Université Libanaise ?

Puisque l'université publique regroupe des étudiantes de toutes les catégories sociales et donc pour avoir une meilleure représentativité des femmes libanaises, on a choisi l'Université Libanaise.

-Pourquoi les étudiantes des sciences naturelles ?

En vue d'éviter toute influence probable (douteuse d'être temporaire) à cause des cours des droits des femmes adressés aux étudiantes dans la plupart des filières des sciences humaines, on a jugé préférable de travailler avec les étudiantes des sciences naturelles.

-Pourquoi les étudiantes des sections I et II ?

Les sections I de l'Université Libanaise sont reconnues d'être formées par des étudiants à majorité musulmane et enseignent les cours en arabe (cela nous rappelle des références idéologiques arabes pour cette communauté. Point détaillé dans la partie historique de la formation du Liban) alors que les sections II sont reconnues d'être à majorité chrétienne et enseignent les cours en français et en anglais (aussi on fait allusion aux références idéologiques européennes et anglo-saxonnes pour cette communauté).

Le présent projet ne prétend pas étudier ni les femmes chrétiennes à références idéologiques européennes et anglo-saxonnes seules ni les femmes musulmanes à références idéologiques arabes seules, c'est pourquoi et pour des causes de représentativité et d'exhaustivité on est invité à regrouper les deux sections dans le champ de la recherche.

VII- Les obstacles dans l'application des entretiens.

Malgré toutes les préparations effectuées avant le déroulement des entretiens les obstacles dans l'application n'étaient pas faciles à franchir. Plusieurs obstacles se sont posés.

En commençant par les obstacles les moins encombrants pour arriver aux plus intenses, on citera la liste suivante :

- 1- difficulté à convaincre les femmes au début de l'entretien que le contenu des questions ne porte pas sur la politique libanaise.
- 2- et par suite : difficulté de gagner la confiance des femmes.
- 3- difficulté de reconduire la discussion au thème principal quand ca dérive à des positions politiques concernant la politique libanaise.

Les trois difficultés nommées pivotent autour d'un seul axe qui est celui de la politique elle-même.

On s'explique :

Le déroulement des entretiens s'est effectué pendant le début des campagnes électorales des élections de la chambre des députés de Juin 2010 au Liban.

Cette période est un moment politique critique au Liban. L'opinion publique se divise entre deux grandes orientations : il s'agit du regroupement nommé « 14 mars » et du regroupement nommé « 8 mars ». Le premier est un rassemblement de certains parties et de certains indépendants qui sont contre la domination irano-syrienne au Liban. Alors que le second est un rassemblement de certains autres parties et indépendants qui par contre s'ils nient publiquement la recherche de cette domination ils favorisent les relations irano-syriennes.

Partout dans le monde l'opinion publique se divise. Mais par contre, ce n'est qu'au Liban que cette division aboutit à une incapacité à élire un président de la république et par suite il a faillit une intervention arabe voire qatariennes pour aboutir à l'élection d'un président pour la république libanaise.

Les idéologies entre 14 et 8 mars sont tellement opposées que le rapprochement entre les points de vue semble être impossible.

Le 14 mars insiste que l'Etat est priorité sur tout autre partie politique et doit détenir la décision de guerre et de paix. Et par suite le partie du « Hozballah » doit remettre ses armes.

Par contre, le « Hozballah » considère que ses armes sont une nécessité pour défendre le terrain libanais des attaques israéliennes.

En pleine crise politique du pays qui a rien à voire avec le thème de cette thèse les femmes n'entendaient de l'introduction de l'entretien que le mot « politique ».

On rappelle de l'introduction utilisée :

« Bonjour, je m'appelle Mireille Francis et je suis doctorante à l'Université Lyon 2.

Vous étiez choisie à l'aide des listes nominatives des étudiantes effectivement inscrites à l'Université pour l'année en cours.

Et vous représentez une importante source d'information pour mon étude.

L'étude, dont je vous parle, s'effectue dans le cadre de ma thèse doctorale et porte sur la participation des femmes libanaises en politique.

Je cherche à savoir les prédispositions des femmes libanaises à la formation des décisions et à quel degré elles sont motivées à investir en politique ?

Le contenu des entretiens est confidentiel, au sens où il n'est accessible sous forme brute qu'à moi-même. Tout ce qui sera publié le sera sous forme anonyme.

Si vous accepterez de faire passer l'entretien, on fixera ensemble la date et l'heure qui vous convient le plus.

Durant le déroulement je vous demanderai quelques questions très ouvertes pour savoir votre opinion personnelle en ce qui concerne les femmes et la politique. »

En révisant cette introduction on remarque qu'il n'y a aucune phrase dans laquelle on mentionne qu'on va parler de la politique libanaise. Et pourtant la réaction de la plupart des femmes était la suivante :

«Vous voulez parler de la politique ? Vous voulez savoir notre opinion politique alors ? C'est ça ? ».

Les étudiantes à la faculté avaient peur d'entrer dans des discussions politiques puisqu'en effet la plupart des fois de telles discussions ne finissent pas d'une façon démocratique. Plusieurs bagarres se sont enregistrées dans cette période, suite à des discussions politiques, parmi les étudiants surtout du sexe masculin. Pour mettre fin à ces bagarres la seule solution c'était l'intervention de l'armée libanaise.

Ceci obligeait l'intervieweur à reprendre la parole pour expliquer aux femmes que les questions ne sont pas du tout en relation avec la politique. Et qu'on a pas besoin et qu'on ne cherche pas à savoir leur opinion politique...

Et là donc on arrive au deuxième obstacle qui est celui de la difficulté de gagner la confiance des femmes.

Malgré les efforts de réintroduction des causes du déroulement de l'entretien et le rassurement de l'anonymat du contenu des entretiens, les femmes n'avaient pas tout de suite confiance en l'intervieweur.

Il fallait attendre la deuxième ou la troisième question pour qu'elles s'assurent que le contenu ne porte pas sur la politique.

Mais une fois rassurées de l'honnêteté scientifique du but de l'entretien, les femmes ne pouvaient pas s'abstenir à faire allusion à leur affiliation politique. Et parfois cette allusion se développait pour dériver du thème principal de la question. Ce qui nous obligeait à reconduire le discours au point convenable.

La question numéro 8 était celle la plus exploitée pour cette affaire. On rappelle que dans cette question les femmes devaient nommer les noms des politiciennes qu'elles apprécient et celles qu'elles ne les apprécient pas.

Quand elles nommaient un nom elles justifiaient tout de suite si elles sont avec sa politique ou non. Les formules étaient de la façon suivante : *« j'apprécie x même si je contredis ses pensées politiques ... »* ou bien *« je n'apprécie pas « y » puisqu'elle ne sait rien en politique et elle vient d'un parti politique qui n'est pas bien... »*

Les femmes avaient soif de parler politique, même si au début elles avaient peur, ceci gênait un peu le déroulement de l'entretien puisque ce n'est pas le thème de la thèse.

CHAPITRE VI : PRESENTATION ET ANALYSE DES RESULTATS.

Ce chapitre contient trois grandes parties : la première exposera et traitera les résultats formulés par le logiciel Alceste, la seconde exposera et traitera les résultats de chaque question, triés manuellement des entretiens et la troisième partie se focalise sur l'analyse manuelle de chaque entretien à part.

I-Présentation et analyse des résultats formulés par le logiciel Alceste.

Selon la définition de la société Image qui commercialise le logiciel Alceste : il serait « *un logiciel d'analyse de données textuelles. C'est un outil fondamental d'aide à l'analyse automatique des données textuelles* » comme dans le cas des entretiens de la présente recherche.

« *Son objectif c'est de quantifier un texte pour en extraire les structures signifiantes les plus fortes, afin de dégager l'information essentielle contenue dans les données textuelles* » (J.P. Benzecri, M. Reinert).

Lançant le traitement des entretiens de cette thèse, le logiciel Alceste a divisé leurs lexiques en six classes distinctes. Une classe sera un rassemblement de lexique ou de phrases significativement liés.

On remarque que les classes retirées par le Logiciel découpent les grands thèmes de l'entretien. Les thèmes étant les suivants : le thème de l'attitude des universitaires vis-à-vis de la participation féminine à la politique. Ensuite, celui de l'attitude des universitaires vis-à-vis de leurs participations politiques probables. Alors que le troisième thème sera celui de la polarisation des femmes sur le sujet de l'égalité entre les genres et sur les facteurs de l'inégalité actuelle. On ajoute, l'attitude des femmes vis-à-vis du pourcentage féminin actuel au parlement libanais. Ce sujet sera suivi par l'opinion des femmes concernant les facteurs de réussite aux élections de l'amicale des étudiants et enfin, la socialisation politique des femmes.

La classe 6 c'est-à-dire celle qui porte sur la socialisation des femmes est la classe majoritaire alors que la classe 5 c'est-à-dire celle qui porte sur l'opinion des femmes concernant les facteurs de réussite aux élections de l'amicale des étudiants sera la minoritaire. La partie qui suit aura pour propre de décrire chaque classe à part.

1- Résultats de la classe numéro 1.

38 termes significatifs dans cette classe étaient représentés par le logiciel. Il s'agit des termes qui ont une valeur du khi-deux la plus élevée. Plus le khi-deux d'un terme est grand et plus il assure son appartenance à la classe en question.

De ces termes on peut conclure que la première classe se centre surtout sur le thème de la participation des femmes au parlement libanais. Parfois le discours tend vers leurs présences (khi-deux¹ 80) et dans d'autres fois vers leurs absences (khi-deux 47). Dans un second niveau on remarque les mots « mériter », « effort », « herite »... qui sont en relation avec la description de l'accès des femmes au parlement libanais.

Pour donner un titre à cette classe on la nommera : « de la participation des femmes libanaises au parlement ».

20 unités de contexte élémentaires c'est-à-dire une ou plusieurs phrases (ayant les khi-deux les plus élevés) ont été citées par Alceste concernant cette classe. On a 15 qui traitent de la satisfaction ou de l'insatisfaction des étudiantes de la représentativité des femmes en politique libanaise. Alors que les cinq autres unités de contexte élémentaires sont sans positions claires, elles sont décortiquées d'une manière qu'on a perdu le sens initial de l'attitude ou de la position des femmes.

Parmi ces 15 unités de contexte élémentaires : on note 12 avec une attitude d'insatisfaction de la représentativité des femmes libanaises au parlement et par contre 3 avec une attitude de satisfaction de la représentativité des femmes au parlement.

On donne certains témoignages de l'insatisfaction:

Khi-deux 35 : « on ne l'a jamais vu dans le ministère des affaires étrangères par exemple. Ou bien dans le ministère de défense. Elle reste figée dans certaines places, il faut qu'elle se répande plus ».

Khi-deux 23 : « dans tous les cas, toutes les femmes en politique sont comme-ça, je ne trouve pas des femmes vraiment qui méritent leur place dans la politique libanaise ».

Khi-deux 18 : « son travail reste en relation avec le ministère des affaires sociales et tout ce qui est traditionnel pour la femme ».

Etc...

Alors que pour les témoignages de satisfaction :

¹ Le khi-deux étant un chiffre qui définit la valeur d'appartenance du terme désigné à la classe dans laquelle il est classifié. Plus le khi-deux est élevé, plus le terme certifie de son appartenance à la classe correspondante.

Khi-deux 15 : « *la femme participe très bien, elle travaille comme l'homme. Et on remarque qu'il y a plusieurs femmes en politique en ces moments. Il y a un ministre femme et plusieurs députés* ».

Khi-deux 12 : « *en général, je juge que c'est bien. Elle est présente dans plusieurs activités sociales* ».

Etc...

Ajoutons que dans la première classe la catégorie grammaticale la plus utilisée, selon Alceste, ce sont les adverbes en « ment ». Cela signifie que les femmes expriment leurs attitudes avec certitude. La majorité tranche sur le thème de l'insatisfaction vis-à-vis de la participation des femmes à la politique.

→ Pour conclure sur la première classe:

Le thème de la première classe se centre sur l'attitude des universitaires vis-à-vis de la participation des femmes libanaises à la politique.

L'attitude majoritaire tirée c'est celle de l'insatisfaction des femmes de la représentativité féminine en politique.

2- Résultats de la classe numéro 2.

Le logiciel a compté 59 mots dans cette classe mais il nous présente 38 termes qui ont une présence significative dans la classe. C'est-à-dire ceux qui se répètent le plus et ceux qui ont une valeur du khi-deux la plus élevée.

Tout d'abord on note que cette classe est centrée sur le « Je » (khi-deux 66) et non pas sur les femmes libanaises dans les entretiens effectués.

L'idée centrale de cette classe semble être l'investissement (khi-deux 28) personnelle en politique. Le discours tend vers parler de l'acte d'aimer (khi-deux 122) d'assumer (khi-deux 56) des responsabilités (khi-deux 103) ou de devenir président (khi-deux 77) et s'attarde sur la description des capacités personnelles (khi-deux 47).

Pour donner un titre à cette classe, ça serait « l'attitude concernant l'investissement personnelle en politique ».

Concernant les unités de contexte (ayant les khi-deux les plus élevés) Alceste nous cite 20. 14 d'entre elles confirment une tendance vers un probable investissement politique personnel et 6 autres qui s'écartent de cette dernière tendance.

On cite quelques témoignages qui prouvent une probabilité dans l'investissement politique:

Khi-deux 25 : *« oui, si une fois j'ai pris la décision de donner du temps pour le service commun, pourquoi ne pas être présidente ? »*

Khi-deux 19 : *« oui j'aime bien devenir député un jour. J'aime être comme Mirna Mouawad. J'aime jouer le rôle de député pour changer l'architecture des bâtiments, j'aime les rendre plus modernes ».*

Etc...

Alors que pour les unités de contexte élémentaires qui montrent une absence de probabilité dans l'investissement politique :

-Khi-deux 18 : *« non, pas du tout. Là vous êtes très loin de moi. Moi je ne suis pas faite pour la politique. Je n'aime vraiment pas prendre des responsabilités puisque je ne sens pas à la hauteur de les assumer ».*

Dans la deuxième classe la catégorie grammaticale la plus utilisée, selon Alceste, ce sont les verbes. Cela signifie que les femmes expriment leurs attitudes concernant une activité. En se référant aux unités de contexte relevées, on comprend que cette activité est la leur. Il s'agit du « verbe politique » ou de « l'investissement politique personnel ».

→ Pour conclure sur la deuxième classe:

Le thème de la deuxième classe se centre sur l'attitude des femmes vis-à-vis de leur participation politique probable.

L'attitude majoritaire tirée c'est celle d'une probabilité dans l'investissement politique personnelle.

3- Résultats de la classe numéro 3.

Dans cette classe on a compté 67 mots. Ceux qui ont été présentés par le logiciel sont au nombre de 35 puisqu'ils ont une présence significative.

La troisième classe repose sur deux idées complémentaires : la première c'est la part des hommes et la part des femmes dans la société libanaise et la deuxième serait les facteurs au déséquilibre de la parité évoqué par les femmes.

Les femmes dans cette partie ont donc décrit la part (khi-deux 45) des hommes (khi-deux 139) et des femmes (khi-deux 133) dans la société (khi-deux 75) et par les termes : facteur (khi-deux 30), ignorance (khi-deux 30), « habitus » (khi-deux 25) on comprend qu'elles ont essayé d'expliquer les causes responsables de la disparité entre les genres.

Pour donner un titre à cette classe on la nommera : « les facteurs de disparité entre les genres ».

Concernant les unités de contexte élémentaires, le logiciel retire 18 (ayant les khi-deux les plus élevés). On précise 16 qui présentent une tendance à décrire une inégalité entre les genres en politique et qui s'attardent sur les principaux facteurs de cette inégalité. Alors que deux femmes dans deux unités de contexte présentent une attitude contre l'égalité des femmes et des hommes en politique pour des raisons religieuses.

Les facteurs les plus nommés étaient : l'ignorance (khi-deux 30), les habitudes (khi-deux 25), les préjugés (déclarés par l'expression : « idée dans la société ; khi-deux 44 pour le terme « idée » et un khi-deux de 75 pour le terme « société ») et enfin, l'éducation (khi-deux 42).

On présente certains témoignages des femmes à tendance égalitaire :

Khi-deux 29 : *« pour moi, l'ignorance c'est le principal facteur qui empêche la femme d'arriver. Il y a une bonne part de femmes qui sont illettrées aujourd'hui ».*

Khi-deux 24 : *« je pense, que l'éducation est un facteur important. Plus la femme est éduquée, plus elle va réclamer ses droits ».*

Khi-deux 20 : *« l'image de la femme dans la société est son empêchement primaire à sa participation en politique. On pense qu'elle n'a pas la capacité comme l'homme et elle est incapable de diriger la société ».*

Etc...

Alors que pour les témoignages à tendance non égalitaire, on présente le suivant:

Khi-deux 17 : *« la femme est incapable d'être égale à l'homme puisque Dieu a créé l'homme dans une structure différente. La vie de l'homme est parfaite depuis sa naissance jusqu'à sa mort ».*

Etc...

→ Pour conclure sur la troisième classe:

Le thème de la troisième classe se centre sur la polarisation des femmes au thème de l'égalité entre les genres et sur les facteurs de l'inégalité actuelle.

On tire une tendance générale vers la prise d'une attitude égalitaire entre les genres et la tendance à une réclamation d'amélioration de la participation féminine en politique.

4- Résultats de la classe numéro 4.

La quatrième classe sera formée par 44 mots. 37 seront représentés par le logiciel puisqu'ils sont significatifs pour cette classe.

L'idée principale ne semble pas être top claire. Mais on peut comprendre que doit revenir au nombre (khi-deux 255) des participants à la politique. On comprend que le discours des femmes fait référence à des traits historiques comme la guerre (khi-deux 27) et à des traits culturels ; en parlent des deux grandes confessions libanaises : chrétien (khi-deux 27) et musulman (khi-deux 27).

Pour dégager le thème principal de cette classe on a eu recours aux témoignages recueillis par le logiciel et repéré dans la présente classe. On conclut que l'idée se centre sur l'opinion des femmes vis-à-vis de leur pourcentage en politique. La différence entre cette classe et la première c'est celle du pourcentage et de la précision. Dans la première classe il s'agit de donner un avis général envers la participation des femmes alors que dans cette classe l'opinion concerne le pourcentage actuel des femmes au parlement libanais.

Le titre convenable à cette classe serait : « l'opinion des femmes vis-à-vis du pourcentage féminin en politique ».

Concernant les unités de contexte présentées par le logiciel dans cette classe, on note 18 (ayant les khi-deux les plus élevés) : 10 dans lesquelles les femmes assurent que le pourcentage féminin actuel au parlement est trop petit et 8 autres présentant une tendance relativiste pour juger le pourcentage des femmes au parlement. Et sur ce, le pourcentage sera jugé comme « bien » relativement aux pourcentages des femmes politiques dans les pays arabes.

On présente certains témoignages des femmes insatisfaites du pourcentage actuel des femmes au parlement libanais :

Khi-deux 54 : *« c'est très peu. 4.7 % est un nombre relativement petit ».*

Khi-deux 27 : *« c'est rien. Je lis ce nombre comme le zéro. On ne peut pas considérer ce nombre comme un nombre suffisant ».*

Etc...

Alors que pour les témoignages à tendance non égalitaire en voici quelques uns :

Khi-deux 36 : *« ce numéro pris seul est petit. Mais à comparer avec les autres pays arabes c'est quelque chose ».*

Khi-deux 28 : *« je trouve que c'est très bien. Dans les autres pays musulmans ils n'ont pas ces nombres. C'est un nombre relativement excellent ».*

Etc...

→ Pour conclure sur la quatrième classe:

Le thème de la quatrième classe se centre sur l'attitude des femmes vis-à-vis du pourcentage féminin actuel au parlement libanais.

Plus que la moitié des unités de contexte élémentaires assurent que les femmes jugent le pourcentage comme petit et insuffisant. Alors que la minorité des femmes le qualifient comme bien par rapport aux autres pays arabes.

5- Résultats de la classe numéro 5.

Dans cette avant dernière classe 36 termes significatives se présentent. De ces termes on peut conclure que la cinquième classe repose sur l'idée de la candidature (khi-deux 62) à l'amicale des étudiants (khi-deux 103) à l'université (khi-deux 133). Dans un second temps on voit interférer au discours les principaux facteurs à la réussite (khi-deux 23) : comme le genre (garçons : khi-deux 32 ; fille : khi-deux : 95), la personnalité (khi-deux : 50) et le parti politique (khi-deux 39).

Pour donner un titre à cette classe on la nommera : « les facteurs de réussite pour l'intégration à l'amicale des étudiants ».

Concernant les unités de contexte élémentaires de cette classe, le logiciel nous retire 17 ayant les khi-deux les plus élevés.

Les facteurs de réussite comme cités dans ces unités de contexte seront les suivants :

- 6 unités de contexte nous assurent que le genre est le critère de réussite pour le candidat.

Voici un témoignage :

Khi-deux 32 : « *je trouve qu'ici à l'université les hommes ont plus de la chance. Je ne sais pas pourquoi mais on a pas des filles, par exemple, à l'amicale des étudiants* ».

Etc...

- 5 autres unités de contexte assurent que la réussite dépend des qualifications de la personne et de sa personnalité.

Donnons un témoignage :

Khi-deux 39 : « *ça dépend de la personne et de ses qualités* ».

Etc...

- 4 unités de contexte assurent que le genre n'est pas important dans ces élections.

Voici un témoignage :

Khi-deux 39 : « *je pense qu'il n'y a pas de différence puisqu'on a des filles et des garçons à l'amicale* ».

Etc...

- Et enfin, 2 unités de contexte nous informent que la réussite passe par le parti politique auquel le candidat s'affilie.

Le témoignage suivant semble être illustratif :

Khi-deux 35 : « *moi je pense qu'à la faculté des sciences on juge selon le parti et non pas selon les projets, les qualifications ou bien le sexe du candidat* ».

Etc...

→ Pour conclure sur la cinquième classe:

Le thème de la cinquième classe se centre sur l'opinion des femmes concernant les facteurs de réussite aux élections de l'amicale étudiante.

Les facteurs se sont diversifiés mais on constate que la part la plus importante reste pour le critère du genre.

6- Résultats de la classe numéro 6.

Dans cette dernière classe on tire 35 termes qui ont une présence significative. Et on déduit que le thème principal de cette classe serait les discussions (khi-deux 66) politiques (khi-deux 95) à la maison (khi-deux 76) et à l'école (khi-deux 101). Ainsi que la manifestation de cette socialisation ou de cette connaissance à travers la citation des politiciennes libanaises et de leurs travaux.

Le titre donc de cette classe serait : « la socialisation politique des femmes ».

Concernant les unités de contexte élémentaires (ayant les khi-deux les plus élevés) Alceste nous cite 19 selon la répartition suivante :

-7 unités parlent d'une absence de socialisation politique à la maison.

Voici un témoignage :

Khi-deux 26 : « *à la maison on discute très peu de la politique, si vous voulez occasionnellement...* »

- 6 unités parlent d'une présence de socialisation à la politique à la maison.

On avance le témoignage suivant :

Khi-deux 19 : « *oui en fait on discute de la politique. A chacun son avis. Parfois les enfants apprennent de leurs parents et parfois le contraire. Et en fait, je suis la personne qui parle le plus de la politique* ».

Etc...

-4 unités décrivent certaines politiciennes libanaises et manifeste ainsi les connaissances politiques issues de la socialisation.

Dans ce qui suit deux témoignages :

Khi-deux 32 : « *je respecte Bahia El Hariri pour les activités qu'elle fait. Je critique Strida Jeajea puisque quand son mari a sorti de la prison elle est revenue à sa maison et elle a quitté la politique* »

Khi-deux 26 : « *je respecte une femme qui est contre toutes mes convictions politiques. Mais je la respecte pour sa fidélité pour son mari. C'est Strida Jeajea. Je critique Nayla Mouawad, elle ne fait rien. Même elle ne sait pas parler.*

Etc...

- et enfin, 2 unités parlent de la socialisation à l'école à travers le cours d'éducation civique.

On présente un témoignage à cet égard :

Khi-deux 19 : *« je me rappelle surtout la matière d'éducation civique. On nous apprenait sur le mécanisme des élections, l'âge légal du premier vote, comment fonder un parti politique ».*

Etc...

→ Pour conclure sur la sixième classe:

Le thème de la sixième classe se centre sur la socialisation politique des femmes. La tendance majeure serait celle d'une absence de socialisation politique à la maison ainsi qu'une absence de socialisation politique à l'école. En effet, si à l'école les filles reçoivent des cours en relation avec l'âge au premier vote, sur les différents types de pouvoir au parlement libanais, sur les étapes de fonder un parti politique, par contre elles ne reçoivent aucune information objective concernant les partis politiques dans le pays. Ni sur la nature de leur travail, ni sur la date de leur fondation et ni sur leurs objectifs.

→ On conclut que cette classe tend à refléter soit une absence totale de socialisation soit une socialisation partielle des femmes en politique.

Pourtant les détails ne sont pas clairs et c'est pourquoi on se réfère aux résultats manuels pour clarifier cette partie.

7- Synthèse générale autour des résultats du logiciel Alceste.

Après avoir présenté les différentes classes et thèmes traités par le logiciel Alceste on tire les constatations suivantes :

La tendance majoritaire tirée de la première classe c'est l'insatisfaction des étudiantes de la représentativité féminine en politique. Presque toutes les interviewées ont déclaré une déficience dans la qualité ainsi que dans la quantité du travail politique féminin libanais. Les résultats de la première classe s'ajoutent à celle de la quatrième dans la matière de l'insatisfaction. Cette dernière montre que les interviewées désirent une poussée dans le pourcentage féminin au parlement libanais. Bien que certaines d'entre elles jugent le pourcentage actuel comme juste par rapport à d'autres pays arabes ou bien par rapport à d'autres périodes de l'histoire des femmes au Liban.

L'insuffisance dans la représentativité féminine au parlement ainsi que d'autres facteurs vont renvoyer un bon nombre des étudiantes, dans un autre niveau de l'entretien, à déclarer une motivation personnelle à l'investissement politique. Ce qui va être décelé par la deuxième classe. L'investissement politique souhaité par les étudiantes n'était pas, dans la plupart des cas, sans conditions. Certaines demanderont de l'honnêteté dans le travail, certaines autres fixeront des projets bien clairs et précis comme la diminution de la pauvreté et certaines autres ne prendront la politique comme carrière que dans le cas où elles seront obligées de le faire.

N'importe quelle soit la décision des interviewées, plusieurs d'entre elles réclameront l'égalité entre les genres. Cette réclamation est détectée par la troisième classe. Dans cette dernière les étudiantes montrent la discrimination effectuée envers les femmes libanaises dans plusieurs domaines de la vie sociale comme le domaine professionnel, le domaine de la vie familiale ainsi que le domaine politique. Une fois dénoncée, la discrimination ne sera pas sans réponse. La majorité des étudiantes demanderont une amélioration de la situation féminine libanaise. L'amélioration des conditions de vie, sera réclamée sur le plan social en totalité et en particularité sur le plan politique.

Pourtant, la cinquième classe montre que les étudiantes sont bien conscientes des obstacles qui entravent l'amélioration des conditions de vie féminine. Elles nomment des préjugés discriminatoires comme par exemple la réservation du domaine privé aux femmes ou bien comme la suprématie naturelle des hommes sur les femmes etc... Ou même la socialisation genrée qui oriente les femmes vers les travaux ménagers et les hommes vers les travaux de direction. Cette question de socialisation était le propre de la sixième classe.

Les conclusions tirées en relation avec l'hypothèse de la thèse:

→En déclarant une insatisfaction de la représentativité féminine au parlement libanais ainsi qu'en montrant des motivations à l'investissement politique personnel, les étudiantes ne font que traduire un état de dissonance cognitive.

Vivant un état inconfortable dans leur représentativité au parlement (classe numéro 1 et 4), qui est dû à plusieurs facteurs dont la socialisation genrée (classe numéro 6) et les

préjugés (classe numéro 5), les étudiantes s'efforcent à effectuer un changement. Ce changement sera réclamé par une aspiration au changement et notamment à travers l'investissement personnel dans le travail politique.

Enfin de cette partie, on peut conclure que le logiciel nous a offert une idée globale des différents thèmes traités durant les entretiens : en pointant sur les attitudes des femmes, tout en s'attardant sur la socialisation et sur les obstacles à l'investissement politique.

Les tendances générales sont apparues au fur et à mesure qu'on décrypta chaque classe à part. Et elles semblent être conformes avec l'hypothèse de la thèse.

Mais pourtant plusieurs pourcentages dans le quantitatif et plusieurs détails du qualitatif ne sont pas apparus dans cette analyse.

Raisons pour lesquelles on aura recours à des analyses manuelles qui semblent offrir des détails plus minutieux et particuliers, du point de vue qualitatif. Et qui en même temps, offrent des nombres et des quantifications plus précises.

II-Présentation et analyses des résultats en des tableaux simples et par question.

Dans cette partie on procèdera à une présentation des résultats en des tableaux simples tirés et triés manuellement.

La présentation suivra les différents axes des questions de l'entretien. Elle sera divisée en cinq sous-parties.

Avant de commencer l'exposition des tableaux, il est à dire qu'à partir du tableau 3 les chiffres en pourcentages seront précédés par le symbole \approx à peu près. En effet, le 10 % de l'échantillon était de 51 femmes, soit un chiffre impair, ce qui explique l'impossibilité d'avoir des pourcentages exacts.

Ensuite on note une remarque très importante pour différencier entre deux termes utilisés dans la partie qui suit. Il s'agit du terme « fille » et celui de « femme ».

Dans la culture libanaise le terme « fille » est utilisé pour désigner les personnes du genre féminin qui ne sont pas mariées jusque là. Donc une personne du genre féminin pourra avoir 50 ans et avoir l'appellation de « fille » si elle ne s'est pas mariée. Le terme « fille » semble être le synonyme du terme « vierge » puisque selon cette même culture une personne du genre féminin n'ai pas censée avoir des relations sexuelles avant de se marier. Alors que le terme « femme » est utilisé pour les personnes du genre féminin et qui se sont mariées.

Dans ce qui suit, on utilisera le terme « femme » pour nos discussions dans les résultats. Mais pour respecter la spécificité de la culture on gardera dans les citations des femmes les termes tels quels sont utilisés par les interviewées.

1- Les tableaux en relation avec les critères de choix de l'échantillon.

Tableau 1-a : nombres des femmes de la section I selon leur âge et leur état matrimonial.

Âge	Statut matrimonial		Total
	Célibataire	Mariée	
18-19	19	0	19
20-21	13	1	14
22-23	2	0	2
Total	34	1	35

Tableau 1-b : nombres des femmes de la section II selon leur âge et leur état matrimonial.

Âge	Statut matrimonial		Total
	Célibataire	Mariée	
18-19	12	0	12
20-21	4	0	4
22-23	0	0	0
Total	16	0	16

L'échantillon de cette recherche s'est formé selon ces deux tableaux de 51 femmes.

Presque toutes sont célibataires (la seule mariée est sans enfant), et plus que la moitié de l'échantillon des femmes ont l'âge entre 18 et 19 ans : on peut supposer alors (comme la stratégie de choix de l'échantillon visait) que la forte majorité de l'échantillon n'a pas de responsabilités développées autre que les études universitaires.

Alors que pour les nombres selon les sections : 16 entretiens ont été effectués dans la section II et 35 autres dans la section I. Chaque nombre correspond à 10% de l'effectif total des femmes de la première année dans chaque section.

Inutile de répéter les conditions du choix de l'échantillon et des normes de sa représentativité, puisque c'est déjà accompli au chapitre précédent

Tableau 2 : nombres des femmes selon leur confession et leur section universitaire.

Confession / Section	Section I	Section II
Sunnite	16	0
Chiite	14	0
Druze	3	0
Maronite	1	16
Sans réponse	1	0
Total	35	16

Concernant le tableau 2 on peut dire aussi que la stratégie de choix de l'échantillon était efficace concernant la représentativité des femmes libanaises. La forte concentration des confessions musulmanes dans la section I est claire : 32 femmes sur 35 se sont proclamées musulmanes et 16/16 soit 100 % de l'échantillon à la section II s'est proclamé de religion chrétienne.

2- Tableaux en relation avec l'attitude des étudiantes vis-à-vis de la participation féminine politique.

Tableau 3 : nombres et pourcentages des étudiantes selon leur évaluation générale de la présence féminine libanaise en politique.

Evaluation	Effectif des femmes	Pourcentage
Femmes présentes en politique avec un pourcentage minime.	28	≈55 %
Femmes absentes de la politique	10	≈19 %
Femmes présentes en politique mais avec une ignorance de la part des femmes du taux de participation (dans ce cas les femmes seront présentes dans les manifestations, présentes dans les parties politiques...)	6	≈12 %
Femmes présentes en politique avec un pourcentage élevé.	4	≈8 %
Femmes présentes en politique mais d'une façon occulte et discrète.	3	≈6 %
Total	51	100 %

On déduit que :

1- 28 étudiantes trouvent que les femmes sont présentes dans le champ politique mais en des pourcentages très minimes et 10 autres étudiantes jugent que les femmes sont totalement absentes de ce même champ. En somme, on peut conclure que 38 étudiantes (ou bien 74 % des étudiantes) réalisent la situation de l'absentéisme féminin de la vie politique.

Voici deux témoignages qui montrent l'insatisfaction des étudiantes de la participation féminine au champ politique :

-« Pour moi je trouve que malgré toutes les tentatives de participation des femmes actuellement en politique au Liban, la participation de la femme reste restreinte ».

- « Je trouve qu'au Liban la femme ne se trouve pas en politique. On est toujours un pays où l'autorité est masculine. Elle se trouve dans les travaux sociaux beaucoup plus que dans la politique ».

2- Trois étudiantes (soit les 6 % de l'échantillon) ont jugé que les femmes sont présentes en politique et qu'elles décident en influençant indirectement la politique libanaise à travers leurs rôles secondaires comme épouse et mère. Ceci prouve l'influence des stéréotypes qui agissent en gardant les femmes en arrière plan et en exposant l'homme. On rappelle là-dessus le proverbe arabe qui prétend que « derrière tout grand homme, il y a une femme » : même si pour une première analyse, on tend à comprendre que ce

proverbe présente une confiance en les capacités féminines, mais par contre et dans un second niveau d'analyse, on se rend compte qu'il préserve le domaine public ou l'exposition au public est à l'homme et non pas à la femme.

- « *Pour moi elle n'est pas représentée mais elle travaille. Si on prend par exemple l'Egypte, la femme n'est pas présente sur la scène politique mais c'est elle qui travaille en derrière. Elle est le moteur principal.*

Ainsi au Liban elle travaille, elle a un rôle considérable mais elle n'est pas exposée au public. C'est toujours l'homme qui prend l'image et qu'il est exposé ».

-« *C'est elle qui travaille mais ce n'est pas elle qui est exposée au public, sauf dans certains cas exceptionnels. Pour moi, il faut qu'elle se fasse voire plus que maintenant, il faut qu'elle s'expose plus au public. C'est elle qui a crée l'humanité et elle forme la moitié du peuple.*

Par exemple, ici à l'université, il y a aucune fille à l'amicale des étudiants. Elle est toujours en derrière des coulisses. Elle travaille en dehors de la scène et n'apparaît jamais sur scène....».

3- Les six étudiantes (ou 12%) qui trouvent que les femmes sont présentes en politique en se référant aux droits civiques des femmes et à leurs droits de citoyenneté, nous informent par là sur les représentations qu'elles ont sur la politique.

Et on peut dire alors que pour 12 % des femmes en 2009, la politique se présente par les droits civiques et le droit à la citoyenneté beaucoup plus qu'aux postes politiques. Le champ lexical de la participation féminine en politique serait composé par « *les droits civiques, la participation aux discussions politiques, l'intégration au travail, l'affiliation à un parti politique...* » Mais dans ce champ lexical on ne trouve pas la notion de participation à travers le post de député ou de ministre.

-« *La femme au Liban travaille dans tous les domaines, heureusement. Politiquement elle a un rôle très important. Elle participe aux manifestations... ».*

4- Les quatre étudiantes (ou 8 % de l'échantillon) qui ont décrit la situation actuelle en disant que les femmes participent d'une façon très élevée en politique rejoignent par là, l'opinion des femmes de 1997 enquêtées par Reach Mass Institute à propos du même sujet.

-« *Elle participe d'une façon effective. Je pense qu'elle est bien placée. Elle arrive à faire parvenir la parole de la femme au sein du parlement. En général, je juge que c'est bien. Elle est présente dans plusieurs activités sociales ».*

→En somme, on tire surtout de ce passage les constatations suivantes :

-L'opinion de 38 étudiantes ou 74 % de l'échantillon, va à l'encontre de l'opinion des femmes il y a douze ans concernant la représentativité féminine en politique.

-L'opinion de quatre étudiantes (ou 8 %) va dans le même sens que l'opinion des femmes il y a douze ans concernant la représentativité féminine en politique.

-La forte majorité de l'échantillon présente un changement d'attitude concernant la représentativité féminine en politique.

Tableau 4 : nombres et pourcentages des étudiantes selon leur attitude vis-à-vis du pourcentage de représentativité féminine politique actuelle au Liban.

Attitude	Effectif	Pourcentage
Femmes insatisfaites du nombre des femmes politiciennes.	41	≈ 80 %
Femmes satisfaites du nombre des politiciennes à comparer avec les femmes arabes.	6	≈ 12 %
Femmes satisfaites du nombre des politiciennes à comparer avec les années précédentes.	2	≈ 4 %
Neutres et ne considèrent pas le chiffre comme un indice fiable au jugement.	2	≈ 4 %
Total.	51	100 %

Le tableau 4 nous informe le suivant :

1- Presque toutes les étudiantes sont insatisfaites du pourcentage féminin actuellement au gouvernement libanais. On remarque que 41 personnes de l'échantillon manifestent dans les entretiens effectués une attitude d'insatisfaction de la taille de l'investissement politique féminin. Ce positionnement se contredit totalement avec celui des femmes enquêtées en 1997. Et on va voire que dans certains témoignages, les étudiantes en question ne se contentent pas de déclarer leur insatisfaction de cette participation mais elles vont dénoncer les obstacles, comme la socialisation genrée ou les préjugés, entravant cette dernière. A ce propos, on présente l'opinion suivant :

-« Ca reflète que vraiment la participation des femmes reste restreinte. La société n'encourage pas une femme à la politique. Même si une femme se présente aux élections personne ne vote pour elle, sauf si elle est appuyée par quelqu'un ».

2- Les étudiantes, qui se sont prononcées satisfaites de ce pourcentage, forment la minorité de l'échantillon. Ajoutons qu'elles ont fait leurs jugements à base relative. 6 étudiantes se montrent satisfaites de l'investissement politique féminin après avoir comparer la taille de cet investissement avec celui des autres pays arabes. 2 autres étudiantes assurent leur satisfaction suite à une comparaison de la taille de la participation politique actuelle à celle des années précédentes.

Et enfin, 2 étudiantes ne semblent pas présenter leurs avis d'une façon claire au niveau de cette question. Cette dernière lacune semble être le propre de l'analyse par question, mais

sera résolue à travers le recours à l'analyse par entretien dans la troisième partie de ce chapitre. Dans cette dernière on pourra relier plusieurs réponses de la même personne afin de déduire la tendance générale, concernant les opinions de l'étudiante, au niveau du thème recherché.

Pour l'instant, on peut dire que 8 femmes présentent une satisfaction de la taille de l'investissement politique féminin au Liban et forment par là, le 16 % de l'échantillon.

- « *C'est un nombre petit. Mais relativement à un pays arabe on peut considérer que c'est mieux que rien. En Arabie Saoudite par exemple, les femmes vivent dans des conditions très gênantes, elles n'ont pas le minimum de leurs droits. Donc, ce numéro pris seul est petit mais à comparer avec les autres pays arabes il est quelque chose* ».

- « *C'est très bien comme nombre. Avant il y avait aucune femme. Il faut avoir plus mais c'est déjà bien. Pourtant aujourd'hui les filles sont plus nombreuses dans les universités, donc je m'attends à ce que ça change. Mais peut être c'est comme ça, la politique est née pour les hommes* ».

→ Enfin, en comparant l'attitude des femmes aujourd'hui avec celles des femmes de 1997: on conclut que les étudiantes universitaires contemporaines ne sont pas du tout d'accord avec l'opinion des femmes il y a onze ans. Si les femmes en 1997 étaient à l'aise avec 2.2 % des femmes au parlement libanais, par contre les étudiantes en 2008 ne sont pas du tout satisfaites des 4.7 % des femmes au parlement libanais contemporain.

Tableau 5 : nombres et pourcentages de l'opinion des étudiantes en 2008 face à l'attitude féminine de 1997 (celle de leur satisfaction dans la représentativité politique).

Opinion	Effectif	Pourcentage
Explication relativiste selon la période.	23	≈ 45 %
Prolongation de l'insatisfaction.	14	≈ 27 %
Explication par l'ignorance des femmes de leurs valeurs et de leurs droits.	10	≈ 20 %
Explication relativiste selon les pays.	2	≈ 4 %
Sans commentaire	2	≈ 4 %
Total	51	100 %

Avant de lire les résultats de ce tableau on doit préciser que le but de ce passage dans le guide de l'entretien n'était pas vraiment de savoir l'explication que les femmes donnent à l'attitude de leurs semblables, il y a onze ans. La finalité de cette question c'était de connaître le nombre de femmes qui persistent sur la même attitude que dans la question précédente. En d'autres termes on voulait s'assurer de la pertinence des réponses précédentes puisqu'on suppose que certaines étudiantes pouvaient donner l'impression d'insatisfaction de la participation féminine politique au Liban, juste pour des raisons de

désirabilité sociale. C'est pourquoi on a prévu cette question afin de donner les résultats les plus illustratifs de la vérité.

Alors que, pour les résultats de ce tableau, on tire le suivant :

1-14 étudiantes (soit 27 % de l'échantillon) ont répété ce qu'elles ont déclaré dans la question précédente. C'est-à-dire qu'elles ont de nouveau assuré la même opinion déclarée dans la séquence précédente de l'entretien.

- « *Pour certains c'est suffisant, mais pour moi bien évidemment non. C'est trop peu. On a 128 députés, on a peut être 3 ou 4 femmes de 128. Et avec tout mon respect, ces femmes sont le profil de leurs maris...* ».

- « *...Pour moi est ce que vraiment 3% ou 4% c'est quelque chose de bien ? Non, c'est toujours très peu. Je ne sais pas sur quelle base les gens et les femmes en 1997 ont jugé que le pourcentage de 2,2% était bien* ».

2-23 étudiantes ont essayé de comprendre pourquoi les femmes en 1997 ont pris cette attitude de satisfaction envers leur investissement politique. Elles ont conclu que le décalage de dix ans de temps entre 1997 et 2008 offrent l'explication à cette attitude. Et qu'en 1997 les femmes vivaient d'une façon moins libre et moins émancipée, ce qui justifie leur opinion d'obésissement aux exigences sociales de soumission qui apparaîtra dans la satisfaction de leur participation politique.

- « *Je pense que c'est du à la date. Vous avez mentionné que c'était en 1997, donc je pense que dans ce temps là peut être 2.2% était bien. Mais pour moi c'est petit, le nombre est vraiment minime* ».

- « *Pour 1997 c'était déjà bien. La guerre était à peine terminée, tout était bouleversé, et parler des droits de la femme en ce temps était la dernière chose qui passait à la tête des gens. On pensait comment manger le soir et comment pouvoir quitter le pays pour chercher des ressources monétaires pour la famille. Nous ne pouvons oublier cette phase de la vie des libanais puisqu'elle persiste d'avoir des répercussions néfastes sur le pays* ».

3-10 autres étudiantes ont qualifié l'attitude des femmes enquêtées en 1997 par « l'ignorance ».

- « *C'est de l'ignorance totale ou bien c'est de l'acceptation claire de la domination masculine. Dans les deux cas c'est dangereux pour un pays qui a l'intention au développement. Un pays ne peut se développer à moitié. On ne peut pas développer les hommes et garder les femmes en arrière plan. Il faut absolument un changement de mentalité et d'état* ».

4-Et seul 2 étudiantes comparent les pourcentages libanais à ceux d'autres pays arabes en ce qui concerne l'investissement politique féminin et cette comparaison s'est soldée par une satisfaction relative.

→ On peut conclure alors que si seul 2 étudiantes (soit 4 % de l'échantillon) se sont montrées satisfaites de l'investissement politique féminin et seulement après l'avoir comparé avec celui des autres pays arabes, ceci implique que les résultats de ce tableau réassurent les conclusions de son précédent.

Inversement analysé : si on prend la majorité de l'échantillon, on comprend que dans une partie, la majorité a répété son point de vue précédent d'insatisfaction et dans une autre partie a essayé de comprendre la cause de l'attitude de 1997 au lieu de l'accepter comme constat normal. Ceci nous montre que la majorité des étudiantes réaffirment leur insatisfaction envers la participation politique féminine.

3- Tableaux en relation avec la probabilité d'investissement politique des étudiantes libanaises.

Tableau 6 : nombres et pourcentages des étudiantes selon l'intention à un probable investissement personnel politique futur.

Probabilité d'investissement	Effectif	Pourcentage
Tout à fait contre.	25	≈ 49 %
Tout à fait pour sans des conditions spécifiques.	12	≈ 23.5 %
Tout à fait pour mais avec des conditions spécifiques.	12	≈ 23.5 %
Pour l'investissement politique accidentel.	2	≈ 4 %
Total	51	100 %

Du tableau 6 on peut lire le suivant :

1- En premier lieu on déduit que 26 étudiantes (soit 51% de l'échantillon) ne sont pas contre l'idée d'un investissement politique personnel. Pourtant leurs motivations et leurs conditions d'investissements diffèrent. Certaines sont pour cet investissement sans des idées de freinage et sans exigences spécifiques, certaines autres modèlent le statut politique recommandé à leurs conditions personnelles et certaines autres entreront accidentellement à la vie politique.

On divise les 26 étudiantes en trois pourcentages différents :

Il s'agit de 23.5 % ou 12 étudiantes qui sont totalement d'accord pour un investissement politique personnel probable. « *Bien évidemment, en fait en tant que musulmane sunnite j'ai droit à être chef du gouvernement et j'ai un rêve de le devenir un jour. J'espère pouvoir le faire un jour. Avec tout mon respect pour Fouad Séniora, je trouve qu'il y a plein de choses à changer* ».

Ensuite 12 autres étudiantes, soit 23.5 % se sont montrées favorable avec l'idée d'un investissement politique personnel mais sous certaines conditions. Comme par exemple la condition de sélection du poste politique à occuper. « *Bien sûr que j'aime participer pour faire déclarer mon opinion. Mais pour ce qui est de la participation en tant que politicienne, je n'ai pas de problème mais à condition que ça soit dans le domaine éducatif comme Madame Bahia El Harari par exemple. J'aimerai par exemple, aider les étudiants à trouver du travail. Il faut absolument réduire le chômage au Liban* ».

Et enfin, 2 étudiantes, ou 4 % de l'échantillon, se sont proclamées pour un investissement politique personnel accidentel. Dans ce dernier cas, la politique ne sera pas le choix de carrière voulu et recherché par les interviewées, mais un devoir à accomplir juste pour la nécessité de la situation. Par exemple l'une des étudiantes déclare qu'elle pensera à s'investir en politique, au cas où le responsable du genre masculin n'est plus disponible. « *S'il n'y a plus d'hommes pour faire apparaître mon opinion, je serai obligée de parler* ».

(elle entend dire s'investir en politique). *S'il y a un homme je ne casse pas la tête. Mais sinon je dois parler parce que je veux vivre* ».

2- On ajoute que 25 étudiantes se sont proclamées, totalement contre un investissement politique personnel.

- « *Non, j'ai d'autres préoccupations. Ça ne m'attire pas du tout. Je sens que ça fait mal à la tête. Je préfère devenir un jour une chercheuse renommée ou bien j'aimerais faire une considérable découverte. Même les bouquins politiques, je les lis mais je ne sens pas le plaisir de lecture en les lisant. Je n'ai pas l'esprit politique* ».

3- En comparant les résultats du tableau 3 avec ceux du tableau 4, on remarque une baisse du pourcentage des étudiantes, qui au début de la discussion proclamaient une meilleure représentation des femmes en politique de 74 % à 51 % au sein de la discussion quand l'engagement est devenu personnel. Quand aux raisons pour lesquelles une telle baisse sera compréhensible on la réserve pour le chapitre suivant consacré à l'interprétation des résultats.

Tableau 7 : nombres et pourcentages des étudiantes selon leurs opinions à un potentiel investissement politique à l'université à travers les élections de l'amicale étudiante.

Opinion	Effectif	Pourcentage
Absence de potentialité puisque c'est juger comme perte de temps des autres préoccupations.	17	≈ 33 %
Investissement probable.	11	≈ 21 %
Absence de potentialité de candidature puisqu'elle juge qu'elle n'a pas de chance de réussite.	9	≈ 18 %
Absence de potentialité de candidature puisqu'elle juge le statut incompatible avec sa personnalité.	7	≈ 14 %
Absence de potentialité de candidature pour fuir la responsabilité ou bien les problèmes des élections.	6	≈ 12 %
S'est présentée déjà aux élections.	1	≈ 2 %
Total.	51	100 %

On déduit des résultats du tableau 7 le suivant :

1- 1 étudiante s'est déjà présentée aux élections de l'amicale et 11 autres étudiantes assurent leurs motivations à l'investissement à cette amicale. En totalité on fait face à un

pourcentage de 23 % des étudiantes qui affirment qu'elles ont soit déjà candidaté aux élections de l'amicale, soit elles visent le faire dans des années ultérieures.

- « *Oui j'aime mais pas pour la première année. Je suis nouvelle et je n'ai pas pour l'instant beaucoup d'amis. Il faut attendre pour que je puisse faire plus d'amis. Peut être l'année prochaine* ».

2- Les 9 étudiantes (soit 18 % de l'échantillon) qui se sont proclamées négativement envers un investissement politique à la faculté forment un cas spécial. On explique : comme ces étudiantes nous ont assuré, à travers leurs témoignages, elles aiment s'investir en politique mais malheureusement les conditions des élections ne leurs permettent pas la réussite.

Les étudiantes qui ont pris cette position sont des étudiantes de la section I de l'université libanaise à majorité musulmane. Elles assurent que le parti chiite « Hezbollah » est le parti dominant dans les élections de cette faculté (la majorité des étudiants semble être Chiite dans cette faculté). Ses femmes ne sont pas de la même idéologie politique de ce parti pour qu'elles le représentent. Et d'ailleurs, selon elles, ce parti, pour des raisons qu'elles ne connaissent pas, n'encourage pas les femmes aux élections. Et c'est pourquoi on ne trouve aucune représentante du genre féminin à l'amicale des étudiants.

Ces étudiantes présentent une motivation à candidater à l'amicale mais elles ne le font pas puisqu'elles jugent donc leur réussite impossible face au géant « Hezbollah ».

« *Pour cette année on a interdit les élections à l'université pour éviter les problèmes politiques puisque ca tombe avec les élections de la chambre des députés. Mais si ce n'était pas le cas, je ne pense même pas le faire, puisque je n'ai pas la chance de réussir. Ici, il y a un parti politique qui domine et ce parti politique ne présente pas ses femmes aux élections. Ce parti considère que la femme n'est pas faite pour la politique* ».

Dans ce cas là, on peut considérer alors que ces 9 étudiantes rejoignent par leurs motivations à l'investissement politique les 12 précédentes et forment ensemble un pourcentage de 41 % qui affirment un potentiel à la candidature aux élections de l'amicale des étudiants.

3- Les 7 étudiantes (14 % de l'échantillon) qui ne pensent pas candidater aux élections à cause de l'incompatibilité du statut avec leurs personnalités prouvent l'influence de la socialisation dans ce domaine. En effet, elles se décrivent comme timides, comme n'ayant pas le courage pour s'exposer au public, pourtant elles aiment aider les gens. « *Non jamais. En fait j'aime travailler et aider les autres si je peux le faire, mais j'aime ne pas trop m'exposer devant le public. J'ai honte de parler à haute voix même avec mes camarades de classe, comment pourrais je dépasser ça pour devenir membre de l'amicale ? Je ne pense pas que je peux le faire* ».

4- 17 étudiantes de l'échantillon ne présentent aucune motivation à l'investissement politique. Ces étudiantes qualifient cet investissement par une perte de temps ou d'un manque de profit direct. « *Je ne pense pas qu'elle a un rôle important dans ma vie. Je perdrai mon temps. Je n'aurai rien à gagner. Donc ma réponse est non* ».

On pense que ces mêmes femmes, si elles auront la chance de trouver un travail rentable pour faire leurs argents de poche, elles chercheront le temps. Et en effet, ce qui manquait de similarité dans les conditions de candidature à l'amicale et dans les conditions de candidature aux élections de la chambre des députés c'était plusieurs facteurs dont celui du profit personnel et de rentabilité. C'est cette condition qui est clairement prononcée par les femmes en disant que « *c'est une perte de temps de candidater à de telles élections* ».

On suppose alors que si le poste de représentant à l'amicale avait été rémunéré, les pourcentages des résultats dans cette question auraient été différents.

5- Enfin, 12 étudiantes ne seront pas intéressées à cet investissement pour fuir les problèmes d'élections, les responsabilités et les engagements à faire. Dans le tableau 7, les causes de cette fuite ne sont pas claires et on ne pourra interpréter cet échappement à la responsabilité de direction qu'à travers une lecture complète et continue des entretiens correspondants à ces réponses. C'est pourquoi on conserve cette étape, à la partie suivante de ce chapitre, consacrée à l'analyse par entretien.

Tableau 8 : nombres et pourcentages des étudiantes selon leurs opinions concernant la probabilité de candidater à la présidence de l'amicale des étudiants dans le cas où elles sont déjà membre à l'amicale.

Opinion.	Effectif.	Pourcentage.
Probabilité de candidature.	32	≈ 63 %
Absence de potentiel à la candidature.	19	≈ 37 %
Total.	51	100 %

On conclut le suivant :

1- La majorité des étudiantes ne manquent pas de motivation pour candidater aux postes supérieurs en politique. Ceci nous semble être incarné dans cette question à travers le poste de présidence de l'amicale des étudiants.

2- L'absence de potentialité à la candidature, déclarée par 19 étudiantes, n'est pas alimentée par les mêmes raisons. Certaines étudiantes jugeront cet investissement comme perte de temps par exemple, et d'autres le jugeront comme un domaine réservé aux hommes... « *non, parce que même si j'accède à ce poste je ne peux rien changer de l'ordre général. Personne ne s'intéresse au point de vue des femmes. Dans tous les cas je ne pense pas que ce miracle pourra s'effectuer. Peu nombreux seront les personnes qui seront d'accord pour le vote d'une présidente au lieu d'un président* ».

Les raisons se diversifient, mais quoi qu'il en soit, le nombre de ces femmes restent minoritaire par rapport à celles qui se sont intéressées à un tel investissement.

3- Les résultats de ce tableau comme les résultats de ces précédents prouvent un changement d'attitude au niveau des étudiantes, concernant la participation féminine politique.

4- Les tableaux en relation avec la socialisation politique des étudiantes.

Tableau 9 : nombres et pourcentages des étudiantes selon leurs socialisations politiques familiales.

La socialisation exprimée par l'indice des discussions politiques familiales.	Effectif	Pourcentage
Absence des discussions politiques à la maison.	21	≈ 41 %
Discussions politiques et participations des femmes.	21	≈ 41 %
Discussions politiques et absentéisme des femmes de ses discussions.	5	≈ 10 %
Discussions politiques et assistances permanentes des femmes.	4	≈ 8 %
Total.	51	100 %

Puisque 21 femmes (ou 41 %) assurent qu'au sein de leurs ménages les discussions politiques ne prennent pas place, donc on aura recours à un ajustement des pourcentages en question. Le total des concernées dans cette question serait de 30 femmes.

Le tableau sera alors le suivant :

Tableau 9-a : nombres et pourcentages des étudiantes selon leur degré de participation aux discussions politiques familiales.

Le degré de participation aux discussions politiques familiales.	Effectif	Pourcentage
Discussions politiques et participations des femmes.	21	≈ 70 %
Discussions politiques et absentéisme des femmes de ses discussions.	5	≈ 17 %
Discussions politiques et assistances permanentes des femmes.	4	≈ 13 %
Total.	30	100 %

Dans ce cas là, les pourcentages varieront :

On note premièrement que 21 étudiantes ou 41 % du total des femmes ne reçoivent pas une socialisation politique familiale à travers les discussions politiques puisque ces dernières n'existent pas. Peut être d'autres indices de socialisations familiales politiques prennent la relève mais ceux-ci n'étaient pas détectés dans nos entretiens.

Alors que pour les 30 étudiantes (ou 59 %) qui ont déclarées que des discussions politiques se déroulent dans leurs familles, on aura le suivant:

→ 5 étudiantes (soit 17 %) s'absentent des discussions politiques.

- « *Mon père et mes frères parlent toutes les journées en politique. Personnellement, je ne discute pas je contemple et j'écoute. La plupart des fois il y a des gens du sexe opposé dans notre maison qui rendent visite à mon père et donc les femmes et les filles s'écartent pour parler d'autres choses. La politique reste réservée pour les hommes* ».

→ 4 étudiantes (soit 13 %) assistent aux discussions politiques mais ne participent pas.

- « *...En fait oui, on parle de la politique à la maison. En général, j'essaye d'écouter plus que de parler. Je me rappelle que quand j'étais dans les classes élémentaires j'ai demandé mes parents que veut dire démocratie. J'écoute beaucoup plus que je parle en politique avec mes parents* ».

→ Et 21 étudiantes (soit 70 %) assistent et participent aux discussions politiques ménagères.

- « *Depuis que j'ai quitté le village et suis venue à Beyrouth, mon père me dit d'éviter les discussions politiques. Mais moi je n'arrive pas à le faire.*

A la maison je parle politique avec tous, surtout avec mon père. Il lie les journaux et regarde toujours les nouvelles. Et on discute souvent politique pour décider s'il n'est pas risqué de descendre à Beyrouth. Et si on trouve que c'est risqué alors je reste avec mes parents au village.

Mais avec mon frère je ne parle pas beaucoup, car il est un soldat et il n'a pas le droit de pratiquer la politique ».

- « *Oui à la maison on parle beaucoup politique. Mais la différence entre la maison et ailleurs c'est que tout le monde au sein de la maison a la même opinion. Mais malgré qu'on ait la même opinion, il y a toujours des différences dans les points de vue. Moi-même, je lance parfois des discussions et mon opinion est très bien entendue* ».

En somme on conclut que :

1- En prenant le total de l'échantillon, c'est-à-dire les 51 étudiantes : seul 41 % d'elles participent aux discussions politiques en famille. On parle d'un nombre qui ne dépasse pas la moitié de la population étudiée.

2- Par contre, on peut dire que 41 % des femmes (comme les hommes) n'ont pas la chance de développer une culture politique au sein de leurs familles à cause de l'absentéisme des discussions politiques familiales. Et dans ce cas là, on a eu recours à un ajustement des pourcentages et on a trouvé que parmi le total des femmes ayant des

discussions politiques au sein de leurs familles : 21 étudiantes (soit 70 %) de celles-ci en participent et en discutent.

3- 51 % (41 % à cause de l'absence des discussions politiques à la maison + 10 % à cause de l'absentéisme des femmes des discussions politiques familiales) des jeunes libanaises universitaires ne reçoivent pas une socialisation politique familiale adéquate à un investissement politique futur et ceci pour des raisons variées.

Tableau 10 : nombres et pourcentages des étudiantes selon leurs socialisations politiques scolaires.

Socialisation exprimée par l'éducation scolaire.	Effectif.	Pourcentage.
Absence de socialisation politique scolaire directe.	32	≈ 63 %
Socialisation à travers le cours d'éducation civique.	14	≈ 27 %
Socialisation à travers des discours à l'initiation politique.	5	≈ 10 %
Total.	51	100 %

On tire du tableau 10 le suivant :

1- On considère que toutes les femmes (comme les hommes) ont forcément reçu des cours d'éducation civique, même si elles ne le déclarent pas, puisque c'est une matière obligatoire dans le cursus scolaire libanais.

Donc, pour les femmes en question, on peut se donner la permission de considérer qu'elles ont reçu des définitions bien détaillées sur la notion de citoyenneté, sur les élections, sur les conditions d'élections, sur le mécanisme de fonctionnement des élections, sur les concepts de la Nation, de l'Etat et de la démocratie etc...

Mais la plupart des femmes, comme elles ont déclaré, n'ont pas reçu des informations concernant les partis politiques au Liban, leurs fondations, leurs idéologies, leurs alliées, etc...

2- Comme les chiffres le montre, 32 étudiantes se déclarent dans une situation d'absence de socialisation politique scolaire et 14 déclarent avoir reçu certaines informations à travers les cours d'éducation civique.

- « Pas du tout, c'était même interdit de parler politique à l'école. N'importe qui parlait politique à l'école était renvoyé à sa maison. Moi j'étais en une école chrétienne et les élèves étaient musulmans et chrétiens et donc pour éviter les problèmes on interdisait les conversations politiques ».

- « *Non non, pas du tout, je ne savais rien en politique lors de mes années scolaires. J'ai commencé ma connaissance politique lorsque j'ai entré à l'université* ».

- « *Subitement, quand j'ai entré à l'université j'ai commencé à entendre de la politique. Pour mes parents et pour l'école les conversations politiques étaient interdites. C'était strictement interdit de parler en politique* ».

- « *C'est moi qui a crée ma culture en politique puisqu'à l'école c'était interdit de parler de la politique* ».

Dans cette situation, on part d'un pourcentage de 90 % des étudiantes libanaises, avant l'âge de 23 ans (l'âge maximal des femmes de l'échantillon) qui n'ont pas reçu des idées et des informations objectives concernant les différents partis politiques au Liban.

Leurs sources d'informations étant subjectives ne reflétant qu'une seule réalité :

-il s'agit soit des parents, qui la plupart des fois s'ils transmettent leurs informations politiques à leurs filles, ils les transmettent avec leurs positionnements politiques et que les filles doivent forcément adopter. Et en plus, les parents ont tendance à transmettre les points positifs du parti politique qu'ils appuient et les points négatifs des autres partis politiques.

-il s'agit aussi des mass médias qui la plupart des fois sont guidées par des partis politiques libanais et ne font apparaître qu'une seule face de la médaille et transmettent par là leurs idéologies correspondantes.

3- Seulement 5 étudiantes de l'échantillon (soit le 10 %), ont déclarées avoir assisté à des conversations et des cours scolaires pour la conscientisation politique.

- « *Chaque matin à l'école on nous apprenait une devise politique. Cette devise était un sujet de discussion pendant quelques minutes. Et à la fin de la discussion on essayait de faire sortir une leçon morale politique pour la vie* ».

- « *Oui on parlait souvent. C'était nos discussions journalières. Peut être c'était seulement dans mon école mais ce n'était pas le cas dans d'autres écoles. C'est mon environnement, il est comme ça. On nous apprend la politique dès l'école...C'était en fait une heure libre, une heure de discussion d'un sujet que les élèves choisissent et à chaque fois on parlait de la politique. Le professeur était un homme religieux et il faisait ça à titre personnel ce n'était pas recommandé par l'école* ».

→Considérant l'âge de 21 ans fixé pour le premier vote, lorsque le travail du terrain de cette thèse s'est effectué (puisque après on l'a diminué à 18 ans), on considère alors que 90 % des femmes l'accèdent sans avoir reçu les informations adéquates qui leurs permettent d'effectuer un choix responsable.

Ce trou de formation, on peut surtout l'expliquer par un problème d'ordre national. En effet, pour des raisons politiques qui plongent leurs racines dans la formation même du Liban (déjà détaillée dans le chapitre de la contextualisation), à voire : cette division entre

référence idéologique arabe d'une part et entre une référence idéologique européenne d'autre part, le cours d'histoire, par exemple, n'est pas un cours unifié et n'a pas le même contenu dans les différentes écoles au Liban. Seule la partie d'avant l'indépendance est enseignée puisqu'elle forme les uniques points de rencontres historiques entre les libanais.

Pour ces mêmes raisons, il est difficilement concevable de se mettre d'accord sur un plan national pour une définition de plusieurs points politiques comme le fait de définir les objectifs et les idéologies de chaque partie politique libanais par exemple. Et ceci est surtout clair concernant l'arme du parti du « Hezbollah ». Ce dernier prétend que ses armes sont une nécessité pour la défense du Sud libanais contre les « Israéliens ». Alors que le concept d'Etat libanais nécessite une absence des armes autres que celles de l'armée libanaise, seule responsable de la sécurité des citoyens. Sur ce, les disputes politiques ne manquent pas et une entente reste lointe d'être établie dans le proche futur.

4- On conclut alors que les raisons de ce trou de formation sont diversifiées mais le résultat reste unique :

→90 % des femmes libanaises avant l'âge de 23 ans (l'âge maximal des femmes de l'échantillon) ne reçoivent pas les informations objectives essentielles pour effectuer un choix politique responsable.

→Par suite, 90 % des femmes libanaises universitaires ne reçoivent pas une socialisation scolaire favorable à la responsabilité politique et par suite à l'investissement politique.

Tableau 11 : nombres et pourcentages des étudiantes selon leur degré d'information concernant les femmes en politique libanaise.

Degré d'information	Effectif	Pourcentage
Absence d'informations concernant les politiciennes libanaises.	13	≈ 25.5 %
Nomination de deux ou plusieurs politiciennes avec nominations d'informations précises.	12	≈ 23.5 %
Affirmation d'une connaissance mais sans nomination des politiciennes.	11	≈ 21.5 %
Nomination d'une seule politicienne avec nomination d'informations précises.	10	≈ 19.5 %
Sans réponse.	3	≈ 6 %
Nomination de deux ou plusieurs politiciennes sans nominations d'informations précises.	2	≈ 4 %
Total.	51	100 %

La question de départ de cette partie était de nommer une politicienne que la fille admire, une autre qu'elle critique et de donner son avis général concernant toutes les autres femmes politiques libanaises.

L'essentiel de ces questions n'était pas de faire un sondage d'opinion concernant les politiciennes libanaises. L'important c'était de comprendre à quel point les étudiantes ont des informations concernant les femmes politiques libanaises et entre autre de comprendre l'influence des préjugés concernant l'attention et l'intéressement des étudiantes à la politique et le degré de socialisation politique que ces femmes ont reçues.

Les pourcentages viennent confirmer une haute influence en montrant un désintéressement d'un bon nombre des femmes à la politique.

On note un effectif de 13 étudiantes (soit 25.5 %) qui ont affirmé, d'une façon directe, une absence d'informations concernant les politiciennes.

- « *Aucune. Tu sais quoi ? En fait, même nous les filles quand on regarde la télévision et on voit une politicienne parler on ne l'entend pas. C'est comme si on s'est habituée à l'idée que la femme n'est pas fait pour la politique, donc je les entends pas. C'est à cause de notre culture. Peut être elle parle une vérité et quelque chose de très important mais moi je ne prête pas l'attention* ».

- « *Vous savez, je serai menteuse si je vous nomme quelqu'un, puisque je ne les connaisse pas. A peine j'arrive à terminer mes études. Le temps passe trop vite à l'université et il faut réussir à la fin de l'année. Je n'ai pas le temps de suivre les nouvelles des femmes ni des hommes politiques* ».

Mais malgré l'ignorance prononcée par ces 13 étudiantes, on note que certaines autres ont nommé une ou plusieurs politiciennes qui ont pu entrer dans la description des détails de leurs personnalités ou bien de leurs carrières. Cette portion gagne un pourcentage de 64.5 % (23.5 % qui ont nommé deux ou plusieurs politiciennes avec nominations d'informations précises + 19.5 % qui ont nommé une seule politicienne avec nomination d'informations précises + 21.5 % qui ont affirmé une connaissance mais qui n'ont pas nommé les noms des politiciennes).

- « *Bahia Hariri, je l'aime beaucoup, surtout puisqu'elle s'intéresse à l'éducation. Je l'aime beaucoup là où elle est. Elle est tellement compréhensive, elle est proche du peuple, elle comprend ses problèmes. Elle est toujours active, elle fait beaucoup des réunions.*

Il y a aucune personne que je n'apprécie pas. Je trouve que chacune a ses qualités et ses défauts en travail. Même Bahia Hariri, il se peut que je trouve quelque chose que je n'aimerai pas en elle. Elles sont toutes des humaines et elles ont leurs lacunes. Et pour les autres je ne les connaisse vraiment pas ».

- « *Oui j'aime Strida Jeajea, elle a su guider les forces libanaises (un parti politique libanais) lorsque son mari était emprisonné et aujourd'hui elle persiste sur ses principes et elle n'a pas quitté la politique lorsque son mari a revenu à la politique.*

Pour les autres, je sais leurs noms mais je ne connais pas leurs activités pour que je puisse les juger ».

- « Oui, j'aime Nayla Mouawad, je pense qu'elle arrive à accomplir son travail de ministre d'une façon professionnelle. J'aime aussi Bahia El Hariri puisqu'elle s'intéresse à l'éducation, et c'est un thème très important pour commencer le chemin de l'égalité entre les deux sexes.

J'aime toutes les politiciennes même si elles font des fautes il faut les encourager, et il y a plein de politicien qui font des fautes historiquement plus graves ».

Si on considère que 13 étudiantes vivent une influence considérable des préjugés ou d'autres facteurs comme la socialisation, sur leurs intéressements à la politique, au contraire, 35 autres étudiantes de l'échantillon (soit 64.5 %) vivent un changement au niveau des connaissances politiques. Et comme le tableau 11 le montre, ces connaissances se voient déclarées par la nomination des politiciennes libanaises, de leurs caractéristiques personnelles et de leurs tendances politiques.

→Ceci affirme un changement au niveau de la conscientisation politique des femmes et prétendu dans notre hypothèse de départ. Il est, en fait, difficilement concevable qu'une personne soit au courant de certaines informations et de rester neutre. Et c'est ce que les étudiantes dans leurs discours nous montrent : celles qui ont nommées des personnalités politiques n'ont pas manqué de les décrire et de les critiquer.

Finalement, il serait intéressant de récapituler les noms des politiciennes ou des femmes considérées par les étudiantes comme politiciennes, dans le tableau suivant :

Bahia Hariri	Ministre de l'éducation
Layla el Soloh	Ex-ministre de l'industrie
Nayla Mouawad	Ex-ministre des affaires sociales
May Chédiac	Journaliste.
Gilbert Zouién	Député au parlement.
Strida Jeajea	Député au parlement.
Ghinwa Jalloul	Député au parlement.
Mouna El Hraoui	Femme de l'ex président de la république libanaise Elias El Hraouai.
Nouhad Souaid	Ex-député au parlement.

Bahia Hariri est la sœur de l'ex-premier ministre Monsieur Rafiq Hariri. Son entrée dans le champ politique dans le statut de ministre de l'éducation et l'enseignement supérieur fut surtout supportée par les libanais sunnites vu le poids sociale de la famille Hariri dans cette communauté. Son mandat pris fin en 2009. Les étudiantes qui ont nommées Bahia

Hariri étaient de majorité des étudiantes sunnites et étaient la plupart des fois satisfaites de son travail.

Layla El Soloh est ex-ministre de l'industrie (2004-2005) et était la première femme libanaise à intégrer le gouvernement. On ajoute qu'elle est fille de l'ancien premier ministre Riad el Soloh. Aujourd'hui elle est surtout connue et chargée des activités sociales et humanitaires. Les étudiantes qui ont évoqué son nom, l'ont toutes fait par admiration et non pas par critique. La raison principal du respect de Madame Layla el Soloh était celui de son activité humanitaire. Aucune étudiante n'a nommé son nom pour son activité politique. Pourtant les questions de l'entretien portaient toutes sur les femmes politiques et sur leurs activités dans le champ politique. Ceci explique le poids de la socialisation genrée sur les étudiantes qui respectent et admirent les femmes dans des travaux de soins beaucoup plus que de le travail de la direction.

Nayla Mouawad est ex-ministre des affaires sociales (2005-2008). Elle est la veuve de l'ancien président de la république René Mouawad. Elle a été nommée par plusieurs étudiantes soit par critique soit par admiration. On lui a accusé par son manque d'expertise et on l'a admiré pour son travail social humanitaire au ministère.

May Chidiac est journaliste. Elle a été nommée par plusieurs étudiantes par admiration. Elle est connue pour des positions politiques anti-syriennes mais n'a jamais été politicienne. La nomination d'une journaliste comme politicienne reflète un manque d'informations du champ politique ainsi qu'un manque de socialisation politique des étudiantes interviewées.

Gilbert Zouién est actuellement député dans le parlement libanais. Elle est la fille de Maurice Zouién, ancien ministre et député libanais. Elle est nommée par les étudiantes maronites pour leur admiration de son travail sociale et humanitaire.

Strida Geajea est actuellement député maronite au parlement libanais. Elle est la femme du militant politique des forces libanaises Samir Geajea. Elle est tantôt respectée pour son travail politique et tantôt critiqué pour son appartenance au parti des forces libanaises. L'admiration ou la critique de Strida Geajea était surtout basé sur son appartenance politique beaucoup plus que ses travaux dans ce champ.

Ghinwa Jalloul était député au parlement libanais entre 2000 et 2009. Elle est de la confession sunnite. La plupart des étudiantes qui l'ont nommé étaient sunnites et la raison du choix n'était pas précisée.

Mouna el Hraoui était femme de l'ex-président de la république libanaise Elias el Hraoui. Elle n'a jamais occupé un poste politique et pourtant elle a été nommée en tant que politicienne. Les étudiantes la respectent pour son travail social et humanitaire.

Nouhad Souaid était député au parlement libanais. Elle a été nommée par certaines étudiantes maronites puisqu'elles respectent son travail politique.

5- Tableaux en relation avec l'opinion des étudiantes vis-à-vis du quota et des pourcentages de représentativité à l'amicale des étudiants.

Tableau 12 : nombres et pourcentages des étudiantes selon leur opinion au quota comme solution à la participation politique féminine.

Opinion	Effectif	Pourcentage
Pour le quota égal (50 % pour chaque genre).	30	≈ 59 %
Contre le quota et pour le principe de la personne convenable dans le poste convenable.	7	≈ 14 %
Contre le quota comme solution à l'investissement politique féminin.	5	≈ 10 %
Pour le quota avec 30 à 40 % pour les femmes.	4	≈ 8 %
Contre le quota puisque contre le principe d'égalité en politique.	4	≈ 8 %
Théoriquement pour mais fonctionnellement contre.	1	≈ 2 %
Total.	51	≈ 100 %

On tire des résultats du tableau 12 le suivant:

1- 30 étudiantes (59 % de l'échantillon) soit plus que la moitié des femmes se sont proclamées pour l'égalité des genres en politique et encouragent l'application de la mesure du quota.

- « *Bien sûr je suis avec, puisque comme l'homme, la femme a le droit à faire entendre sa parole. Il y a pas d'excuses de ne pas appliquer ce système de quota. C'est un droit qui devait être acquis depuis l'aube de l'humanité. C'est un droit naturel comme le droit à la nourriture saine* ».

- « *Oui, je suis pour cette idée. La démocratie commence par l'égalité en tout. Cette égalité va permettre aux femmes et aux hommes de pratiquer leurs travaux librement. Faire intégrer la femme au parlement et à tout autre champ de travail en égalité avec l'homme est une nécessité* ».

2- 7 étudiantes déclarent être contre le quota et pour le principe de la personne convenable dans le poste convenable.

- « *Pour moi ce n'est pas juste. Il faut que la personne convenable prenne la place convenable mis à part son sexe. Il n'est pas forcément convenable un homme pour le ministère des finances, ni une femme pour le ministère de l'éducation* ».

- « *Non, je ne suis pas avec. Ce n'est pas nécessaire. Ce ne sont pas les nombres qui vont changer l'état du pays mais c'est la qualité des élus qui va faire la différence. Ceux ou celles qui méritent leurs postes : félicitation ! Si non il est préférable qu'ils ou qu'elles restent dans leurs maisons* ».

En effet, on considère que si 59 % se sont déclarées pour l'égalité des genres en politique alors 14 % des interviewées affirment un engagement plus sûr à notre avis. Plus sûr, puisque ses femmes veulent être responsables dans l'engagement recommandé. Elles veulent prouver qu'elles sont à la hauteur du statut voulu. Elles préfèrent ne pas avoir des femmes non qualifiées en politique donc elles manifestent une plus grande responsabilité.

3- Une étudiante est théoriquement pour la solution du quota mais elle trouve que son application n'est pas pratique. Cette femme prévoit une domination masculine au sein du champ politique sur les femmes membres. Comment ? En effet, elle trouve que si les femmes actuellement ont accédé au pouvoir à travers l'homme (soit par descendance, soit par alliance après la mort ou l'emprisonnement de l'homme en question) et elles ne cessent de promouvoir l'idéologie de leurs hommes, donc il y a pas de raison que ce système de domination masculine s'arrête. On assistera à un seul changement : les hommes ne seront ni morts ni emprisonnés cette fois ci, ils seront membres au parlement et dominant les femmes en question. Donc, on assistera à une sorte de clonage idéologique de l'homme incarné par les femmes au sein du champ politique. Autrement dit, les femmes n'auront pas gagné des places réelles en politique mais des places virtuelles. Ainsi, on aura par exemple, 64 députés hommes et leurs doublures en femmes.

- « *Oui s'il y a vraiment une base de critères pour le choix des personnes. On peut avoir une femme illettrée, dans ce cas là, elle ne va pas nous servir. Mais on pourra avoir seulement deux femmes qui vont vraiment changer tout l'Etat. Mais au Liban, je n'ai jamais pensé d'avoir la moitié femmes et l'autre moitié des hommes en politique puisqu'on aura chaque politicien avec sa femme ou sa sœur, donc on reviendra au totalitarisme des hommes. Le Liban c'est un cas exceptionnel, on pourra jamais lui appliquer les mêmes règles comme ailleurs* ».

4- Et enfin, 4 étudiantes sont contre la mesure du quota féminin puisqu'elles sont de base contre l'égalité entre les genres et préfèrent la domination masculine dans le champ politique. Les excuses les plus utilisés sont d'ordre religieux et culturel (arabe).

- « *Les choses changent d'un pays à un autre. On ne peut pas appliquer les règles de l'occident en orient. Si en orient ça a marché, ça ne va pas dire qu'en occident ça va marcher. Je ne suis pas d'accord pour cette proposition, puisque l'homme reste le dominant de la femme et il faut obéir aux lois religieuses* ».

→ Mais si déjà on a 59 % des femmes avec l'égalité de genre en politique et proclament le quota comme solution, donc on peut quand même considérer que c'est un très grand changement d'attitude relatif à l'enquête de 1997.

Si en 1997 la population féminine a considéré que les femmes sont très bien représentées en politique avec 2.2 % des femmes au parlement, alors on peut nettement juger (malgré les 16 % qui sont contre l'égalité en politique) qu'avec 59 % des étudiantes contemporaines qui réclament le quota et l'égalité entre les genres en politique, qu'un changement d'attitude radical s'est effectué à ce propos.

Tableau 13 : nombres et pourcentages des étudiantes selon leurs opinions sur la proportion de représentation des sexes au sein de l'amicale des étudiants.

Opinion.	Effectif.	Pourcentage.
Pour une proportion de 50 % pour chaque sexe.	17	≈ 33 %
Contre la fixation préalable des proportions.	15	≈ 29.5 %
Pour une proportion majoritaire aux hommes.	9	≈ 18 %
Pour une proportion relatif au nombre des étudiants de chaque sexe.	8	≈ 15.5 %
Sans réponse.	2	≈ 4 %
Total.	51	100 %

On déduit des résultats du tableau 13 le suivant :

1- Le score le plus élevé correspond pour la position des étudiantes qui sont pour l'idée d'une proportion égale pour les deux sexes au sein de l'amicale des étudiants.

- « *Moitié moitié. Pour moi diviser les choses à moitié serait la meilleure solution. Il s'agit ni de donner aux femmes moins qu'elles méritent ni aux hommes plus qu'ils méritent. Une division égale serait juste* ».

- « *Je pense qu'une division équitable serait la moitié pour chaque sexe. Les hommes forment la moitié de la société et les femmes aussi, donc il faut donner à chacun sa part* ».

2- D'après les témoignages des femmes, on pense que les 15 étudiantes qui se sont montrées contre l'idée d'une fixation préalable d'un nombre déterminé pour chaque sexe (comme dans la question préalable du quota pour l'investissement politique féminin au niveau national), sont des femmes engagées et responsables du changement qu'elles demandent. Ces femmes engagées et responsables de ce qu'elles réclament préfèrent une représentation minoritaire active qu'une représentation égalitaire inefficace. Et c'est la raison pour laquelle elles préfèrent les élections libres.

- « *Je pense qu'il ne faut pas prévenir un nombre fixe de femmes ou d'hommes à l'avance. Puisqu'une fille peut être efficace plus qu'un homme. Je ne suis pas avec l'idée de quota. Deux personnes peuvent travailler autant que dix parfois* ».

- « *Peu importe les pourcentages. Pour moi l'important c'est la qualité des personnes en question. Elle peut être une femme fainéante, et un homme dynamique et vis versa* ».

3- On considère la position des 8 étudiantes qui réclament une représentation relative au nombre des étudiants inscrits à l'université de chaque sexe, comme une position égale et juste. Une représentation qui reflète la réalité c'est une position juste.

« *Il faut avoir 32% des filles et 68% des hommes. Comme ça on reflète la réalité* ».

4- Alors que pour les 9 étudiantes qui préfèrent une représentation majoritaire pour les hommes, elles restent une minorité.

6- Les tableaux en relations avec l'opinion des étudiantes des empêchements à l'investissement politique.

Tableau 14 : nombres et pourcentages des empêchements à la participation politique féminine libanaise selon les étudiantes en 2008.

Empêchements	Effectif	Pourcentage
Préjugés et stéréotypes	12	≈ 21 %
Les habitudes et les traditions.	9	≈ 16 %
Manque d'effort et de volonté au changement.	6	≈ 10 %
La culture de la domination masculine.	6	≈ 10 %
Manque d'éducation	5	≈ 9 %
Volonté personnelle féminine de persister dans leurs places.	4	≈ 7 %
La religion	3	≈ 5 %
Les responsabilités ménagères	3	≈ 5 %
Socialisation familiale genrée.	3	≈ 5 %
Des causes physiques.	1	≈ 2 %
Le mariage	2	≈ 3 %
Faiblesse fragilité et timidité des femmes.	2	≈ 3 %
La préoccupation à la recherche de ses droits.	1	≈ 2 %
Manque de démocratie.	1	≈ 2 %
Total.	58	≈ 100 %

On conclut de ces résultats le suivant:

1- Mis à part les pourcentages que chaque obstacle a pris, on considère que tous les empêchements nommés relèvent effectivement de la vie des femmes libanaises. Pour que ces femmes aient nommé ces obstacles donc elles en ont été les victimes dans certaines circonstances d'une façon directe ou indirecte.

2- Les scores les plus élevés sont rendus aux préjugés et stéréotypes (21%), aux habitudes et traditions (16%), au manque d'effort et de volonté féminine au changement (10%) et à la culture qui véhicule la domination masculine (10 %).

3- Normalement on devait rassembler les autres obstacles cités dans une catégorie nommée « autres », puisque chaque obstacle pris séparément n'a pas un score qui dépasse le 10 %. Autrement dit, la signification statistique d'un chiffre qui ne dépasse pas les 10 % ne jouit pas vraiment de l'importance relative que les chiffres qui dépassent cette limite.

Alors que si on applique cette logique on aurait un pourcentage de 43 % dans la catégorie « autres ». Donc, on aurait occulté presque la moitié des obstacles cités par les femmes et donc on aurait raté la réalité qui se présente à travers ces chiffres. C'est pour cette raison

qu'on a gardé toutes les catégories relevées même si elles présentent des chiffres relativement minimes.

4- En comparant les obstacles cités par la population universitaire féminine en 2008 avec des obstacles cités par la population urbaine de 1997, on tire le suivant :

-certains obstacles persistent comme : la responsabilité des travaux ménagers, le désintéressement de la femme (ou ce qu'on a nommé la volonté personnelle féminine de persister dans leurs places), l'incapacité d'assumer des responsabilités (qui fait partie de la catégorie : faiblesse fragilité et timidité des femmes), l'incapacité de supporter les conditions du travail (qu'on a nommé causes physiques) et les croyances religieuses.

-pourtant les scores des pourcentages de ces mêmes obstacles ont largement changés, on observe :

Obstacles	Pourcentage de 1997	Pourcentage de 2008
L'incapacité de supporter les conditions difficiles du travail (voyager, travailler tard la nuit,...)	43%	2 %
Les us et les coutumes	38%	16 %
La responsabilité des travaux ménagers	33%	5 %
Le désintéressement de la femme	27%	7 %
L'incapacité d'assumer des responsabilités	23%	3 %
Les croyances religieuses	21%	5 %

-On remarque que l'incapacité de supporter les conditions difficile du travail comme le voyage et le travail tard la nuit sont réclamés comme obstacle par une seule fille en 2008 (soit 2 % du total). Alors que cet obstacle enregistrait 43 % du total des obstacles nommés en 1997.

- « ...et en plus des empêchements biologiques : l'homme peut supporter plein de choses que la femme ne peut pas le faire. En plus, quand elle passe la ménopause ça lui fait une dépression, même si elle essaye de la cacher, elle sera gênée et ça a une influence négative sur son travail. Par contre, la vie de l'homme est parfaite depuis sa naissance jusqu'à sa mort... ».

→Si en onze ans l'obstacle de l'incapacité de supporter les conditions difficiles du travail a régressé de 43 % à 2 % donc on peut se permettre de dire que cet obstacle tend vers disparaître d'ici quelques années.

-Pour la responsabilité des travaux ménagers, cet obstacle aussi diminue en onze ans de 33 % à 5 %. On peut surtout expliquer cette baisse par l'invasion des « bonnes » ou bien des domestiques au sein des ménages libanais, et qui peu à peu délègue cette responsabilité ménagère féminine à ces nouvelles venantes. Raison probable pour laquelle on remarque cette baisse dans cet obstacle.

- « *Je pense que la femme libanaise a plein de responsabilité à assumer dans sa maison. En plus elle se soigne beaucoup plus que d'autres femmes étrangères. Cela lui empêche vraiment de faire un bon investissement en politique. Par contre l'homme a plus du temps pour le réserver à la politique* ».

-Le désintéressement de la femme ou bien son choix volontaire et personnel à la stagnation dans sa place (hors du champ politique) diminue de 20 % pendant onze ans, et il n'enregistre que 7 % en 2008. Donc, on suppose que les femmes contemporaines sont beaucoup plus intéressées à l'investissement politique.

- « *La femme ne veut pas être indépendante. Elle est contente que l'homme fasse toutes les tâches lourdes. Ca lui arrange et c'est pourquoi elle ne veut pas changer. Donc c'est elle qui ne veut pas s'aider elle-même* ».

- « *A mon avis rien ne forme un obstacle devant la participation des femmes en politique au Liban mais elles n'ont pas envie d'entrer en politique et de prendre des responsabilités* ».

-Alors que l'obstacle de l'incapacité d'assumer des responsabilités et qui dans notre recherche fait partie de la catégorie : faiblesse fragilité et timidité des femmes (puisque celle ci contient l'incapacité d'assumer des responsabilités donc sa fragilité et sa faiblesse, en plus de la timidité des femmes) passe de 23 % à 3 %. Il perd comme l'obstacle précédent 20% en onze ans. Encore une fois, on suppose que plus on avance dans le temps, plus la population réclame sa confiance en les capacités féminines.

- « *Sa faiblesse, sa timidité. Je pense qu'elle est faible devant l'homme et elle est timide, elle n'arrive pas à dire ce qu'elle veut. Par contre l'homme peut parler ce qu'il veut...* ».

- « *...Pour moi, la joie et le bonheur de la femme c'est dans sa maison avec ses enfants, elle ne sera pas capable de faire une bonne division du temps. En tant que femme je la trouve fragile pour ce travail. Pour ce qui est de moi, je ne serai pas capable de le faire* ».

- Pour l'obstacle des croyances religieuses il régresse de 21 % à 5 %. D'ailleurs on insiste à dire que cet obstacle a été seulement relevé chez les confessions musulmanes en 2008.

- « *Pour moi plusieurs facteurs empêchent la femme de travailler la politique. Par exemple, la religion comme on a déjà parlé...* ».

- « *Je pense que les hommes religieux doivent parler davantage de ce point dans les mosquées pour influencer l'opinion des hommes dans ce point là. Tout passe par la religion après tout. Plus on parle en religion de ce point plus les hommes seront convaincu et plus la femme sera libérée* ».

Le point le plus exprimé c'était celui du port de voile mais aucune des femmes n'a mentionné des interdictions d'ordre dogmatique ou idéologique. Enfin : on suppose alors que plus on avance dans le temps et moins la religion pèse sur l'investissement politique féminin au Liban.

-On arrive enfin à l'obstacle des us et des coutumes qui quand même a régressé de 38 % à 16 % soit 22 % en onze ans, mais apparemment il garde une place importante dans les empêchements de la participation politique féminine.

- « *Je trouve que les habitudes posent un problème contre la participation des femmes en politique. On n'arrive pas à accepter vraiment son image en politique. On s'est habitué à la voire à la maison* ».

- « *Je trouve que les traditions s'opposent vraiment à l'évolution de la femme. Elle n'arrive pas à se libérer de ce que les gens disent d'elle pour qu'elle puisse se lancer dans la vie. Elle n'est pas libre, elle ne peut pas faire tout ce que l'homme fait* ».

On peut toujours dire que plus on avance dans le temps et moins les habitudes et les traditions pèsent sur l'investissement politique féminin (au moins aux yeux de la population féminine). Et d'ailleurs cet obstacle relativement aux autres a régressé le plus, on parle de 22 % de régression alors que pour les autres obstacles il s'agit de 20 %.

Pourtant certains obstacles qui auparavant n'étaient pas perçus par la population le sont à présent par les universitaires de 2008. On parle des obstacles de : manque d'éducation, des préjugés et stéréotypes, du mariage, de la préoccupation à la recherche de ses droits, de la socialisation genrée, de la culture de la domination masculine et du manque d'effort et de volonté au changement.

Les scores les plus élevés au sein de ces obstacles seraient pour les obstacles des préjugés et des stéréotypes, de la domination masculine et du manque d'effort et de volonté au changement. Pour ce dernier obstacle, il diffère du désintéressement dans la position que les femmes prennent. On explique : des femmes qui ne veulent pas changer leurs états concernant la participation politique ce sont des femmes qui ont pris la position de stagnation. Alors que pour des femmes qui manquent d'effort et de volonté au changement n'ont pas forcément pris la position de stagnation et par contre sont prêtes au changement mais ne sont pas prêtes au travail de changement et à l'investissement personnel dans ce processus de changement. Clarification effectuée, on justifiera l'émergence, en 2008, de ce type d'obstacle comme une nouvelle preuve au changement d'attitude. Une personne qui a changé de position en une nouvelle favorable à l'investissement politique féminin (même si elle n'est pas prête à l'investissement dans le processus de changement sur le terrain) c'est une personne qui a changé d'attitude.

Alors que pour les obstacles des préjugés et des stéréotypes et celui de domination masculine, on considère que du moment où les femmes sont conscientes de ces deux obstacles elles sont déjà dans la bonne route vers le changement. Par contre en 1997 la population urbaine libanaise de laquelle font partie les femmes libanaises n'était pas au

courant de ces facteurs. Etre au courant de ces obstacles nous montre un indice de conscientisation chez les étudiantes en 2008.

Les étudiantes conscientes d'une domination masculine sont conduites à prendre une position à l'égard de cette domination. Et puisqu'elle est définie comme obstacle à la promotion politique féminine cela veut dire que les femmes ont pris une position négative à l'égard de cette domination. On peut appliquer la même logique sur l'obstacle des préjugés et des stéréotypes. Et enfin, on conclut que la conscientisation et le positionnement négatif à l'égard de ces obstacles prouvent un changement d'attitude au niveau de la participation féminine politique au Liban.

Tableau 15 : nombres et pourcentages des étudiantes selon leurs opinions à la probabilité de réussite aux élections de l'amicale des candidats de sexe opposé.

Opinion	Effectif	Pourcentage
Les hommes ont plus de chance de réussite.	28	≈ 55 %
Chance égale aux deux sexes.	12	≈ 23 %
Les chances dépendent de la personnalité des candidats.	7	≈ 14 %
Chance de réussite en relation avec le parti politique du candidat.	3	≈ 6 %
Sans réponse.	1	≈ 2 %
Total.	51	100 %

On tire des résultats du tableau 15 les conclusions suivantes:

1- Plus que la moitié des femmes (28 étudiantes soit 55% de l'échantillon), en assumant la réussite des candidats du sexe masculin aux élections présidentielles de l'amicale, assurent par là, la persistance des préjugés favorables à la positivité de l'image masculine face à l'infériorité de l'image féminine orientale.

Ce résultat rejoint les résultats du tableau 7 dans lequel les femmes certifient clairement la persistance de l'obstacle des préjugés face à l'investissement politique féminin.

- « Ça doit être comme ça. Mais je pense qu'à l'université ici on préfère l'homme. Il domine toujours sur la femme malgré que nous formions un groupe relativement éduqué par rapport à la société ailleurs ».

- « Non pas du tout. Une femme va combattre trois fois plus qu'un homme pour arriver à l'amicale. Elle doit se prouver devant les femmes et devant les hommes pour arriver à l'amicale. Par contre, un homme est considéré comme parfait il n'a pas besoin de se prouver mais de prouver son projet et son parti politique ».

2- Par contre, 10 étudiantes c'est-à-dire 20 % des femmes, trouvent que les chances de réussir ne se font pas à base sexuelle mais se font selon d'autres critères, comme le critère de personnalité et celui de l'appartenance politique du candidat.

- « *Ca dépend de la personne. Si la femme est belle je pense qu'elle a une chance plus importante qu'une autre fille moche. Et entre fille et garçon aussi ca dépend de la personnalité de chacun. On ne peut pas trancher à l'avance* ».

- « *Je pense que les partis politiques comptent beaucoup plus que les personnalités ou même les sexes* ».

- « *Moi je pense qu'à la faculté des sciences on juge selon les partis politiques et non pas selon les projets ou les qualifications ou bien le sexe des candidats* ».

3- On déduit finalement, que les résultats de ce tableau confirment l'influence négative des préjugés sur la participation féminine politique. Si 28 étudiantes assurent que les hommes ont plus de chance de réussite que les femmes dans les élections présidentielles de l'amicale, ceci veut dire qu'elles vivent cette réalité ou au moins elles la sentent pratiquement pour la déclarer.

7- Synthèse générale des résultats des tableaux simples.

L'analyse des entretiens selon chaque question à part a offert une idée des tendances générales que la population féminine déclare en 2008.

Plusieurs points sont à relever selon les différents axes de l'entretien :

Au niveau de l'attitude des étudiantes vis-à-vis de la participation féminine en politique. On remarque une tendance majoritaire vers une insatisfaction de l'investissement politique féminin.

En comparant l'attitude des femmes aujourd'hui avec celles des femmes de 1997: on a conclut que les étudiantes contemporaines ne sont pas du tout d'accord avec l'opinion des femmes il y a onze ans. Les étudiantes en 2008 ne sont pas satisfaites des 4.7 % des femmes au parlement libanais. Et la forte majorité de l'échantillon présente un changement d'attitude concernant la représentativité féminine en politique.

Pour ce qui est de la probabilité d'investissement politique on a remarqué que la forte majorité des étudiantes ne manquent pas de motivation pour candidater aux postes supérieurs en politique.

Alors que pour la socialisation politique des étudiantes on a conclut que presque la totalité des interviewées n'ont pas reçu des informations politiques durant leurs parcours scolaires. Alors qu'une minorité d'entre elles ont pu développer des idées politiques d'après les discussions familiales politiques. La source primordiale de la culture politique des étudiantes reste les mass media gérées par les différents partis politiques.

Au niveau de la parité, la majorité des étudiantes se sont montrées pour une égalité entre les genres ainsi que pour l'application de la mesure du quota.

Enfin, au niveau des obstacles vis-à-vis de l'investissement politique, on a relevé plusieurs, dont les plus importants étaient les suivants : la responsabilité des travaux ménagers, le désintéressement féminin, l'incapacité d'assumer des responsabilités, l'incapacité de supporter les conditions du travail ainsi que les croyances religieuses.

En lisant les résultats de l'analyse par question à travers l'hypothèse proposée, on a l'impression que la tendance générale va vers un engagement plus sûr des femmes libanaises dans le travail politique. Elles sont au courant, grâce à leur formation, des obstacles qui leurs empêchent de l'intégration au champ politique. En majorité, elles aspirent au changement de l'état actuel du pourcentage féminin au parlement et un bon nombre d'elles espèrent jouer un rôle politique dans leur futur.

On remarque aussi le poids des préjugés et des discriminations effectués envers elles dans la société. Les étudiantes parlent sans cesse dans leur discours d'un environnement chargé des négations à l'égard de leur promotion.

Mais selon l'hypothèse proposée, on suppose que l'état de conscientisation vécu par les femmes à l'égard de l'environnement contraignant débouchera à un mouvement de changement.

Pourtant, l'état de dissonance cognitive vécu par les étudiantes ne se solde pas par une amélioration de leur représentation dans le champ politique. La partie d'analyse par question renvoie au raisonnement suivant : si les obstacles tirés en 2008 régressent d'une façon remarquable du point de vue ampleur ou intensité et que les nouveaux facteurs ne se présentent qu'avec des pourcentages très minimes, pourquoi l'investissement féminin ne s'est-il pas passé à de meilleures conditions ?

Soit que le ou les obstacles les plus lourds sont occultés aux yeux des femmes, soit que le poids de certains obstacles déjà cités par les femmes occupent une place réellement plus importante que celle considérée par elles.

Cette faille dans l'analyse par question rend l'analyse par entretien indispensable afin de comprendre le ou bien les empêchements les plus influents sur l'investissement politique féminin. Ceci sera le propre de la partie suivante.

III-Présentation et analyses des résultats des entretiens en fonction de la variable religieuse.

Dans cette partie d'analyse, on abordera une lecture globale de chaque entretien à part. On divisera les 51 entretiens en cinq groupes différents : le critère de division serait celui de la confession d'appartenance de l'enquêtée. Ainsi, on aura la confession sunnite, la confession chiite, la confession maronite, la confession druze et un entretien à confession inconnue.

Les variables collectées sur les femmes étaient celle de l'âge, de l'état matrimonial de la section dont elles dépendaient et de leur confession. Etant donné que les femmes enquêtées appartiennent toutes à une même classe d'âge, donc répartir les entretiens selon l'âge n'aura pas une portée importante. En plus, parmi les 51 femmes interviewées, on a 50 qui sont célibataires donc la division selon l'état matrimonial ne sera pas intéressante non plus. Et enfin, on considère que l'acte de division de l'échantillon entre les deux sections de l'université libanaise c'était pour accéder à la diversité communautaire qui représente la vraie image du cosmopolitisme confessionnel libanais. Donc, la variable des sections sous-tend celle des confessions qui est la première recherchée. Donc, on a basé la division des entretiens dans cette partie selon les quatre grandes confessions libanaises parues dans les entretiens (puisque'il existe 18 confessions).

1- Entretien avec une étudiante à confession inconnue.

Entretien numéro 7 :

Avant d'analyser cet entretien, il faut noter que son analyse ne va pas nous servir de référence de comparaison dans cette partie. On est incapable de le référer dans n'importe quelle confession. D'ailleurs, les femmes qui n'ont pas signalé leur confession n'étaient pas nombreuses (on a que cet entretien avec une confession qui n'est pas déterminée) pour pouvoir former un groupe indépendant afin de les comparer avec d'autres confessions. Mais, malgré l'ignorance de la religion de l'interviewée, il serait : d'une part, plus respectueux du point de vue éthique, de ne pas négliger sa contribution à la présente étude. Et d'autre part, et d'un point de vue comparatif au niveau des sections (entre section I et section II de l'université libanaise) utile. Sachant que l'entretien en question appartient à une personne de la section I.

Cette interviewée estime que « *la femme* » est trop absente en politique : elle le répète à trois reprises : le pourcentage de femmes au Parlement est trop faible, la proportion idéale à l'Amicale serait 50% d'hommes et de femmes, car « *les hommes forment la moitié de la société et les femmes aussi, donc il faut donner à chacun sa part* ». Dans la même perspective, elle considère qu'une femme qui se déclarait satisfaite, en 1997, d'une représentation à hauteur de 2,2%, n'était « *pas consciente de son rôle dans la vie et dans la société* ». Elle est en faveur d'une politique paritaire ou de quotas.

Elle observe que les femmes sont surtout présentes dans les « *travaux sociaux* », et apprécie particulièrement Madame Mouna El Hraoui (la femme de l'ex-président de la République libanaise Monsieur Elias El Hraoui) qui a travaillé avec les enfants cancéreux : elle la trouvait « *gentille* ».

L'absence des femmes en politique s'explique, pour cette interviewée, de trois façons. Tout d'abord, les femmes sont retenues à la maison par leurs « *responsabilités ménagères* » ; elle-même, d'ailleurs, ne pourrait envisager d'avoir une fonction politique qu'à la condition de préserver sa « *vie privée* » : « *Tant que ma carrière ne gêne pas mon statut à la maison ça me gêne pas, mais le jour où ça va changer je quitte la politique pour mes responsabilités ménagères* ». De plus, ce sont les femmes elles-mêmes qui s'empêchent d'investir la sphère politique : « *La femme ne veut pas être indépendante. Elle est contente que l'homme fasse toutes les tâches lourdes. Ça lui arrange et c'est pourquoi elle ne veut pas changer. Donc c'est elle qui ne veut pas s'aider elle-même.* »

En somme, elle résume elle-même sa position en deux volets : « *Les hommes et les femmes doivent être égaux. Mais ce qui se passe c'est que les femmes laissent leurs droits et les hommes prennent davantage des droits* ». Elle note la prégnance des stéréotypes genrés : « *Les hommes ont plus de la chance que les femmes d'être élus. La société les préfère toujours en politique. Une femme pour les gens c'est pour la maison* », mais en même temps elle les partage : pour elle, « *la femme est incapable de faire plein de choses* ». Quand on lui demande si elle se présenterait à la présidence de l'Amicale, elle envisage immédiatement qu'un-e éventuel-le concurrent-e aurait « *un plan de travail meilleur que le [s]ien* ».

Sur la socialisation politique : on ne parlait pas politique dans sa famille, et elle-même « *n'aime aucun parti politique* », ce qui serait un frein de plus à son éventuelle investissement personnel.

En somme, cette interviewée exprime un point de vue partagé : en principe favorable à une représentation équitable, voire paritaire, des femmes en politique (principe sans doute socialement désirable dans le contexte de l'interview), elle adhère fortement au modèle de la division traditionnelle du travail et des sphères d'activités (aux femmes la maison, le privé...) et reste convaincue d'une infériorité naturelle des femmes. Les femmes politiques qu'elle apprécie sont celles qui, jusque dans leur fonction publique, restent proches des attributions féminines traditionnelles comme celles des soins apportées aux enfants. Et surtout, les femmes sont à ses yeux les principaux agents d'une inégalité qu'elles subissent, mais dont en même temps elles profitent.

2- Les entretiens des femmes sunnites.

Entretien numéro 1 :

L'interviewée donne une place importante à la notion de relativité pour donner son avis à n'importe quelle situation féminine concernant leurs investissements politique. Pour donner son avis sur la participation des femmes en politique, elle la juge relativement à d'autres pays arabes comme élevée. « *Bien sûr c'est un très grand progrès. Si on regarde aujourd'hui les autres pays arabes, on ne trouve pas des femmes au parlement* ». De même, quand il s'agit de donner un point de vue personnel sur l'opinion féminin de 1997, elle ne tranche pas et préfère donner une réponse relativiste. « *Ca dépend de l'éducation et de l'environnement de la personne en question. Peut être pour une personne 2,2% c'est beaucoup mais pour une autre c'est très peu. C'est une question relative* ».

Cette notion de relativité montre la tendance de certitude qu'a cette personne envers son jugement vis-à-vis des nombres. Dire qu'un nombre est grand ou petit, d'une façon absolue, ne semble pas refléter un jugement authentique. Alors que la personne en question assure, à chaque fois qu'elle relève une remarque concernant un nombre, une tendance à l'exactitude dans son énonciation du jugement. Dans la question relevée, l'interviewée assume que la participation politique des femmes est jugée satisfaisante si elle est comparée à celle arabe mais par contre si elle est comparée à la période libanaise antérieure, elle sera jugée comme insuffisante. Par contre, malgré le regard de relativité adopté pour le jugement des nombres et des pourcentages féminins au parlement, sa position envers la qualité du travail féminin politique tend vers des jugements positifs bien prononcés. « *...Chez nous il y a des membres et ils sont bien actifs. En plus, ils traitent des sujets très délicats. Par exemple, Bahia Hariri (femme parlementaire) s'intéresse à l'éducation. Pour moi les femmes au parlement ne sont pas des photos mais par contre elles travaillent très bien* ».

L'interviewée donne une place très importante pour le facteur de l'éducation dans la carrière politique féminine. Le bas niveau d'éducation sera, à ses yeux, l'obstacle primaire pour la promotion des femmes. « *Pour moi le facteur le plus important pour l'augmentation de ce pourcentage, c'est l'éducation de la femme* ». Ainsi, qu'elle s'attarde sur les stéréotypes libanais qui limitent le rôle des femmes dans le domaine privé et de cette façon entravent la promotion des femmes. « *Son rôle ne doit pas se limiter à l'éducation de ses enfants et les travaux ménagers* ».

Quand à la motivation personnelle de l'interviewée concernant un investissement politique, elle ne déclare aucune probabilité. Elle répète son désintéressement à l'investissement politique trois fois durant l'entretien. L'absence de socialisation politique pendant son parcours scolaire et la limitation des discours politiques dans son foyer, pourront être responsable dans une partie de l'absence de potentialité de participation politique.

Et enfin, l'interviewée rappelle deux fois durant l'entretien qu'elle n'encourage pas la promotion des femmes à travers l'obligation à la parité. Par contre, elle préférera le principe de « la personne convenable dans le poste convenable ». « *Je pense qu'il ne faut pas prévenir un nombre fixe de femmes ou d'hommes à l'avance...Je ne suis pas avec*

l'idée de quota. Deux personnes peuvent travailler autant que dix parfois ». Et elle ne valorise pas la personne « *selon qu'elle est une femme ou un homme* ». Par contre, elle « *regardera ses qualifications* ».

En somme, l'interviewée en question semble présentée une tendance optimiste vis-à-vis de l'augmentation du nombre des femmes en politique. Malgré l'augmentation faible dans l'absolu, les femmes seront relativement à d'autres pays arabes et à d'autres époques sur le chemin du progrès.

Alors que pour l'investissement personnel de cette personne, elle tranche sur son absentéisme de ce champ social. Malgré qu'elle présente des opinions favorables à la promotion et l'amélioration de la représentativité féminine dans le champ politique.

Entretien numéro 4 :

Dans cet entretien, on fait face à une interviewée qui présente un haut degré de motivation à l'investissement politique personnel, qui ne cesse durant son discours de réaffirmer l'attrance qu'elle a vers le travail politique. « *Bien évidemment, en fait en tant que musulmane sunnite j'ai droit à être chef du gouvernement et j'ai un rêve de le devenir un jour. J'espère pouvoir le faire un jour* ». Pourtant, sa motivation à l'investissement politique se voit inhibée par la religion. « *Mais le problème reste le voile, puisque je ne peux pas être politicienne avec un voile. C'est un grand problème pour moi* ». Il sera intéressant de mentionner que dans les lois libanaises, une femme voilée n'est pas du tout interdite de l'exercice politique et pourtant l'interviewée pense que c'est le cas.

Quand à son avis concernant l'investissement politique féminin, elle se plaint de l'absence de ses semblables du champ politique et sent l'embarras des pourcentages représentatifs. « *C'est honteux ce nombre (le pourcentage des femmes en politique)... « Mais pour moi est ce que vraiment 3% ou 4% c'est quelque chose de bien ? Non, c'est toujours très peu* ». Et bien qu'elle apprécie la personne de Bahia El Hariri (femme parlementaire), elle critique la qualité de son travail, en tant que ministre de l'éducation, qui reste assigné à un domaine traditionnellement reconnue comme féminin. Elle accuse la culture libanaise de promouvoir l'ignorance entre les filles et d'être par là, responsable de la stagnation des femmes hors du champ politique. Elle explique que les facteurs de domination masculine, des habitudes et des coutumes gèrent les déplacements des petites filles, et gèrent par là, la qualité de leurs éducations. A son avis, un bon nombre de collégiennes n'ont pas accès à une éducation qualifiée, qui normalement se trouve centrée dans les grandes écoles à la capitale Beyrouth, puisque jusqu'à ces jours ci, leurs parents leur interdisent de tels déplacements. « *Pour moi, l'ignorance c'est le principal facteur qui empêche la femme d'arriver. Il y a une bonne part de femmes qui sont illettrées aujourd'hui. Surtout dans les villages, on a toujours des personnes qui n'acceptent pas que leurs filles quittent le village pour aller à Beyrouth. Comment alors elles peuvent s'éduquer et s'intégrer en société avant même de s'intégrer en politique. Ce sont les habitudes et les coutumes qui empêchent la femme surtout d'arriver et de participer en politique* ». L'un des éléments culturels libanais évoqué serait celui du regard d'infériorité porté envers les femmes. « *Ce qui me gêne ce sont les idées sur les*

femmes. Ils disent toujours que les femmes, surtout mères, ne peuvent pas assumer des responsabilités politiques, elles ne peuvent pas voyager et laisser leur maison. Mais je ne trouve pas ça un problème. J'aime changer cette mentalité des gens ».

Ceci va pousser l'interviewée à encourager la mesure du quota afin d'établir une égalité entre les genres dans le champ politique. Cette mesure semble être à ses yeux le seul remède à la situation puisqu'elle juge les éléments de la culture libanaise et surtout la domination masculine plus pesante que la volonté des femmes à la libération. « *Si on regarde la société, elle est à moitié des femmes, donc il faut au moins avoir la moitié des politiciens des femmes* ». « *Oui je suis avec cette possibilité de résolution. Puisqu'à part ça on ne pourra jamais accéder au pouvoir. Les hommes restent les dominants et on ne pourra pas casser ce cercle fermé. Les habitudes sont plus rigides que la volonté des femmes à les casser. Alors je trouve que c'est une bonne solution* ».

En somme, on peut conclure que l'interviewée en question présente des motivations à l'investissement politique personnel, ainsi qu'une insatisfaction de la représentativité politique féminine. Elle critique un ensemble d'éléments culturels libanais qu'elle juge responsable de l'absentéisme féminin du champ de la direction. Mais malgré tout reste convaincue que la présidence est le privilège des hommes. Puisqu'ils sont supérieurs biologiquement et que la société leur offre une supériorité sociale. « *L'homme reste plus fort et peut voyager d'une façon plus libre et donc je pense que c'est mieux de lui réserver la place (la présidence)*».

Entretien numéro 10 :

Dans cet entretien, l'interviewée présente une insatisfaction claire de l'absentéisme des femmes du champ politique libanais. Elle juge le nombre actuel des femmes parlementaires très petit et préfère son augmentation. Mais malgré son insatisfaction, elle présente des motivations personnelles conditionnées pour accéder à la politique. Et la condition sera l'attachement du poste politique à la tâche de l'éducation donc à une tâche traditionnellement reconnue comme féminine. Quand à sa motivation à la participation politique à la faculté, elle se voit éclipser. Mais, ceci sera justifié par une absence d'espoir au changement. Elle explique que plusieurs femmes ont essayé d'accéder au pouvoir à la faculté mais en vain à cause d'une forte domination masculine. « *En fait, plus qu'une fille on essayé mais aucune d'entre elles, a pu accéder à l'amicale. Personne ne s'enfiche de notre opinion. Et personne ne veut que les filles arrivent à l'amicale* ».

Par contre, l'espoir du changement de l'interviewée en question semble être moins poussé que celui de l'accès au champ politique. Elle réclame sans cesse le droit à la parole ainsi qu'à l'écoute des demandes féminines. Ce qui laisse penser que l'interviewée sent une menace au niveau de l'expression personnelle. Et à ce stade de persécution, il serait logique qu'une personne cible ses réclamations au droit de la liberté d'expression en premier lieu et en second lieu la réclamation des autres droits comme celui de la participation politique. On tire un champ lexical omniprésent tout au long de l'entretien en relation avec l'expression et la parole féminines. « *J'aime participer pour faire déclarer mon opinion* ». « *La femme a le droit à faire entendre sa parole* ». Dans cette

même perspective, le souvenir que l'interviewée garde de sa socialisation politique à l'école c'est de l'interdiction à la parole. « *A l'école c'était interdit de parler politique. Si jamais quelqu'un le faisait il était averti tout de suite* ». Ce trait dans la socialisation politique évoquée durant l'entretien pourra expliquer en une partie la soif de l'interviewée à la parole et la liberté d'expression.

Quand à la proposition pour remédier à la situation féminine, l'interviewée présente un avis favorable vis-à-vis de la notion de parité. « *C'est un droit (celui de parité) qui devait être acquis depuis l'aube de l'humanité* ».

En somme, l'interviewée en question est généralement insatisfaite de la participation politique féminine, elle présente une motivation à l'investissement politique personnelle mais sous des conditions bien déterminées et réclame le droit des femmes à la parole, à la liberté d'expression et à l'égalité. Et elle n'hésite pas de le réclamer en un ton révolutionnaire par l'expression suivante : « *il faut renverser cet état de domination masculine. Ça fait longtemps que les hommes nous ont dominés il est le temps de renverser la table* ».

Entretien numéro 11 :

Bien que l'interviewée trouve que les femmes ont accédé aux différents partis politiques libanais, elle juge leur présence dans les postes politiques comme insuffisante du point de vue quantitatif surtout que le « *Liban est un pays démocratique* ». L'égalité serait pour elle, une nécessité dans un pays démocratique et elle réclame une parité entre les genres dans tous les domaines de la vie sociale dont la politique. « *La démocratie commence par l'égalité en tout* ».

L'absence d'une bonne application de la démocratie ainsi que le regard de suprématie porté envers les capacités masculines à la direction seront à son avis responsables des bas taux de participation politique féminine. « *On préfère toujours donner la responsabilité à l'homme. On a toujours le sentiment que c'est lui qui doit prendre les grandes responsabilités. Et d'ailleurs c'est ce qu'on peut voire dans l'amicale maintenant, on a aucune fille* ».

Quand à sa motivation à l'investissement politique personnel, l'interviewée réclame qu'elle aime bien s'investir en politique. Et spécifie qu'elle aime devenir député. A la fin de l'entretien elle assure aussi qu'elle aime devenir présidente de l'amicale des étudiants. Mais par contre, elle ne sera pas intéressée à devenir membre à l'amicale. L'interviewée explique cet illogisme à travers la notion d'intérêt. « *Je ne pense pas qu'elle (le fait d'être membre à l'amicale) a un rôle important dans ma vie. Je perdrai mon temps. Je n'aurai rien à gagner. Donc ma réponse est non* ». Alors que lorsqu'il s'agit de devenir présidente à l'amicale, l'avis change puisque l'intérêt augmente. « *Etre membre non, mais être une présidente oui. Là je pense que j'ai un intérêt. C'est du prestige de devenir une présidente de l'amicale même si j'assume une responsabilité* ».

Malgré la déclaration de l'interviewée d'une absence de socialisation politique au niveau personnelle, au foyer qu'ainsi à l'école, elle présente une bonne connaissance des politiciennes libanaises comme Bahia El Hariri (ministre de l'éducation) et comme Nayla Mouawad (ministre des affaires sociales).

En somme, le discours de l'interviewée présente plusieurs conjonctions d'affirmation comme « *pas du tout* », « *bien sûr* », « *absolument pas* » et « *il faut que* » qui nous renseigne d'un degré sûr du ton affirmatif de l'énonciation. Cette dernière présente une tendance vers un investissement politique personnel et une réclamation de la parité afin d'améliorer la représentation des femmes dans le champ politique jugée comme insuffisante.

Entretien numéro 13 :

La préférence d'être présenté par un homme en politique est la tendance générale que représente l'interviewée en question. Une répétition remarquable de cette notion est omniprésente dans toute l'énonciation. L'accès des femmes au parlement ne sera pas nécessaire tant que des « hommes qualifiés » se donnent à ce métier. Par contre, leur absence met les femmes dans un état d'obligation à la participation politique. « *s'il n'y a plus d'hommes pour faire apparaître mon opinion, je serai obligée de parler. S'il y a un homme je ne casse pas la tête* », « *s'il y a un homme, il est mieux qu'il prenne la relève* ». Mais, malgré sa préférence de la domination masculine dans le champ politique, ceci ne lui empêche pas de voir que le nombre des femmes en politique est trop petit.

Quand au regard porté envers les femmes, il sera un regard d'infériorité par excellence. L'interviewée pose ce regard comme obstacle à l'investissement féminin. « *...En plus il y a des gens convaincus que la femme n'est pas comme l'homme* ». Et semble être la première convaincue en décrivant les femmes comme « *timides* », « *faibles* » et « *incapables de s'exprimer* ». Les représentations qu'elle se fait du sexe féminin émanent des stéréotypes libanais qui encouragent les femmes à « *être féminine* » à travers l'écartement de la sphère public, « *il est plus beau qu'elle reste cachée* », ainsi que l'acceptation de la domination masculine et l'écartement de la protestation de ses droits.

Etre convaincu de ces stéréotypes d'infériorité envers les femmes, ne passera pas sans effets pratiques. L'interviewée réclame une absence de motivation à l'investissement politique. Et en lui demandant si elle est intéressée à devenir membre à l'amicale, elle répond que si elle était étudiante dans un autre institut, elle aurait pensé à le faire. Qu'est ce qui diffère entre son institut et un autre ? Elle nous renseigne que si le nombre de personnes en première année aurait été moins petit, elle aurait pensé à devenir membre à l'amicale. Ceci nous laisse penser que l'interviewée sous estime ses capacités à assumer la responsabilité de son devoir relativement énorme à ses yeux, envers un grand nombre d'étudiants. « *Si je suis dans un autre institut, oui peut être. Mais là et surtout en première année, il y a beaucoup de travail à faire et beaucoup de photocopie à distribuer donc je n'aime pas non. Dans un autre institut la classe est plus petite, il y a moins de travail* ».

Pourtant, elle ajoute à la fin de l'entretien qu'elle aime devenir présidente à l'amicale. Comment expliquer cet illogisme entre les idées ?

En effet, une fois qu'on est membre à l'amicale cela suppose que la personne a franchie le stade de manque de confiance en soi. Elle est membre donc elle fait preuve de capacité à la direction. Ceci conduit l'interviewée à déclarer indirectement son amour à la direction qui se mélange avec un manque de confiance en soi.

Au niveau de la socialisation politique, l'interviewée semble avoir développé ses connaissances au sein des discussions familiales. Elle nomme deux politiciennes qu'elle respecte mais son regard stéréotypé envers les femmes ne lui empêche pas de les critiquer toutes lorsqu'elles communiquent d'une façon détendue avec les hommes. «... *Et n'importe qu'elle politicienne, quand je la vois rigoler avec les hommes ou si elle est assise avec eux je la critique beaucoup. Ce n'est pas sa place* ».

En somme, la tendance de l'entretien va vers un retraitement de la vie politique et vers une inclination devant les préjugés traditionnels de dénégation des capacités féminines à la direction. Mais pourtant on assiste à un changement d'attitude concernant la participation politique féminine qui conduit l'interviewée à réclamer une meilleure représentativité sans aboutir à une égalité dans ce même champ.

Entretien numéro 14 :

L'entretien présente une interviewée qui déclare une insatisfaction de la qualité de la participation politique féminine. Elle trouve que leur investissement n'a pas aboutit à des postes supérieurs dans le champ politique. Mais par contre, cette insatisfaction ne se présente pas du point de vue quantitatif. Le pourcentage féminin dans le champ politique n'étant pas l'indice à prendre en considération à son avis, elle table l'attention aux qualifications et aux compétences personnelles des politiciennes. Elle affirme à ce propos qu'elle n'encourage pas la solution de parité pour aboutir à l'égalité entre les sexes puisque la « *qualité* » de la personne compte plus que les nombres pour elle. « *Ce n'est pas nécessaire. Ce n'est pas les nombres qui vont changer l'état du pays mais c'est la qualité des élus qui va faire la différence. Ceux qui méritent leur poste : félicitation ! Si non il est préférable qu'ils restent dans leurs maisons* ».

Elle sera intéressée par un investissement politique personnel au cas où les interventions étrangères cesseront dans le pays. Et de même quand on l'interroge de la probabilité à devenir présidente à l'amicale des étudiants, sa condition serait de l'exercice du poste sans aucune pression étrangère. « *Autrement je ne suis pas intéressée puisque je n'aurai pas de rôle* ».

Quand à la responsabilité de l'absentéisme féminin du champ politique, elle renvoie les causes d'une part, à la mentalité et à la culture libanaise qui n'ont pas confiance en les femmes. Et d'autre part, elle accuse les femmes d'un manque d'effort afin de prouver leurs compétences. « *Il faut que les gens changent leur mentalité et que la femme se prouve plus* ». Elle pose comme idole féminin, la Reine Rania en Jordanie, qui a pu prouver son mérite de statut de politicienne à son avis. « *Par exemple, la Reine Rania en Jordanie, quand elle propose quelque chose tout le peuple la respecte* ».

Mais malgré l'attitude favorable à l'investissement politique personnel ainsi que l'insatisfaction qualitative de la participation des femmes en politique, l'interviewée tend vers soutenir des idées de domination masculine. La déclaration de cette tendance n'a jamais été faite d'une façon claire durant l'entretien. Mais certains indices dans l'énonciation laissent penser à cette éventualité. On s'explique : lorsque l'interviewée insiste sur la notion de « *qualité* » de personne et non pas la « *quantité* » ou bien les pourcentages, elle avance un témoignage en favoris avec le genre masculin. « *Il est*

préférable d'avoir un homme bien dans sa place que d'avoir une femme qui n'est pas responsable ». Ou lorsqu'elle donne son avis à propos de la proposition de parité : *« je trouve qu'il n'est pas important de fixer un nombre. On peut être 100 filles mais incapables de s'auto protéger mais un garçon capable de protéger les 100 filles : donc, le mieux c'est de choisir celui qui mérite »*.

S'ajoute à ces témoignages, sa préférence d'être présentée par un homme dans le champ politique, en disant *« pour moi si une femme trouve un homme qui lui représente pourquoi elle veut faire le travail ? Qu'elle lui laisse travailler. Pour moi laisser l'homme travailler la politique c'est mieux »*.

Finalement, malgré l'annonce que l'interviewée en question effectue au niveau de l'insatisfaction de la participation féminine en politique ainsi que les préférences de qualification et non pas du genre du politicien, elle reste convaincu d'une domination masculine dans le champ politique.

Entretien numéro 15 :

Dans l'entretien numéro 15, l'interviewée en question répète plusieurs fois son insatisfaction vis-à-vis de la participation féminine en politique. Elle sera pour une augmentation de cette dernière mais malgré tout ne donne pas une importance aux nombres. C'est-à-dire qu'elle n'exige pas une parité entre les genres, au niveau de l'investissement politique. La raison majeure qui nourrit cette attitude semble être sa conviction de suprématie naturelle de l'homme sur la femme. *« Il n'est pas nécessaire de fixer un nombre. Dans tous les pays on préfère l'homme sur la femme et surtout dans les pays arabes. Et personnellement, je trouve qu'un homme est fait plus qu'une femme pour ce travail »*. Ainsi qu'un regard d'infériorité envers les femmes. *« Moi je sens que c'est un lourd fardeau pour elle »...« Pour moi Dieu a créé une certaine nature pour la femme inadéquate pour ce travail. Elle sera par exemple obligée de voyager à n'importe quelle heure et subitement. Pour moi, la joie et le bonheur de la femme c'est dans sa maison avec ses enfants, elle ne sera pas capable de faire une bonne division du temps. En tant que femme je la trouve fragile pour ce travail. Pour ce qui est de moi, je ne serai pas capable de le faire »*. *« Je ne sens pas que c'est quelque chose pour la femme, je sens qu'elle est incapable de le faire. C'est une grande responsabilité pour elle »*. L'interviewée reste convaincu d'une suprématie biologique et social des hommes sur les femmes et prétend que le bonheur des femmes est dans le domaine privé.

Alors qu'au niveau de l'investissement politique personnel, une seule condition l'amènera à ce pas. En cas d'absence du candidat masculin du parti politique qu'elle soutient, l'interviewée manifesterà des motivations à l'investissement personnel. Et d'ailleurs, elle déclare l'avoir déjà fait l'année passée mais qu'elle n'a pas réussi aux élections.

Quand à la socialisation politique, l'interviewée déclare participer aux discussions familiales de la politique libanaise mais par contre, elle n'a bénéficié d'aucune information politique durant sa scolarité.

Enfin, on peut conclure que l'entretien en question nous présente une personne qui juge négativement la participation féminine en politique du point de vue quantitatif. Et

pourtant, préfère une domination masculine dans ce domaine puisqu'elle trouve que les femmes sont incapables d'assumer facilement de telles responsabilités. Et la seule cause à un éventuel investissement politique personnel ne pourra être pour elle que l'absence du candidat masculin.

Entretien numéro 16 :

L'interviewée en question déclare être insatisfaite de la participation politique féminine au Liban. Et même qualifie le pourcentage actuel des femmes au parlement de « *honteux* ». Elle ajoute une insatisfaction du manque de confiance éprouvé envers les capacités féminines : « *Personne ne l'entend (la femme), on dit : ce n'est qu'une femme. Elle n'a pas vraiment une parole pertinente. Si on entend ce qu'elle dit c'est parce qu'elle suit un homme politique et non pas pour son mérite personnelle* ». Cet attitude poussera l'interviewée à demander l'égalité entre les genres à travers la solution de quota. La raison pour laquelle les femmes sont exclues du champ politique serait pour elle, l'obligation des responsabilités du domaine privé. « *Le mariage et les enfants sont les entraves principales au changement de la place de la femme. Elle commence sa journée en cuisinant le petit déjeuner pour les enfants et termine sa journée en faisant la vaisselle. Les gens sont habitués de voire la femme au foyer* ».

Les positions déclarées jusque là, font croire que l'interviewée présente une tendance à une égalité, bien prononcée, entre les genres.

Par contre, cette même personne ne tarde pas à dévoiler une attitude contradictoire avec les premières déclarations. Elle assure à la fin de l'entretien qu'elle n'est pas pour une présentation égalitaire entre les genres dans l'amicale des étudiants en donnant l'excuse de l'infériorité des femmes. « *Pour que ça soit vraiment égal à moitié moitié ça ne va pas arriver. La part la plus grande reste pour les hommes, mais il faut donner une bonne part pour les filles aussi. 30 ou 40 % pour les filles c'est bien puisqu'elles sont moins fortes que les hommes...Il est préférable de donner la plus grande part à l'homme* ». Elle ajoute aussi, que les femmes politiques doivent requérir des qualités masculines pour mériter leur place. « *Il faut qu'elle soit comme les hommes courageuse* ».

Cette contradiction entre les positions doit logiquement trouver son explication à travers la notion de désirabilité sociale. Elle montre au début ses tendances émancipatrices pour plaire à l'interlocutrice mais les vraies tendances et opinions cachées seront dévoilées ultérieurement à la fin de l'entretien.

Quand à l'investissement politique personnel, l'interviewée assure un désintéressement à cet activité et déclare aimer devenir une bonne physicienne dans son futur.

On conclut que l'interviewée appartient à la population qui exprime un changement d'attitude concernant la participation politique féminine : elle réclame une meilleure représentation politique. Mais par contre, elle se réclame désintéressée à la politique et à un investissement politique dans son futur.

Entretien numéro 18 :

L'interviewée confirme une insatisfaction de la représentativité politique féminine au parlement libanais. Elle décrit cette participation selon les régions et juge qu'au fur et à mesure qu'on s'éloigne de la capitale Beyrouth, elle tend vers diminuer.

Les principaux facteurs à l'absentéisme féminin du champ politique seront aux yeux de l'interviewée, d'une part, l'ignorance des femmes de leurs valeurs, et d'autre part, le manque de confiance de la société en les capacités féminines. « *Ils considèrent que la femme est faible et elle n'a pas une forte personnalité. Mais en réalité ce n'est pas vrai, ce sont les personnalités qui changent d'un être humain à un autre...* »

L'interviewée déclare participer à des discussions politiques familiales et présente un respect pour Bahia El Hariri (ex-ministre de l'éducation) qu'elle trouve brillante puisqu'elle inaugure plusieurs hôpitaux.

Mais malgré l'insatisfaction présentée envers le retrait des femmes du champ politique, l'interviewée n'encourage pas la parité pour ne pas éliminer la probabilité de candidature féminine au cas où elle excède la moitié. « *Pour moi il faut laisser les choses d'une façon libre puisque peut être les femmes ont envi de se présenter aux élections en un pourcentage qui excède de 50%* ».

Quand au niveau de l'investissement personnel en politique, l'interviewée déclare être intéressée à une telle activité mais par contre, elle s'estime comme ayant une personnalité cassante plus que diplomatique. Raison pour laquelle elle ne franchit pas le pas à la candidature. La raison qu'elle avance est logique et ne présente pas des tendances de soumission. Elle ne se juge pas inadéquate puisqu'elle est une femme ni puisqu'elle est faible ou soumise. Par contre, elle trouve qu'elle n'est pas diplomatique dans sa façon de traiter les choses et ceci empêche une carrière politique réussie.

On conclut que l'interviewée en question présente une tendance vers l'amélioration de la participation des femmes en politique. Et en général, elle ne se déclare pas intéressée en un investissement politique personnel pour des inadéquations des qualifications personnelles avec les postes politiques.

Entretien numéro 21 :

L'interviewée présente, en général, une insatisfaction de la représentativité des femmes en politique. « *Elle est absente, elle se présente en un nombre vraiment trop petit. Et celles au pouvoir on n'entend rien d'elles* ». Pourtant quand elle relativise la situation libanaise à celle des autres pays arabes, son insatisfaction s'apaise et l'espoir prend la place dans son discours. « *C'est déjà pas mal, on est déjà beaucoup mieux situé que la plupart des pays arabes d'une manière générale* ». Pourtant, son espoir au changement ne prendra pas comme outil la parité. Elle préfère que le progrès s'effectue peu à peu puisqu'elle juge la situation libanaise comme critique. C'est-à-dire qu'un bon nombre de personnes auront du mal à être représentés par des femmes. Elle ajoute aussi qu'elle préfère une représentation masculine majoritaire dans certains domaines qui demandent des compétences physiques spécifiques.

Au niveau de la participation personnelle à la politique, l'interviewée montre un enthousiasme pour une telle activité. Et déclare avoir comme but le fait de « *défendre la présence de la femme dans les lieux politiques et pour prouver que les femmes peuvent*

être nombreuses en politique. Et plus on est nombreuses plus l'impact des femmes est fort et efficace ».

Finalement, on peut conclure que nous faisons face à une personne qui présente un changement d'attitude en la comparant avec l'opinion des femmes en 1997 concernant la participation féminine en politique. ainsi qu'elle déclare une intention à l'investissement politique personnel.

Entretien numéro 22 :

Dans l'entretien présent, l'interviewée assure que les femmes libanaises sont presque absentes du champ politique. Elle se montre insatisfaite du point de vue quantitatif et qualitatif de l'investissement politique féminin. Mis à part le nombre minime des femmes politiques, elle les considère peu actives et en plus elle les qualifie comme responsables de la direction des postes qui dérivent des responsabilités du domaine privé comme par exemple le ministère de l'éducation ou le ministère des affaires sociales.

Malgré l'insatisfaction de l'interviewée de cette participation féminine, elle n'encourage pas la solution de quota puisqu'elle accorde une place très importante pour les qualifications personnelles. C'est-à-dire elle préfère encourager les personnes qui méritent d'accéder aux postes de direction quel que soit leur genre. L'interviewée ne soutient pas n'importe quelle femme pour accéder au pouvoir. Elle soutient les femmes qui font preuve de mérite. *« Je suis contre cette chose là (la mesure du quota) puisque je viens de dire si une femme arrive à un statut mais elle n'est pas à la hauteur de bien le remplir, ce n'est pas la peine d'arriver ».*

Elle assure que les femmes doivent compter sur leurs propres efforts pour arriver aux postes politiques. En plus qu'elles doivent avoir confiance en leurs capacités et les biens investir afin de mériter l'accès aux postes politiques. Mais elle ne nie pas une présence d'une domination masculine dans le champ politique et même parmi les étudiants. Elle avance comme preuve l'absentéisme total du genre féminin de l'amicale des étudiants.

Quand à une probabilité à l'investissement personnel en politique, l'interviewée ne montre pas une motivation à cet égard. Elle préfère plutôt *« devenir une bonne physicienne ultérieurement »*. Elle ajoute : *« La politique ne m'a jamais attirée. Dès que j'étais petite je regardai les étoiles et je voulais être une astrophysicienne »*. Ce détournement du champ politique semble avoir ses racines dans la socialisation de l'interviewée puisqu'elle déclare une absence de discussions politiques à la maison ainsi qu'une absence d'informations politiques durant son parcours scolaire. *« Jamais. Pourtant j'avais beaucoup de question à propos de plusieurs personnages dans l'histoire comme Abdel Nasser, Gandhi et Martin Luther King mais personne ne me donnait les réponses convenables puisqu'on considérait que j'étais trop petite pour comprendre. Une fois, j'ai demandé mon prof d'histoire en classe de première et il s'est moqué de moi puisque je suis en première et je ne connais pas ses histoires. Donc soit j'étais petite, soit j'étais grande. On m'a jamais donné ni des histoires petites et ni des histoires grandes »*.

En somme, l'interviewée en question, présente une insatisfaction à l'égard de la participation féminine politique. Elle est pour une amélioration de la situation et exige pour cela une meilleure utilisation des capacités féminines afin qu'elles méritent leurs

postes. Et finalement, l'interviewée ne se montre pas intéressée par un investissement personnel en politique.

Entretien numéro 24 :

La notion de direction de la participation féminine en politique par les hommes se répète souvent par l'interviewée. Elle assure que le nombre ainsi que la qualité de l'investissement politique féminin provient des hommes. C'est eux qui gèrent tout. « ... *Les hommes désignent la place des femmes dans la politique libanaise. C'est là où les hommes jugent sa place qu'elle sera plantée* ». « ... *On vient de dire que ce sont les hommes qui font varier ce pourcentage et même la qualité de ce pourcentage* ». « *Je pense que ces 2.2% ne sont qu'un numéro qui reflète le besoin de l'homme. Comment ? Oui l'homme a besoin de se montrer comme démocratique et il laisse la femme participer et c'est pourquoi il lui réserve une place* ». L'interviewée se montre insatisfaite à l'égard de cette domination masculine dans le champ politique et montre un avis favorable concernant la mesure de parité afin d'améliorer la participation politique féminine.

Elle responsabilise et les hommes à travers leur domination ainsi que leur regard d'infériorité porté envers les femmes et les femmes, elles mêmes, qui manquent d'effort pour le changement. « *Je pense qu'en première place il faut que la femme ait l'intention et la volonté d'arriver à des postes politiques. Et en plus il faut que l'homme change sa vision envers la femme. A mon avis c'est le point de regard inférieur que porte l'homme sur la femme qui est l'empêchement majeur pour sa participation* ».

Mais dans sa description de l'état des choses, l'interviewée exagère dans ses visions. Elle accorde un grand poids pour la domination masculine ainsi qu'une grande sous estimation des capacités féminines. Les hommes sont décrits comme détenteurs d'un pouvoir suprême alors que les femmes sont décrites comme dépourvues de n'importe quel genre d'arme « *ne peuvent rien faire* ». « *Elle a un rôle comique. C'est comme si on se moque d'elle et elle est d'accord. Et en même temps elle sait très bien qu'elle ne peut rien faire et rien changer* ». Cette exagération ne peut être comprise qu'à travers un manque d'espoir au changement qui probablement provient de l'environnement de l'interviewée que l'on estime être qualifié par une forte domination masculine.

Ajoutons à ces hyperboles un paradoxisme. L'interviewée considère que le regard d'infériorité que porte les hommes envers les femmes forme « *l'empêchement majeur* » de la participation féminine en politique. Alors que dans les hyperboles ou les exagérations relevées elle nous montre qu'elle adopte ce même point de vue envers les femmes. Elle assure que « *la femme ne peut rien faire et rien changer* ».

Donc, dans un premier temps l'interviewée déclare son regard d'infériorité envers les femmes et ce n'est qu'à la cinquième séquence de l'entretien qu'elle déclare le contraire et accuse les hommes à travers leur regard d'infériorité par leur responsabilité de l'absentéisme politique.

Ce paradoxisme pourrait s'expliquer par la confusion et l'hésitation entre les deux points de vue : avoir ou ne pas avoir confiance en les capacités féminines au changement et à la participation politique.

Mais, en considérant la répétition deux fois de la non confiance en les capacités féminines à la participation politique, ça nous fait penser à la tendance de l'interviewée d'adopter un regard d'infériorité envers les femmes. Et on suppose que son raisonnement va dans le sens suivant : les hommes portent un regard d'infériorité envers les femmes. Ils sont responsables de l'absentéisme féminin du champ politique. Mais je suis d'accord avec ce regard d'infériorité et les femmes ne peuvent rien changer.

Quand à la probabilité de la participation personnelle de l'interviewée à la politique, elle ne déclare être en aucun cas intéressée puisqu'elle trouve le champ politique comme « *un monde virtuel* ». Dans ce même champ, elle apprécie le travail de Ghinwa Jallooul (ex-député) puisque « *son discours ne décale pas du discours des hommes* ». La raison pour laquelle l'interviewée apprécie cette politicienne nous informe qu'elle prend comme « idéal type » ou bien comme référence de travail politique celui des hommes et que les femmes doivent s'en s'adapter. Elle ne présente aucune critique au travail politique des hommes et ceci nous assure une fois de plus sa sous estimation des capacités féminines ainsi qu'une sur estimation de celles masculines.

En somme, l'interviewée semble déclarer une insatisfaction de l'investissement politique féminin mais elle reste convaincu de l'infériorité féminine. Et ne déclare aucune motivation à une éventuelle participation personnelle.

Entretien numéro 25 :

L'interviewée en question montre une insatisfaction de la participation féminine en politique. Elle trouve que les femmes restent figées dans les mêmes postes politiques. Et se plaint de ne les jamais voire dans « *le ministère des affaires étrangères* » par exemple. Elle responsabilise les femmes de cette qualité d'investissement politique et les accuse d'une sous estimation personnelle de leurs capacités. « *La femme n'arrive pas à réaliser sa valeur ... Elle se place toujours dans les lieux de soumission* ». « *... Il faut que la femme croie en ses capacités pour qu'elle arrive. Personne ne pourra rien lui faire si elle ne va pas être convaincue de ses capacités* ». Les hommes quand à eux n'échappent pas de cette même responsabilité. Ils seront accusés par un « *manque d'éducation* ». « *L'homme n'arrive pas à réaliser qu'il a un actionnaire dans le pays* ». Elle ajoute aussi que la société serait pour une domination masculine dans le champ politique, ce qui entrave l'accès des femmes au champ politique.

Afin de régler la situation, l'interviewée juge la mesure de quota comme une nécessité. Mais du moment où l'investissement féminin en politique tend vers changer, elle préfère laisser les choses en libre cours pour ne pas éliminer la liberté des gens.

Quand à la probabilité à un investissement politique personnel, l'interviewée déclare être très intéressée et motivée. « *La présidence c'est mon rêve* ». « *Ah oui j'aime beaucoup. J'adore devenir ministre* ».

Cette motivation ne semble pas puiser ses racines dans la socialisation familiale ni scolaire de l'interviewée. Elle déclare une absence de discussions politiques au foyer puisque sa mère est d'origine italienne et ne comprend pas le discours formel utilisé dans la diffusion des nouvelles et son père dépense beaucoup de temps en voyage. Par contre, un souvenir personnel pendant l'enfance pourra expliquer le déclenchement de la

motivation de l'interviewée à l'investissement politique : *« une fois dans mon livre de géographie ou d'éducation civique j'ai vu la photo de miss Pérou si je ne me trompe pas qui votait pour elle-même lors de sa candidature pour la présidence de son pays. Cela m'a impressionné, elle était belle puisqu'elle est la miss de son pays et elle était active. Je voulais faire comme elle et je préserve ce rêve enfantin malgré son irréalité ».*

Enfin, on conclut la présentation de cet entretien par une personne qui présente des motivations à l'investissement politique et qui en même temps déclare une insatisfaction de l'investissement politique féminin au Liban.

Entretien numéro 27 :

L'ignorance féminine est le centre du discours de la présente interviewée. Elle trouve que l'éducation est le facteur principal à l'amélioration des conditions des femmes. L'ignorance serait pour elle l'empêchement majeur à l'accès au champ politique. *« Je ne sais pas si j'ose dire que c'est une ignorance de la part des femmes pour leur droit ».* *« Plus la femme est éduquée plus elle va réclamer ses droits. Et peu à peu on tend vers une meilleure participation ».* Outre que l'augmentation de l'éducation féminine, l'interviewée serait pour la solution de parité afin d'améliorer l'investissement politique féminin.

L'ignorance ne serait pas la seule responsable de l'absentéisme féminin de la politique. L'interviewée dénonce une mentalité de domination masculine dans la conscience collective des libanais qui offre, à son avis, une situation avantageuse aux hommes sur les femmes dans les élections politiques.

Quand à l'avis de l'interviewée vis-à-vis d'un investissement personnel en politique, elle ne déclare pas en être intéressée. Par contre, elle serait attirée par d'autres types d'activités comme le sport. *« Je m'intéresse au sport, à tous ce qui tend vers la paix, vers l'esprit jeune et sportif ».*

Concernant la socialisation politique de l'interviewée, elle prétend avoir bénéficié d'une très petite part à la maison lorsque la famille regarde les nouvelles. Mais par contre, elle n'a reçu aucune notion politique durant son parcours scolaire.

Finalement, l'entretien présente une personne qui déclare une insatisfaction vis-à-vis de l'investissement politique féminin ainsi qu'un manque de motivation à la participation personnel à un statut politique.

Entretien numéro 28 :

Cette interviewée estime que *« la femme »* n'est pas représentée dans le champ politique. Les pourcentages étant trop minimes, on ne pourra juger la qualité de cette participation. Elle affirme qu'il faut au moins *« un 20 % »* de femmes au parlement afin qu'on puisse évaluer la participation féminine. Elle responsabilise la culture libanaise à travers le manque d'appui aux femmes pour ce genre d'activité. Et assure à ce propos que l'unique remède à l'amélioration de la situation serait la parité.

Quand à la probabilité d'un investissement politique personnel, l'interviewée ne semble pas avoir de telles motivations puisqu'elle se qualifie comme incapable à assumer une telle responsabilité. « *Non je ne peux pas le faire. Je ne suis pas à la hauteur de cette responsabilité* »... « *Non, parce que je pense que je n'ai pas les qualités d'un bon représentant. Je ne suis pas capable d'assumer des responsabilités* ». Ce retraitement d'un tel type de responsabilité pourrait avoir des racines dans la socialisation politique familiale de cette interviewée puisqu'elle déclare être écartée des discussions politiques à cause de sa jeunesse. Ce type de discussions étant réservé aux plus âgés.

Ce même regard d'infériorité de l'interviewée envers ses capacités, apparaîtra aussi lorsqu'on lui demande des probabilités de réussite d'un candidat ou d'une candidate aux élections de l'amicale des étudiants. Elle répond en faveur des hommes puisqu'elle-même les trouve capable d'être « *plus actifs* ». Raison pour laquelle elle préfère une domination masculine dans le champ politique en donnant un pourcentage de 40 pour les femmes et de 60 pour les hommes.

Donc malgré que l'interviewée s'est montrée pour la parité dans un premier temps, elle redonne la part la plus grande pour les hommes dans une autre partie du discours. On explique cette contradiction par le style de la question. Lorsque l'interviewée a donné son avis concernant la parité, la question définissait en préalable les pourcentages et elle devait s'exprimer d'être pour ou contre la parité. Par contre, dans la seconde question elle était libre de choisir les pourcentages qu'elle estime adéquat pour une bonne représentativité politique. Dans ce cas là, on a pu déceler des réflexions plus profondes de l'avis de l'interviewée à cet égard.

Finalement, on pourra dire que l'interviewée en question présente une insatisfaction de la participation politique féminine actuellement au parlement libanais. Elle demande une amélioration à ce niveau. Mais conserve une tendance traditionnelle à travers un regard d'infériorité envers les femmes. Ce qui lui empêche de se voir, elle-même, assumant la responsabilité d'un poste politique ou bien de voir les femmes en égalité avec les hommes dans le champ politique.

Entretien numéro 35 :

L'interviewée en question trouve que les femmes ne sont pas représentées dans le champ politique. Par contre, « *la femme se trouve beaucoup plus dans les travaux sociaux que dans la politique* ». Mais conserve une critique positive de cette représentativité au cas où elle est comparée à celle d'autres pays arabes. Elle estime que l'ignorance des femmes est le principal facteur à leur absentéisme du champ politique. « *Je pense que c'est une ignorance de la part des femmes. C'est le droit des femmes d'avoir une considérable participation. Je ne sais pas pourquoi elles délaissent ses droits* ». Elle ajoute que cette ignorance est la cause pour laquelle les femmes acceptent la domination masculine. Et cette dernière empêche l'égalité des chances de réussite pendant les élections. « *Ils doivent avoir les mêmes chances (dans les élections de l'amicale des étudiants), mais je sens que les hommes sont avantageux. On considère que l'homme est plus fort et peut prendre des missions lourdes alors que la femme est incapable de le faire* ».

Afin de remédier à la situation qui se pose, l'interviewée encourage la solution de parité malgré que c'est « *une discrimination* » elle reste qualifiée, à ses yeux, comme « *positive* ».

L'interviewée déclare être motivée à l'investissement politique personnel, malgré l'absence de discussions politiques dans son foyer ainsi que l'absence de socialisation politique pendant son parcours scolaire, et elle se propose le statut de député dans sa région. Quand on lui demande de la probabilité de devenir présidente de l'amicale des étudiants elle trouve que c'est un « *poste prestigieux* » qui l'attire pas mal. Mais par contre évitera d'être membre à l'amicale pour échapper aux problèmes qui s'en sortent et aux bagarres.

En somme, l'entretien présent fait l'introduction d'une personne qui présente une insatisfaction de la représentativité des femmes dans le champ politique ainsi qu'une motivation à l'investissement politique personnel. Elle critique la domination masculine qui empêche les femmes au changement et s'attarde sur le facteur de l'ignorance à travers laquelle les femmes acceptent cette domination masculine.

→ Synthèse générale concernant les femmes sunnites.

En lisant les entretiens que les femmes sunnites déclarent, on peut tirer deux tendances de profils différents :

-Les femmes à tendance émancipatrice : ce sont celles qui présentent un changement d'attitude concernant la participation féminine en politique. Elles jugent l'investissement des femmes libanaises comme insuffisant et réclament le changement de la situation.

Ces mêmes femmes vivent un état de dissonance cognitive entre les cognitions de socialisation d'une part et l'éducation d'autre part et traduisent cette dissonance par un changement d'attitude ainsi qu'une intention à l'investissement politique personnel. On explique : il s'agit des femmes qui à travers l'éducation ou « la dot scolaire » ont réalisé l'état de soumission imposé sur elles à travers leurs socialisations qui véhiculent « la domination masculine ». Suite à la conscientisation développée par ces femmes relativement éduquées, un état de refus de la domination masculine sera réclaté et même poussé vers des intentions à l'investissement politique personnel.

Dans cette rubrique on regroupe six femmes de seize. Les femmes correspondent aux entretiens numéro 4, 10, 11, 21, 25, et 35.

-Les femmes qui tendent au compromis : ce sont les femmes qui présentent un changement d'attitude au niveau de la participation féminine en politique. Elles jugent que la participation féminine est insuffisante et demandent un changement de la situation. Mais, en revanche ces femmes ne déclarent pas une intention à l'investissement politique personnel. Soient elles se montrent désintéressées, soient elles préfèrent être présentées par des hommes ou enfin elles se déclarent inférieures à cette responsabilité.

On considère alors que ces femmes vivent un état de dissonance cognitive qui se solde par un changement d'attitude mais qui n'aboutit pas à un changement dans les habitudes et ainsi ne se traduit pas par une intention à l'investissement politique.

Les entretiens qui présentent cette catégorie de femmes sont à nombre de dix. Donc dix femmes sur seize jugent une insuffisance dans la participation féminine politique mais en même temps ne présentent pas une intention à l'investissement politique personnel.

Les numéros des entretiens seront les suivants : 1, 13, 14, 15, 16, 18, 22, 24, 27 et 28.

Enfin, si on veut tirer une tendance générale des femmes sunnites concernant leurs attitudes ou leurs positions vis-à-vis de la participation féminine en politique, on peut dire que la forte majorité de l'échantillon se concentre dans le deuxième profil tiré. Il s'agit des femmes qui tendent au compromis. Les six premières femmes ne sont pas à négliger mais le deuxième groupe de femme reste majoritaire.

Et ainsi, on peut conclure que la majorité des femmes sunnites vivent un état de dissonance cognitive. Elles sont pour une meilleure représentation féminine politique mais contre un investissement personnel.

On ajoute qu'en revenant à la problématique de départ on pourra diviser les tendances expressives, des femmes sunnites, en deux grandes catégories : les dissonances cognitives et les consonances cognitives.

Les consonances cognitives seront celles de l'obéissance aux valeurs traditionnelles l'inclination aux devoirs prescrits par la société libanaise, le respect et l'application des idées religieuses.

La socialisation a bien fait son travail dans cette partie et a bien appris les femmes aux prescriptions de ce que doit être une femme orientale et de ce qu'elle ne peut pas être.

Ainsi, on remarque un respect des préjugés et des idées discriminatoires vis-à-vis des femmes.

On rappelle qu'à l'entretien numéro 13, la personne concernée décrit la femme comme timide et faible par nature : « ...*sa faiblesse, sa timidité. Je pense qu'elle est faible devant l'homme et elle est timide* ». Et dans une partie ultérieure elle ne tarde pas à juger qu'il sera préférable que les femmes gardent leur silence pour ne pas perdre leur féminité : « *la femme qui parle beaucoup n'est pas belle, il est plus beau qu'elle reste cachée. Elle est une femme après tout, elle doit être féminine* ».

Alors qu'à l'entretien numéro 14 l'interviewée présente son point de vue d'infériorité envers les femmes et assure que l'homme est préféré dans les postes politiques et dit : « *Pour moi si une femme trouve un homme qui lui représente pourquoi elle veut faire le travail qu'elle lui laisse travailler. Pour moi laisser l'homme travailler la politique c'est mieux* ».

Dans l'entretien numéro 15 la femme s'incline tout simplement à ce qu'elle prétend être d'ordre religieux : « *Pour moi Dieu a créé une certaine nature pour la femme inadéquate pour ce travail. Elle sera par exemple obligée de voyager à n'importe quelle heure et subitement. Pour moi, la joie et le bonheur de la femme c'est dans sa maison avec ses enfants, elle ne sera pas capable de faire une bonne division du temps. En tant que femme je la trouve fragile pour ce travail* ».

Par contre, les dissonances cognitives font apparition tout au long des entretiens du premier profil de femme à tendance émancipatrice. On parle alors des idées qui contredisent la limitation des rôles féminins au domaine privé. On citera quelques unes dans ce qui suit.

On remarque une insistance sur l'idée d'absence féminine du champ politique.

D'autres consonances ont été relevées aussi : on nomme la conscience (à travers l'éducation) du freinage causé par les préjugés libanais envers les femmes. On rappelle qu'à l'entretien numéro 4, la personne en question déclare qu'elle aimerait changer la mentalité libanaise qui limite le champ des femmes : « *Ce qui me gêne c'est les idées sur les femmes, ils disent toujours que les femmes, surtout mères, ne peuvent pas assumer des responsabilités politiques. Elles ne peuvent pas voyager et laisser leur maison, mais je ne trouve pas ça un problème. J'aime changer cette mentalité des gens* ».

Et dans ultérieurement durant son discours, elle affirme son égalité aux hommes, en disant : « *Quelle a la différence entre moi et le garçon dans ma classe ? On a les mêmes capacités intellectuelle, on est dans la même classe, on a les mêmes informations* ». Pour elle, il n'y a aucune raison pour prévaloir les préjugés libanais qui infériorisent la place des femmes dans la société.

Dans l'entretien numéro 11 l'interviewée assure que l'égalité est recommandée dans tous les domaines de la vie sociale. Elle la réclame en disant : « *La démocratie commence par*

l'égalité en tout. Cette égalité va permettre aux femmes et aux hommes de pratiquer leurs travaux librement. Faire intégrer la femme au parlement et à tout autre champ de travail en égalité avec l'homme est une nécessité ».

Alors que pour les préjugés et les stéréotypes tirés des entretiens des femmes sunnites, ils sont au nombre de quatre et on leur réserve un paragraphe indépendant. Certains préjugés ou certains stéréotypes sont critiqués par les femmes en question alors que certains autres sont adoptés par ces femmes sunnites. Donc tantôt, ils sont évoqués comme cognitions traditionnelles à éviter alors que dans d'autres passages ils sont évoqués comme des cognitions à respecter et à garder comme référence.

On se réfère au petit tableau suivant pour les présenter :

Préjugé ou stéréotype	Adopté	Critiqué
Le domaine privé est réservé aux femmes	1	2
Le regard d'infériorité envers les femmes et leurs capacités	5	3
La mentalité qui préfère la domination masculine dans les domaines de la vie sociale	1	6
Mentalité de refus d'être dirigé par des femmes		1

Ce qui attire l'attention dans ce tableau ce sont les représentations que les femmes sunnites se font d'elles mêmes. Un bon nombre d'entre elles critiquent la domination masculine qui envahit presque tous les domaines de la vie sociale au Liban mais par contre elles s'inclinent à cet ordre des choses et présentent à leur tour un regard d'infériorité envers elle mêmes.

Elles se présentent comme incapables d'assumer des responsabilités politiques, comme timide par nature, comme faible par naissance. Un bon nombre d'entre elles sont convaincues que Dieu a créé la femme plus faible que l'homme.

Cette polarisation des avis entre, d'une part les représentations qui critiquent la domination masculine dans la culture libanaise et d'autre part les représentations qui sous-estiment les capacités féminines, donne naissance à un état de dissonance cognitive.

Cet état de dissonance cognitive, comme on l'a vu dans les paragraphes précédents, génère en majorité un changement d'attitude concernant la participation féminine politique mais n'aboutit pas dans la plupart des cas à un investissement personnel à l'investissement politique.

3- Les entretiens des femmes chiïtes.

Entretien numéro 2 :

L'insatisfaction de l'interviewée de la représentativité féminine en politique est déclarée plusieurs fois. Elle assure que le nombre des femmes au parlement n'est pas important et la qualité du travail des politiciennes y siégeant n'est pas efficace. Elle cite à titre d'exemple, l'ex-ministre des affaires sociales « Nayla Mouawad » et lui accuse de ne jamais s'occuper des affaires sociales du peuple. Elle demande un changement radical de la situation des femmes. Ce changement commencera par l'augmentation du nombre des politiciennes qui selon elle, à leurs tours vont défendre les droits des femmes. Elles défendront les droits des femmes battues par exemple ou élimineront la discrimination au niveau des postes de travail. Dans ce cadre, elle nomme l'ex-ministre de l'éducation « Bahia el Hariri » qu'elle valorise son travail. *« Elle aide beaucoup de gens et les oriente. Je connais des personnes qu'elle a vraiment aidé. Elle aide surtout les personnes qui aime continuer leurs études et qui n'ont pas les moyens. Elle aide à l'éducation, je l'aime ».*

Dans cette même perspective, l'interviewée critique le regard d'infériorité porté envers les femmes dans la culture libanaise et lui reproche d'être responsable de la stagnation de l'accès féminin au champ politique. *« ... On dit que le raisonnement de la femme est très sentimental et que même si elle a un cœur cassant, elle reste sentimentale. Donc pour cette raison les gens pensent qu'elle est incapable de prendre des décisions convenables. ...C'est comme si on se moque d'elle, on lui donne la parole mais on l'écoute pas. On parle ironiquement des calculs féministes, mais au contraire, si on regarde l'université aujourd'hui le pourcentage des filles est plus grand que celui des garçons. On a la capacité et on arrive à être excellentes ».*

Mais, malgré l'enthousiasme de l'interviewée à défendre les droits des femmes, elle ne pousse pas ses demandes à l'égalité entre les genres dans le champ politique. Un pourcentage de 30 à 40 lui suffira *« On ne veut pas la moitié ».* Et elle ne demande pas par exemple que le président de la république soit une femme : *« on ne veut pas une présidente de la république libanaise, mais on veut quelques statut dans les emplois publiques ».*

Du côté de l'investissement personnel en politique, l'interviewée ne semble pas intéressée à ce type d'activité. Elle préfère devenir une chercheuse renommée. Alors que pour sa socialisation politique, elle assure qu'elle n'a reçu aucune pendant son parcours scolaire mais par contre participe à des discussions politiques en famille.

En somme, l'interviewée en question déclare une insatisfaction de la représentativité politique des femmes libanaises. Elle demande un changement de l'état des choses. Mais ne présente pas des motivations personnelles à l'investissement politique.

Entretien numéro 3 :

L'interviewée ne cesse de répéter son insatisfaction de la représentativité des femmes en politique. Elle trouve que les femmes sont exploitées puisqu'elles travaillent de la politique mais ne sont jamais exposées c'est-à-dire ne décrochent pas les postes politiques. « *C'est elle qui travaille mais ce n'est pas elle qui est exposée au public, sauf dans certains cas exceptionnels* ». Elle donne à titre d'exemple le cas de sa faculté et déclare le suivant : « *Par exemple, ici à l'université, il y a aucune fille à l'amicale des étudiants. Elle est toujours en derrière des coulisses. Elle travaille en dehors de la scène et n'apparaît jamais sur scène* ».

La responsabilité revient, selon elle, aux parties politiques qui préfèrent la représentativité masculine ainsi qu'aux femmes qui ne font pas l'effort convenable afin de changer la situation puisque « *la femme elle n'est pas convaincu pour pouvoir se changer. Elle est contente là où elle est* ». S'ajoute à ces deux facteurs la mentalité des gens qui préfère la domination masculine dans le champ politique. Pour cela, elle encourage l'amélioration de la situation à travers la solution de parité.

Quand aux intentions personnelles à l'investissement politique, l'interviewée déclare en être intéressée. Mais ses motivations ne se traduiront pas dans la vie pratique pour deux raisons : premièrement puisqu'elle porte le voile et selon elle, c'est un obstacle légal à l'accès au parlement. Et deuxièmement, puisqu'elle vit dans une région où le parti politique dominant n'accepte pas l'investissement politique des femmes.

L'enthousiasme que cette interviewée présente à l'investissement politique personnel semble avoir ses racines dans sa socialisation familiale. La principale personne à l'encourager était son père. « *Dès que j'étais petite, mon père m'encourageait, il me disait : « va assister aux funérailles de x et au mariage de y pour que un jour, tu puisses te présenter aux élections* ».

En somme, l'interviewée en question présente une motivation personnelle à l'investissement politique. Et déclare être insatisfaite de la représentativité féminine au parlement libanais.

Entretien numéro 6 :

L'interviewée estime que les partis politiques encouragent la participation féminine au champ politique. Selon elle, la répansion des partis politiques dans différentes régions a aidé les femmes à une meilleure intégration à ce champ. Mais cette intégration se limite aux simples discussions politiques et non pas à l'accès aux postes politiques. Les pourcentages étant toujours « *minimes* », l'interviewée responsabilise l'éducation libanaise des petites filles qui ne leur donnent pas la confiance en soi. Et qualifie ce fait par une agression envers les femmes. Elle accuse en plus de l'éducation, les habitudes qui cadrent les femmes dans le domaine privé.

Pourtant, l'interviewée ne sera pas avec la mesure du quota. Elle préfère que l'accès aux postes politiques s'effectue à travers la notion de « *création* ». Et cette création peut être aboutit en faisant une division adéquate des postes. Mais l'exemple donné par l'interviewée laisse penser à une division traditionnelle des postes. Elle attribue à titre d'exemple le ministère de l'éducation aux femmes. L'éducation reste le propre des femmes dans le domaine privé ainsi que dans le domaine public. Le rôle des femmes en

politique serait pour elle la suite de ce que traditionnellement devraient faire les femmes dans le domaine privé, comme les responsabilités éducatives des enfants.

En plus, dans la dernière séquence de l'entretien l'interviewée ajoute que la présidence de l'amicale dans l'institut des sciences naturelles c'est plus pour les hommes alors que la présidence dans l'institut des sciences humaines serait pour les femmes. On relève alors une discrimination dans la division du travail et des postes politiques qui limite les femmes dans leurs cadres traditionnels.

Quand on demande l'interviewée de donner son avis envers les politiciennes libanaises, elle se trouve dans l'incapacité de le faire. Et elle explique que deux facteurs lui empêchent de donner son avis à ce propos : tout d'abord puisque leur nombre est petit et donc la critique ne pas être intéressante et deuxièmement « *puisque à chaque fois qu'un homme discute une femme à la télévision, il lui parle sur la base qu'elle est une femme et l'attaque sur sa féminité. Alors que s'il parle avec un homme il lui parle à base plus logique. Cette façon de présenter la femme à la télévision ...ne nous laisse pas vraiment la place pour pouvoir juger laquelle effectue vraiment son travail et laquelle elle ne l'effectue pas de la façon adéquate* ».

Ce regard traditionnel que l'interviewée conserve envers les femmes se traduit dans sa façon qu'elle aime pratiquer la politique. C'est-à-dire, qu'elle déclare être intéressée par la politique mais préfère que son travail reste derrière les coulisses. L'exposition au public lui mettra dans une situation d'embarras. « *J'ai honte de parler à haute voix même avec mes camarades de classe comment pourrais je dépasser ça pour devenir membre de l'amicale ? Je ne pense pas que je peux le faire* ». Les causes de ce manque de confiance en soi ne semblent pas être déclarées clairement dans le discours. Mais par contre, au début de l'entretien l'interviewée accuse l'éducation libanaise de ne pas donner une « confiance en soi » suffisante pour les filles afin de pouvoir se prouver ultérieurement dans la vie. Ceci laisse penser à une description introspective de la par de l'interviewée en question ainsi que sa projection sur l'éducation de l'ensemble des filles libanaises. Mais pourtant ce raisonnement reste une probabilité et ne pourrait être certifié.

En somme, l'interviewée en question présente une insatisfaction de la représentativité féminine en politique, du point de vue qualitatif ainsi que du point de vue quantitatif. Elle demande le changement de la situation mais pourtant conserve un point de vue traditionnel envers la division du travail politique. Les femmes seront responsables des postes politiques qui traitent des responsabilités traditionnellement assignées aux femmes comme le poste de ministre de l'éducation. On ajoute, que l'interviewée déclare un manque de confiance en soi qui se traduit par un retraitement des postes politiques malgré sa motivation à un tel type de travail.

Entretien numéro 8 :

Une comparaison entre les femmes libanaises et les femmes européennes est au centre du discours de l'interviewée en question. Dans cette comparaison, l'interviewée déclare que les femmes libanaises ne peuvent pas être semblables aux femmes européennes c'est-à-dire ne peuvent pas avoir les mêmes droits que les femmes européennes puisqu'elles ont des responsabilités différentes comme les responsabilités ménagères à assumer.

L'acceptation de la domination masculine apparaît dans les déclarations effectuées « *Je pense que la femme libanaise a plein de responsabilité à assumer dans sa maison...* ». Et malgré la conscience « *qu'ailleurs* » les femmes sont plus libres et plus dynamiques dans leur société, ceci n'a pas empêché l'interviewée d'accepter l'ordre commun traditionnel des choses, sans penser au changement. « *Mais dans tous les cas, je préfère le masculin que le féminin dans cette question de participation politique* ». « *... Pour moi je suis contre cette proposition, je donne plutôt le trois quart pour les hommes et le quart pour les femmes* ».

Cet obéissement à la domination masculine et aux stéréotypes libanais ne tarde pas à devenir palpable chez l'interviewée. Au niveau social, elle sera contre la solution de parité. Et au niveau personnelle, elle exprime un désintéressement à l'investissement politique personnel en disant qu'elle est timide et qu'elle est incapable de s'exposer devant un public. L'obéissance à la domination masculine semble avoir ses racines dans les convictions religieuses de l'interviewée. « *On est un peuple où l'autorité est toujours pour l'homme. Et même dans le Coran « pour la femme le demi de la part de l'homme* ».

En somme, l'interviewée en question déclare être insatisfaite de la participation féminine libanaise en politique. Elle critique les pourcentages ainsi que la qualité d'accès des politiciennes au parlement. Mais malgré l'insatisfaction, elle accepte la domination masculine et n'arrive pas à voir les femmes libanaises dans un état d'égalité avec les hommes. Les responsabilités ménagères restent le propre des femmes ce qui leurs empêchent un dépassement d'un certain seuil de participation dans d'autres domaines de la vie sociale comme la politique. Et enfin, l'interviewée ne déclare pas un intérêt à l'investissement politique personnel mais sera capable d'assumer une telle responsabilité dans un cas urgent.

Entretien numéro 9 :

L'interviewée assure une absence des femmes du domaine politique. Elle ajoute à ce propos, que parler d'une politicienne « *brillante* » est presque impossible. Elle rend les causes de cet échouement à deux raisons : premièrement, à la vie familiale des femmes qui pèse par ses responsabilités sur la réussite féminine et deuxièmement, à l'abandon féminin de leurs droits et leur acceptation de la domination masculine. Une femme mariée, par exemple, puisque la société lui confère beaucoup de responsabilités ménagères ne serait pas capable d'être une bonne politicienne. « *Les femmes brillantes en travail, ce sont les femmes divorcées* ».

Afin de remédier à l'absentéisme féminin du champ politique, l'interviewée encourage le recours à la solution de parité. « *Je suis pour cette proposition (la parité), puisque ça va obliger la femme à mieux travailler sur elle-même. Et comme ça on aura une meilleure participation féminine et elle sera une participation efficace* ».

Quand on demande l'interviewée de son enthousiasme à l'accès personnel au champ politique, elle répond positivement du point de vue de la motivation à ce genre d'activité mais par contre se juge sous qualifiée pour assumer une telle responsabilité. Elle trouve que pour être « *brillante* » il faut qu'elle soit bien éduquée alors qu'elle n'a toujours pas

terminé sa première année universitaire. Donc, l'intention à l'investissement politique se voit déclaré mais bloquée par des barrières d'ordre qualitatif.

Alors que pour la socialisation politique de l'interviewée, elle semble être absente dans la famille ainsi que dans le parcours scolaire. Elle déclare qu'elle n'est pas intéressée aux discussions politiques familiales et en plus qu'elle n'était « *jamais convoqué à parler avec ses parents de la politique* ». En plus, pendant ses études scolaires les discussions politiques étaient strictement interdites. « *Pour mes parents et pour l'école les conversations politiques étaient interdites* ».

En somme, la présente interviewée déclare une insatisfaction de la représentativité politique des femmes libanaises. Elle demande un changement de la situation à travers la solution de parité. Et enfin, elle déclare avoir des motivations à l'investissement politique mais pas avant de devenir bien formée afin d'être à la hauteur de la responsabilité en question.

Entretien numéro 12 :

L'interviewée en question manifeste une insatisfaction de la représentativité féminine en politique. Pour elle « *la femme est foutue et personne ne l'entend* » elle assure que pour l'homme, « *la femme reste inférieure* » et c'est la cause pour laquelle on ne répond pas à ses « *suggestions* ». Le regard d'infériorité des hommes envers les femmes est l'obstacle essentiel de la promotion des femmes dans le domaine politique. Pourtant, l'interviewée juge que le nombre actuel des femmes au parlement libanais comme « *très bien* » relativement aux années passées mais reste à ses yeux insuffisant. Et afin de remédier à cette situation elle encourage la solution de parité. Elle trouve qu'augmenter le nombre des femmes au parlement va se refléter d'une façon positive sur toutes les femmes libanaises puisque les politiciennes « *vont à leur tour aider les autres femmes* ».

Quand à l'investissement personnel de l'interviewée dans la vie politique, elle assure qu'elle a une haute motivation personnelle, mais le passage à l'acte reste bloquée par les obstacles culturelles. Elle note comme obstacle à son investissement personnel la critique excessive des gens à cause de son genre. « *...Comme je viens de dire, un très grand nombre de personnes vont me critiquer puisque je suis femme. C'est un obstacle vraiment. Et en plus les gens pensent que la femme a la moitié du cerveau de l'homme. Il suffit de connaître cette idée pour reculer en arrière...* ».

Cette image d'infériorité pèse beaucoup sur la représentation que la femme en question se fait d'elle-même à un tel point qu'elle aspire à un poste politique juste pour changer la mentalité des gens. « *Je pense que si jamais j'arrive à devenir une politicienne, j'aurai pour but d'aider les femmes à arriver au pouvoir et de changer la mentalité des gens envers la femme* ».

Au niveau de la socialisation politique de l'interviewée, elle déclare avoir reçu des informations durant sa formation scolaire. Et en plus elle déclare participer à des discussions politiques dans la famille. Mais malgré cette socialisation politique développée et malgré ses motivations à l'investissement politique personnel, l'interviewée conserve un regard d'infériorité envers son genre et le déclare consciemment en disant « *... En fait, même nous les filles quand on regarde la télévision*

et on voit une politicienne parler on ne l'entend pas. C'est comme si on s'est habitué à l'idée que la femme n'est pas fait pour la politique, donc je les entends pas. C'est à cause de notre culture. Peut être elle parle une vérité et quelque chose de très important mais moi je ne prête pas l'attention ».

En somme, l'interviewée en question, déclare une insatisfaction de la place des femmes dans la société en général et de sa participation politique en particulier. Ensuite, elle déclare son enthousiasme à la participation politique personnel mais s'attarde pour expliquer les obstacles à cet investissement. Elle trouve que la mentalité libanaise qui dévalorise les femmes suffit pour influencer négativement à la participation politique féminine et donne un certain manque de confiance en soi pour accéder à un tel pas. Elle déclare son appui à la mesure du quota féminin pour l'amélioration de la place des femmes en politique.

Entretien numéro 17 :

Dans cet entretien, la personne en question manifeste une insatisfaction de la représentativité des femmes en politique. Elle trouve que leur nombre est petit et que ces dernières ne sont pas « *tellement actives* ». Deux obstacles se posent, selon l'interviewée, contre la promotion des femmes en politique. Il s'agit de la réserve du domaine privé aux femmes ainsi que le manque de liberté du genre féminin qui leur empêche de faire le choix d'une telle carrière. « *En tant que pays oriental la femme n'est pas vraiment libre pour pouvoir choisir une telle carrière. Par contre, en Europe, elle est plus libre et peut choisir ce qu'elle veut. En plus, au Liban la priorité reste pour la famille, et c'est pourquoi je pense que la femme est presque absente de la politique* ».

Concernant son avis pour l'augmentation de la représentativité féminine en politique, l'interviewée propose deux avis : malgré qu'elle n'aime pas beaucoup que les femmes s'intègrent en politique puisqu'elle considère cette dernière comme « *l'équivalent des mensonges* », elle encourage la mesure du quota « *puisque quand on oblige les gens par une loi on arrive vraiment à les changer. Et je ne trouve pas d'autre issue pour la femme que cette façon. Si vraiment on a l'intention à faire intégrer la femme en politique il faut cette loi* ». Donc, l'interviewée se montre pour l'égalité entre les genres malgré qu'elle préfère préserver les femmes d'un milieu corrompu qu'est le champ politique.

La représentation de « *beauté* » dû à l'écartement féminin du champ politique que l'interviewée se fait, se reflète dans ses motivations à l'investissement politique personnel. Elle assure en plusieurs reprises l'absence de probabilité d'un tel investissement. « *Même pas 1% de probabilité* ».

Concernant la socialisation politique que l'interviewée a reçu, elle ne déclare ayant aucune. Elle ne participe pas aux discussions politiques familiales et durant son parcours scolaires, elle n'a pas reçu des informations politiques.

En somme, l'interviewée en question assure une insatisfaction de la représentativité féminine en politique mais pourtant déclare une absence de probabilité d'investissement personnel dans ce même champ.

Entretien numéro 23 :

L'interviewée répète une presque satisfaction de la représentation féminine en politique libanaise. Pour donner cet avis plus ou moins favorable elle se réfère à des comparaisons. « *En Arabie Saoudite par exemple, les femmes vivent dans des conditions très gênantes, elles n'ont pas le minimum de leurs droits. Donc ce numéro pris seul est petit mais à comparer avec les autres pays arabes il est quelque chose* ». Dans une première fois elle va comparer la participation libanaise à celle des pays arabes et dans une seconde fois elle va relativiser dans le temps cette participation féminine libanaise. « *Pour 1997 c'était déjà bien* ». De cette comparaison et de cette relativité, l'interviewée sorte avec la conclusion de satisfaction de la participation féminine actuelle en politique. L'obstacle à une participation active des femmes dans n'importe quel domaine de la vie sociale sera l'éducation familiale pour l'interviewée. Elle trouve que « *la clé de la réussite* » sociale c'est la confiance en soi qui est procurée par la famille. « *Quand une famille traite ses enfants d'une façon égale, les filles et les garçons auront les mêmes doses de confiance en soi. Quand la fille sent cette confiance en soi, elle est automatiquement guidée à agir dans la vie d'une façon plus sûre et c'est la clé de sa réussite dans n'importe quel domaine* ».

L'obstacle cité par l'interviewée semble être personnel. Quand on lui demande de ses motivations personnelles à l'investissement politique, elle répond par l'impossibilité puisqu'elle trouve qu'elle « *n'a pas une forte personnalité* ». Cette impression d'infériorité personnelle est rendue par l'interviewée, à son image extérieure de port de voile. Pourtant les lois libanaises n'interdisent pas les femmes voilées de travailler n'importe quelle activité sociale. En effet, la vraie cause de sous-estimation personnelle réside dans une autre place. La déclaration sur la nature des conversations familiales en politique et la place de l'interviewée dans ses conversations nous laisse penser que l'origine du regard d'infériorité qu'elle porte envers elle-même débute dans sa socialisation familiale. « *Mon père et mes frères parlent toutes les journées en politique. Personnellement, je ne discute pas. Je contemple et j'écoute. La plupart des fois, il y a des gens, du sexe opposé, dans notre maison qui rendent visite à mon père et donc les femmes et les filles s'écartent pour parler d'autres choses. La politique reste réservée pour les hommes* ».

Ajoutons à cette socialisation familiale celle scolaire qui ne manque pas de discrimination et la femme interviewée nous décrit le suivant : « *non, pas du tout. Moi j'étais en une école pour les filles seulement. Dans cette école on nous apprenait par exemple comment coudre, comment travailler des fleurs artificielles, comment avoir une bonne tenue devant le futur mari et des choses comme ça. La politique c'était une chose extérieure qui ne nous intéressait pas* ».

Son regard d'infériorité envers ses capacités personnelles se traduit en contre partie par un regard de supériorité du genre masculin. Les hommes sont perçus comme plus libres et même plus charismatique. Ils sont plus valorisés. Et ceci est surtout déclaré à la fin de l'entretien, quand l'interviewée assure que la présidence doit être préservée pour l'homme en disant le suivant : « *Dans tous les cas je pense que la présidence restera pour l'homme. Il faut en fait que ca soit comme ça, Dieu nous a créé comme ça* ».

Les deux déclarations que l'interviewée annonce, dénoncent la cause du regard d'infériorité qu'elle porte envers elle-même ainsi que les représentations de supériorité qu'elle se fait du sexe masculin.

Enfin, l'interviewée en question ne manifeste aucune motivation personnelle à l'investissement politique, elle encourage une meilleure participation des femmes dans le domaine politique mais par contre reste convaincu d'une suprématie du genre masculin et préfère lui réserver la part la plus grande dans la domination.

Entretien numéro 26 :

L'interviewée en question manifeste une certaine satisfaction de la représentation féminine en politique libanaise. Cette satisfaction se voit former suite à des comparaisons. Dans une première fois elle va comparer la participation libanaise à celle des pays arabes : *« je trouve que c'est très bien. Dans les autres pays musulmans ils n'ont pas ces nombres. C'est un nombre relativement excellent »*, et dans une seconde fois elle va relativiser dans le temps cette participation féminine libanaise : *« oui c'est normal, on parle de l'année 1997. Dans ce temps là, il n'y avait pas des idées de libertés de la femme. Donc c'était normal d'avoir 2.2% et que les femmes étaient satisfaites de ce nombre »*.

Pour elle, tout passe par la religion. Une amélioration de la participation féminine en politique ne se voit concevable qu'à travers l'aide des hommes religieux. *« Je pense que les hommes religieux doivent parler davantage de ce point dans les mosquées pour influencer l'opinion des hommes dans ce point là. Et pour cela, elle refuse la proposition du quota puisqu'elle considère que « l'homme reste le dominant de la femme et il faut obéir aux lois religieuses »*.

Au niveau de l'investissement politique personnel, l'interviewée ne manifeste aucun intérêt à la politique. Elle trouve qu'elle n'est pas à la hauteur de cette responsabilité et en plus c'est une responsabilité masculine définie par la religion. *« C'est plus une responsabilité pour les hommes pas pour les femmes. Dieu a créé l'homme plus fort pour qu'il prend des responsabilités plus que la femme »*. Pourtant, elle déclare avoir des conversations politiques avec sa famille qui nous laisse penser qu'elle n'est pas dépourvue d'une socialisation politique familiale.

Elle déclare aimer l'ex-ministre Madame « Bahia El Hariri » puisqu'elle *« s'habille d'une façon pudique »*. L'important pour elle c'est de se conformer aux exigences religieuses, et le respect de Madame « Bahia El Hariri » revient à son port de voile.

En somme, l'interviewée déclare une satisfaction de la participation politique féminine actuelle, elle ne manifeste aucune intention à l'investissement politique personnel puisque d'une part elle se juge inférieure à cette responsabilité et d'autre part elle se conforme aux exigences religieuses qui, selon elle, lèguent cette responsabilité aux hommes. *« Je pense qu'il faut avoir un nombre d'hommes double du nombre des femmes. C'est comme ça que la loi islamique dicte les choses »*.

Entretien numéro 29 :

L'interviewée en question manifeste une satisfaction de la représentativité féminine actuelle. Elle considère que même si les femmes ne sont pas effectivement représentées en nombre dans le parlement libanais mais par contre, elles participent discrètement. *« Par exemple, la femme du premier ministre n'est pas une politicienne mais sans doute son avis est pris en considération par son mari. Donc elle travaille discrètement mais elle joue un rôle considérable »*. Elle est convaincu qu'il n'y a pas de politiciens qui ne discutent pas avec leurs femmes à propos de leurs travaux et que leurs femmes en donnant leurs avis influencent les décisions de leurs maris. Et de cette façon les femmes participent en politique selon l'interviewée.

L'entrave majeur à la participation féminine politique reste pour l'interviewée la domination masculine dans la culture libanaise religieuse. *« L'homme reste la tête de la femme chez les chrétiens et préserve le droit de la polygamie chez les musulmans »*. Mais l'intention des femmes au progrès c'est la clé au changement. Pour l'interviewée, aucun obstacle ne pourrait arrêter une femme qui a la motivation au travail. Mais selon l'interviewée le travail pourra être discret. L'important pour elle c'est l'efficacité de son travail et non pas le nombre de sièges que les femmes pourront gagner. *« Je donne l'exemple de Shéhérazade dans mille et une nuits, elle a pu changer son destin par son intelligence et sa façon de parler avec le roi. Et de même la femme libanaise et toute autre femme, elle est capable de faire bouleverser le monde discrètement »*.

Alors qu'au niveau de la participation personnelle à la politique, l'interviewée ne déclare pas aimer gagner un siège politique mais aimerai participer à la vie politique en se mariant d'un politicien. Elle semble éviter l'exposition au public. *« Personnellement non je n'aime pas mais j'aime que mon futur mari soit un politicien. Le jour où il sera un politicien je serai la politicienne en derrière coulisse qui guide les choses mais qui ne s'expose pas »*. Et même quand on lui demande son avis à propos des politiciennes actuelles, elle dit qu'elle n'aime aucune mais par contre apprécie plusieurs autres femmes non politiciennes qu'elle trouve plus actives.

Enfin, elle trouve que les hommes sont toujours dominants dans la société libanaise mais par contre les femmes par leurs intentions et par leurs efforts peuvent changer tout sans même avoir des sièges politiques. *« Je ne suis pas d'accord avec les nombres, les calculs et les pourcentages. Même si à l'amicale il n'y a aucune fille et vraiment elles ont trouvé un sujet qui mérite une objection, elles peuvent organiser une manifestation indépendante de l'amicale. Donc pour moi son existence ou bien son absentéisme de l'amicale ne doit pas être une entrave devant ses aspirations »*.

En somme, l'interviewée en question déclare une satisfaction de la représentativité politique féminine au Liban et ne manifeste aucune motivation personnelle à l'investissement dans le champ politique.

Entretien numéro 30 :

Dans le présent entretien, l'interviewée manifeste une insatisfaction de la représentativité féminine en politique. Elle trouve même que ce problème d'égalité entre les genres est un

problème dépassé dans les pays occidentaux. Et ajoute que c'est par ce que le Liban est un pays du tiers monde qu'on parle toujours des efforts afin d'atteindre l'égalité entre les genres. A ce propos, elle responsabilise « *les traditions et la pensée arriérée* » envers la discrimination. Et trouve qu'ils entravent les femmes de mieux s'intégrer dans le champ politique. Elle ajoute que même la mentalité des femmes libanaises préfère les hommes dans le champ politique. « *...Les hommes sont préférés. Même les filles préfèrent voter pour les hommes* ». Et afin de remédier à la situation, elle n'est pas contre la solution du quota même si elle est discriminante.

Au niveau personnel, l'interviewée ne déclare pas avoir des motivations à l'investissement politique personnel. La peur de l'échec est la raison principal à son retraitement. D'une part, elle sous estime ses capacités personnelles à de telles responsabilités et d'autre part, elle échappe « *à l'image d'une femme qui a voulu se libérer et qu'elle n'a pas pu le faire. C'est gênant après* ».

En somme, l'interviewée déclare être insatisfaite de l'état actuel de la participation féminine en politique et elle est loin de l'idée d'un investissement personnel dans ce domaine.

Entretien numéro 31 :

En comparant le nombre des femmes actuellement au parlement libanais avec les années précédentes, l'interviewée juge la participation actuelle comme satisfaisante. Elle trouve qu'actuellement les femmes votent et discutent de la politique, ce qui à ces yeux n'existait pas avant.

Pour elle le manque de sérieux des femmes est la cause à leur retardement dans le champ politique. « *Je pense que la femme doit travailler davantage sur elle-même et sur ses qualifications pour qu'elle mérite des postes supérieurs. Elle a toujours dans sa tête une certaine permission de transgression des lois puisqu'elle est femme. Il faut qu'elle mette dans sa tête qu'elle doit être plus sérieuse* ». Et afin de les aider à une meilleure intégration, l'interviewée ne sera pas contre la proposition du quota.

Mais malgré son encouragement à une meilleure participation féminine elle reste convaincue que la part la plus grande doit être réservée à l'homme. « *Je pense que 30% pour les femmes c'est bien, et le reste pour les hommes. Il faut réserver la part la plus grande pour les hommes* ». Et que certains postes restent plus convenables aux hommes que pour les femmes. « *C'est une responsabilité (la présidence) qui est plus convenable pour les hommes je pense* ». Et pour cette raison l'interviewée ne manifeste aucune probabilité à l'investissement politique personnel.

Enfin, l'interviewée relève l'observation de la préférence sociale d'une domination masculine dans le champ politique, qu'elle explique par les capacités masculines à certaines activités physiques. « *Je pense que les hommes auront plus de la chance que les femmes. On préfère l'homme puisqu'il est capable de faire des choses que les femmes ne peuvent pas le faire comme par exemple le fait de se déplacer le soir ou de soulever des choses lourdes* ».

En somme, l'interviewée en question déclare une satisfaction de la représentativité féminine en politique et ne manifeste aucune intention à l'investissement personnel dans ce domaine.

Entretien numéro 32 :

L'interviewée dans cet entretien assure que les femmes, en général, participe à la vie politique. Elle nomme à titre d'exemple « Rice », ou « Ségolène Royale ». Quand à la participation libanaise, elle la juge aussi comme satisfaisante en la comparant avec d'autres pays arabes comme l'Arabie Saoudite ou en la comparant aux années précédentes.

Le facteur principal pour une meilleure intégration féminine au champ politique serait pour elle l'éducation. Puisque *« plus elle (la femme) s'éduque, plus elle réclame ses droits et plus elle se libère et s'évolue. Au Liban, heureusement, le taux d'éducation des filles avance et cela veut dire qu'on avance »*.

A ce même propos, un autre facteur serait à ses yeux intéressant, c'est celui de la solution de quota.

Au niveau personnel, l'interviewée semble avoir une bonne socialisation politique familiale à travers sa participation aux discussions politiques. Et en plus elle semble être attirée par le travail politique. C'est le poste de ministre des affaires sociales qui lui attire le plus. Pour elle, la pauvreté est un problème qui s'aggrave et qui demande une attention particulière. *« J'aime devenir ministre des affaires sociales pour aider les pauvres. La pauvreté est un thème qui s'élargit au Liban et il faut diminuer cette misère. Le Sud du Liban est le plus concerné par mes aspirations. Il y a des familles qui vivent misérablement »*.

En somme, l'interviewée déclare être satisfaite de la participation féminine actuelle à la politique libanaise et déclare être attirée par le travail dans ce champ.

Entretien numéro 34 :

L'interviewée en question qualifie la participation politique libanaise par une insuffisance. Une amélioration est déjà effectuée, mais par contre elle reste minime aux yeux de l'interviewée. Elle respecte à ce propos l'ex-ministre de l'éducation Madame « Bahia el Hariri » puisqu'elle la trouve active et critique la députée « Strida Jeajea » *« puisque quand son mari a sorti de la prison elle est revenue à sa maison et elle a quitté la politique »*.

La société et les traditions seront les responsables de la progression tardive de l'intégration des femmes au champ politique. *« C'est la société et les traditions qui empêchent la femme d'aboutir à des statuts professionnelles qui étaient de tout temps réservés pour l'homme »*.

Afin de remédier à cette situation, l'interviewée accepte le quota comme solution mais réserve la majorité des places aux hommes puisque selon elle, la société n'est pas encore prête pour un tel changement. *« Je pense que 50% c'est bien mais c'est un peu exagéré »*

pour un premier pas. La société n'est pas prête pour un tel pas. Nous sommes un pays arabe après tout ».

Alors qu'au niveau de l'investissement personnel, l'interviewée ne déclare avoir aucun intérêt à un éventuel investissement politique. La raison principale sera son choix de faire une famille que de s'investir en politique puisque « *c'est après tout le destin de la femme, de faire une famille* ». Et elle ajoute aussi que « *tout ce qui est en relation en politique lui dégoûte* ». Et c'est pourquoi elle ne discute pas avec sa famille des sujets politiques.

En somme, l'interviewée en question semble être insatisfaite de la participation politique féminine libanaise. Mais ne déclare aucune motivation personnelle à l'investissement politique personnel puisqu'elle reste convaincue que « *faire une famille est le destin de la femme* ».

→ Synthèse générale concernant les entretiens des femmes chiïtes.

En lisant les entretiens que les femmes chiïtes déclarent, on peut tirer trois tendances de profils différents :

-Les femmes à tendance émancipatrice : ce sont celles qui présentent un changement d'attitude concernant la participation féminine en politique. Elles jugent l'investissement des femmes libanaises comme insuffisant et réclament le changement de la situation. On note qu'une seule femme de cet échantillon manifeste une satisfaction de la participation féminine en politique. Cette satisfaction est due à une comparaison du nombre des femmes dans le champ politique en 2009 et entre le nombre des politiciennes dans les années précédentes. On a classé cette femme dans cette partie pour la simple raison que malgré sa satisfaction relative du nombre des politiciennes libanaises elle présente une motivation à l'investissement politique ainsi que son entretien fait preuve d'une femme qui présente une tendance émancipatrice.

Ces femmes vivent un état de dissonance cognitive entre les cognitions de socialisation d'une part et l'éducation d'autre part et traduisent cette dissonance par un changement d'attitude ainsi qu'une intention à l'investissement politique personnel. On explique : il s'agit des femmes qui à travers l'éducation ou « la dot scolaire » ont réalisé l'état de soumission imposé sur elles à travers leurs socialisations qui véhiculent « la domination masculine ». Suite à la conscientisation développée par ces femmes relativement éduquées, un état de refus de la domination masculine sera réclamer et même poussé vers des intentions à l'investissement politique personnel.

Dans cette rubrique on regroupe trois femmes de quatorze. Les femmes correspondent aux entretiens numéro 9, 12 et 32.

-Les femmes qui tendent au compromis : ce sont les femmes qui présentent un changement d'attitude au niveau de la participation féminine en politique. Elles jugent que la participation féminine est insuffisante et demandent un changement de la situation. Mais, en revanche ces femmes ne déclarent pas une motivation à l'investissement politique personnel. Soient elles se montrent désintéressées, soient elles préfèrent être présentées par des hommes ou enfin elles se déclarent inférieures à cette responsabilité. Soient elles se montrent désintéressées, soient elles préfèrent être présentées par des hommes ou enfin elles se déclarent inférieures à cette responsabilité. On considère alors que ces femmes vivent un état de dissonance cognitive qui se solde par un changement d'attitude mais qui n'aboutit pas à un changement dans les habitudes et ainsi ne se traduit pas par une intention à l'investissement politique.

Les entretiens qui présentent cette catégorie de femmes sont à nombre de sept. Donc sept femmes chiïtes sur quatorze jugent une insuffisance dans la participation féminine politique mais en même temps ne présentent pas une intention à l'investissement politique personnel.

Les numéros des entretiens seront les suivants : 2, 3, 6, 8, 17, 30 et 34.

-Enfin, on retrouve les femmes à tendance conservatrice : ce sont les femmes qui ne manifestent aucune insatisfaction de la représentativité féminine actuelle en politique

libanaise. Et en plus, ces femmes ne vivent aucun état de dissonance cognitive et sont convaincu par les idées traditionnelles de soumission féminine et de la suprématie naturelle des hommes sur les femmes. Ce sont surtout des femmes qui développent des représentations sociales d'infériorité féminine. Cette catégorie regroupe quatre femmes de quatorze femmes chiites. Et les entretiens correspondants sont les suivants : 23, 26, 29 et 31.

En conclusion, si on veut tirer une tendance générale des femmes chiites concernant leurs attitudes ou leurs positions vis-à-vis de la participation féminine en politique, on peut dire que la forte majorité de l'échantillon se concentre dans le deuxième profil tiré. Il s'agit des femmes qui tendent au compromis.

Le deuxième score sera réservé pour le troisième profil c'est-à-dire le conservateur alors que la part la plus petite reste pour le profil d'émancipation.

Si on regarde bien le nombre des entretiens, on remarque que la moitié des femmes chiites (soit sept femmes de l'échantillon), se concentrent dans le profil qui tend à la compromission. Ceci rend à conclusion que la majorité des femmes chiites vivent un état de dissonance cognitive. Elles sont pour une meilleure représentation féminine politique mais contre un investissement personnel.

En revenant à la problématique de départ, on pourra diviser les tendances expressives, des femmes chiites comme celles des femmes sunnites, en deux grandes catégories : les dissonances cognitives et les consonances cognitives.

Les consonances cognitives seront celles de l'obéissance aux valeurs traditionnelles, l'inclination aux devoirs prescrits par la société libanaise, le respect et l'application des idées religieuses.

La socialisation a bien fait son travail dans cette partie et a bien appris les femmes aux prescriptions de ce que doit être une femme orientale et de ce qu'elle ne peut pas être.

Ainsi, on remarque un respect des préjugés et des idées discriminatoires vis-à-vis des femmes.

On rappelle qu'à l'entretien numéro 8, la personne concernée affirme tout clairement qu'elle préfère la domination masculine dans le champ politique : *«...Mais dans tous les cas, je préfère le masculin que le féminin dans cette question de participation politique »*. Elle ajoute le suivant : *«je pense qu'il faut avoir des deux sexes au sein de l'amicale. Mais on préserve pour les hommes plus de la place que pour les femmes. Donc pour moi je suis contre cette proposition, je donne plutôt le trois quart pour les hommes et le quart pour les femmes »*.

Elle continue que le propre des femmes c'est les responsabilités familiales et le domaine privée : *« je pense que la femme libanaise a plein de responsabilité à assumer dans sa maison »...* *« La femme a des responsabilités ménagères plus grandes et c'est pourquoi elles ne peut participer à la vie politique comme l'homme »*.

De même qu'à l'entretien numéro 23, la femme interviewée supporte la domination masculine dans le champ politique en disant : *« je pense qu'il faut bien sûr avoir des femmes au sein de l'amicale mais il faut réserver la part la plus grande pour l'homme »*.

Et elle justifie cette domination par un regard de supériorité envers les capacités masculines. Voici ce qu'elle dit : « ...*Quand même il reste capable à faire des choses que la femme ne peut pas le faire. Il peut se déplacer librement, parler librement et il a un certain charisme que la femme n'a pas* ».

Alors que dans l'entretien numéro 26, la femme interviewée revient aux idées religieuses pour justifier la suprématie du sexe masculin qu'elle soutient en disant : « *je n'ai jamais été attiré par les discours politique. Je sens que ça prend beaucoup du temps et c'est plus une responsabilité pour les hommes pas pour les femmes. Dieu a crée l'homme plus fort pour qu'il prend des responsabilités plus que la femme* ». Et dans une autre séquence de son entretien elle continue son idée en disant : « *les choses changent d'un pays à un autre. On ne peut pas appliquer les règles de l'occident en orient. Si en orient ça a marché, ça ne va pas dire qu'en occident ça va marcher. Je ne suis pas d'accord pour cette proposition, puisque l'homme reste le dominant de la femme et il faut obéir aux lois religieuses* ».

Par contre, les dissonances cognitives font apparition, surtout dans les entretiens du premier profil de femme à tendance émancipatrice. On parle alors des idées qui contredisent la limitation des rôles féminins au domaine privé. On citera quelques unes dans ce qui suit.

On relève une première idée qui est celle de la répétition de l'absence féminine du champ politique.

D'autres consonances ont été relevées aussi : on nomme la conscience (à travers l'éducation) du freinage causé par la socialisation genrée. Dans l'entretien numéro 23 la femme en question assure le suivant : « *pour moi, parler d'une évolution de la femme dans n'importe quel domaine commence dans la famille. Quand une famille traite ses enfants d'une façon égale, les filles et les garçons auront les mêmes doses de confiance en soi. Quand la fille sent cette confiance en soi elle est automatiquement guider à agir dans la vie d'une façon plus sûre et c'est la clé de sa réussite dans n'importe quel domaine. Mais si la fille n'était pas éduquée comme ça, elle grandira avec un manque de confiance horrible qui va lui gêner toute sa vie* ».

On s'attarde aussi sur la conscience du freinage causé par les préjugés libanais envers les femmes. Et on se réfère toujours à l'entretien numéro 23 dans lequel l'interviewée déclare que les électeurs font plus confiance à l'homme politique qu'à la femme politique. Et voilà sa citation : « *je trouve qu'ici à l'université les hommes ont plus de la chance. Je ne sais pas pourquoi mais on n'a pas des filles par exemple à l'amicale des étudiants. Tout le monde préfère un homme pour les présenter puisqu'ils pensent que l'homme peut travailler plus que la femme et il peut être plus actif* ».

Alors que pour les préjugés et les stéréotypes tirés des entretiens des femmes chiites, ils sont au nombre de huit et on leur réserve un paragraphe indépendant. Certains préjugés ou certains stéréotypes sont critiqués par les femmes en question alors que certains autres sont adoptés par ces femmes chiites. Donc tantôt, ils sont évoqués comme cognitions traditionnelles à éviter alors que dans d'autres passages ils sont évoqués comme des cognitions à respecter et à garder comme référence.

On se réfère au petit tableau suivant pour les présenter :

Préjugé ou stéréotype	Adopté	Critiqué
Le domaine privé est réservé aux femmes	1	1
Le regard d'infériorité envers le soi féminin et ses capacités	2	1
La mentalité qui préfère la domination masculine dans les domaines de la vie sociale	2	6
Le jugement de sentimentalité porté envers les femmes		1
Discrimination dans la division du travail	1	1
L'intervention familiale dans les choix de carrière féminine (ou appropriation de la famille du corps de leur fille)		1
Socialisation genrée		1
Le regard de suprématie naturelle envers l'homme	3	

Ce que nous pouvons trier de ce tableau, c'est les représentations que les femmes chiites se font d'elles mêmes. Les préjugés et les stéréotypes cités étaient critiqués douze fois alors qu'ils étaient adoptés neuf fois. Ce qui n'est pas un nombre à négliger.

A comparer ce nombre avec celui des femmes sunnites (on rappelle que les préjugés et les stéréotypes cités par les femmes sunnites étaient critiqués douze fois mais adoptés sept fois) on peut conclure que la tranche des femmes qui adopte les stéréotypes libanais discriminants entre les genres sont beaucoup plus nombreux chez la confession chiite que chez la confession sunnite.

La critique la plus importante reste, comme chez les femmes sunnites, pour la domination masculine. Mais par contre certaines de ces femmes chiites obéissent aux prescriptions traditionnelles de la culture libanaise. Et ainsi on va voir des femmes qui adoptent un regard d'infériorité envers elles-mêmes et un manque de confiance en leurs capacités. Elles se présentent comme incapables d'assumer des responsabilités politiques, ou bien elles se jugent comme timide par nature ou comme faible par naissance. Un bon nombre d'entre elles sont convaincues que Dieu a créé l'homme plus fort que la femme et qu'elles doivent adapter leur mode de vie d'une façon adéquate avec cette suprématie naturelle de l'homme.

Cette polarisation des avis entre, d'une part la cognition qui critique la domination masculine dans la culture libanaise et d'autre part la cognition qui sous-estime les capacités féminines, donne naissance à un état de dissonance cognitive.

Cet état de dissonance cognitive, comme on l'a vu dans les paragraphes précédents (et comme dans le cas des femmes sunnites), génère en majorité un changement d'attitude concernant la participation féminine politique mais n'aboutit pas dans la plupart des cas à une motivation personnelle à l'investissement politique.

4- Les entretiens des femmes maronites.

Entretien numéro 19 :

L'interviewée dans cet entretien se déclare satisfaite vis-à-vis du progrès du nombre des femmes dans le champ politique en le comparant avec les années précédentes. Pourtant elle réclame une meilleure participation puisque cette dernière reste insuffisante à son avis. Mais malgré cette insuffisance, elle trouve qu'il n'y a pas une nécessité d'avoir recours au quota puisque, pour elle, « *c'est la qualité qui compte et non pas la quantité. Peut être une femme travaillera autant que dix autres. Il faut avoir des femmes actives et non pas des modèles féminines* ». Et c'est pourquoi elle apprécie Madame Layla El Soleh qui n'est pas politicienne mais qui « *travaille. Elle contribue à plusieurs aides sociales et elle est vraiment présente à côté du peuple.* ».

Elle ajoute que l'amour de l'appropriation de l'épouse par son époux et par sa famille est l'obstacle principal devant la promotion féminine dans le champ politique. Et en plus la préférence sociale et culturelle d'être représenté par un homme.

Au niveau personnel, elle déclare avoir des conversations politiques avec les membres de sa famille, mais par contre une absence de discussions ou d'informations d'ordre politique durant sa scolarisation.

Au niveau de l'investissement politique personnel, dans une première déclaration, l'interviewée déclare qu'avant de décider de poursuivre des études en sciences naturelles, elle voulait étudier les sciences politiques et donc c'est l'une des filières qui lui attirait. Mais, pour des raisons spécifiques, elle n'a plus opté pour ce choix. Elle explique que l'absence d'honnêteté dans le but des politiciens actuels, lui a détourné ses motivations : « *... mais on remarque que la plupart des politiciens que ce soit des femmes ou bien des hommes ne travaillent pas vraiment pour le peuple mais pour eux-mêmes et c'est pourquoi je n'étais pas trop motivée* ». Indirectement dit, l'interviewée a des motivations de direction politique mais à condition que son travail soit fructueux pour le peuple. Mais l'absence d'espoir au changement politique, (à cause des interventions étrangères régulières aux politiques intérieures du Liban et la dépendance de la destinée du Liban de ses interventions beaucoup plus qu'aux décisions libres du peuple libanais) que l'interviewée partage avec un bon nombre de libanais, lui a détourné les yeux de cette carrière.

Enfin, on peut conclure que l'interviewée en question se montre insatisfaite, en général, du nombre des femmes en politique et manifeste des intentions à l'investissement politique personnel à condition que son travail soit fructueux.

Entretien numéro 36 :

L'interviewée dans cet entretien déclare une insatisfaction de la participation politique féminine. Elle assure que les femmes sont « *presque absentes* » de la vie politique. Le facteur responsable de cet absentéisme serait, selon elle, les idées culturelles archaïques qui présentent les femmes dans un stade inférieur à l'homme. « *L'archaïsme. C'est l'idée*

dans la société que la femme est incapable de diriger quelque chose qui empêche la femme d'arriver à des postes de direction. Ils pensent que la femme n'est pas comme l'homme, elle n'est pas capable comme lui. La société ne fait pas confiance en la capacité des femmes ». Et afin d'augmenter la participation féminine en politique elle encourage la mesure du quota.

Au niveau de sa socialisation politique, l'interviewée déclare n'ayant eu ni une socialisation politique familial puisqu'un s'intéresse pas à la politique dans la famille, et ni une socialisation politique scolaire.

Alors qu'au niveau d'une probabilité à un investissement politique personnel, l'interviewée déclare une absence de motivation.

Cette absence de motivation ressemble, par ses causes, le cas de l'entretien précédent. L'absence d'espoir au changement anime l'abandon de l'idée d'investissement politique. L'interviewée déclare que l'absence de démocratie au Liban, ainsi que le système de filiation politique sont responsables de son désintéressement à l'investissement politique. Ce sentiment d'incapacité face au déterminisme politique que certaines personnes éprouvent au Liban agit de sorte à les écarter de la sphère politique, qu'ils soient des femmes ou bien des hommes. L'interviewée commence sa réponse par : « *Au Liban nom...* », cela explique qu'elle aime le travail politique mais qu'elle est en état de désespoir de le pratiquer au Liban. Voici son témoignage : « *non, au Liban non. Parce que la politique n'est pas juste chez nous tout simplement. Il n'y a pas de démocratie au Liban et la politique est une continuité par héritage. Personne ne mérite son poste, c'est l'héritage de père en fils qui compte* ».

Alors qu'à la fin de l'entretien, l'interviewée déclare aimer devenir présidente à l'amicale des étudiants. Cette position nous fait croire à notre analyse précédente qui prétend que l'interviewée loin de ne pas s'intéresser à la politique c'est la politique libanaise en elle-même qui l'écarte du champ politique à travers le manque de démocratie et en conséquence la filiation politique masculine.

On conclut alors, que l'interviewée présente des motivations d'investissement politique mais qui sont inhibé par le système politique de filiation des postes au sein des familles libanaises.

En somme, l'interviewée affirme l'absence des femmes du champ politique. Et elle se plaint de l'absence de démocratie et de l'existence de système de filiation masculine politique qui lui empêche de participer à la vie politique libanaise.

Entretien numéro 37 :

L'interviewée met en relation l'état actuel du Liban (en voie de développement) avec les droits des femmes. Elle trouve que si « *la femme a eu tous ses droits, le Liban n'aurait pas abouti à son état désespéré actuel* ». Pour elle, il faut absolument augmenter le nombre des femmes au parlement et promulguer plus de lois en faveur avec les droits des femmes.

La raison de l'absentéisme féminin du champ politique revient, selon elle, à la mentalité des libanais. « *C'est le peuple qui n'accepte pas l'idée que la femme le dirige et le domine* ».

Mais malgré son enthousiasme envers une meilleure intégration des femmes au travail politique, elle encourage la mesure de quota mais « *à condition que la femme mérite d'arriver et qu'elle soit qualifiée* ».

Au niveau de sa socialisation politique, l'interviewée déclare avoir des conversations familiales en politique. Et elle ajoute que c'est elle qui lance les conversations. « *A la maison je regarde les nouvelles d'un canal télévisé et une autre personne de la famille regarde les nouvelles sur un autre canal et après on essaye de discuter sur les différents points : comment chaque canal a diffusé un tel point par exemple, ou bien si un tel point a été diffusé sur un canal mais pas sur l'autre, etc...et heureusement, il y a pas de bagarres, on est une famille et les choses se font calmement. Et normalement c'est moi qui lance les sujets, peut être c'est l'effet de la jeunesse. On est plus motivé que les vieux* ».

Enfin, au niveau de l'investissement personnel en politique, l'interviewée affirme une motivation. Elle assure qu'elle aimerait être par exemple présidente de l'amicale des étudiants. Mais elle ne tarde pas à se plaindre d'une façon indirecte de l'absence d'un parti politique qui répond à ses idéologies politiques. Voici son témoignage : « *moi maintenant je suis intéressée. Mais là au Liban il y a des catégories, on travaille pour des catégories. Si moi je veux choisir une catégorie je choisis la catégorie neutre qui n'appartient à aucun parti politique et qui travaille pour tout le peuple sans différenciation et non pas qui travaille pour une catégorie de personnes...* ».

Dans une autre séquence de l'entretien, elle refuse la participation à l'amicale des étudiants malgré son enthousiasme au travail politique et ceci pour la raison d'absence de parti politique convenable à ses yeux. « *Moi je participe en votant mais pas en candidatant. Je suis une personne neutre qui n'appuie aucun parti politique. Et là on n'a pas un parti politique neutre pour candidater en son nom* ».

Cela signifie que l'interviewée éprouve une intention à la candidature mais cette intention est inhibée par la domination des partis politiques qui ne reflètent pas les réflexions idéologiques d'un bon nombre de libanais.

En somme, l'interviewée assure que les femmes sont absentes du champ politique au Liban. Elle s'exprime sur ses motivations personnelles concernant un investissement politique probable dans le futur. Elle nous renseigne sur une probabilité d'investissement mais se plaint de l'absence d'un parti politique qui répond à ses aspirations idéologiques.

Entretien numéro 38 :

La personne concernée dans cet entretien assure que pour juger la participation féminine en politique il faut se référer à l'indice de qualité. L'important serait une participation effective. Elle trouve que, vu l'avancement du Liban dans plusieurs volets des droits des femmes, le nombre actuel des femmes au parlement libanais est très petit.

Elle ajoute que les valeurs culturelles sont le principal obstacle à l'accès des femmes au champ politique. « *Les valeurs partagées entre les gens sont l'obstacle devant la femme. Les gens persistent à croire que la femme n'est pas égale à l'homme. Plus le pays évolue, plus les droits de la femme évoluent aussi. Les valeurs doivent changer* ».

Sur ce, elle déclare que « *l'homme est toujours préféré* » dans les élections de l'amicale des étudiants à la faculté dans le cas où les candidats sont du même parti politique.

Elle encourage la mesure de quota afin de donner les femmes et les hommes les mêmes chances d'accès au champ politique.

Sur le plan personnel, l'interviewée déclare n'avoir pas assez d'informations en politique. Elle ne discute pas en politique à la maison puisque de telles discussions sont très rares. « *Oui en fait on discute très peu la politique. Ma mère est étrangère et ne comprend pas la politique libanaise. On discute très peu et moi aussi je discute très peu. Normalement je n'ai pas beaucoup d'informations en politique et c'est pourquoi j'entends beaucoup plus que je parle en politique* ».

Bien que se manque d'informations en politique n'empêche pas l'interviewée de manifester des motivations à l'investissement personnel dans ce domaine. Mais cet investissement s'effectuera à condition que le « *respect* » s'installe parmi les politiciens.

« *Oui, et ma condition primaire pour être politicienne c'est le respect des autres. Ce respect doit être mutuel : je respecte l'autre et l'autre doit me respecter* ».

Malgré son intention à l'investissement politique, l'interviewée ne se juge pas qualifiée à prendre le poste de présidence de l'amicale des étudiants puisque selon, elle est « *très nerveuse* » et « *un bon leader doit être patient et moi j'ai une forte personnalité, impatiente et agressive en même temps. Je ne suis pas un bon leader* ».

En somme, l'interviewée déclare une insatisfaction du nombre des femmes dans le champ politique libanais, elle affirme un enthousiasme à l'investissement politique personnel mais à condition que les candidats se respectent. Et l'absence de respect entre les membres de l'amicale est la raison pour laquelle elle n'est pas intéressée à en entrer.

Entretien numéro 39 :

Dans cet entretien, l'interviewée déclare qu'en général, les femmes au Liban vivent dans des conditions meilleures que celles des autres femmes dans les pays arabes. « *On remarque par exemple que dans d'autres pays arabes la femme n'a pas le droit de conduire par exemple. En une sorte on peut dire que la femme participe en politique* ». Par contre, sur le plan politique, la participation féminine serait jugée comme insuffisante. Elle trouve que le jugement féminin est « *plus juste* » et propose de fixer des postes politiques pour les femmes, comme on fixe au Liban des postes politiques selon la confession. « *Il faut comme on fixe des postes selon la confession, il faut fixer des postes aussi selon le genre. Il faut donner des postes pour les femmes puisque je sens que le jugement de la femme est plus juste* ».

Selon l'interviewée, l'obstacle devant la participation féminine reste la société et les idées d'infériorité des femmes. « *La société est l'obstacle devant la participation de la femme en politique. On reste un pays arabe qui pense que la femme est inférieure à l'homme en sa capacité* ».

D'ailleurs, l'interviewée déclare être, personnellement, influencée par les idées d'infériorité féminine véhiculées dans l'ensemble de la société.

« Même parfois moi je juge des postes plus adéquats pour l'homme que pour la femme alors comment si un homme regarde à ce poste il va bien sûr le voire plus adéquat pour l'homme ».

Au niveau de l'investissement politique personnel, l'interviewée ne manifeste pas un enthousiasme au travail politique puisque dans le champ politique libanais il y a beaucoup de « mensonges ». *« Pour moi tous les politiciens libanais sont des menteurs. Personne ne travaille pour le bien du peuple, on ne travaille que pour le bien personnel ».*

En somme, l'interviewée déclare être insatisfaite de la participation politique des femmes libanaises. Alors qu'au niveau personnel, elle assure qu'elle n'est pas intéressée à l'investissement politique personnel.

Entretien numéro 40 :

L'interviewée assure que le Liban est un « pays développé » vis-à-vis des droits de l'homme si on le compare avec d'autres pays arabes. Mais ce développement est loin d'être visualisé dans le champ politique où la discrimination règne. Femmes et hommes ne se semblent pas être égaux dans ce champ.

Pour elle, *« femme et homme sont semblables »*, mais la différence réside entre les femmes elles mêmes. *« Pas toutes les femmes sont capables de diriger, il y a des femmes à personnalités qualifiées comme il y a des hommes à personnalités qualifiées, et des femmes à des personnalités non-qualifiées comme des hommes à des personnalités non-qualifiées ».*

Les idées de supériorité masculine dans la culture libanaise ainsi que la réserve du domaine privé aux femmes créent des obstacles devant l'investissement politique féminin.

Afin d'augmenter le nombre des femmes dans le champ politique, l'interviewée ne sera pas contre la mesure du quota mais à condition *« que les femmes soient capables de faire cette direction et de même pour les hommes il faut qu'ils soient capables de diriger. C'est la qualité qui compte plus que la quantité ».*

Au niveau personnel, l'interviewée déclare admirer le député « Ghinwa Jalloul » puisqu'elle la trouve « honnête ».

Alors que pour la socialisation politique, elle déclare participer à plusieurs discussions politiques à la maison qu'elle-même, elle lance. Mais par contre, elle déclare n'ayant aucune formation politique à l'école.

Enfin, l'interviewée assure qu'elle a des motivations à l'investissement politique à condition qu'elle est un projet bénéfique et que son environnement de travail soit respectueux.

En somme, malgré l'insatisfaction de l'interviewée de la représentativité féminine dans le champ politique et malgré son enthousiasme à un investissement personnel, elle conserve une image de supériorité du sexe masculin en déclarant que *« les hommes sont plus compétents dans le domaine des sciences naturelles que les femmes ».*

Entretien numéro 41 :

Dans cet entretien, l'interviewée estime que dans le champ professionnel, les femmes sont égales aux hommes. Par contre, elles ne sont toujours pas parvenues à l'égalité dans le champ politique. Il faut, selon elle, motiver davantage les femmes à ce genre de travail mais pas à travers le quota ou la fixation préalable de postes politiques aux femmes.

Elle acceptera la parité comme solution primaire ou comme phase de transition afin d'améliorer la participation féminine en politique. Mais dans une phase ultérieure, elle préfère laisser les choses à libre cours pour éliminer toute discrimination.

Selon elle, « *toute la société va à l'encontre de l'idée de la participation de la femme en politique* ». Et au cas où des élections se déroulent à l'amicale des étudiants à l'université, elle trouve que la primauté reste pour les partis politiques. Mais, « *en éliminant le facteur du parti politique* », elle sent « *qu'on préfère l'homme. On considère que l'homme est capable d'être plus active et les partis en question présentent rarement des filles aux élections* ».

Sur cette question, elle s'attarde surtout au rôle de « *la famille* ». Elle explique que c'est la socialisation familiale qui détourne les femmes de l'intéressement au travail politique. Elle ajoute aussi le problème de l'héritage politique au Liban qui se fait de père en fils. « *En plus la politique au Liban se fait par héritage, de père en fils et c'est seulement quand il n'y a pas de fils que la fille ou bien l'épouse qui prennent la place* ». Le changement de la situation, selon elle, ne s'effectuera qu'après l'obtention des femmes de « *leurs libertés et de leurs indépendances* ».

Enfin, l'interviewée explique qu'elle aurait pu être intéressée d'accéder le travail politique dans des conditions différentes de celles de la politique libanaise. « *Franchement, au Liban la politique ne m'attire pas. Par contre si j'étais ailleurs j'aurais pensé à le faire. A chaque fois on nous bombarde les oreilles par des projets politiques nobles, mais une fois que le politicien gagne, il oublie tous ses projets prometteurs. J'ai peur de devenir comme ces politiciens* ».

Finalement, sur le plan général, l'interviewée montre une insatisfaction de la participation politique des femmes libanaises. Alors que sur le plan personnel, elle n'est pas sans motivation à l'investissement politique mais la condition d'honnêteté se pose afin d'investir cette motivation.

Entretien numéro 42 :

L'interviewée trouve que « *la femme* » au Liban est « *brillante* » dans plusieurs domaines sauf en politique. Mais le problème selon elle ne parvient pas des femmes. Elle revient aux règlementations pour expliquer la discrimination envers les femmes libanaises. Elle s'attarde sur la citoyenneté manquante des femmes au niveau des législations. « *La femme libanaise mariée d'un étranger ne peut pas donner la nationalité libanaise à ses enfants* ».

Elle assure que le nombre des politiciennes au parlement libanais est, relativement à un pays démocratique, très bas et accuse la domination masculine de ce retard.

Afin de préserver la démocratie libanaise, l'interviewée sera contre le quota pour l'amélioration de la participation féminine en politique et préfère les choses en libre cours. « *C'est comme si on fait une discrimination. Il est mieux de laisser les élections* ».

libres et ceux ou celles qui méritent d'arriver ils ou elles vont gagner ». Mais malgré cet opinion démocratique, l'interviewée déclare que dans le cas où deux candidats de sexe différents se présentent aux élections de l'amicale des étudiants, elle votera pour « *la femme* ».

Sur le plan personnel, l'interviewée aime le député « *Strida Jeajea* », puisque selon elle « *elle a su guider les forces libanaises (parti politique libanais) lorsque son mari était en prison, et aujourd'hui elle persiste sur ses principes et elle n'a pas quitté la politique lorsque son mari a repris son travail politique* ».

Au niveau de la socialisation politique de l'interviewée, elle déclare avoir des conversations politiques en famille et qu'elle en participe selon son « *humeur* ».

Alors qu'au niveau d'une probabilité à l'investissement politique personnel, l'interviewée déclare avoir la motivation à un tel type de travail et sera intéressée de donner le droit aux femmes libanaises de léguer leur nationalité à leurs enfants au cas où elles sont mariées à un étranger.

Finalement, l'interviewée déclare une insatisfaction vis-à-vis de la participation politique des femmes libanaises. Et prononce un avis favorable à l'égard d'un éventuel investissement politique personnel.

Entretien numéro 43 :

L'interviewée trouve que les femmes libanaises ne sont pas tellement actives. Mais par contre elles sont en voie de changement. Mais pourtant leur participation dans le champ politique reste très minime.

L'obstacle primaire devant l'accès féminin au parlement c'est la mentalité des libanais qui croit en la suprématie du sexe masculin. « *C'est la mentalité des gens, ils considèrent que l'homme est plus fort et capable plus que la femme. C'est l'obstacle le plus important* ». Et afin de remédier à la situation, l'interviewée ne sera pas contre la parité.

Au niveau de la socialisation politique de l'interviewée, elle déclare n'ayant pas de discussions politiques en famille et n'ayant pas d'informations politiques des années scolaires.

Alors qu'au niveau de la motivation à un investissement politique personnel, l'interviewée ne déclare pas de telles motivations et préfèrent mener une carrière scientifique. « *Je sais que c'est un prestige mais je préfère être docteur à la faculté dans le futur et non pas un leader politique* ».

En somme, l'interviewée se montre insatisfaite de la participation féminine en politique mais malgré ceci ne manifeste pas des intentions à l'investissement politique personnel.

Entretien numéro 44 :

L'interviewée n'apprécie pas le chemin d'intégration des femmes parlementaires contemporaines. « *Toutes celles au parlement le sont par héritage* ». Et trouve qu' « *aucune mérite sa place* ». En plus, elle ne déclare pas être satisfaite du nombre des

femmes dans le champ politique. Et en comparant le cas libanais au cas koweïtien, elle classe le Liban en second rang. Elle trouve qu'il faut encourager les femmes à l'intéressement à ce genre d'activité et sera pour la parité afin d'aboutir à une meilleure participation féminine en politique. Mais par contre, elle reste convaincu que la majorité des places doivent être réservés aux hommes puisque *« la femme juge selon ses émotions et non pas selon son cerveau »*. Mais par contre, *« les hommes sont plus intelligents »*.

Au niveau de l'investissement personnel en politique, l'interviewée ne manifeste aucun intérêt à ce genre d'activité.

Elle cite plusieurs raisons : le fait de ne pas aimer donner du temps au public, le fait de ne pas aimer donner des ordres (ce qui est le cas dans un poste de direction) et le fait de faire face à l'ordre commun et de combattre la mentalité libanaise qui met les femmes dans un poste inférieures aux hommes. *« La politique est une carrière qui demande un investissement de temps et c'est une responsabilité. Mais le problème ne s'arrête pas là, les gens ne laissent pas la chance à la femme de se prouver et de montrer ses capacités, ils la condamnent avant de l'entendre »*.

Enfin, l'interviewée en question est généralement insatisfaite de la représentativité féminine en politique. Et elle ne manifeste pas des intentions personnelles à l'investissement politique.

Entretien numéro 45 :

L'interviewée trouve que les femmes sont *« presque absentes de la politique »* mais le pourcentage actuel des femmes au parlement ne la *« choque »* pas puisqu'elle est habituée à voire plus d'hommes que des femmes au parlement. Et cette habitude fait que les femmes ne pensent plus à un investissement dans ce domaine. *« C'est l'habitude de voire les hommes dans ce domaine qui nous a effacé l'idée qu'il peut y avoir des femmes. Même la femme ne voit plus un problème là-dessus, elle s'est habituée »*. Elle ajoute que les femmes manquent d'idéale type féminin en politique *« Au Liban, il n'y a pas de femme politique idéale et c'est pourquoi on préfère l'homme. Il n'y a pas des femmes qui ont prouvé qu'elles méritent leurs places »*.

Afin de remédier à la situation, l'interviewée ne sera pas contre la parité puisqu'elle trouve que *« la femme ne diffère pas de l'homme et c'est un pas pour dire aux autres que la femme pense comme l'homme et non pas elle pense par ses émotions comme certains prétendent »*.

Alors qu'au niveau personnel, l'interviewée déclare avoir rarement des discussions politiques à la maison et ne manifeste aucun intérêt à l'investissement politique personnel puisqu'elle préfère *« la liberté »* que *« la responsabilité »*.

En somme, l'interviewée présente une insatisfaction de la représentativité féminine en politique et ne manifeste aucune motivation personnelle à l'investissement politique.

Entretien numéro 46 :

L'interviewée trouve que les femmes ne sont pas suffisamment représentées dans le champ politique mais c'est dû à leurs manque de motivation. Elle explique « *qu'il n'y a pas de femmes qui veulent arriver au parlement et qui n'arrivent pas, mais il y a des femmes qui sont peu motivées et qui ne veulent pas arriver* ».

Elle ajoute que c'est la mentalité libanaise qui réserve le domaine privé aux femmes et le domaine public aux hommes qui entravent l'intégration des femmes au champ politique.

Et c'est pourquoi elle ne sera pas contre la parité afin d'aider les femmes à une meilleure intégration. Mais malgré ceci, elle avance une remarque concernant cette parité qui selon elle doit respecter « *la qualité* » des candidats plus que leur nombre et le sexe.

Alors qu'au niveau de la socialisation politique, l'interviewée déclare participer à des discussions politiques à la maison.

Sur le plan de l'investissement politique, l'interviewée déclare avoir des motivations à ce genre d'activité. « *Oui je n'ai pas de problème. Mon but serait de changer les mentalités des gens qui ne pensent qu'à leurs intérêts personnels. J'aimerais que les gens qui arrivent à la politique aient un projet pour le bien commun et non pas pour leur bien personnel* ».

En somme, sur le plan social, l'interviewée déclare être insatisfaite de la participation politique féminine alors que sur le plan personnel, elle se montre motivée à l'investissement politique dans son futur.

Entretien numéro 47 :

L'interviewée commence son entretien en s'exprimant sur son insatisfaction de la participation féminine en politique. Elle juge cette participation comme insuffisante.

Pour elle, ce sont les représentations d'infériorité sur les femmes libanaises qui forment le premier obstacle à leur investissement politique. « *L'image de la femme dans la société est son empêchement primaire à sa participation en politique. On pense qu'elle n'a pas la capacité comme l'homme et elle est incapable de diriger la société* ».

Afin de remédier à la situation, elle ne sera pas contre la solution de quota. « *Oui pourquoi pas. La femme est égale à l'homme et a droit à participer à la direction du pays comme l'homme* ».

Alors que sur le plan personnel, l'interviewée déclare ne pas avoir une socialisation politique à la maison ni durant son parcours scolaire.

Et enfin, l'interviewée déclare ne pas être intéressée à l'investissement politique. « *Non, je n'aime pas la politique. J'aime tout ce qui est en relation avec l'éducation, j'aimerais devenir professeur* ».

En somme, l'interviewée se déclare insatisfaite de la représentativité politique des femmes au parlement et déclare ne pas être attirée par le travail politique.

Entretien numéro 48 :

L'interviewée trouve que « *la femme est presque absente de la politique* ». Elle qualifie la participation féminine en politique par le « *zéro* ». Elle responsabilise la société libanaise de cet absentéisme féminin du champ politique. Pour elle, c'est surtout « *la domination masculine* » qui freine l'intégration des femmes au parlement libanais. Et afin de changer la situation, elle sera pour la mesure de parité.

L'interviewée semble avoir une bonne connaissance des activités des femmes parlementaires contemporaines, elle apprécie déclare aimer le député « Strida Jeajea » « *puisque malgré l'emprisonnement de son époux elle a continué le travail politique* ». Elle respecte l'ex-ministre du ministère de l'éducation « Nazik el Hariri » « *pour son travail social* » puisque selon elle « *elle n'a jamais travaillé de la politique* ». Et enfin, elle critique l'ex-ministre des affaires sociales « Nayla Mouawad » puisqu'elle trouve « *qu'elle n'a rien travaillé* ».

Alors que sur le plan personnel, l'interviewée déclare une motivation à l'investissement politique. Elle vise la présidence de la république. « *Oui j'aime devenir présidente de la république. J'aime tout changer au Liban : l'état financier, l'état touristique, l'état social...tout* ».

En somme, l'interviewée manifeste une insatisfaction de la participation actuelle des femmes au parlement libanais et déclare avoir des motivations à l'investissement politique personnel en visant le poste de présidence de la république.

Entretien numéro 49 :

L'interviewée assure que les politiciennes contemporaines « *ne méritent* » pas leurs postes politiques puisque toutes « *ont accédé au pouvoir par héritage* ». Elle qualifie la participation féminine en politique par le néant et le « *honteux* » et trouve que les femmes sont presque « *absentes* » du champ politique.

Elle s'attarde sur le concept de « *domination masculine* » et explique l'absence féminine du champ politique par « *une ignorance* » ou bien une acceptation de « *la domination masculine* ». « *C'est de l'ignorance totale ou bien c'est de l'acceptation claire de la domination masculine. Dans les deux cas c'est dangereux pour un pays qui a l'intention au développement. Un pays ne peut se développer à moitié. On ne peut pas développer les hommes et garder les femmes en arrière plan. Il faut absolument un changement de mentalité et d'état* ». Elle accuse aussi, les femmes libanaises de l'irresponsabilité et de fainéantise. « *Pour moi la femme ne fait pas l'effort nécessaire pour son développement. On remarque les femmes se balader toutes les journées dans les marchés, elle se soigne chez les boutiques esthétiques et le pire c'est qu'elle se moque des femmes arabes. Pour moi elle ne doit pas se moquer de la femme arabe puisqu'elle fait comme elle. La femme libanaise est la femme la plus gâtée au monde c'est une fainéante* ».

L'interviewée n'encourage pas la mesure du quota puisque selon elle, « *on aura les femmes les moins qualifiées qui vont accéder au pouvoir. Malheureusement on va choisir les femmes les plus belles pour les donner ces postes puisque la société n'est pas encore prête à qualifier la femme selon ses capacités intellectuelles par contre elle est qualifiée selon son apparence extérieure* ».

Sur le plan personnel, l'interviewée assure qu'elle aimerait devenir député. Et elle s'intéresse à « *faire diminuer la corruption dans les travaux étatiques* » ainsi qu'à former un soldat libanais. « *...Et en plus j'aime travailler sur le thème des soldats libanais, il faut qu'on ait un soldat libanais et non pas un soldat pour les musulmans et un autre pour les chrétiens. Puisqu'on remarque que dans les grands moments de guerre au Liban lorsque le pays avait besoin de son armée, cette armée se divisait en deux groupes musulmans et chrétiens et l'armée est foutue* ».

En somme, l'interviewée qualifie le travail politique des femmes libanaises par un presque « *absentéisme* » et les accuse par la fainéantise. Alors que sur le plan personnel, elle déclare des motivations à l'investissement politique personnel.

Entretien numéro 50 :

L'interviewée assure que « *la femme* » participe en politique mais d'une façon insatisfaisante. Elle ajoute qu'il faut aider les femmes au changement de la situation. L'interviewée se demande de la cause de ce retard malgré les progrès effectués dans d'autres domaines. Elle propose comme obstacle, la mentalité libanaise qui sacrifie le privé aux femmes et le public aux hommes. « *Je pense que c'est la mentalité archaïque pour qui la femme est créée pour les responsabilités intérieures et l'homme pour les responsabilités extérieures. Tout a évolué mais certains concepts persistent* ».

Afin d'aider les femmes à une meilleure intégration dans le champ politique, l'interviewée encourage la mesure du quota et trouve qu'elle agit doublement : « *De cette façon on oblige la femme à penser d'une façon plus logique et on oblige l'homme à accepter l'idée de la femme partenaire en politique* ».

Alors que sur le plan personnel, l'interviewée assure qu'elle n'a aucune motivation à l'investissement politique et préfère rêver à devenir « *une hôtesse de l'air libre de tout espace* ».

En somme, l'interviewée qualifie la participation féminine en politique par l'insatisfaisante mais ne déclare aucune intention personnelle à l'investissement politique personnel.

Entretien numéro 51 :

L'interviewée assure que la participation féminine en politique « *reste restreinte* ». Pour elle, l'acceptation des femmes des taux bas de participation est « *une ignorance de leurs droits* ».

Elle trouve que l'intégration des femmes dans le champ politique est sans obstacle mais ce qui manque, aux femmes, c'est de la volonté. « *A mon avis rien ne forme un obstacle devant la participation des femmes en politique au Liban mais elles n'ont pas envie d'entrer en politique et de prendre des responsabilités* ».

Afin de remédier à la situation, l'interviewée sera pour la mesure du quota. De cette façon et selon elle, on force les femmes à prendre des responsabilités. « *Oui c'est une*

idée pour obliger la femme à se changer et de lui mettre l'idée de responsabilité dans sa tête ».

Sur le niveau personnel, l'interviewée déclare avoir des motivations à l'investissement politique et assure que si jamais elle aura la chance d'accéder au pouvoir elle aimera *« travailler sur le sujet de l'environnement et de la pollution afin de la minimiser ».*

En somme, l'interviewée déclare une insatisfaction de la participation féminine en politique et manifeste une motivation à l'investissement politique personnel.

→Synthèse générale concernant les entretiens des femmes maronites.

En lisant les entretiens que les femmes maronites déclarent, on peut tirer deux tendances de profils différents. Les deux tendances sont semblables à celles des femmes sunnites mais la répartition des nombres diffère. Voici les deux tendances ainsi que les nombres des femmes maronites s'y affiliant :

-Les femmes à tendance émancipatrice : ce sont celles qui présentent un changement d'attitude concernant la participation féminine en politique. Elles jugent l'investissement des femmes libanaises comme insuffisant et réclament le changement de la situation.

Ces femmes vivent un état de dissonance cognitive entre les cognitions de socialisation d'une part et l'éducation d'autre part et traduisent cette dissonance par un changement d'attitude ainsi qu'une intention à l'investissement politique personnel. On explique : il s'agit des femmes qui à travers l'éducation ou « la dot scolaire » ont réalisé l'état de soumission imposé sur elles à travers leurs socialisations qui véhiculent « la domination masculine ». Suite à la conscientisation développée par ces femmes relativement éduquées, un état de refus de la domination masculine sera réclamé et même poussé vers des intentions à l'investissement politique personnel.

L'investissement politique de certaines de ces femmes n'était pas sans conditions : parfois elles demandaient du respect et parfois elles demandaient un changement total du système de filiation politique ainsi qu'une bonne application de la démocratie au Liban.

Dans cette rubrique on regroupe dix femmes de dix-sept. Les femmes correspondent aux entretiens numéro 19, 36, 37, 38, 40, 42, 46, 48, 49 et 51.

-Les femmes qui tendent au compromis : ce sont les femmes qui présentent un changement d'attitude au niveau de la participation féminine en politique. Elles jugent que la participation féminine est insuffisante et demandent un changement de la situation. Mais, en revanche ces femmes ne déclarent pas une motivation à l'investissement politique personnel.

Les raisons de l'absentéisme du champ politique chez les femmes maronites ne ressemblent pas à celles des femmes chiïtes ni à celles des femmes sunnites.

On a vu que chez ces dernières les causes de l'absentéisme pouvaient être un manque de confiance en soi ou en leurs capacités féminines. Certaines autres femmes déclaraient tout simplement qu'elles préféreraient être représentées par une majorité masculine au parlement libanais et certaines autres femmes étaient convaincues de la suprématie naturelle du sexe masculin, suite aux stéréotypes libanais ou bien aux idées religieuses.

Par contre, l'absentéisme des femmes maronites du champ politique reposait surtout sur le désintéressement à l'activité politique et un détournement vers un autre type d'activité qu'on peut qualifier de non traditionnel. Ce type d'activité, la plupart des fois, visait un poste académique comme celui du professeur universitaire.

On considère alors que ces femmes vivent un état de dissonance cognitive qui se solde par un changement d'attitude mais qui n'aboutit pas à une motivation à l'investissement politique personnel.

Les entretiens qui présentent cette catégorie de femmes sont à nombre de sept. Donc sept femmes maronites sur dix-sept jugent une insatisfaction dans la participation féminine politique mais en même temps ne présentent pas une intention à l'investissement politique personnel.

Les numéros des entretiens seront les suivants : 39, 41, 43, 44, 45,47 et 50.

En conclusion, si on veut tirer une tendance générale des femmes maronites concernant leurs attitudes ou leurs positions vis-à-vis de la participation féminine en politique, on peut dire que la forte majorité de l'échantillon se concentre dans le premier profil tiré. Il s'agit des femmes à tendance émancipatrice.

En revenant à la problématique de départ, on pourra diviser les tendances expressives, des femmes maronites comme celles des femmes sunnites et chiïtes, en deux grandes catégories : les dissonances cognitives et les consonances cognitives.

Les consonances cognitives seront celles de la croyance à la suprématie intellectuelle des hommes ainsi qu'à la sous-estimation des capacités intellectuelles féminines.

Mais contrairement aux femmes sunnites et chiïtes, les femmes maronites qui adoptent ces consonances cognitives sont peu nombreuses et on va voire qu'une seule femme maronite déclare la suprématie intellectuelle des hommes et l'infériorité des capacités féminines. Cette femme, on rappelle qu'elle est représentée dans l'entretien numéro 44. Voici ce qu'elle dit : *« je pense que 35% à 40%, c'est suffisant (comme portion pour les femmes dans le champ politique) puisqu'on dit que la femme juge selon ses émotions et non pas selon son cerveau »*. Elle ajoute aussi : *« je pense qu'il faut donner plus de place pour les hommes (à l'amicale des étudiants) puisqu'ils sont plus intelligents »*.

Par contre, les dissonances cognitives font apparition dans tous les entretiens des femmes maronites. On parle alors des idées qui contredisent la limitation des rôles féminins au domaine privé. On citera quelques unes dans ce qui suit.

On nomme la conscience (à travers l'éducation) du freinage causé par la socialisation genrée. Dans l'entretien numéro 41 la femme en question assure le suivant : *« toute la société va à l'encontre de l'idée de la participation de la femme en politique. Je pense qu'en premier lieu il y a la famille. La famille ne motive pas ses filles. En plus la politique au Liban se fait par héritage, de père en fils et c'est seulement quand il n'y a pas de fils que la fille ou bien l'épouse qui prennent la place... »*.

On s'attarde aussi sur la conscience du freinage causé par la domination masculine au Liban. On rappelle qu'à l'entretien numéro 42, la femme interviewée nomme la domination masculine en disant le suivant : *« la domination masculine qui hante la mentalité des hommes... »*. Alors qu'à l'entretien numéro 48 l'interviewée dit : *« c'est toute la société qui freine le chemin de libération des femmes c'est cette idée de domination masculine... »*.

On peut nommer aussi la critique du regard d'infériorité porté envers les femmes dans la société libanaise. On rappelle qu'à l'entretien numéro 36 par exemple, l'interviewée dénonce ce regard clairement en disant : *« ...C'est l'idée dans la société que la femme est incapable de diriger quelque chose qui empêche la femme d'arriver à des postes de »*

direction. Ils pensent que la femme n'est pas comme l'homme, elle n'est pas capable comme lui. La société ne fait pas confiance en la capacité des femmes ».

Alors que pour les préjugés et les stéréotypes tirés des entretiens des femmes maronites, ils sont au nombre de six. Certains préjugés ou certains stéréotypes sont critiqués par les femmes en question alors qu'un seul stéréotype et un seul préjugé étaient adoptés par une femme maronite. Donc tantôt, ils sont évoqués comme cognitions traditionnelles à éviter alors que dans d'autres passages ils sont évoqués comme des cognitions à respecter et à garder comme référence.

On se réfère au petit tableau suivant pour les présenter :

Préjugé ou stéréotype	Adopté	Critiqué
Le domaine privé est réservé aux femmes		4
Le regard d'infériorité envers le soi féminin et ses capacités		5
La mentalité qui préfère la domination masculine dans les domaines de la vie sociale		5
Le jugement de sentimentalité porté envers les femmes	1	1
Socialisation genrée		2
Le regard de suprématie naturelle envers l'homme	1	2

Ce que nous pouvons trier de ce tableau, c'est les représentations que les femmes maronites se font d'elles mêmes. Les préjugés et les stéréotypes cités étaient critiqués dix neuf fois alors qu'ils étaient adoptés deux fois.

A comparer ce nombre avec celui des femmes sunnites (on rappelle que les préjugés et les stéréotypes cités par les femmes sunnites étaient critiqués douze fois mais adoptés sept fois) et avec celui des femmes chiites (on rappelle que les préjugés et les stéréotypes cités étaient critiqués douze fois et adoptés neuf fois) on peut conclure que la tranche des femmes qui adopte les stéréotypes libanais discriminants entre les genres sont beaucoup plus nombreux chez la confession chiite puis chez la confession sunnite et enfin chez la confession maronite.

La critique la plus importante reste, comme chez les femmes sunnites et chiites, pour la domination masculine et on ajoute le regard d'infériorité porté envers les femmes.

La différence majeure entre les femmes maronites et les femmes musulmanes en général, c'est qu'une seule femme maronite adopte certaines idées traditionnelles. Et on peut dire alors que la majorité des femmes maronites présentent une tendance vers l'émancipation qui est plus déclarée que dans le cas des femmes musulmanes.

Si on compare les femmes maronites avec celles chiites on remarque que déjà la tendance des femmes conservatrices n'existe pas.

On ajoute que le pourcentage des femmes appartenant à la tendance émancipatrice est le plus important chez les femmes maronites.

Ceci nous laisse penser aux causes qui pourront influencer de tels résultats. Les témoignages des femmes en question ne nous révèlent pas de différence au niveau de la

culture, ni au niveau des habitudes, ni même au niveau des préjugés et des stéréotypes partagés à propos du genre. On remarque que presque toutes les femmes libanaises évoquent les mêmes stéréotypes et les mêmes préjugés. Sans prendre en considération les positions des femmes envers ces stéréotypes et préjugés, ils sont le fruit de la culture libanaise et non pas de la sous culture libano-musulmane ni de la sous culture chrétienne. Mais par contre, les témoignages recueillis nous informent sur une instance qui se voit au centre de la vie des femmes musulmanes et qui gère en quelque sorte leurs choix et leurs attitudes.

Cette instance c'est celle de la religion. La religion forme un centre de repère très important pour la plupart des femmes musulmanes. On a vu que certaines femmes se voient parfois incapables à la participation politique puisqu'elles sont voilées. Dans d'autres passages, elles se jugent incapables à la vie politique puisque « Dieu » donne la suprématie et la force pour l'homme sur la femme. Et enfin, elles préfèrent obéir à ce que le « Coran » réserve à l'homme et à la femme, c'est-à-dire le double de la part de la femme à l'homme (en d'autres termes, le double des sièges politiques à l'homme dans le parlement libanais).

Par contre, on ne peut pas dire que la religion chez les femmes maronites n'influence pas leur vie quotidienne et par suite leurs attitudes. La vie quotidienne nous informe que la société libanaise est une société religieuse par excellence.

Mais, la différence réside à notre avis dans les textes religieux. En effet, dans la partie de cette thèse consacrée à la contextualisation, on a largement parlé de la différence de la place de la femme dans le texte du « Coran » et dans les textes bibliques. Le but de ce passage n'était pas un simple retour aux textes religieux auxquels le peuple libanais croit. Mais, il s'agissait d'expliquer au lecteur, le point d'appui idéologique, sur lequel se basent les femmes libanaises pour se positionner envers tel ou tel autre phénomène.

Et si dans les témoignages des femmes maronites, on a pas pu relever des obéissances dues aux directives religieuses, ce n'est pas par esprit critique qu'elles l'ont fait, mais c'est par ce que les directives évangéliques ne contiennent pas des discriminations sexuelles envers les femmes.

Mais, malgré l'absence de l'obstacle religieux chez les femmes maronites, elles ne nient pas les obstacles d'ordre culturel comme la domination masculine, le regard d'infériorité envers les capacités féminines, le regard de suprématie porté envers les hommes ainsi que la spécialisation du domaine privé pour les femmes.

Enfin, on note que les femmes maronites comme les femmes musulmanes vivent un état de dissonance cognitive qui se solde par une majorité de femmes qui présentent une insatisfaction de la participation politique féminine libanaise. Mais la portion des femmes qui présentent une motivation à l'investissement politique est majoritaire sur le nombre des femmes qui ne présentent pas de motivation à l'investissement politique. Ce résultat nous laisse penser, à un probable changement, au niveau du nombre des femmes maronites, dans les années à venir, dans le champ politique.

5- Les entretiens des femmes druzes.

Entretien numéro 5 :

Dans le présent entretien l'interviewée assure que « *la femme* » est présente dans le champ politique. Elle est active mais par contre, « *elle n'est pas exposée au public* ». Elle ajoute que le nombre des femmes actuellement au parlement n'est pas très grand. Pourtant, elle juge en avance que ce nombre ne va pas évoluer puisque la religion musulmane ne le permet pas. « *...Ce pourcentage est petit, mais on ne peut pas le changer. Même au sein du Coran la femme est cadré dans certaines fonctions spécifiques pour elle et d'autres pour les hommes* ». « *...Ce nombre est peu mais on n'y peut rien faire. On restera comme ça car c'est dans notre religion* ».

Pour elle, plusieurs facteurs empêchent les femmes de s'investir en politique : la religion, les empêchements physiques et les mœurs et les habitudes : « *Pour moi plusieurs facteurs empêchent la femme de travailler la politique. Par exemple, la religion comme on a déjà parlé et en plus des empêchements biologiques : l'homme peut supporter plein de choses que la femme ne peut pas le faire. En plus, quand elle passe la ménopause ça lui fait une dépression, même si elle essaye de la cacher, elle sera gênée et ça a une influence négative sur son travail. Par contre, la vie de l'homme est parfaite depuis sa naissance jusqu'à sa mort. On ajoute les mœurs et les habitudes qui vont à l'encontre de la participation des femmes à la politique. En plus, l'homme peut se déplacer plus facilement que la femme : elles ne peuvent pas dormir hors de la maison* ».

Dans la citation des obstacles, on remarque que l'interviewée est bien convaincue de la supériorité masculine quand elle considère que « *sa vie est parfaite* ». Et c'est pour cela que quand on la demande de son avis vis-à-vis de la mesure du quota féminin, elle ne sera pas contre, mais elle conserve la part la plus grande aux candidats masculins. « *Je serai pour 40% pour les femmes et 60% pour les hommes pour les mêmes raisons citées avant* ». « *Je trouve que les hommes sont plus faits pour la politique* ».

Sur le plan personnel, l'interviewée déclare aimer l'ex-ministre « Bahia El Hariri » puisqu'elle trouve qu'elle faisait très bien son travail. Elle critique la femme de l'ex-président « Elias el Hérawi » qui selon elle, « *n'avait pas le look d'une femme de président* ». Elle aime aussi le député « Strida Geajea », « *puisque quand son mari était en prison elle a su détenir sa place, et quand il est revenu elle s'est retiré de nouveau* ».

Alors qu'au niveau de la socialisation politique, l'interviewée déclare ne pas avoir des conversations politiques à la maison puisqu'elle est la seule à s'intéresser à la politique mais par contre, elle déclare avoir eu des informations politiques durant son parcours scolaire. « *Oui, en fait il y avait des discours en classe qui s'intéressait à faire véhiculer le savoir politique à l'école* ».

Enfin, concernant la probabilité à un investissement politique personnel, l'interviewée assure son absence. La raison principale reste sa conviction de l'infériorité naturelle de la femme. « *... Je ne suis pas trop pour l'idée que la femme est capable de jouer un rôle politique. Ni moi ni une autre, parce que par sa nature, Dieu l'a créée fragile. Une femme au pouvoir ne peut pas se concentrer tout carrément sur son travail, elle a ses préoccupations ménagères alors que l'homme par sa nature est structuré plus fort* ».

Elle peut assumer cette responsabilité si elle supprime sa vie personnelle, et elle ne peut pas le faire. L'homme est capable de le faire car il est séparé de sa vie personnelle, il n'a qu'à assumer le financement pour le ménage. La femme est incapable d'être ministre et même si elle le fait ce n'est pas beau pour sa féminité. Je suis contre l'idée que la femme soit militante ».

Enfin, l'interviewée en question, bien qu'elle trouve que le nombre actuel des femmes au pouvoir est petit elle reste convaincu que le changement est presque impossible à cause des lois religieuses et elle s'en soumet à ses lois en refusant l'idée d'un investissement politique personnel.

Entretien numéro 20 :

L'interviewée assure que « *la femme* » ne participe pas suffisamment au travail politique. Et elle est convaincu que les femmes peuvent « *donner plus qu'elles ne le font* ».

Pour elle, l'obstacle devant l'investissement politique des femmes est d'ordre culturel et réside dans les traditions. Ce que les gens disent d'une femme compte toujours dans l'environnement libanais de la vie de cette femme. Et c'est la surveillance à maintenir « *une bonne réputation* » qui forme l'entrave au travail politique. « *Je trouve que les traditions s'opposent vraiment à l'évolution de la femme. Elle n'arrive pas à se libérer de ce que les gens disent d'elle pour qu'elle puisse se lancer dans la vie. Elle n'est pas libre, elle ne peut pas faire tout ce que l'homme fait* ».

Afin de dépasser cette entrave et de mieux s'intégrer dans le travail politique, l'interviewée sera pour la parité.

Du côté personnel, l'interviewée déclare aimer l'ex-ministre « *Nayla Mouawad* » puisqu'elle la trouve « *proche du peuple* ».

Au niveau de la socialisation politique, elle assure assister à des conversations familiales mais n'intervient « *que quand une opinion va à l'encontre* » de la tienne.

Enfin, au niveau de la participation à la vie politique, l'interviewée assure qu'elle n'en est pas intéressée puisqu'elle n'aime pas assumer des responsabilités et puisqu'elle se juge ne pas être à la hauteur d'une telle responsabilité.

En somme, l'interviewée a une tendance vers une aspiration à l'égalité entre les genres au niveau national mais par contre tend vers une sous-estimation personnelle au niveau des capacités de direction.

Entretien numéro 33 :

L'interviewée assure que les femmes libanaises sont absentes de la vie politique. « *Elle n'existe pas* ». « *C'est du néant* ».

Pour elle, une femme « *doit combattre trois fois plus qu'un homme* » pour accéder au pouvoir. Ce qui n'est pas le cas pour l'homme puisqu'il « *est considéré comme parfait et il n'a pas besoin de se prouver mais de prouver son projet et son parti politique* ».

Elle responsabilise les femmes libanaises de cet absentéisme et leur accuse par la fainéantise. « *Elles n'ont pas envie de travailler, elles ne font que du shopping. Les marchés sont bourrés de femmes* ».

Elle trouve que le but des femmes libanaises semble être le fait de préserver leur image de beauté. Et accuse aussi les hommes de renforcer ce côté dans la vie des femmes. « *C'est la mentalité des femmes de préserver l'image de beauté et de la femme vitrine qui entravent les femmes de s'évoluer et en même temps c'est l'homme qui en encourageant cette image, il la renforce dans les cerveaux des femmes* ».

Pour elle, la mesure de parité semble être une bonne idée pour aider les femmes « à raisonner » mais malgré cela, elle assure l'échec des femmes à un bon travail de direction. « *Je pense qu'elles vont surtout tabler leur effort sur les questions de soldes et du shopping* ».

Des politiciennes contemporaines, l'interviewée n'aime aucune puisque « *elles sont toutes des marionnettes des idéologies de leurs regrettés époux ou pères* ».

Au niveau de la socialisation politique, l'interviewée déclare ne pas avoir des conversations politiques à la maison, mais par contre, déclare avoir reçu des informations sur les différents partis politiques libanais durant ses études terminales.

Elle assure, enfin, qu'elle aimerait s'investir en politique. Mais ce qui lui décourage c'est la nonchalance des femmes libanaises. Elle trouve que les femmes libanaises ne méritent pas un changement même si elles le demandent elles ne travaillent pas pour l'avoir. L'investissement politique de l'interviewée sera enregistré comme progrès pour les femmes libanaises. Et personnellement, elle juge que les femmes libanaises ne le méritent pas. « *Oui j'aime bien. Mais en même temps je pense que la femme ne mérite pas un changement au Liban. Elle ne mérite pas que je lui fasse un effort. Elle dépense sa journée chez le coiffeur et chez les boutiques esthétiques et elle veut du changement. Mais pourquoi elle ne gratte pas sa matière grise un peu. Pourquoi elle ne fait pas un changement personnel un peu et après elle aura le droit de dire que l'homme ne lui laisse pas la place et la chance d'arriver. Elle ne fait rien pour gagner la confiance intellectuelle de l'homme* ».

→ Synthèse générale concernant les entretiens des femmes druzes.

Le nombre des femmes de cette confession n'est pas très large dans notre échantillon. Il ne s'agit que de trois femmes. Les trois entretiens posent des différences majeures relativement à notre problématique.

On commence par une femme quasiment traditionnelle qui se replie aux commandements religieux et traditionnels.

On continue avec une femme qui va se montrer à mi distance de la première et de la troisième interviewée. Elle est pour une meilleure présentation féminine, elle réclame l'égalité et aspire à sa réalisation, mais par contre, elle ne se précipite pas à l'investissement politique personnel.

Et enfin, on retrouve la personne qui est pour et qui recherche l'investissement politique personnel.

Donc, tirer une tendance générale qui regroupe cette confession serait impossible. Chaque femme se voit différente dans ses positions de ses autres collègues.

Revenant à la problématique de départ on pourra diviser les tendances expressives, des femmes druzes, en deux grandes catégories : les dissonances cognitives et les consonances cognitives.

- Les consonances cognitives seront celles de l'obéissance aux valeurs traditionnelles (Discours présent surtout dans l'entretien numéro 5), l'inclination aux devoirs prescrits par la société libanaise, le respect et l'application des idées religieuses, l'engagement avec la notion du devoir social.

La socialisation a bien fait son travail dans cette partie et a bien appris les femmes aux prescriptions de ce que doit être une femme orientale et de ce qu'elle ne peut pas être.

Ainsi, on remarque un respect des préjugés et des idées discriminatoires vis-à-vis des femmes. On rappelle qu'à l'entretien numéro 5, la personne concernée n'a cessé de répéter que les femmes manquent de capacité alors que les hommes sont capables de tout faire.

Une tendance importante est tirée aussi de l'entretien numéro 20, c'est celle de la sous-estimation des capacités personnelles. Cette tendance s'insère dans la logique de l'obéissance aux valeurs traditionnelles. La personne en question ne cesse de confirmer son jugement négatif porter sur elle-même au niveau de l'assumptions des responsabilités.

Par contre, des dissonances cognitives font apparition tout au long des entretiens numéro 20 et 33. On parle alors des idées qui contredisent la limitation des rôles féminins au domaine privé.

On a vu une répétition de la notion de la participation minimale des femmes en politique.

Les deux femmes en question assurent à plusieurs reprises que le nombre des femmes en politique est une certification d'absence totale de sa participation féminine.

D'autres consonances ont été relevées aussi : on nomme la conscience (à travers l'éducation) du freinage causé par les préjugés libanais envers les femmes. On rappelle qu'à l'entretien numéro 33, la personne en question assure qu'une femme « va combattre trois fois plus qu'un homme pour arriver à l'amicale... ».

On ajoute une aspiration au changement et on a vu qu'à l'entretien numéro 20, la personne en question a repris trois fois, durant le déroulement de l'entretien, l'idée de recherche d'égalité entre les genres.

Enfin, comme on a déjà dit, tirer une tendance générale concernant la problématique de la recherche en relation avec la confession druze s'avère impossible. Trois entretiens présentent trois tendances différentes.

IV- Conclusion des analyses.

En se basant sur les résultats précédents, on aboutit à la description d'un certain nombre de traits descriptifs des positions des femmes libanaises vis-à-vis du champ et de l'investissement politique. Il s'agit des tendances communes majoritaires détectées chez les étudiantes concernant leurs avis à l'égard de la participation féminine politique libanaise.

Les trois quarts des étudiantes interviewées considèrent que les femmes sont absentes de la politique libanaise et s'en déclarent insatisfaites : elles se démarquent donc nettement de la position des femmes enquêtées en 1997. Elles ajoutent que 4.7 % comme pourcentage de représentation féminine politique libanaise au gouvernement, prit d'une façon absolue, est un chiffre insuffisant. Raison pour laquelle, 79% d'elles recommandent une solution et une amélioration de la situation actuelle des femmes dans le champ politique à travers la mesure de parité.

Plus que la moitié des étudiantes (51 %) présentent un potentiel d'investissement politique personnel dans le futur. Leurs motivations et leurs conditions d'investissements diffèrent. Certaines sont pour cet investissement sans des idées de freinage et sans exigences spécifiques, certaines autres modèlent le statut politique recommandé à leurs conditions personnelles et certaines autres entreront accidentellement à la vie politique. Et 63 % des femmes déclarent une probable candidature à la présidence de l'amicale des étudiants en cas d'engagement préalable à cette amicale.

Alors que pour la socialisation politique des étudiantes, plus que la moitié (59%) n'ont pas reçu une socialisation politique familiale adéquate à un investissement politique futur, et ceci pour plusieurs raisons. Ainsi que, 90 % n'ont pas reçu des idées et des informations objectives concernant les différents partis politiques au Liban. Leurs sources d'informations restent subjectives ne reflétant qu'une seule réalité : on parle des familles et des mass médias.

Et pourtant, cette majorité féminine prouve une connaissance concernant les politiciennes contemporaines ainsi que les caractéristiques de leurs personnalités ou de leurs carrières. On parle d'un pourcentage de 64.5 % qui affirme un changement au niveau de la conscientisation politique féminin. Ainsi qu'elle est consciente des obstacles à l'investissement politique féminin. Elle rend le déficit de représentativité féminine politique aux préjugés et stéréotypes, aux us et coutumes, à la culture de domination masculine et à un manque d'effort personnel féminin. Et par suite, elle assume la réussite des candidats du sexe masculin aux élections présidentielles de l'amicale des étudiants, par exemple, puisque les préjugés favorisent cette situation.

Suite à ces conclusions, peut-on conclure une confirmation de l'hypothèse proposée par la recherche ?

On rappelle que l'hypothèse de cette recherche supposait que les étudiantes libanaises vivent une situation de dissonance cognitive entre les facteurs de socialisation, les stéréotypes et les préjugés favorables à la soumission féminine... et entre l'éducation universitaire favorable à l'émancipation féminine.

Et par suite, cette situation de dissonance cognitive motivera le changement d'attitude des étudiantes vis-à-vis de leur participation au champ politique ainsi qu'elle les poussera à l'investissement personnel dans ce champ.

→En constatant que les étudiantes conservatrices étant minoritaires et en se basant sur les traits communs qui caractérisent la majorité de l'échantillon, sans entrer dans les différences confessionnelles décrites dans la partie précédente; on peut se permettre de dire que la majorité des étudiantes vivent un état de dissonance cognitive qui leurs motive à un changement d'attitude au niveau de la participation politique féminine libanaise.

Ce changement d'attitude était exprimé et détecté dans plusieurs axes des entretiens comme on l'a vu dans les résultats des analyses par question ainsi que celles par entretien.

En conséquence, on déduit que l'hypothèse tend vers prouver sa vraisemblance et par suite on peut la retenir comme nouvelle constatation concernant l'investissement politique féminin libanais.

CHAPITRE VII : SYNTHÈSE GÉNÉRALE.

Dans ce dernier chapitre de la thèse on présentera en premier lieu une interprétation personnelle ou bien une lecture personnelle des résultats de la recherche et on procédera ultérieurement à une discussion des ces résultats.

I- Interprétation des résultats.

Les tendances générales relevées, dans la partie précédente de l'analyse par question, nous informe des orientations globales, des femmes libanaises vis-à-vis de la participation politique ainsi que de leurs attitudes concernant leur investissement personnel sans pour autant savoir les tendances minoritaires confessionnelles.

Il serait intéressant de voir à quelle confession appartiennent les étudiantes les plus conservatrices et celles qui sont les plus émancipatrices ainsi que de connaître les différences entre les représentations sociales et les préjugés qui nourrissent le quotidien féminin confessionnel.

Sur ce, on reprend les lieux communs nommés par les étudiantes selon leurs confessions. On distingue deux genres :

a- les lieux communs partagés et nommés (mais en des pourcentages différents) par les femmes des trois confessions interviewées : il s'agit de l'idée de réserve du domaine privé aux femmes, du regard d'infériorité envers les capacités féminines et de la mentalité qui préfère la domination masculine dans presque tous les domaines de la vie sociale.

b- les lieux communs spécifiques pour chaque confession à part :

-Ceux des femmes sunnites : on note un seul lieu commun qui est celle de la mentalité qui refuse la direction féminine.

-Ceux des femmes chiites : on note le jugement de sentimentalité porté envers les femmes, la discrimination dans la division du travail, la socialisation genrée, l'intervention familiale dans le choix de carrière féminine et le regard de suprématie naturelle envers l'homme.

-Ceux des femmes maronites : on cite le jugement de suprématie naturelle envers l'homme, la socialisation genrée et le jugement de sentimentalité porté envers les femmes.

Livrer à la lecture de ces lieux communs à travers la confession maronite, on tire le suivant :

Les trois lieux communs nommés par les femmes interviewées nous indique que l'environnement culturel qui entoure les libanaises contient des éléments partagés entre elles quelque soit la confession à laquelle elles appartiennent.

Cette constatation se contredit avec les représentations sociales que font les maronites à propos de leur confession concernant leur tendance libératrice et respectueuse des droits des femmes. Les conversations de la vie commune entre les maronites portent pas mal de jugement envers les musulmans et leurs accusent de ne pas respecter leurs femmes du côté de la polygamie et de l'obligation du port de voile. Par contre, ces mêmes conversations flattent la vie maronite qui, selon les représentations sociales maronites, respecte les femmes et garantit leurs droits.

Peut être, du côté de la polygamie et de l'obligation du voile féminin, ces conversations ne se démentent pas. Mais, si les femmes maronites ont cité des préjugés et des stéréotypes dévalorisant le statut de la femme et ses capacités, comme leurs compatriotes musulmanes l'ont fait, ceci prouve l'existence de ces préjugés et la souffrance des femmes, dans le milieu maronite comme dans le milieu musulman.

Donc partir des représentations sociales factices que les maronites se font d'eux-mêmes serait une grave erreur. Et même si les femmes maronites n'adoptent pas dans la plupart des fois les préjugés cités, mais elles les nomment donc elles subissent leurs effets et par là prouvent leurs existence dans leur milieu culturel.

Clarification effectuée à propos des représentations sociales maronites, on s'attarde sur les représentations sociales des femmes maronites envers elles mêmes.

Les femmes maronites interviewées dans cette thèse nomment six préjugés. Trois préjugés qu'elles partagent avec toutes les femmes libanaises et trois autres qu'elles partagent avec les femmes chiïtes.

La position que les étudiantes maronites adoptent envers les préjugés et les stéréotypes cités est une position de critique dans sa majorité.

Seul deux sur Vingt et une fois, dans lesquelles les témoignages citent des lieux communs, ils en seront adoptés.

Ceci nous informe des représentations sociales de libération des aliénations culturelles que font les étudiantes maronites. Elles sont conscientes qu'elles vivent dans un milieu ou on réserve le domaine privé pour les femmes, ou on préfère la domination masculine politique, ou l'homme est plus valorisé par nature etc... Mais par contre, elles refusent dans la plupart des fois d'adopter ces points de vue.

On tire alors la conclusion que les femmes maronites loin de se replier aux traditions et aux idées de soumission, elles se font des représentations sociales nourries par le combat de leur irrespect.

Dire que les maronites offrent un environnement plus ouvert et respectueux que les musulmans pour les femmes, est une représentation sociale qui semble être imprécise. Mais dire que les femmes maronites se font des représentations sociales concordantes avec leurs émancipations sera plus juste. On s'explique : les femmes maronites qui se voient plus libres puisqu'elles ne sont pas obligées, ou même ne sont pas orientées vers le port de voile, sont relativement à leurs compatriotes musulmanes plus libres.

En effet, on ne voit qu'une seule étudiante maronite qui adopte les préjugés qu'elle nomme et adopte par là une représentation de soumission envers les hommes. Contrairement aux autres maronites interviewées, qui critiquent les préjugés et les stéréotypes et se font des représentations de libérations de ces aliénations culturelles. Ces représentations sociales tissées par les étudiantes maronites se reflètent clairement dans leurs attitudes vis-à-vis de leur investissement politique. Et on a vu que cette confession présente un nombre majoritaire des femmes qui ont l'intention à l'investissement politique dans leur vie future.

Alors que livrer à la lecture de ces lieux communs à travers la confession sunnite, on note le suivant :

Chez les femmes sunnites on va voire un seul lieu commun spécifique à cette confession qui est celui de la mentalité qui refuse la direction féminine. Et tous les autres lieux communs sont partagés avec leurs semblables des autres confessions.

La différence qu'on peut relever entre les femmes sunnites et les femmes maronites concernant les lieux communs, c'est leurs fréquences d'adoption.

On a vu que les femmes maronites posent les stéréotypes et les préjugés comme obstacles à leurs investissements politiques. Par contre, les femmes sunnites se divisent en deux points de vue opposés vis-à-vis des préjugés et des stéréotypes cités.

Certaines d'entre elles adoptent les préjugés comme celui du réserve du domaine privé aux femmes, du regard d'infériorité envers les capacités féminines et de la mentalité qui préfère la domination masculine dans tous les domaines de la vie sociale.

L'adoption de ces préjugés nous renvoie à penser aux représentations sociales que les femmes sunnites se font d'elles mêmes. Et on peut surtout dire qu'un bon nombre d'elles se voient et s'estiment comme inférieures aux hommes. Si on regarde les scores des différents préjugés cités on remarque que, dans la plupart des cas, les étudiantes sunnites critiquent la mentalité qui préfère la domination masculine dans tous les domaines de la vie sociale (score le plus élevé = 6) mais en contre partie elles se penchent vers une s'auto-aliénation à l'égard de cette mentalité en adoptant les préjugés qui portent un regard d'infériorité envers elles (second score le plus élevé = 5).

Le soi des femmes sunnites se voit dévalorisée par les femmes elles-mêmes. Elles se présentent comme incapables d'assumer des responsabilités politiques, comme timide par nature, comme faible par naissance. Un bon nombre d'entre elles sont convaincues que Dieu a créé la femme plus faible que l'homme.

Cette polarisation des avis entre, d'une part la cognition qui critique la domination masculine dans la culture libanaise et d'autre part la cognition qui sous-estime les capacités féminines, donne naissance à un état de dissonance cognitive.

Cet état de dissonance cognitive génère en majorité un changement d'attitude concernant la participation féminine politique mais n'aboutit pas dans la plupart des cas à une motivation à l'investissement politique personnel.

Cette infériorité perçue par les étudiantes sunnites envers leurs capacités et leurs valeurs sociales va expliquer, dans une partie, les nombres des femmes qui se jugent incapables à l'investissement politique.

Et comme on l'a vu dans le chapitre précédent, 6 femmes sunnites sur 16 interviewées présentent des motivations à l'investissement politique. On note alors un pourcentage de 37.5 % du totale des étudiantes sunnites.

En comparant ce score à celui des femmes maronites on aura 10 femmes de 17 interviewées qui présentent des motivations à l'investissement politique. Soit 59 % du total de l'échantillon maronite.

On conclut alors que les représentations sociales du dénigrement des capacités individuelles féminines que font les femmes sunnites envers leur genre pourront expliquer, en quelque sorte le pourcentage relativement inférieur, à celui des femmes maronites, concernant la motivation à l'investissement politique personnel.

Quand à la lecture des lieux communs en relation avec la confession chiite, on note le suivant :

En tout premier lieu, on peut dire que l'environnement des femmes chiites contient des préjugés et des stéréotypes plus nombreux que l'environnement des femmes maronites et des femmes sunnites. On a tiré huit lieux communs cités par les femmes chiites contre quatre chez les femmes sunnites et six chez les femmes maronites. Donc, on peut dire, que le milieu chiite baigne dans l'environnement le plus désavantageux vis-à-vis des femmes.

Du côté des représentations sociales que les femmes chiites se font d'elles-mêmes, on remarque une polarisation entre d'une part la critique de la mentalité qui préfère la domination masculine dans presque tous les domaines de la vie sociale et d'autre part de l'adoption des stéréotypes du regard de suprématie naturelle de l'homme et du regard d'infériorité envers les capacités féminines, ainsi que la soumission à ces stéréotypes.

L'adoption de ces préjugés nous donne une idée, comme dans le cas des femmes sunnites, des représentations sociales que font les femmes chiites d'elles-mêmes.

Et on conclut qu'un bon nombre d'elles se voient et s'estiment comme inférieures aux hommes.

Si on regarde les scores des différents préjugés cités on remarque que, dans la plupart des cas, les étudiantes chiites comme les étudiantes sunnites, critiquent la mentalité qui préfère la domination masculine dans tous les domaines de la vie sociale (score le plus élevé = 6 pareil à celui du score que ce préjugé a pris chez les femmes sunnites) mais en contre partie elles se penchent, à leurs tour, vers une s'auto-aliénation à l'égard de cette mentalité en adoptant les préjugés qui portent un regard de suprématie naturelle de l'homme (second score le plus élevé = 3) ainsi qu'un regard d'infériorité envers elles (troisième score le plus élevé = 2).

Le soi des femmes chiites se voit dévalorisée par les femmes elles-mêmes. Elles se présentent comme incapables d'assumer des responsabilités politiques, ou bien elles se jugent comme timide par nature ou comme faible par naissance. Un bon nombre d'entre elles sont convaincues que Dieu a créé l'homme plus fort que la femme et qu'elles

doivent adapter leur mode de vie d'une façon adéquate avec cette suprématie naturelle de l'homme.

Cette polarisation des avis entre, d'une part la cognition qui critique la domination masculine dans la culture libanaise et d'autre part la cognition qui sous-estime les capacités féminines, donne naissance à un état de dissonance cognitive.

Cet état de dissonance cognitive, comme on l'a vu dans le chapitre précédent, génère en majorité un changement d'attitude concernant la participation féminine politique mais n'aboutit pas dans la plupart des cas à une motivation personnelle à l'investissement politique.

Cette infériorité perçue par les étudiantes chiites envers leurs capacités et leurs valeurs sociales va expliquer, dans une partie, les nombres des femmes qui se jugent incapables à l'investissement politique.

Ajoutons à l'adoption des préjugés discriminatoires chez les femmes chiites, leur nombre relativement élevé dans l'environnement chiite. Ceci expliquera, à notre avis, les résultats concernant les nombres des femmes chiites motivées à l'investissement politique. On rappelle que seul trois sur quatorze femmes interviewées déclarent avoir des intentions à un investissement politique futur, soit 21,5 % de l'échantillon.

Et par contre, on voit naître une catégorie de femmes qu'on a pas trouvé dans l'environnement maronite ni dans celui des sunnites, c'est la catégorie de femme qui n'ont pas changé d'attitude vis-à-vis de l'investissement politique des femmes au parlement et trouvent que la femme doit rester en arrière plan. Elles ne manifestent aucune insatisfaction de la représentativité féminine actuelle en politique libanaise. Et en plus, elles ne vivent aucun état de dissonance cognitive et sont convaincu par les idées traditionnelles de soumission féminine et de la suprématie naturelle des hommes sur les femmes. Elles forment 28,5 % du totale de l'échantillon chiite.

On conclut alors que les représentations sociales du dénigrement des capacités individuelles féminines que font les femmes chiites envers leur genre ainsi que le nombre des préjugés dans le quel baigne l'environnement chiite, pourront expliquer, en quelque sorte le pourcentage relativement inférieur, à celui des femmes maronites et des femmes sunnites, concernant la motivation à l'investissement politique personnel.

→Enfin, on peut dire que les femmes libanaises malgré qu'elles vivent dans une même culture et qu'elles partagent pas mal de stéréotypes et de préjugés discriminatoires, mais par contre, elles ne sont pas issues des milieux qui leurs présentent les mêmes opportunités de réussite sociale. Les femmes maronites et les femmes sunnites par exemple parviennent de milieux qui portent moins de stéréotypes et des préjugés que du milieu culturel chiite (comme l'analyse des entretiens a montré). Déjà le nombre des stéréotypes et des préjugés cités par les étudiantes chiites étaient plus nombreux que ceux cités par les étudiantes sunnites ou maronites.

Le milieu maronite assure des convictions religieuses égalitaires envers les femmes et les hommes alors que les milieux sunnites et chiites assurent des convictions religieuses inégalitaires dans plusieurs points de la vie sociale (comme l'héritage par exemple).

Cela étant dit, on pourra comprendre pourquoi un bon nombre des femmes musulmanes se font des représentations sociales d'infériorité de leur genre et d'une supériorité du genre masculin.

La continuation de l'adoption des préjugés et des stéréotypes par un certain nombre des femmes musulmanes provient de leurs convictions religieuses. Puisque dans le cas contraire, c'est-à-dire, chez les femmes maronites, le pouvoir de critiquer les préjugés semble avoir été aboutit par cette libération du poids religieux qui impose ses idées aux libanais. On ne dit pas que les femmes maronites ne sont pas pratiquantes et qu'elles se sont libérées du poids de la religion, par contre, la religion pèse toujours sur leur vie mais ce sont les convictions religieuses elles mêmes qui semblent être plus malléables et égalitaires.

Ce changement dans les convictions de l'église catholique envers plusieurs points comme celui de la contraception, du droit au plaisir sexuel auparavant classé comme pêché même dans l'institution du mariage, etc... semble avoir des répercussions sur le milieu culturel des femmes chrétiennes libanaises et surtout sur la formation des représentations sociales féminines plus respectueuses de leurs capacités et de leurs valeurs.

La religion explique à notre avis la nature des représentations sociales que font d'elles-mêmes, les femmes musulmanes libanaises d'une part et les femmes maronites libanaises d'autre part, (pour ne pas répéter ce qu'on a déjà écrit, on se réfère à la partie de contextualisation dans laquelle on a expliqué la différence entre le statut de la femme dans la religion musulmane et dans la religion chrétienne).

En attendant qu'on aboutisse à une égalité entre les femmes libanaises avant même d'atteindre l'égalité entre les genres, on ne peut qu'espérer à une laïcité qui seule pourra garantir une meilleure démocratie.

II- Discussion des résultats.

Dans cette partie du chapitre on exposera les différents facteurs probables du changement d'attitude chez les étudiantes, ensuite on abordera une tentative de localisation de la place des femmes libanaises dans le chemin de changement social dans le champ politique et enfin on discutera sur les témoignages des femmes et leur vécu réel.

1- Les facteurs contribuant au changement d'attitude.

Les observations personnelles quotidiennes de la société libanaise, nous laisse penser à deux facteurs principaux qui expliquent le changement d'attitude chez les étudiantes libanaises:

a- On insiste surtout sur le facteur de l'éducation : considérant les statistiques des années 1995 jusqu'à 1997, on assiste à une augmentation du taux des filles alphabétisées entre l'âge de 15 et 24 ans comme le tableau ci-dessus le montre.

Tableau 16 : pourcentage des jeunes (15-24 ans) qui savent lire et écrire, selon le sexe.²

	Masculin en pourcentage	Féminin en pourcentage	Total en pourcentage
Alphabètes entre l'âge de 15-24 entre 1995-1996 (1)	96.37 %	95.97 %	96.18 %
Alphabètes entre l'âge de 15-24 entre 1996-1997 (2)	97.45 %	96.95 %	97.22 %

On remarque donc une hausse du pourcentage de la jeunesse alphabétisée. Le pourcentage des filles passe de 95.97 % en 1995 à 96.95 % en 1997. Il est vrai que le taux d'augmentation ne dépasse pas le 2 % mais ça donne une idée de la tendance générale que l'alphabétisation prend parmi la jeunesse féminine.

On ajoute l'augmentation du pourcentage des adultes alphabétisés aussi. Le tableau 17 illustre la situation :

² 1) Ministère des Affaires Sociales, en collaboration avec la Caisse des Nations Unies pour la Population, Tableaux statistiques des données sur la population et les habitations, décembre 1995, Mai 1996, 2ème édition, Tome I, Mars 1997, p.76, 150-156, 184-185.

(2) Direction Centrale des Statistiques, Conditions de Vie des ménages en 1997, Beyrouth, 1998, p.128-129

Tableau 17 : pourcentage des adultes (15 ans et plus) qui savent lire et écrire, selon le sexe³.

	Masculin en pourcentage	Féminin en pourcentage	Total en pourcentage
Adultes alphabètes entre 1995-1996 (1)	87.49 %	78.88 %	83.07 %
Adultes alphabètes entre 1996-1997 (2)	91.99 %	82.13 %	87.04 %

Alors que considérant le niveau d'instruction des résidents entre 25 ans et plus entre 1970 et 1997 on remarque une nette hausse du niveau d'instruction chez les femmes. On se réfère au tableau 18.

Tableau 18 : évolution du niveau d'instruction, selon le sexe, chez les résidents (25 ans et plus) entre 1970 et 1997 exprimée en pourcentage⁴.

Niveau	sexe	Illettré	Moins que primaire	Primaire	Moyen	Secondaire	Universitaire	Total
1970	Hommes	32	38	12	7	6	5	100
	Femmes	59	20	10	7	4	1	100
1997	Hommes	11	12	29	20	15	13	100
	Femmes	24	8	25	19	15	9	100

Cette augmentation du taux des alphabétisés et surtout du taux des femmes instruites ne va pas manquer d'avoir des répercussions sur leur vie. Ceci va s'exprimer par une meilleure intégration des femmes dans les différents cadres professionnels au Liban. Et à notre avis, l'éducation forme l'un des facteurs majeurs du changement d'attitude féminin face à leur représentation en politique puisqu'elle incite à la conscientisation aux droits des femmes et à leurs devoirs comme citoyens.

b- L'augmentation du nombre des O.N.G. ayant comme but la réclamation des droits des femmes libanaises, on nomme :

³ Même source que le tableau 16.

⁴ Même source que le tableau 16 et 17.

- Le conseil des femmes libanaises fondé en 1952 pour l'égalité entre les genres et surtout pour l'égalité dans le domaine politique.
- La ligue des droits de la femme libanaise fondée en 1970 pour l'égalité entre les genres au niveau de la citoyenneté.
- L'association Dar El Amal fondée en 1970 pour défendre les femmes de l'abus sexuel.
- Le rassemblement démocratique des femmes libanaises fondé en 1976 pour la liberté des femmes et pour leur intégration dans le travail économique, politique et social.
- La ligue travailleuse des femmes au Liban fondée en 1994 pour l'intégration des femmes dans le travail syndicale.
- Le comité national non gouvernemental pour le suivi de la condition féminine fondé en 1996. Il a pour but l'abolition des discriminations envers les femmes dans les domaines économique, politique et sociale.
- Le conseil libanais pour résister à la violence contre les femmes fondé en 1997.
- La cour permanente arabe pour la résistance contre la violence envers les femmes créée en 1996 au Maroc et aujourd'hui implanté au Liban.

L'influence des campagnes d'éveil effectuées par ces différentes O.N.G. au Liban va se manifester par plusieurs affiches publicitaires traitant le sujet de libération féminine de la domination masculine. A ce propos on nomme le dernier pas de l'émira Erslan (une militante pour les droits des femmes au Liban) le 22 avril 2009. Cette dernière s'adressa aux femmes libanaises en les demandant de s'abstenir au vote des élections de juillet 2009 au Liban pour toute liste de candidature électorale qui ne contient au moins un nom d'une candidate. Elle considère que les femmes doivent être responsables à ce propos afin de pouvoir arriver à l'imposition de la solution du quota.

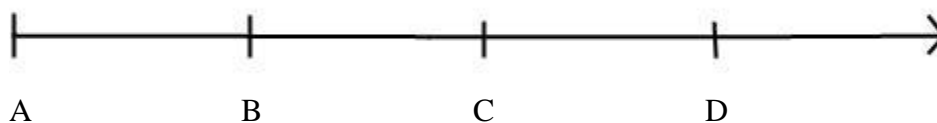
2- Ou sont les femmes libanaises aujourd'hui dans leur chemin d'émancipation ?

Dans le premier chapitre de l'étude on a défini les différentes étapes qui définissent un changement social. On a insisté à fixer comme point de départ au changement social concernant la participation féminine en politique libanaise : le changement d'attitude.

Le chapitre précédent nous a montré que presque toutes les étudiantes ont trouvées que 4.7 % comme chiffre représentatif des femmes au parlement est un chiffre insuffisant. On a conclu aussi d'après leurs entretiens que la majorité des femmes vivent un état de dissonance cognitive qui s'est déclenché par ce changement d'attitude vis-à-vis de leur représentativité au parlement.

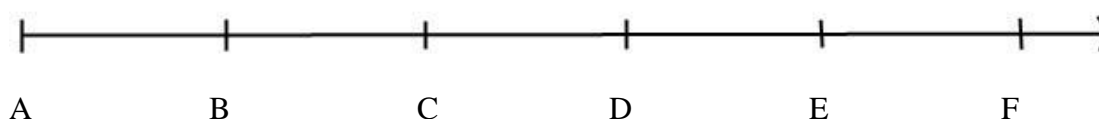
Concernant la situation, des femmes libanaises, contemporaine, comment peut on lire leur évolution sur l'axe de changement social ?

D'une façon absolue l'axe de changement social comme décrit par Bajoit en 2006 (développé dans une partie précédente de la thèse) se présente comme suit :



A étant l'évolution.
 B étant la réforme.
 C étant la révolte.
 Et D étant la révolution.

Alors qu'après notre intervention sur ce modèle on a ajouté comme point de départ au changement social : le changement d'attitude et qui forme selon nous un point préliminaire dans le cas de notre thèse et se situe avant le stade de l'évolution. Dans ce cas là l'axe sera comme suit :



A étant le changement d'attitude.
 B étant l'évolution.
 C étant la réforme.
 D étant la révolte.
 Et E étant la révolution.

Comme on a déjà clarifié, on ne peut parler de changement social concernant la participation des femmes au parlement, si les femmes elles mêmes ne veulent pas changer leurs situations.

Après avoir effectué les entretiens de cette thèse on est donc maintenant au courant d'un changement d'attitude des femmes libanaises concernant leurs représentativités en politique et on a donc la permission de penser à un éventuel changement social à ce niveau.

Quand à la place qu'occupent les femmes sur ce dernier axe dessiné, on pense qu'aujourd'hui elles occupent la place C, c'est-à-dire la place de la réforme.

On s'explique :

Cette thèse a déjà démontré l'accomplissement de la première phase de changement social qu'est la phase de changement d'attitude.

Concernant la phase B qu'est celle de l'évolution, on considère que celle-ci aussi est déjà accomplie. En effet, un changement dans la participation féminine en politique s'est effectué depuis 1952 (date d'acquisition du droit de vote pour les femmes libanaises) jusque là. Le pourcentage des femmes au parlement a augmenté jusqu'à 4.7 % en 2008, donc on assiste à une évolution mais ce changement reste le résultat d'une somme d'actions individuelles. Et ce changement est effectué par des membres de catégories sociales inorganisées et sans lien de solidarité.

Enfin, on peut dire qu'aujourd'hui les O.N.G. féministes, des ministres comme le ministre de l'intérieur Dr. Ziad Baroud, des députés comme Dr. Albert Moukhaiber et des militantes en droits des femmes comme madame Linda Matar travaillent collectivement et volontairement sur des législations en relation avec le statut de la femme au Liban et

entre autre sa situation en politique. Déjà certaines lois hors du champ politique se sont rectifiées et les efforts ne manquent pas pour imposer des législations concernant la participation féminine en politique.

Même si cette étape dans le changement globale n'est pas encore accomplie, mais les efforts en question pour l'accomplir nous donnent l'espoir à un achèvement prochain.

Alors que, concernant les deux dernières étapes du changement décrites par Bajoit (2006), à savoir les révoltes et les révolutions semblent avoir une probabilité très minime d'application. D'ailleurs, Bajoit rassure que sauf dans le cas d'échec de la réforme les gens pourront avoir recours aux révoltes et aux révolutions. Par contre, personnellement on juge la situation qu'elle tend vers l'accomplissement prochain d'une réforme concernant la participation des femmes en politique libanaise.

Par contre, réfléchir la place de la majorité féminine en 1997 sur le dernier axe dessiné est vraiment une réflexion ridicule à notre avis.

En effet, ces femmes enquêtées en 1997 ne voulaient pas un changement. Et à notre avis c'est l'une des majeures raisons pour lesquelles les femmes se sont stagnées un temps relativement long presque dans la même place hors du champ politique.

En plus c'est l'une des majeures raisons pour lesquelles les O.NG. implantées au Liban n'ont pu jusque là changer aucune législation concernant la représentation des femmes au parlement libanais. Il est vrai que depuis 1952 le conseil des femmes démocratiques s'est implanté au Liban pour défendre les droits politiques des femmes libanaises, et que depuis 1970 la ligue des droits de la femme libanaise a été fondée etc... Mais leurs efforts n'ont pas abouti jusqu'en 2009 à aucun changement radical au niveau législatif puisqu'en effet, ils défendaient les droits des femmes qui ne voulaient pas renverser la table sur les stéréotypes et les préjugés. Ils travaillaient pour des élites féminines et non pas pour la majorité.

La différence clé entre 1997 et 2009 c'est que la majorité de la population féminine au lieu de conserver l'ordre établi, elle cherche le changement et le réclame. Et à notre avis c'est cette différence dans la situation qui, logiquement, va pousser le cours des choses vers un éventuel changement social concernant la participation politique féminine.

3- L'observation participante, source d'interprétation d'un nouveau constat : « diminution du nombre des femmes parlementaires dans les élections du 7 juin 2009 ».

On vient de conclure la dernière partie par une continuité dite logique. Cette continuité répond à une logique chronologique selon l'axe de changement proposé dans la dernière partie : elle prétend que si les femmes libanaises contemporaines éprouvent un changement d'attitude vis-à-vis de leurs représentations en politique cela doit logiquement aboutir à un changement de cette situation. Ce changement doit se solder par une meilleure participation des femmes en politique libanaise. Un changement ne se fait pas forcément et uniquement dans le nombre des femmes au parlement mais le poids de cet indice conserve une valeur sans rival.

Les élections parlementaires du 7 juin 2009 montrent des statistiques différentes de la continuité logique du changement.

Le nombre des femmes au parlement décroît de six femmes parlementaires à quatre femmes au parlement libanais élu au 7 juin 2009.

Cette constatation mérite sans doute une réflexion. On se demande pourquoi ce changement d'attitude féminin ne se traduit pas par un changement pratique.

Il est vrai que les étudiantes ne sont pas de la même génération des parlementaires contemporaines et ne doivent pas forcément obéir à la chronologie de l'axe proposé. Mais les résultats du tableau 6 ne manquent pas de nous raconter la même équivalence. On rappelle que 49 % des femmes se sont proclamées contre un investissement politique futur. Et 4 % pour un investissement politique accidentel c'est-à-dire dans le cas d'absence des dirigeants du sexe opposé.

En additionnant ces pourcentages on fait face à une réalité qui ne se place pas dans la continuité chronologique du changement. Un changement d'attitude et une prononciation accrue en matière d'insatisfaction de la représentativité féminine en politique doit normalement se traduire par un engagement au changement. Or les pourcentages recueillis ne montrent pas en majorité une intention à l'engagement de la part des femmes.

Elles se montrent insatisfaites de la participation politique féminine, elles se montrent conscientes de certains obstacles qui entravent leur accès au champ politique, mais elles restent pratiquement indifférentes à l'engagement de changement.

Il est vrai aussi que (sans prendre en considération les 4 % qui accèdent au pouvoir accidentellement) 47 % se proclament prêtes pour un engagement politique personnel futur, mais on sait très bien que les proclamations finissent par décroître lors de l'engagement effectif.

A nous alors de ne pas s'attendre à ce que 47 % des femmes candidatent aux élections même si elles proclament une potentialité.

Comment expliquer alors cette faille dans la continuité entre changement d'attitude et engagement politique chez les femmes libanaises ?

Si les élections de 7 juin 2009 prouvent une baisse dans le nombre des femmes au parlement et si les étudiantes après avoir proclamé une insatisfaction à l'égard de la presque absence féminine en politique ne montrent pas un vrai engagement pour le changement de la situation cela veut dire que ces femmes libanaises ne trouvent pas que cette activité (l'activité politique) mérite de prendre du temps de la part d'une ou d'autres activités plus méritantes à leurs yeux.

→ Quelles seront alors les préoccupations primaires des femmes libanaises ?

Trois sources seront utilisées pour essayer d'avancer des réponses à cette question :

On cite avant tout les références bibliographiques sur lesquelles on va s'appuyer. On ajoute certains films cinématographiques libanais, et enfin l'observation participante dont les conditions de son déroulement étaient développées dans un chapitre précédent. C'est cette dernière source qu'elle peut être une lame à double tranchante : elle peut servir d'une source fiable pour commenter les observations effectuées si jamais elle est utilisée d'une façon objective. Mais elle peut être d'une moindre valeur scientifique quand elle dérape vers les jugements subjectifs. Pourtant les expériences personnelles ne manquent pas du tout de support pour justifier les observations relevées. Mais pour respecter

l'objectivité du travail scientifique on évitera au tant que possible de proposer des exemples de l'expérience personnelle et par contre on se référera aux observations relevées des expériences des observés.

4- Observations relevées.

Des différentes sources d'observations, on a relevé plusieurs facteurs et tournants importants dans la vie des femmes libanaises. Ces tournants ne manqueront pas de donner aux femmes libanaises de nouvelles identités sociales. Ces identités, on va le voir, n'auront pas le travail politique comme priorité dans leur constitution, même si les femmes assurent qu'elles ne sont pas satisfaites de la représentation féminine en politique.

On citera alors les différentes observations relevées :

4-a- Un déséquilibre démographique dans la jeunesse libanaise.

On parle d'une baisse du nombre des hommes par rapport aux femmes. Il s'agit donc d'une déficience en hommes qui ne tardera pas à avoir des conséquences sur la vie quotidienne des femmes.

Une enquête menée à ce propos en 2003 par l'Université de Saint Joseph au Liban sous le titre de « l'entrée des jeunes dans la vie active et l'émigration », assure que la population libanaise souffre « d'une déficience en hommes aux âges actifs, sachant qu'à partir de 30 ans et jusqu'à l'âge de 50 ans, le nombre d'hommes est inférieur à celui des femmes ».

Cette déficience aura des conséquences sur le nombre des mariages des jeunes libanais et libanaises. Le taux de mariage des libanaises baisse et on remarque un pourcentage de 8.6 % des femmes à l'âge de 50 ans qui sont toujours pas mariées. Par contre, le taux de célibat pour ce même âge chez les hommes reste inférieur à celui des femmes.

Dans l'article de presse du journal « Al nahar » intitulé « le problème entre les deux sexes est démographique ...et leur nombre excède celui des hommes de cinq fois » portant sur le mariage des femmes au Liban (numéro 23573, page 24, le 04-01-2009, auteur inconnu) on indique que selon les experts de statistiques le nombre des femmes est cinq fois plus que le nombre des hommes. Cet article se réfère au rapport de l'Agence France Presse publié à Beyrouth sous le titre de « Pour les jeunes libanaises, c'est la saison de la quête du prince charmant » le 26-12-2008.

Dans cet article on reflète une réalité menaçante pour l'équilibre démographique du pays et par conséquent on retire des conclusions sur la vie des jeunes libanaises. Les femmes sont à la recherche d'un mari. Le mari sera l'une des priorités des préoccupations des femmes au Liban.

Docteur Samir khalaf professeur de sociologie à l'université américaine de Beyrouth assure, dans ce même article, que le « Liban a un vrai problème de déséquilibre démographique entre les sexes ». Il ajoute « qu'un bon parti, ou lakta en arabe, c'est un homme qui a étudié à l'étranger et qui bien sûr, est célibataire ».

La recherche du mari prend alors une place centrale dans la vie des femmes libanaises. C'est comme ci l'important c'est d'avoir, en premier lieu, le mari et après découlent toutes les autres préoccupations.

La situation se présente alors comme ci :

a- on assiste tout d'abord à un nombre de femmes supérieur au nombre des hommes. On fait face à un déséquilibre démographique important. Ce déficit s'est produit surtout durant les guerres des années 90 au Liban et s'est accru durant la dernière guerre de juillet 2006. Il se caractérise par une migration de la jeunesse masculine vers les pays des Golfs et vers l'Europe afin d'assurer une carrière professionnelle permettant de vivre une vie décente. Le tableau ci-dessus nous montre l'intention de départ définitif ou provisoire des jeunes actifs libanais selon le sexe et les mohafazat⁵.

Taux et raisons	Mohafazat de résidence							Ensemble
	Reste							
	Bey- routh	Ban- lieue	Mont Liban	Liban Nord	Liban Sud	Nabatieh	Beqaa	
<i>Taux de jeunes actifs ayant l'intention de quitter</i>								
Homme	47.6	50.6	37.3	34.1	40.4	49.2	46.3	43.3
Femme	27.0	25.5	26.1	23.3	14.1	21.5	13.4	23.2
Ensemble	39.3	42.5	33.4	31.8	33.3	41.5	39.0	37.4
<i>Raisons de départ définitif ou provisoire</i>								
N'a pas l'intention	60.7	57.5	66.6	68.2	66.7	58.5	61.0	62.6
Travail	28.6	32.6	25.2	28.2	29.5	37.2	33.0	30.2
Etude	2.8	1.3	0.9	0.6	1.1	0.7	1.1	1.2
Regroup. familial	1.1	0.5	0.9	0.7	0.8	1.2	0.5	0.7
Situation générale	6.3	7.3	5.3	2.0	1.6	2.1	4.2	4.7
Pour une autre nationalité	0.5	0.8	1.1	0.3	0.3	0.5	0.2	0.6
Ech. jeunes actifs	1309	4346	2649	2898	1459	876	1970	15507

On remarque que 43 % des jeunes du sexe masculin ont une intention au départ. C'est énorme comme pourcentage surtout que la plupart des fois ils n'hésitent pas à l'application de cette intention, à cause des conditions de vie qui deviennent de plus en plus difficile au Liban.

⁵ Puisé dans Kasparian C. (2003). L'entrée des jeunes libanais dans la vie active et l'émigration ». Beyrouth-Liban : Presses de l'université de Saint-Joseph.

Les causes de cette migration se diversifient mais la raison centrale reste celle de la recherche d'un travail. On se réfère au tableau suivant⁶ :

Raison de l'émigration	Mohafazat de résidence							Ensemble
	Bey-routh	Ban-lieue	Reste Mont Liban	Liban Nord	Liban Sud	Nabatieh	Beqaa	
Non concerné*	2.3	2.6	3.2	2.6	5.7	5.5	1.2	3.2
Travail	30.6	35.1	48.0	39.0	57.1	49.7	55.7	41.7
Etude	12.6	8.0	12.7	9.4	7.5	5.1	6.8	9.3
Mariage	5.1	5.9	6.1	12.9	8.4	5.9	12.7	7.9
Regroupement familial	14.4	13.8	14.6	16.1	16.8	20.8	17.1	15.6
Situation économique	10.8	13.2	15.5	5.1	4.1	20.1	5.1	10.6
Situation générale	15.3	28.5	15.9	12.2	2.9	22.1	12.3	17.1
La guerre	23.8	1.7	5.1	0.9		1.1	0.4	5.3
Obt. d'une autre natio.	2.7	4.8	3.8	0.6	0.9	2.0	6.4	2.9
Echantillon émigrés**	2766	5301	2420	4396	2452	1620	973	19928

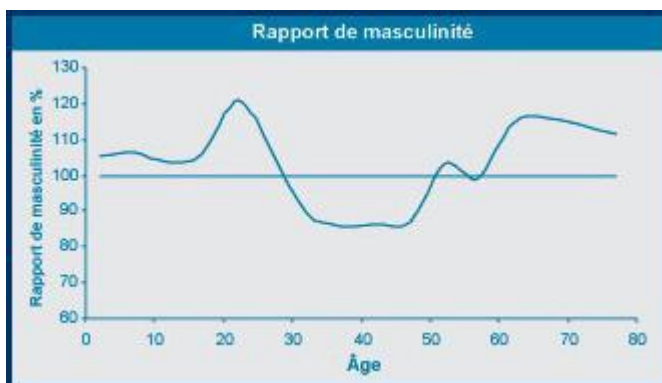
* Enfants en bas âge lors de l'émigration

** Pour certains émigrés deux raisons sont citées ; ces pourcentages sont calculés sur les deux donc le total des fréquences peut être différent de 100%

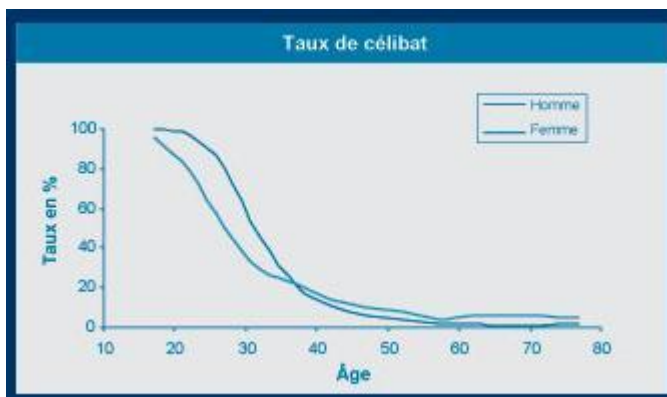
La traduction de la crise économique et de l'intention au départ se traduit par un taux de masculinité bas entre l'âge de 30 ans et de 50 ans. Et le déficit semble être clair dans le graphe suivant⁷. Alors qu'au delà de 50 ans les hommes seront majoritaires de nouveau parce que c'est après qu'on a mis de côté la somme requise pour améliorer le niveau de vie dans son pays d'origine, qu'un bon nombre de personnes y retourne.

⁶ Puisé dans Kasparian C. (2003). L'entrée des jeunes libanais dans la vie active et l'émigration ». Beyrouth-Liban : Presses de l'université de Saint-Joseph.

⁷ Op. Cité.



b- On ajoute au déficit du nombre des hommes à un taux de célibat élevé chez les femmes libanaises et on se réfère au graphe suivant ⁸ :



4-b- Augmentation de la compétition entre les femmes.

Face au déficit dans le nombre des hommes d'une part et face à une baisse dans les nombres de mariages chez les jeunes libanais, la réaction des libanaises ne restera absolument pas neutre.

La jeune libanaise se précipitera à la quête du mari puisque celui-ci lui apportera plusieurs atouts pour son identité personnelle et sociale.

Le témoignage de Alaa Manasski, 27 ans et homme d'affaires libanais au Qatar, affirme cette situation : « Il n'y a plus d'homme ici, vous avez donc l'embarras du choix (en promenant son regard sur les clientes d'une boîte de nuit très branchée de Beyrouth). Le problème est qu'elles veulent d'emblée une relation sérieuse, et puis un mois plus tard elles veulent se marier, surtout si vous leur dites que vous travaillez dans le Golf. Je dis

⁸ Op. Cité.

aux filles que je rencontre, que je ne suis pas pressé de me marier, que je suis encore jeune... » (« Pour les jeunes libanaises, c'est la saison de la quête du prince charmant », AFP, 26/12/2008).

D'autres témoignages de la vie quotidienne sont aussi expressifs. On a sûrement entendu dire certains mecs : « nous sommes devenus une rareté, ou bien de la monnaie rare ».

Ou même, on a entendu dire un homme à propos de sa copine ou de sa fiancée : « qu'elle aille là où elle veut, qu'elle se fâche autant qu'elle veut, elle reviendra elle n'a que moi ».

Cette hyper-confiance en soi chez les hommes libanais ne vient pas de rien. Elle n'est que le reflet de leur minorité. Bien entendu, cette confiance en soi, existait déjà dans une culture qui privilégie l'homme et la virilité. Mais au lieu que les nouvelles générations puissent la faire décroître, par contre elle augmente.

Et plus l'homme devient exigeant, plus les femmes rusent. Comment ce mécanisme se traduit ?

En effet, l'observation du phénomène de la quête du mari nous renseigne sur deux faces contradictoires durant le déroulement :

On commence par les tentatives de séduction diverses. Ces tentatives pourront se modifier selon le cas. C'est-à-dire, si le mari proposé se présente comme moderne, ouvert, et présente des idées d'égalité entre les sexes, la femme ne tarde pas à se montrer moderne et jouera le rôle pour plaire au potentiel mari. Elle s'habillera en décolleté, elle essaiera de se présenter comme ouverte à la liberté sexuelle etc... Et peut être, dans des cas plus poussés, elle passera à une relation sexuelle avec lui, même si elle n'est pas convaincue. Et si la relation ne se solde pas par un mariage, les dégâts psychiques ne sont pas à ignorer dans ce cas là.

Par contre, dans le cas où, le potentiel mari se présente comme traditionnel, ou dans le cas où l'identification de son avis par rapport à la liberté de la femme est ambiguë, alors la fille n'osera pas parler de ses « ex » avec cette personne, et elle n'osera pas parler de ses anciens rapports sexuels (au cas où ils existent).

Le film libanais « Caramel » de Nadine Labaki, illustre par excellence, la situation des femmes libanaises qui vivent surtout en ville. L'une des femmes représentées, était amoureuse d'un homme et le jour de mariage approche alors qu'elle confesse à ses amies qu'elle n'a pas été vierge et que « Sami » le futur mari ne le sait pas. Ses amies l'aideront à se faire opérer en cachette pour réacquiescer sa virginité au lieu de perdre le mari.

La situation est ironique mais elle est une réalité. Les femmes qui ont recours à ce type de chirurgie ne sont pas minimes. Et la mesure de chirurgie reste une solution efficace pour ne pas prendre le risque de perdre le futur mari.

Plusieurs femmes qui n'ont toujours pas trouvé le mari n'hésitent pas à s'entretenir. Les conditions de vie deviennent de plus en plus difficiles et le recours à cette mesure accrue. Mais tout se passe en cachette. L'important c'est de présenter l'image d'une fille conservatrice et que la vie intime reste occulte.

L'observation personnelle effectuée durant mon travail à la M.E.A. nous présente pas mal de cas : il s'agit de plusieurs femmes qui viennent de familles hyper-traditionnelles, de familles de la campagne qui respectent les traditions libanaises, du Nord du Liban jusqu'à son Sud. Ces femmes parfois acceptaient des cadeaux très chers comme des voitures, des bijoux, des vacances prépayés dans un lointain coin du monde etc...

Il est à dire que ce type de femme existait sans doute auparavant, mais la croissance du nombre est remarquable.

On ajoute, que plus on avance avec le temps avec ce déficit en hommes, plus les femmes ne respectent plus les valeurs traditionnelles. On remarque par exemple, une montée en nombre de couple de type homme marié- femme célibataire. Les hommes en profitent de la diversification du choix et les femmes vivent leur liberté. L'avantage est double pour les deux partenaires dans ce cas là, du côté relationnel et du côté de la discrétion. L'important sera de préserver les apparences pour le bien des deux partenaires. La femme ne perdra pas l'opportunité de se marier ultérieurement et l'homme ne prend pas le risque de la faillite du couple conjugal.

On revient au même film cité auparavant de l'actrice et de la réalisatrice Nadine Labaki, dans lequel elle prend le rôle de l'héroïne. Elle présente ce dernier type de fille observé : elle tombe amoureuse d'un homme marié, elle le suit partout, elle investit du temps pour planifier des sorties en cachette et elle fait semblant devant son entourage parental, de n'avoir aucune personne dans sa vie. L'homme quand à lui, pour ne pas perdre sa femme et sa famille, s'absente de la surprise que l'actrice lui prépara le jour de son anniversaire puisque sa femme, peut être, le sentira ou le saura.

Enfin de compte, il est difficilement concevable que l'homme quitte sa femme pour sa copine dans une société traditionnelle comme le Liban. Et d'ailleurs, le divorce reste une étape lourde à cause du poids de la religion et chez certaines confessions le divorce n'existe même pas. On parle surtout de la confession maronite.

Ajouton, que ce n'est qu'après un certain âge que la femme célibataire comprendra qu'elle a bien perdu du temps avec le marié et que ses chances de futur mariage diminuent.

Une hôtesse de l'air à la M.E.A. a vécu dix ans avec son copain qui avait déjà trois enfants. Ils ne se sont pas mariés à cause des lourdes étapes de divorce de son ex-femme. Elle prit soin de ses enfants comme si elle était leur mère biologique. Après ces dix ans il lui quitte pour sortir avec des femmes plus jeunes.

L'histoire n'est pas unique. Ca peut passer avec n'importe qui. Mais la retombée sur une femme libanaise célibataire, qui déjà a transgressé toutes les normes et les traditions, n'est pas du tout du même poids que sur une autre femme.

Elle se sente doublement délaissée :

-d'une part, de ses parents et sa famille puisque depuis son déménagement pour vivre avec son amant, ils ne la considèrent plus de la famille. Elle est la honte pour eux donc on la prive du cocoon familial (et heureusement on ne l'a pas tué puisque les crimes d'honneur existent toujours au Liban).

-d'autre part, de son partenaire, pour qui elle a transgressé les traditions, et a quitté sa famille.

Voilà la retombée réelle sur cette hôtesse : affolée de ce qui se passait dans sa vie, elle vécu une dépression et prit une vacance d'un an pour se faire traiter. Mais malgré le traitement, des personnes très proches de cette femme, reportent qu'elle ne vit toujours pas en état de « confort » psychique et elle ne cesse de dire qu'elle a perdu les chances d'avoir un vrai mari en laissant le temps s'écouler avec son copain.

Les exemples sont multiples et le point commun entre eux reste ce déficit dans le nombre des hommes ainsi que leurs abus de la diversité du choix qui leur est présentée.

Pourquoi cette quête ? Pourquoi cette compétition entre les femmes ? Qu'est ce qu'un mari représente pour une femme libanaise ?

4-c- La valeur du mari pour la vie d'une femme libanaise.

La signification symbolique du mari est d'une grande richesse. Avoir un mari c'est presque avoir une certification d'honneur. Dans le temps, la première nuit du mariage était l'examen que les deux familles (de l'homme et de la femme) attendaient son résultat. Si le résultat révèle la virginité de la femme : l'examen est passé et c'est la réussite de toute la famille de la femme puisque la virginité certifie son honneur. C'était et sa demeure une preuve sociale de la victoire de la famille.

Donc, de primat une femme mariée c'est une femme qui fait preuve d'un récit de vie « pur » c'est-à-dire qu'elle n'a pas connue des relations sexuelles avant le mariage. Puisque dans le cas contraire, elle n'aura pas pu trouver un mari.

Dans certains cas rares, l'homme qui accepte de se marier d'une femme qui a perdu sa virginité insiste à tout prix sur le fait de cacher l'histoire puisqu'une fois connue publiquement, il sera accusé de manque d'honneur d'avoir épouser une telle femme. Encore plus, le mari ne manque pas à revenir à cette histoire à chaque fois qu'un mal entendu prend place entre le couple. Et des citations comme : « il ne suffit pas que je t'ai épousé... » ou même plus pire « il ne suffit pas que j'ai pris la misère du monde... » apparaissent dans le discours du mari avec son épouse. L'abus de la situation du « sauveur » qu'est l'homme dans ce cas et du « pêcheur » qu'est la femme sera le rythme de vie normale pour le couple. La femme dans ce cas là vit une violence domestique (au moins psychique) continueuse tout au long de sa vie. Mais par le fait de supporter cette violence, elle se donne une valeur sociale. Elle paye sa vie intime et son épanouissement dans la vie du couple pour racheter sa renommée sociale et la renommée de sa famille.

En plus, avoir un mari c'est se sentir en sécurité sociale permanente. C'est la certification de « sutra » en arabe, c'est-à-dire, d'une garantie à vie d'être couverte d'un homme, d'avoir l'homme capable de lui offrir une vie décente, et d'avoir le privilège de pouvoir ultérieurement vivre la maternité.

On revient à un proverbe libanais très reconnu à cet égard : « la « Sutra » ou la « garantie » de la fille c'est son mariage ». C'est un proverbe qui survie de nos jours et conserve sa valeur sociale c'est-à-dire que vieux et jeunes l'utilisent souvent.

Ce proverbe résume un peu la valeur sécurisante que le mari apporte à la femme.

En effet, le système de vie au Liban, qui repose trop sur l'institution familiale que sur l'individu, valorise tout ce qui crée la famille.

Mais la création de la famille est codifiée par la société. Les deux règles à ne pas dépasser c'est que : une famille se fonde à travers un mariage (de préférence ou bien surtout religieux) et entre deux personnes de sexe différent.

Valoriser la famille c'est pousser les gens à se marier. Il est difficilement concevable de faire une famille sans se marier. Cette pression qui pousse au mariage pour se conformer aux règles du jeu de la société est, en effet, vécu par les deux genres au Liban. Mais ce qui diffère c'est l'âge auquel on commence à le ressentir.

Auparavant, le jour où une femme recevait une proposition de mariage, la mère tendait à la convaincre (même à l'âge de quatorze ans) que le mariage c'est sa destinée et que le mari qui se propose aujourd'hui ne sera pas le même (donc ses qualités seront moins bonnes après) dans quelques années. L'important aux yeux de la mère et de la famille, c'était de marier la femme. Le mariage étant la seule destinée d'une femme.

Par contre, aujourd'hui l'idée se modernise. Le but sera toujours de faire marier les femmes mais pas avant d'être bien formées et instruites. Et cela pour deux raisons : la première s'insère dans la logique de « séduction sociale » du potentiel mari : c'est pour aider son futur mari financièrement puisqu'elle aura l'opportunité de décrocher un travail. Et la seconde s'oppose à la première et elle rejoint les idées de l'égalité entre les sexes. Cette dernière suppose qu'une femme bien formée pourra bien se défendre contre les agressions potentielles dans le mariage c'est-à-dire dans la vie de couple.

Il en résulte alors que la femme ne ressent plus cette pression au mariage du moment où elle aura un corps capable de procréer comme auparavant. La durée se prolonge. La pression commence à peu près, à partir de la date où la femme commence ses études universitaires. Date à partir de laquelle, il faut penser à la préparation d'une relation dite « sérieuse ». Elle commence déjà par les sorties et puis parfois, par les fiançailles et enfin se solde par un mariage qui normalement va s'effectuer à la fin des études universitaires ou bien en début de carrière professionnelle.

Par contre, pour les hommes cette pression à fonder une famille va se sentir plus tard. Une fois que l'homme a les moyens financiers à fonder la famille. Et une fois qu'il a accumulé les expériences nécessaires pour devenir le « bon mari ». On entend dire par là, les expériences sexuelles, l'expérience professionnelle, l'expérience du voyage... La société donne cette image du mari qui apprend la femme à faire l'amour, qui apprend la femme à connaître le voyage, à s'initier aux règles du jeu des couples comme par exemple les regards codifiés entre les sexes : ainsi, dans un restaurant, un homme sur une autre table que celle du couple, qui a pu regarder dans les yeux de la femme de monsieur X plus que deux fois, et surtout dans la présence de monsieur X, veut dire que cette femme ne respecte pas du tout son mari... où même qu'elle cherche ailleurs ce que son mari ne lui donne pas (surtout l'insatisfaction sexuelle). Cet acte est souvent lu comme si la femme est insatisfaite avec son homme et par suite l'acte touche la virilité de l'homme qui dans ce cas là se trouve affolé.

Un passage à cet égard dans « Des mères contre les femmes » pour Camille Iacoste-Dujardin (1991) décrit bien les étapes de dressage d'une fille même bien avant le mariage. Ce passage explique que : « *la fillette doit surveiller son maintien, baisser les yeux, discipliner son regard ; on dit que les yeux d'une fille sont aussi dangereux qu'un fusil. Elle ne doit pas sourire aux hommes, éviter de leur parler, ne leur adresser aucun geste, ne rien accepter d'eux, leur céder le passage et le haut côté du chemin, le plus souvent d'ailleurs emprunter des chemins particuliers réservés aux femmes* ».

Pour revenir à la société et sa valorisation de tout ce qui fonde une famille, on rappelle alors qu'une femme est invitée au mariage à partir de ses premières années universitaires. Le mariage d'une femme, qui ne pourra être dans une société traditionnelle comme le Liban que d'un homme, assure le premier pas vers la fondation d'une famille.

Dans ce cadre, une femme qui a l'intention à fonder une famille c'est une femme qui fait preuve d'honneur. C'est une femme qui montre une intention à ce qui est valorisé socialement : la famille. Mais pour passer à ce stade de formation de famille il faut passer par le mariage. Une famille ne se fait que par le mariage donc à travers un homme, un mari.

Par contre, une femme qui se montre contre le mariage c'est une femme dont sa position sera mal vue. C'est comme ci cette femme prétend qu'elle a envie de vivre sa liberté sexuelle hors de l'institution du mariage.

On résume alors que le « couvert », « la sutra » ou la « garantie » apportée par le mari pour la femme est de plusieurs dimensions : ça lui assure tout d'abord un homme qui garantit son honneur et sa protection sociale. Et c'est une preuve que la femme a l'intention préalable à la soumission aux règles sociales de l'institutionnalisation des relations sexuelles. A cet égard, on rappelle que même une femme mariée qui n'a pas envie de faire des enfants, au moins au début de son mariage, sera mal vue par son environnement. On tire de ces restrictions sociales destinées au dressage corporel des femmes libanaises une atteinte à l'appropriation de leur corps et surtout une interdiction au plaisir sexuel même dans le cadre du mariage. Une femme doit prouver à travers les symboles et le « non dit » qu'elle ne désire pas une vie sexuelle mais par contre, elle désire la fondation d'une famille.

De là, on arrive à la troisième signification du mari dans la vie d'une femme libanaise : c'est la capacité de vivre la maternité.

Comme on a déjà parlé dans la partie précédente, tout ce qui crée et fonde une famille est valorisé au Liban. Se marier est la première étape et faire des enfants en est la seconde. Dans ce cadre là, la maternité est un statut sacré, c'est un statut glorifié par toute la culture et dans n'importe quelle confession au Liban.

Mais, pour vivre ce statut et ce privilège au sein de la culture libanaise, il faut à tout prix être marié. Une mère célibataire reste considérée comme un statut déshonorant. C'est une femme qui normalement se cache et s'éloigne de la maison paternelle pour éviter les pressions de l'environnement. Sa vie devient trop lourde. Elle est réfutée presque partout là où elle cherche du travail. Et ce n'est que depuis quelques années qu'on lui a donné la permission d'utiliser son nom de famille pour l'enregistrement du nouveau né. Autrement, sur la carte d'identité de l'enfant on écrivait toujours la mention « enfant d'adultère ».

En Algérie par exemple, au cours des mois qui suivent le mariage, la jeune femme algérienne est aidée à supporter sa domination par une espérance, celle d'être mère. « *La gloire de la femme ce sont des enfants dit-on en Kabylie* » (Genevois, 1962, p.10). Cette gloire n'est pas différente de celle au Liban. « *Avant tout, l'épouse, c'est celle qui fait des enfants. Et ce n'est qu'après la naissance d'un enfant qu'elle sera femme à part entière* » (Camille lacoste-dujardin, 1991, p.83).

« *La fille, c'est comme l'hirondelle sous le toit : elle n'est fixée nulle part tant qu'elle n'est pas mère féconde dans la famille des autres* » (Genevois, 1970, p.10). Cette expression est spécifique aux gens de Kabylie en Algérie. Mais elle est tout à fait applicable au Liban dans le cas d'une femme veuve et sans enfants. Une veuve sans

enfants revient à la charge de ses parents. Elle n'a droit qu'à la moitié des propriétés de son mari et l'autre moitié reste pour la famille du mari.

Camille lacoste-dujardin (1991, p.98) explique les différentes manifestations de glorification de statut de mère.

L'auteure commence par le discours social commun en récitant le suivant :

« O Seigneur bien-aimé
 Que la jeune mariée nous comble de prospérité !
 J'ai planté une touffe de basilic
 Cultive-la, jeune homme sage,
 Je l'ai placée dans le capuchon du burnous
 Elle a libéré sa chevelure.
 O Sidi Abderahmane,
 Prospérité aux jeunes gens !
 J'ai planté une touffe de basilic,
 Cultive-la, O Seigneur,
 Je l'ai posé sur le coffre,
 Elle est épanouie et ombreuse.
 O Sidi Abderahmane,
 Prospérité à ce lignage ! »

Ceci est le discours spécifique au Maghreb. Alors qu'au Liban les gens ont l'habitude de souhaiter le suivant : « *dans la joie d'un mari* » ou « *farhit ariss* » après chaque pose café. La joie serait celle de la célébration de la naissance d'un enfant du sexe masculin.

Ensuite, Camille lacoste-dujardin (1991, p.100) s'attarde dans les pratiques rituelles ordinaires en assurant qu'encore aujourd'hui dans la vie quotidienne des campagnes maghrébines, nombreux sont les rites de fécondité.

« *Innombrables sont à travers tout le Maghreb les sanctuaires : sources, fontaines, rochers, pierres, grottes, arbres, places et tombeaux fréquentés par les femmes, lieux de pèlerinages et d'accomplissements de rites : nouets accrochés aux arbres, bougies ou lampes allumées, encens brûlé, lustrations, incubations, bains, invocations, consommations diverses, etc., qui ont pour but de remédier à une stérilité temporaire ou durable* ».

Alors qu'au Liban ces mêmes pratiques existent aussi. Une pierre en forme de boule qui existe dans une église maronite à « Saidit Béchwét » dans la région de la « Bekaa », elle est reconnue pour sa qualité miraculeuse. Il suffit de la frotter contre la partie malade du corps pour que cette dernière guérisse. Ainsi, plusieurs femmes musulmanes et chrétiennes se précipitent à cette pierre pour plusieurs recommandations dont le fait d'avoir un mari ou un enfant.

Alors que les mythologies ne manquent pas de mettre en relief la valeur de statut de mère explique Camille lacoste-dujardin (1991, p.101) : « *La place privilégiée faite à la fécondité dans les rites ne saurait étonner dans le contexte méditerranéen. Il n'est que d'évoquer les différents cultes de ce type d'un bout à l'autre de la méditerranéen et à travers les siècles. C'est Anahitâ, déesse mazdéenne de la fécondité. C'est, en Crète, Rhéa, déesse maternelle de la religion minoenne, religion où les divinités féminines tenaient beaucoup plus de place que les divinités masculines et où la maternité a joué un*

plus grand rôle que toute autre fonction ...». Et là la partie qui revient au Liban (Selon une étude génétique récente pour Dr. Zallouaa en 2008 sur les origines des libanais : dans laquelle il assure les racines Sémites et phéniciens du peuple libanais) : « *C'est Anat, déesse de la fertilité et de la fécondité des Sémites occidentaux au sein d'une trilogie de trois déesses, avec Athirat et Ashtart, souvent interchangeables, qui présidaient aux cultes agraires et de la fécondité et jouaient un rôle prépondérant dans les religions des Sémites qui furent, entre autres, celles des Phéniciens... »*

Et enfin on s'attarde au poids de la religion donné à la procréation et au statut maternel. Si le discours social commun, les rites, les mythologies réservent une place de choix à la fécondité et aux mères, les religions s'accordent aussi à reconnaître ce rôle indispensable aux femmes, bien souvent d'ailleurs à l'exclusion de tout autre.

Commentant Saint Augustin, P. Ladrière (1983) décrit le rôle de la femme en le comparant à celui de la terre qui reçoit la semence. Il s'agit donc d'une aide passive. Augustin se déclare hors d'état de trouver une autre raison d'existence pour la femme.

Et l'on trouve dans le Coran :

« Vos femmes sont un champ labour pour Vous. Venez à votre labour, comme vous Voulez, et œuvrez pour vous-mêmes à l'avance !... (II, La Génisse, 223).

Ajoutons, que maternité, protection et honneur ne sont pas les seuls bénéfiques qu'une femme libanaise en jouit au cas où elle se marie.

Une femme, qu'elle soit libanaise ou non, se procure une grande partie des ressources monétaires et symboliques de son mari (François de Singly, 1987). Et sa valeur variera en fonction du patrimoine masculin.

« Tout commence par le mariage. Et la sélection d'un partenaire sur le marché matrimonial détermine, pour l'essentiel, le style de vie de celle qui a opéré ce choix » (F.de Singly, 1987, P.22).

On comprend que le mode de vie d'une femme dépendra du conjoint élu. La valeur de la femme variera selon la catégorie socioprofessionnelle, le salaire, le niveau d'éducation et la classe sociale à laquelle appartient le mari.

De là, le choix du mari est primordial puisqu'il détermine le niveau de vie économique et social de l'épouse. Ce choix ne signifie pas seulement une opportunité de vivre le statut de mère et d'être protégée mais « *il ouvre pour la femme un nouveau portefeuille* » (F. de Singly, 1987, p.27).

Et afin de décrocher le « bon mari » qui assurera tous les bénéfiques cités ci-dessus, les femmes libanaises se participeront à l'acquisition d'une bonne dot.

De quoi est elle constituée une bonne dot ? A base de quelle échelle une femme sera mieux valorisée ?

4-d- Acquérir une bonne dot afin de décrocher un mari.

Deux facteurs sociaux s'opposent à la disponibilité de potentiels maris pour les femmes libanaises : l'immigration qui a diminué le nombre des hommes au Liban. Et les problèmes économiques du pays, qui ont diminué le nombre des hommes capables d'assumer les dépenses d'un mariage et de la fondation d'une famille.

Décrocher donc un mari dans ces conditions ne semble pas être facile. Et les femmes sont invitées à se procurer une bonne dote afin d'augmenter leurs chances au mariage.

Quelles seront les points qui définissent la dot d'une femme ?

François de Singly (1987) nous informe que la dot scolaire, la beauté et le travail professionnel forment les points importants du patrimoine qui définissent la valeur sociale de la femme.

Pour comprendre comment la dot scolaire influence la valeur de la femme, de Singly nous avance l'équation suivante :

La position sociale du père de la femme équivaut sa valeur initiale.

La position sociale de son mari constitue sa valeur matrimoniale.

Le décalage entre les deux valeurs définira la valeur ajoutée de la femme en question.

Cette valeur ajoutée n'est autre que la socialisation et l'éducation de la femme. Et plus la femme elle a un niveau d'éducation élevé et plus elle se procure d'une dot scolaire et donc elle augmentera ses chances de décrocher un mari.

Cette question de valeur ajoutée n'est pas cachée aux yeux des étudiantes. Elles assurent dans plusieurs niveaux du discours l'importance de l'éducation ainsi que son rôle dans la promotion professionnel et social de la femme.

« Pour moi le facteur le plus important pour l'augmentation de ce pourcentage c'est l'éducation de la femme... ».

« On parle davantage des droits de la femme elle a accédé beaucoup plus à l'éducation et elle accède de plus en plus au pouvoir au sein des entreprises, pourquoi ne pas accéder au pouvoir politique ? »

La femme mobilise à la fois son capital social qu'elle a hérité de son père et son capital acquis à travers l'éducation.

Ceci nous fait comprendre certaines citations dans les entretiens de cette thèse, dans lesquelles les femmes assurent qu'elles sont désintéressées par l'investissement politique. Elles préféreraient l'investissement de leurs temps dans d'autres activités et surtout dans leurs études.

« Je n'ai pas le temps de le faire ».

« Vraiment en sciences naturelles on n'a pas le temps à perdre. Nos études demandent trop de temps ».

« Je ne pense pas qu'elle a un rôle important dans ma vie. Je perdrai mon temps. Je n'aurai rien à gagner. Donc ma réponse est non ».

« Je suis là pour étudier et non pas pour faire la politique. Mon but c'est de terminer mon parcours universitaire et d'aller travailler. Je n'aime pas perdre le temps en autre chose que les études ».

On comprend par là, que l'investissement politique, aux yeux de certaines femmes interviewées, s'il ne se contredit pas avec leur valorisation sociale, il n'augmente rien à leur valeur ajoutée. Puisque, la valeur ajoutée de la femme provient notamment de sa dot scolaire.

La logique d'accumulation du capital scolaire semble être prioritaire dans la vie des femmes libanaises afin d'augmenter leur valeur ajoutée.

La dot scolaire de la femme forme bien une valeur ajoutée qui intervient lors de l'acquisition d'une valeur sociale masculine sur le marché du mariage. Quand une femme a acquis un capital scolaire supérieur au capital possédé par les autres femmes de son milieu, elle augmente ses probabilités au mariage.

La beauté forme un facteur à ne pas négliger dans l'acquisition d'une bonne dot. L'homme qui est bien doté préfère une femme possédant une excellence esthétique. La beauté est un attribut féminin. *« Ainsi un homme qui affirme posséder une bonne dot sociale rêve d'une femme riche dans 32% des cas et d'une femme belle dans 62% des cas »* (F. de Singly, 1987, p.31).

La beauté féminine a non seulement plus d'attrait que la beauté masculine, elle a plus de prix. Et la désirabilité du capital esthétique féminin est plus élevée que celle du capital esthétique masculin.

Voici un témoignage :

« ...On remarque les femmes se balader toutes les journées dans les marchés, elle se soigne chez les boutiques esthétiques ...La femme libanaise est la femme la plus gâtée au monde c'est une fainéante ».

« ...Malheureusement on va choisir les femmes les plus belles pour leurs donner ces postes puisque la société n'est pas encore prête à qualifier la femme selon ses capacités intellectuelles par contre elle est qualifiée selon son apparence extérieure ».

F.de Singly nous explique comment la fonction du mari s'est d'assurer les revenus monétaires du ménage et de fixer le style de vie du couple alors que la fonction de la femme serait d'une part de montrer, sur un plan esthétique, la valeur du couple et d'autre part, d'assurer le fonctionnement harmonieux de la famille.

Sur ce, *« deux cinquièmes des femmes qui ne marquent qu'une richesse sociale dans leur autoportrait demandent un homme riche, aucune un homme beau. Avec la même dot, deux fois plus d'hommes souhaitent une femme belle qu'une femme riche ».*

G.H.Elder, 1969 et J.R.Udry, 1977 assurent que la beauté est un capital très important pour les femmes. Les femmes originaires des classes populaires qui ont fait un beau mariage ont un score de beauté physique plus élevé que les femmes de même origine qui ont épousé des hommes de milieu populaire.

Tout observateur sur le champ de la société libanaise peut facilement constater le grand nombre de boutique esthétique au Liban afin de répondre aux besoins de soins des apparences physiques des femmes.

D'ailleurs plus qu'une femme a parlé, dans les entretiens de cette thèse, de ce côté dans la vie féminine libanaise. Les dépenses qu'effectue la jeunesse féminine sur les chirurgies esthétiques-surtout du nez, sur les tatouages de sourcils et des lèvres, sur l'épilation au laser, sur la liposuccion ainsi que sur les soins quotidiens de pédicure et manucure, extraient une bonne partie de leur revenus. Ses pratiques semblent être de la nécessité de la vie des femmes libanaises à un tel point que la réputation du Liban dans ce domaine a fait que le tourisme esthétique (surtout celui du flux des pays du Golf vers le Liban) a significativement augmenté les années dernières.

L'augmentation de l'investissement du temps des femmes libanaises en ce genre de pratique n'est autre que le reflet de leur compréhension de la valeur de cette dot.

La beauté augmente le patrimoine de la femme afin de décrocher un mari. Mais malgré l'importance de ce capital on note que la mobilité ascendante par le mariage est plus fréquente pour les femmes bien dotées scolairement que pour les femmes belles.

La beauté féminine ne devient efficace que lorsqu'elle est combinée à un capital scolaire.

Le troisième facteur important dans la valorisation du capital féminin et que l'intégration à son champ augmente peu à peu par les femmes libanaises c'est leur travail professionnel.

Selon F.de Singly (1987, p.99) « *le travail de la femme mariée renvoie d'une part à l'amélioration du destin social du couple grâce au rattrapage de la carrière masculine et au soutien de la formation du capital enfantin et d'autre part à l'acquisition d'une autonomie pour la femme grâce à une gestion directe de son patrimoine scolaire. Simultanément, il renforce le pôle de la mobilisation du couple pour la défense de son statut social et le pôle de l'individualisation féminine, pour la défense de son indépendance.*

La mis en valeur du capital féminin sur le marché du travail ouvre des perspectives contradictoires : celles d'un accroissement des ressources du couple, celles d'un possible désengagement conjugal de la femme ».

Il est vrai que la forte majorité des hommes libanais ou même de la société libanaise, semblent comprendre le risque que le travail professionnel de la femme apporte pour la vie conjugale.

Mais la situation économique et financière, dans laquelle plus que la moitié des hommes libanais qui vivent dans le pays, sont immergés, fait de sorte qu'ils préfèrent le mariage d'une femme avec un travail professionnel.

Ainsi, dans la plupart des cas, une femme avec un travail professionnel est une femme qui jouit d'un patrimoine plus important que ses semblables.

La qualité du travail, sans doute, influence la valeur ajoutée de la femme. Par exemple, une vendeuse ne sera pas valorisée sur le marché du mariage de la même manière qu'un professeur d'université.

Et sur ce, on se demande si le travail politique sera en contradiction ou en concordance avec l'augmentation de la valeur ajoutée d'une femme libanaise ?

4-e- Travail politique : patrimoine ou déficit en matière de dot féminine ?

En prenant conscience de l'importance que joue le mari dans la vie d'une femme libanaise, il n'est plus ambigu de comprendre pourquoi elles font la « quête » d'une bonne dot afin d'accéder au statut de femme mariée.

Le passage précédent a bien déterminé que, d'abord pour avoir un mari et ensuite, avoir le mari le mieux qualifié socialement, il faut être compétent. Plus le nombre d'homme diminue et plus les femmes sont invitées à être parmi les meilleures qualifiées pour décrocher « le beau parti » selon M. Khalaf (2008).

Ainsi une fille est invitée à être plus éduquée, belle et bien soignée, et qu'elle aura décroché un bon poste professionnel.

Le problème que cette nouveauté pose est celui de la notion de féminité et de virilité. Ces concepts semblent être plus malléables avec le temps. Et ils s'adaptent, de plus en plus, aux nouveaux besoins culturels.

Ainsi, certains hommes se voient obligés d'accepter ou même de chercher des femmes exerçant un travail professionnel.

Ce qui nous importe, le plus, dans cette modification c'est celle du concept de féminité : le problème que cette compétition crée chez les femmes sera celui de l'identité. Une femme qui a été éduquée d'une façon à être inférieure, à être soumise, à aspirer au mari, au mariage et à faire des enfants se voit dotée de nouvelles idées, grâce à l'éducation et au travail, qui contredisent les idées de sa socialisation primaire.

Ce qui attire l'attention c'est le sentiment de perte de féminité que certaines femmes expriment dans ce nouvel état des choses. A ce propos, on ne pourra en aucun cas dire ou prétendre que l'aspiration à l'intégration du champ politique, ou même l'intégration effective du champ politique, aboutit nécessairement à une perte de féminité. Par contre, l'accès des femmes à des domaines traditionnellement considéré comme masculin, donnera la chance aux femmes à exercer la politique d'un point de vue différent voire féminin si on ose dire.

Ce que Huguette Bouchardeau (1980) explique dans « *un coin dans leur monde* » en disant que femmes et hommes ont des façons différentes d'aborder le travail, la famille, les enfants...et donc il ne sera pas surprenant d'avoir des pratiques politiques dissemblables.

Mais malgré la richesse que les femmes apportent à ce domaine, Huguette Bouchardeau ne nie pas qu'à capacités égales, c'est l'homme qui ose se lancer en politique. Elle explique que la socialisation pèse sur les femmes et leurs laissent parfois penser à se disqualifier.

En effet, on peut dire que certaines femmes (qu'on estime majoritaires) qui ont la chance du savoir, de l'expérience et du travail prennent le risque de se sentir moins féminines du moment où elles décident d'accéder au champ politique parce que les représentations sociales auront tendances à les considérer ainsi.

Toute femme qui aspire à accéder ou bien qui accède au domaine dit pour les hommes dans une société traditionnelle aura tendance à avoir peur de perdre sa féminité. Ce type de femmes, est qualifié, au Liban par « *femme masculinisé* ». Et normalement, elles n'ont

pas de fortes chances de mariage. Perdre la féminité veut dire perdre les chances de décrocher un mari.

L'exemple le plus expressif à cet égard sera celui des hôtesse de l'air. Un mémoire sur l'identité des hôtesse de l'air libanaises préparé en 2008 (M. Francis) reporte clairement l'expression de cette peur de perte de féminité.

Onze femmes sur vingt ont proclamé qu'après plusieurs années de travail, elles se « *sentent comme un homme* ».

-« *Quand je suis en relation avec un mec, je sens que c'est moi qui est l'homme* ».

-« *Je sens souvent dans mes relations intimes avec les mecs que j'ai l'expérience dans la vie qui est plus développée que la leur, comme si c'était moi le côté homme dans les relations* ».

-« *Ca devient de plus en plus difficile de trouver un homme qui me plaît puisque je deviens plus expérimentée et ca me gêne* ».

-« *Prendre la profession d'hôtesse de l'air comme carrière c'est en quelque sorte se masculiniser doucement. Il suffit de regarder les femmes qui ont dépensé leur vie dans cette carrière et vous allez comprendre de quoi il s'agit. Regarde « Samia » elle a même perdu sa voix, elle a la voix d'un homme ou d'un être humain qui n'est ni femme, ni homme* ».

D'ailleurs dans les entretiens de la présente thèse, certaines femmes affirment indirectement cette peur. Elles disaient qu'elles seront prêtes à la participation politique dans le cas où il n'y a plus d'hommes pour accomplir la mission.

On rappelle cette citation : « *S'il n'y a plus d'hommes pour faire apparaître mon opinion, je serai obligée de parler. S'il y a un homme je ne casse pas la tête. Mais sinon je dois parler parce que je veux vivre* ».

Certaines autres étaient catégoriquement contre un investissement politique puisqu'elles trouvent que la politique relève du domaine des hommes. C'est comme si une femme en politique serait transformé en homme et donc elle perd sa féminité. On revient aux citations suivantes : « *le créateur a créé des travaux pour l'homme et d'autres pour la femme* ». « *Pour moi j'aime appliquer des devises politiques et être affilié à un parti politique, mais je ne suis pas trop pour l'idée que la femme est capable de jouer un rôle politique. Ni moi ni une autre, parce que par sa nature, Dieu l'a créée fragile. Une femme au pouvoir ne peut pas se concentrer tout carrément sur son travail, elle a ses préoccupations ménagères alors que l'homme par sa nature est structuré plus fort.*

Elle peut assumer cette responsabilité si elle supprime sa vie personnelle, et elle ne peut pas le faire. L'homme est capable de le faire car il est séparé de sa vie personnelle, il n'a qu'à assumer le financement pour le ménage. La femme est incapable d'être ministre et même si elle le fait ce n'est pas beau pour sa féminité. Je suis contre l'idée que la femme soit militante ».

L'expression de manque de féminité corrélée au poste de militante politique est claire. Tout ce qui entrave le destin de se marier et de fonder une famille est dangereusement perçu par les femmes. Etre politicienne, pour certaines femmes, serait un manque de féminité et par suite un risque à décrocher un mari.

Encore un témoignage avant de conclure : « *Oui j'aime le faire (participation politique), mais à condition que ma vie privée ne sera pas bouleversée. Tant que ma carrière ne*

gène pas mon statut à la maison ça me gène pas, mais le jour où ça va changer je quitte la politique pour mes responsabilités ménagères ».

Là aussi, le témoignage ne porte pas d'ambiguïté, la femme assure que tant que sa vie privée n'est pas bouleversée par ce poste elle sera d'accord. Indirectement dit, tant que ce poste ne contredit pas sa féminité qui garantit pour elle une vie de famille (demandée par la culture) elle n'est pas contre.

On déduit, qu'une crise est vécue par certaines femmes libanaises et cette crise se décrit par un état de tiraillement entre l'idée de ce que la modernité demande des femmes d'être et entre ce que le concept de féminité (dans la culture libanaise) demande des femmes d'être.

Cet état de tiraillement ne va pas tarder de positionner les femmes devant une perte de références claires à suivre. L'« idéal type » qui auparavant dans les communautés avaient des caractéristiques bien définies se voit en mutation. Et c'est dans cette phase de mutation et avant de prendre une nouvelle forme précise que les femmes perdent ses attributs.

Il en résulte que les femmes ne savent plus quoi choisir. La jeunesse tend aujourd'hui vers le choix de la modernité, vers les références idéologiques qui respectent l'individualisme. Mais ces jeunes femmes éprouvent, en même temps qu'elles réclament la modernité et la liberté, une peur de perte de leur féminité. Que ce soit subjectif ou objectif, pourquoi ces femmes tiennent-elles aux valeurs traditionnelles de féminité ?

En effet, tout changement dans la vie obéit à la loi de l'homoeconomicus. L'Homme a besoin d'avoir le maximum de profit avec le minimum d'effort. Le profit le plus important ou bien l'intérêt primaire pour les femmes libanaises serait d'avoir un mari beaucoup plus que de devenir moderne. Et donc, du moment où la modernité va secouer cet équilibre, elle sera rejetée. On déduit alors, que du moment où, l'activité politique mettra en risque la possibilité au mariage, elle sera mise à l'écart.

Donc, si la féminité (dans son sens oriental du terme : infériorité, soumission, etc...) qui est l'un des critères primaires pour la séduction de l'homme libanais, est en danger, l'activité qui le met en question ne sera pas préférée dans l'échelle des choix d'activités dans la vie d'une femme libanaise.

Comment ce constat se traduit dans les entretiens des femmes ? C'est surtout le tableau 6 des résultats manuels qui l'exprime.

4-f- S'auto-défendre de la perte de dot à travers le retirement du champ politique. (Résultats du tableau 6 corrélés aux observations).

Les observations relevées dans le passage précédent ne font que donner l'explication aux résultats du tableau 6.

En effet, notre question de départ c'était de savoir si les femmes libanaises présentent un changement d'attitude vis-à-vis de leur représentation politique.

Plusieurs tableaux nous donnent l'impression et même assurent que la majorité des femmes éprouvent un changement d'attitude vis-à-vis de leur représentativité politique.

Par contre, le tableau 6 casse avec la logique du changement d'attitude ou plutôt il casse avec la pratique du changement.

On a remarqué que 74 % des étudiantes assurent qu'elles sont absentes totalement ou partiellement de la politique.

Et presque toutes les femmes se sont montrées insatisfaites du pourcentage féminin actuellement au gouvernement libanais.

Normalement, les femmes doivent obéir à l'acheminement qui guide vers une meilleure participation politique.

Les résultats des élections du 7 juin 2009 ainsi que les résultats du tableau 6 de cette thèse, dévient de la logique qui doit normalement aboutir à un changement effectif de la représentativité féminine en politique.

Un bon nombre d'étudiantes n'étaient pas intéressées à la pratique politique malgré leur conscience de leur absentéisme de ce champ.

On rappelle du tableau 6 :

Nombres et pourcentages des étudiantes selon l'intention à un probable investissement personnel politique futur.

Probabilité d'investissement	Effectif	Pourcentage
Tout à fait contre.	25	≈ 49 %
Tout à fait pour sans des conditions spécifiques.	12	≈ 23.5 %
Tout à fait pour mais avec des conditions spécifiques.	12	≈ 23.5 %
Pour l'investissement politique accidentel.	2	≈ 4 %
Total	51	100 %

Malgré l'insatisfaction de toutes les femmes face à leur représentation politique, presque la moitié d'elles sont contre un investissement politique futur.

Pourquoi une personne qui est consciente de son droit à l'acquisition d'un gain déterminé ne met pas l'effort convenable pour l'acquérir ?

Deux possibilités se présentent :

-soit cette personne ne trouve pas que ce gain est rentable.

-soit cette personne ne trouve pas les moyens pour acquérir ce gain.

On élimine la première possibilité puisque selon les témoignages des femmes, (on l'a remarqué et détaillé dans le chapitre précédent) elles réclament toutes une meilleure représentation féminine en politique libanaise.

On cible alors l'attention sur le second choix. Les femmes n'ont pas le temps pour la politique. Les moyens d'accès étant difficiles, elles ne font donc pas l'effort.

Ces moyens commencent par le combat des habitudes et des traditions, passent par la peur d'une perte de capital féminin que cause cette carrière et se terminent par une diminution du temps pour la quête d'un mari.

Le cout est jugé trop fort par les femmes contre un gain minime.

Là donc la logique de l'homoeconomicus revient : le maximum de profit est le mariage et là aussi le minimum d'effort sera le mariage et non pas une carrière politique. On ne

transgresse pas des traditions, ni des habitudes, on ne lutte pas pour modifier des lois, et surtout on ne risque pas notre identité de femme.

Au contraire, on est félicité par l'environnement pour le premier pas de la fondation de famille qu'est le mariage.

Dans la balance des valeurs, le mariage gagne le poids sur la carrière politique. Un mariage c'est l'acquisition d'une identité sociale valorisée, c'est la certification d'honneur, c'est la « sutra » ou la garantie, c'est le repli vers la volonté sociale de la fondation d'une famille, et c'est la chance de vivre la maternité.

Par contre, la carrière politique, c'est la transgression de plusieurs valeurs culturelles dont le concept de féminité (dans son sens oriental du terme), c'est le combat, c'est l'effort qui va à l'encontre de la volonté sociale donc évidemment le trajet est plus long, l'accès au but n'est pas garanti (candidater n'est pas l'équivalence de gagner) et donc le gain personnelle n'est pas sûr.

Normalement, un être va raisonner et agir de façon à gagner les deux voies, c'est-à-dire, le maximum de profit.

Rien n'est plus beau que de gagner le prestige social du mari, le mariage, la maternité et en même temps celle d'égalité avec l'homme.

Mais être égal avec l'homme dans le champ politique suppose un risque de perte dans un autre champ social qui reste plus rentable pour les femmes.

Et ce qui aggrave les possibilités du changement c'est surtout cette notion de rareté des hommes au Liban. Le déséquilibre démographique va à l'encontre de l'égalité entre les genres au Liban.

→ On déduit que l'un des empêchements majeurs contemporains à l'égalité des sexes dans le champ politique au Liban c'est cette combinaison entre valeurs culturelles et déséquilibre démographique.

Les femmes investissent du temps pour se doter des qualités requises pour trouver un mari. D'ailleurs plusieurs témoignages tombent dans cet esprit. Aux deuxièmes et dernières questions demandées lors du déroulement des entretiens, certaines femmes affirment le manque de temps avec un « puisque »...

On rappelle du contenu des questions :

Question 2- *« Vous même, pensez vous que vous pourriez être intéressée à assumer un rôle politique ? Pour quoi faire ? Dans quelles conditions ? [ou] Pourquoi pas ? »*

- *« Non, j'ai d'autres préoccupations. Ça ne m'attire pas du tout. Je sens que ça fait mal à la tête... »*

- *« ..., mais je ne suis pas trop pour l'idée que la femme est capable de jouer un rôle politique... Une femme au pouvoir ne peut pas se concentrer tout carrément sur son travail, elle a ses préoccupations ménagères alors que l'homme par sa nature est structuré plus fort. Elle peut assumer cette responsabilité si elle supprime sa vie personnelle, et elle ne peut pas le faire. L'homme est capable de le faire car il est séparé de sa vie personnelle, il n'a qu'à assumer le financement pour le ménage. La femme est*

incapable d'être ministre et même si elle le fait ce n'est pas beau pour sa féminité. Je suis contre l'idée que la femme soit militante ».

- « Oui j'aime le faire, mais à condition que ma vie privée ne sera pas bouleversée. Tant que ma carrière ne gêne pas mon statut à la maison ça me gêne pas, mais le jour où ça va changer je quitte la politique pour mes responsabilités ménagères ».

- etc...

Question 16- *« Si vous étiez membre à l'amicale, présenteriez vous à sa présidence ? Pourquoi ? »*

- « Je ne pense pas à le faire puisque c'est une grande responsabilité qui demande du temps et je n'ai pas le temps à le faire ».

- « Non, surement pas. C'est une grande responsabilité et moi je n'ai pas le temps ».

- etc...

On remarque que les réponses à la deuxième question sont la continuité à la question 16. C'est-à-dire, dans la dernière question certaines femmes affirment une inattraction à l'égard du champ politique et dans la deuxième question on retrouve la justification et les champs qui attirent les yeux des femmes.

Le mariage et la fondation d'une famille sont le centre d'attraction des femmes libanaises qui autour duquel pivote toute autre préoccupation.

La pensée, l'intellect, la psyché et le corps d'une femme s'investissent dans la logique de préparation au mariage. Cela ne va pas dire qu'elles ne s'intéressent qu'à la formation d'une famille. Par contre, selon les témoignages, elles préfèrent une meilleure représentation politique mais elles ne sont pas prêtes à consommer le temps du projet de « famille » pour n'importe quel autre projet dont la politique.

De cet état de lieu, qu'est ce qui en résulte ? De quelle identité féminine contemporaine parle-t-on ? C'est ce que le paragraphe suivant essayera de décrire.

4- g- Entre deux identités et deux sous cultures le compromis des femmes : changement du statut personnel au détriment du statut professionnel.

Dans la partie consacrée à la contextualisation du sujet de la thèse, on a réservé une dizaine de pages pour parler des religions adoptées au Liban. On va revenir à ces écrits pour assurer le poids de la religion sur la société libanaise.

La persistance de l'idée d'une fondation de famille et surtout la maintenance de son poids n'est être que le fruit de l'enracinement de la société libanaise à l'idéologie religieuse.

L'idéologie est presque réduite à la religion au Liban. Cette dernière est le moteur de presque tout mouvement à un tel point qu'on peut confondre entre religion et culture dans la société libanaise.

De là émanent les idées de fondation de famille, les idées de mariage et celles du refus du célibat autre que celui du clergé.

Les femmes contemporaines se trouvent devant une réalité complexe : le Liban présente deux sous-cultures opposées.

Une première sous-culture qui se centre sur la religion et les valeurs éthiques et une autre sous-culture qui se centre sur le tropisme mondial de l'individualisme (plutôt que la famille) de la liberté du corps et de l'épanouissement dans la vie intime.

La première insiste sur le respect des idées traditionnelles, sur le repli des femmes et sur l'incitation à la formation de famille surtout pour augmenter le nombre des personnes d'une confession.

Par contre l'autre sous-culture se base sur des idées libératrices, elle se centre sur les pratiques qui privilégient l'individu sur la famille et on remarque des jeunes (à majorité du sexe masculin) qui se séparent de la famille et louent des chalets ou bien des foyers pour vivre tout seul ou en groupe.

Pour la jeunesse libanaise les références sont un peu perdues. Adopter qu'elle culture ? Rester des conservateurs ou devenir modernes ?

La religion les pousse à la procréation dans l'institution du mariage. Alors que l'achèvement de ce projet devient de plus en plus complexe pour plusieurs raisons.

Contemplons un peu les réactions pratiques :

- Certaines femmes seront contentes et elles trouveront le partenaire convenable.
- Certaines autres vont se pencher à l'ordre de la société, elles adopteront les idées conservatrices, elles se marieront, elles vont faire des enfants mais ne connaîtront jamais l'épanouissement (puisque leur mariage n'était pas basé sur un choix libre et sans pression).
- Certaines autres se marieront juste pour conserver les apparences mais elles vont mener une vie d'adultère en cachette.
- Plusieurs resteront célibataires puisque les nombres et les statistiques relevés (et présentés dans une partie précédente consacrée à la description démographique de la jeunesse libanaise) montrent la hausse de cette tranche de personnes.

Théoriquement lu et en se basant sur la dernière réaction majoritaire, on peut dire que face aux deux sous-cultures libanaises, les femmes semblent créer leur propre nouvelle identité. Cette dernière sera une formule adaptable aux deux sous-cultures. Comment ?

Les jeunes femmes tendent à vivre un dédoublement de personnalité dans la vie. Elles connaissent les règles du jeu conformistes, elles les pratiquent aux bons moments et devant les personnes et l'environnement convenables. Mais en même temps elles mènent, d'une façon occulte, une vie libre.

Autrement dit, les jeunes femmes respectent en apparence la sous-culture conformiste et vivent en cachette la sous-culture libératrice.

Si les comportements d'une femme sont considérés par les parents et les grands parents comme conformistes et que cette même femme vit en cachette une histoire d'amour libre sans union de mariage : donc elle a pu développée cette identité adaptable aux deux sous-cultures.

Ce dernier exemple semble être la tendance actuelle parmi les jeunes libanaises. Mais dans cette même nouveauté l'enfant pose le risque ou le problème.

Tout peut se faire en cachette sauf le fait d'avoir un enfant, d'où l'immobilisation de l'idée du mariage. A n'importe quel profil (conservateur ou compromisateur) de femme appartiennent les jeunes libanaises, elles aspirent toutes au mariage.

Une conservatrice recherche sans cesse un mari et une femme moderne n'échappe pas à cette obligation pour garantir sa maternité.

Il en résulte que les jeunes libanaises investissent leur temps dans le changement personnel.

Créer et faire adapter cette identité à l'entourage demande du temps. Il n'est pas du tout facile d'être « ni pute ni soumise » dans une société qui tend à ne valoriser que la soumise. Mener une vie en cachette autre que celle déclarée socialement demande un effort.

→ Le coût du « masque social » créé par les femmes serait celui de leur absentéisme de plusieurs domaines dont la politique.

L'investissement personnel des femmes sur le changement de leur identité qui pourra satisfaire leurs besoins quotidiens d'une part et qui garantit une bonne dot favorable à l'assurance d'un mari, va prendre toute l'attraction et le temps de ces femmes, à un tel point qu'elles n'auront plus le temps de s'engager dans un autre type de changement.

Le changement est à notre avis un changement de statut : il s'agit du statut de « fille » (dans sa connotation libanaise : veut dire une fille qui garde sa virginité et donc n'a connu aucun rapport sexuel) à un statut de « femme ». Mais ce changement se fait sans reconnaissance sociale puisqu'il n'est pas légalisé par un mariage. On passe d'un « statut déclaré » à un « statut occulte ». Dans ce cas là, on sait plus à quel point on a toujours le droit de le nommer « statut » puisqu'un statut est normalement reconnu et déclaré socialement. Il faut plutôt parlé d'un « statut déclaré » qui est celui de fille et d'un « état de vie de femme » non déclaré. Et ce changement puisqu'il transgresse les traditions, les valeurs éthiques et religieux de la société est beaucoup plus difficile à le réaliser et à en s'adapter.

→ Pour résumer cette partie, on assure enfin que selon les résultats de cette étude, les étudiantes libanaises sont conscientes de leurs absentéismes de la politique. Elles préfèrent une amélioration à cet égard. Mais elles investissent leurs efforts dans l'accumulation de dot ou de capital social afin d'augmenter leurs chances de mariage. Cet investissement se développe au détriment de tout autre engagement dans n'importe quel domaine. On fait face à un changement de statut personnel favorable au mariage au détriment du statut professionnel dans le champ politique défavorable au mariage.

Et pour revenir au terme théorique on rappelle qu'un changement d'attitude s'est effectué chez les étudiantes libanaises mais n'est toujours pas traduit en pratique de changement effectif à cause de plusieurs facteurs nommés et décrits dans un chapitre précédent de la thèse. On s'attarde surtout sur la combinaison entre déséquilibre démographique et valorisation voire glorification du mariage qui pose à notre avis actuellement l'empêchement majeur à l'acheminement des femmes au parlement libanais.

CONCLUSION

On est parti, au début de la thèse, du constat des discriminations sociales envers les femmes arabes. On s'est intéressé notamment aux discriminations politiques dans le champ libanais afin de comprendre les facteurs responsables de la domination masculine en politique. Les inégalités de chances exprimées dans les entretiens effectués au cours du travail et qui ne sont que la réponse aux inégalités législatives décrites dans l'introduction, prouvent l'environnement décourageant la promotion des femmes dans le domaine public et notamment dans le champ politique.

Convaincu que, travailler et combattre pour les droits d'une personne qui ne proclame pas ses droits, est en effet un investissement couteux et sans issue, on s'est plongé dans cette thèse à la recherche d'une cause valable pour le combat des droits des femmes en politique. Ainsi, il ne sera pas intelligent de perdre le temps de convaincre un clochard de mener une vie « normale » s'il a choisi sa propre vie nomade. Et telle était la situation des femmes en 1997, il n'était pas intelligent de combattre pour les droits des femmes en politiques si elles ne les réclamaient pas.

Et comme on a déjà précisé au début de la thèse, parler d'un changement radical à l'égard d'une meilleure représentation féminine dans le champ politique, c'est partir d'une réparation de la source du problème. Et cela suppose une restructuration de l'état actuel en partant du bas de l'échelle.

Effectuant des entretiens avec 51 étudiantes pour comprendre s'il y a un éventuel changement d'attitude concernant leurs investissements politiques, on a abouti à définir un changement de position sûr et prononcé par les femmes en 2008 (début 2009) concernant leur représentativité en politique.

Presque toutes les femmes n'étaient pas à l'aise, cette fois ci, avec la représentativité féminine de 4.7 % au parlement libanais (en 2008).

Cela nous a permis d'affirmer l'hypothèse de base proposée :

→ Les jeunes étudiantes libanaises vivent-elles un état de consonance ou bien un état de dissonance concernant leur investissement politique ?

→ Est-ce que les nouvelles générations de niveau d'instruction universitaire et des futures femmes libanaises confrontent-elles un état de consonance en ce qui concerne leur participation à la vie politique ?

Et par suite elles sont satisfaites, elles vivent un état d'équilibre et elles évitent les changements d'attitudes ou de comportements susceptibles d'introduire de la dissonance? Sont-elles dans un état de consonance et dans un état d'équilibre et aucune force n'agit pour changer les relations entre les différentes cognitions de cet état?

Autrement dit, ont-elles toujours la même attitude que celle qu'elles avaient en 1997? C'est-à-dire celle de la satisfaction de leur représentativité en politique. Et par suite, elles ne sentent aucun tiraillement entre les valeurs acquises de l'instruction universitaire d'une part et entre les stéréotypes, les préjugés et la socialisation genrée... d'autre part?

→ Ou bien les nouvelles générations de niveau d'instruction universitaire confrontent plutôt un état de dissonance susceptible à un changement probable dans leur participation à la vie politique? Vivent elles une dissonance qui leurs plongent dans un état inconfortable de sorte que ça les motive à réduire cette dissonance?

Et on rejoint par là la pensée de Bourdieu (1998) dans son livre de la « domination masculine » concernant l'investissement politique des femmes et les conditions de changement en disant que « *l'accroissement de l'accès des filles à l'enseignement secondaire et supérieur qui, en relation avec les transformations des structures productives, a entraîné une modification très importante de la position des femmes dans la division du travail (p.122)* ».

En d'autres termes, les étudiantes seront-elles tiraillées entre leurs acquis traditionnels favorables à leur absentéisme de la vie politique d'une part et entre leurs acquis des formations universitaires favorables à leur promotion dans tous les domaines de la vie sociale et entre autre la vie politique, d'autre part?

L'hypothèse que nous avons proposée pour répondre à la problématique élaborée était la suivante:

On suppose que la culture libanaise à travers:

-d'une part les facteurs, de socialisation des stéréotypes et des préjugés, invite les jeunes filles à tisser des rêves de mariage, de maternité, et de formation de famille...et par contre, elle réserve le côté politique, la direction et les rêves de conduite et de leadership aux garçons.

-et d'autre part, cette même culture invite les jeunes filles, devenues femmes, à poursuivre des études plus poussées qu'antérieurement, favorable à la conscientisation à plusieurs facteurs dont le facteur de participation des femmes, relativement bas, dans la vie politique.

-et par suite, on considère que les nouvelles générations féminines qui poursuivent des études universitaires vivent un état de dissonance entre deux cognitions dissonantes: il s'agit d'une part des cognitions de socialisation, de stéréotypes, des préjugés, de l'habitus et des représentations sociales et d'autre part, des cognitions de l'éducation et d'instruction.

L'hypothèse proposait donc que cette situation de dissonance probablement vécue par les étudiantes universitaires les motive aux changements d'attitudes et par suite les incite à réduire cette dissonance en supprimant ou réduisant l'importance des cognitions dissonantes.

On conclut, que l'état de dissonance détecté chez les étudiantes devait nous informer d'un potentiel changement social au niveau de la participation féminine en politique libanaise.

Déjà comme on l'a mentionné l'émira Erslan (une militante pour les droits des femmes au Liban) s'adressa aux femmes libanaises, le 22 avril 2009, en les demandant de s'abstenir au vote des élections de juillet 2009 au Liban pour toute liste de candidature électorale qui ne contient au moins un nom d'une candidate. Elle considère que les femmes doivent être responsables à ce propos afin de pouvoir imposer des lois garantissant leur représentativité (le quota, à son avis).

Mais, malgré ce changement d'attitude relevé chez les étudiantes libanaises, l'engagement à l'investissement semble être loin d'être appliqué à cause de la quête du mari et du déséquilibre démographique et l'absence du champ politique semble être volontaire.

Volontaire dans le sens où les femmes sont conscientes de leur absentéisme mais involontaires suite aux conditions de vie qui s'y posent. On s'explique : Elles comprennent bien que leur représentation au parlement est très réduite mais elles orientent leurs efforts involontairement vers la recherche d'un mari et vers la fondation d'une famille afin d'assurer une vie descende.

Comment convaincre les femmes à l'intégration du champ politique dans un état de déséquilibre démographique et de déséquilibre économique qui secoue leurs stabilités psychiques ?

Peut-on partir au changement du haut de l'échelle vers le bas, à travers le quota féminin, au lieu du bas de l'échelle vers le haut comme on était convaincu dans l'introduction ?

Le fond principal de l'adoption du quota c'est le système de parité définit pour une représentation féminine effective au sein du parlement. Cette mesure doit en effet, selon ses proposants, attirer les femmes au travail public. Le système de quota a été longuement considéré comme l'une des meilleures solutions à l'insertion féminine dans la vie politique.

Et on peut considérer le nombre des pays qui utilisent cette mesure comme un nombre relativement élevé. Il s'agit de 75 pays qui l'appliquent. Et il faut préciser que ces mêmes pays ont un taux de représentativité féminine plus haut que celle de la moyenne mondiale concernant ce sujet.

On donne certains exemples des pays qui adoptent le quota : la France. Elle a modifié sa constitution en 1999 et par cela a obligé les partis politiques de présenter des listes électorales formées par une moitié des candidats du genre féminin et l'autre moitié du genre masculin.

L'Argentine, par exemple, a adopté en 1991 une loi électorale qui impose le système de quota avec un minimum de pourcentage de 30 %.

Certains pays réservent des places pour les femmes. Par exemple, l'Inde démocratique conserve 33 % des postes locaux pour les femmes indiennes.

Le système de quota proposé (et qui n'est toujours pas appliquée) actuellement au Liban, c'est celui d'une imposition d'un minimum de 30 % des femmes candidates dans toute liste de candidature proposée par les parties politiques.

L'opinion des femmes libanaises, relevé dans la présente étude repose sur une tendance positive vis-à-vis de l'adoption du quota.

On rappelle que les résultats du tableau 12 montrent que plus que la moitié des femmes se sont proclamées pour la mesure de parité en politique afin de sortir de l'état actuel de la représentativité politique féminine.

Du point de vue démocratique, on ne peut en effet que de se pencher devant l'opinion publique et adopter le système de quota comme solution à l'investissement politique féminin.

Pourtant, les applications dans certains pays pionniers concernant la mesure du quota comme la France prouvent le mal fonctionnement de cette solution.

Et comme le clarifie Eléonore Lepinard et Laure Bereni (2004, p.81) « *en France, rares sont les partis politiques à avoir mis en œuvre des parités politiques volontaristes pour féminiser leurs cadres. Si le PS s'est doté d'un quota statutaire dès les années 1970, celui-ci s'est avéré pendant longtemps, en l'absence de volonté politique, inefficace. Même si le parti a mené une politique de quotas plus ferme à partir du milieu des années 1990, cette nouvelle orientation politique a davantage tenu à des initiatives personnelles, liées à des stratégies d'ascension électorale, qu'à une véritable orientation politique issue de la base du parti* ». Eléonore Lepinard et Laure Bereni continu en assurant que la loi était imposée, d'en haut, sur les partis politiques en France. Et que malgré cette imposition, « *la parité s'est montrée inefficace, relevant plus du symbole de la réalisation d'une égalité concrète* ». Ajoutant que « *pour les élections législatives, la loi prévoit seulement une pénalisation financière à l'encontre des partis s'écartant de l'objectif de parité dans leurs candidatures : dans ce contexte, lors des législatives de juin 2002, les plus grands partis (le PS et l'UMP) ont préféré renoncer à une part substantielle de l'aide publique qui leur est également destinée plutôt que de respecter le quota de 50 % prévu par la loi, et la proportion de femmes à l'Assemblée nationale n'a augmenté que d'un point, passant de 10,9 à 12,1%* ».

Concernant le Liban, des doutes de l'efficacité de cette mesure se posent aussi. Plusieurs facteurs pourront contribuer au détournement du but de la parité. Comme par exemple, le manque de volonté chez les partis politiques libanais d'améliorer ce déséquilibre de genre en politique. Un autre facteur d'ordre culturel est évoqué par l'une des interviewée et mérite d'être exposé en fin de cette thèse.

Comme le montre le tableau 12, une femme s'est montrée théoriquement pour l'adoption du système de quota comme solution à l'investissement politique mais elle trouve que

son application n'est pas pratique. Cette femme prévoit une domination masculine au sein du champ politique sur les femmes membres. Comment ? En effet, elle trouve que si les femmes actuellement ont accédé au pouvoir à travers l'homme, (soit par descendance, soit par alliance et après la mort ou l'emprisonnement de l'homme en question) et elles ne cessent de promouvoir l'idéologie de leurs hommes, donc il y a pas de raison que ce système de domination masculine s'arrête. On assistera à un seul changement : les hommes ne seront ni morts ni emprisonnés cette fois ci, ils seront membres au parlement et dominant les femmes en question en plus. Donc, on assistera à une sorte de clonage idéologique de l'homme incarné par les femmes au sein du champ politique. Autrement dit, les femmes n'auront pas gagné des places réelles en politique mais des places virtuelles. Ainsi, on aura par exemple, 60 députés hommes et leurs doublures en femmes. On rappelle à travers cet extrait de témoignage :

- « ...*Mais au Liban, je n'ai jamais pensé d'avoir la moitié femmes et l'autre moitié des hommes en politique puisqu'on aura chaque politicien avec sa femme ou sa sœur, donc on reviendra au totalitarisme des hommes. Le Liban c'est un cas exceptionnel, on pourra jamais lui appliquer les même règles comme ailleurs* ».

Si on réfléchit vraiment sur la pensée de cette étudiante, on ne peut ne pas s'attarder là dessus.

La pensée de cette femme prétend qu'un vrai changement ne se fait pas seulement par la structure mais aussi par la fonction. En effet, c'est vrai qu'une représentation des femmes doit être réelle au parlement et non pas virtuelle. Et la garantie de cette représentation ne se fait pas seulement par le nombre des sièges donnés aux femmes. On a pas besoin n'en plus d'assister à la reproduction de la domination masculine au sein de la famille dans le parlement libanais.

Le souci de cette femme doit être aussi le nôtre. En effet, le système de vie familiale reste trop rigide au Liban à un tel point qu'il domine partout et surtout dans les élections. La famille reste le centre et la référence de plusieurs activités. Par exemple, les candidats qui se présentent aujourd'hui aux élections font rarement partie des familles qui traditionnellement ne sont pas reconnues comme « familles politiques ». Les pionniers de ces « familles politiques » sont toujours des hommes et les femmes, comme d'habitude, n'ont accédé au pouvoir qu'après la disparition des pionniers du genre masculin. Cette reproduction du scénario de domination masculine dans presque tous les domaines de la vie quotidienne n'a pas empêché cette jeune femme de le voire encore une fois envahissant le parlement libanais.

Et sur ce, on tire l'ouverture suivante :

Problématique :

→ Si une évolution dans la représentativité féminine politique s'est effectuée à travers le système de quota, assisterons nous à une reproduction de la domination politique au sein du parlement libanais ?

Hypothèses proposées:

→Le système de quota, loin d'aboutir à une reproduction de la domination masculine, il garantit la représentativité réelle des femmes au parlement libanais.

→Le système de quota, loin d'assurer l'égalité réelle dans la représentativité politique, il assure une représentativité virtuelle au sein du parlement libanais.

On ne saura avancer des réponses concernant l'efficacité de cette mesure au Liban. En effet, cette dernière présente dans certains pays des expériences positives en faveur de l'égalité et par contre dans d'autres pays elles fonctionnent trop mal.

Concernant le Liban, serait elle une solution que les mouvements féministes doivent proclamer ou bien serait elle une illusion de solution (vu les défaites qu'elle a présentée dans certains pays) ? A présent, la réponse est ambiguë.

Enfin, on peut conclure que le minimum de stratégie pour une amélioration des inégalités entre les genres doit prendre en considération les deux facteurs suivants:

- Le facteur de socialisation développé au début de la thèse : le travail cette fois ci ne tablera pas seulement sur les femmes pour leurs donner la confiance en soi et pour leurs donner les prémisses du développement d'une personnalité de leadership, mais aussi le travail sera d'infiltrer aux garçons les idées de partenariat des postes de direction avec l'autre genre.

- Le facteur démographique qui s'impose comme obstacle. Il est difficile de réaliser un système équitable dans plusieurs domaines lorsqu'un déséquilibre démographique pose un problème majeur dans la société libanaise. Il faut agir d'une façon radicale vis-à-vis de ce malaise sociétal au Liban. La récession économique est la première responsable du déséquilibre démographique contemporain. Et ce n'est qu'à travers un projet de restructuration radicale sur tous les paliers qu'une renaissance pourrait voire le jour. Les politiciens en parlent toujours mais dans le champ de l'application l'émigration augmente. La nouveauté dans cette émigration est celle des femmes aussi. Cette dernière était presque un interdit total pour les femmes célibataires. Alors que la tendance actuelle s'impose : l'émigration des femmes pour le travail dans les pays des émirats arabes augmentent de jours en jours. Dans le cas d'une demeure de cette récession économique libanaise, assisteront-nous à des organisations qui s'intéresseront aux droits des jeunes dans la politique au lieu des droits des femmes ? L'idée n'est pas lointe puisque la jeunesse dans le parlement libanais n'est pas trop présente.

LISTE BIBLIOGRAPHIQUE

- Abdallah-pretceille, M. (1996). *Vers une pédagogie interculturelle*. Paris : Anthropos.
- Abou, S. (2002). *L'identité culturelle suivi de cultures et droits de l'homme*. P.U.S.J.
- Abric, J.C. (1994). *Les représentations sociales : aspects théoriques*. In Abric, J.-C. *Pratiques sociales et représentations*. Paris : P.U.F.
- Achin, C., & Lévêque, S. (2006). *Femmes en politique*. Paris : La Découverte.
- Bourdieu, P. (1997). *Le champ économique*. Actes de la recherche en sciences sociales [Electronic version]. Volume 119, numéro 119, p.p. 48-66.
- De singly, F., Passeron, J.-C. (1984). *Différences dans la différence : socialisation de classe sexuelle*. L'année psychologique [Electronic version]. Volume 34, numéro 1, p.p. 48-78.
- Al-nahar. (04-01-2009). *Le problème entre les deux sexes est démographique ...et leur nombre excède celui des hommes de cinq fois*. Numéro 23573, p.24.
- Anne Dafflon, N. (2006). *Filles-garçons. Socialisation différenciée ?* France : Presse universitaire de Grenoble.
- Arborio, A.M., & Fournier, P. (2005). *L'observation directe*. Paris: Colin.
- Arnold, F-X. (1995). *La femme dans l'Eglise*. . Lyon : Ouvrières.
- Azar, F. (1999). *Construction identitaire et appartenance confessionnelle au Liban*. Paris : L'Harmattan.
- Awwad, M. (2002). *La femme et l'engagement politique au Liban : réalité et perspectives*, Conseil des femmes libanaises. Beyrouth.
- Azzi, A. (1998). *Psychologie sociale et relations intergroupes*. Paris : Dunod.
- Bajoit, G. (2006). *Le changement social*. Paris : Armand Colin.

- Baydoun, I-C. (2007). *La masculinisation et le changement de l'état des femmes*. Beyrouth : le centre culturel arabe.
- Beauvois, J.L. & Joule, R.V. (1981). *Soumission et idéologies*. Paris: P.U.F.
- Blanchet, A., et Al. (1985). *L'entretien dans les sciences sociales*. Paris: Dunod.
- Blanchet, A., & Gotman, A. (1992). *L'enquête et ses méthodes : l'entretien*. Paris: Nathan.
- Bonardi, C., & Roussiau, N. (2005). *Les représentations sociales*. Belgique : Dunod.
- Bourdieu, P. (1997). *Le champ économique*. Actes de la recherche en sciences sociales [Electronic version]. Volume 119, numéro 119, p.p. 48-66.
- Bourdieu, P. (1998). *La domination masculine*. Paris : Seuil.
- Camilleri, C. (1989). *Chocs de cultures, Concepts et enjeux pratiques de l'interculturel*. Paris : P.U.F.
- Camilleri, C. (1994). *La communication interculturelle. In cultures ouvertes sociétés interculturelles du contact à l'interaction*. Paris : L'Harmattan.
- Camilleri, M. (1990). *Stratégies identitaires*. Paris : P.U.F.
- Charef, G. (1981). *Communauté et pouvoir au Liban*. Liban : CEDRE: centre libanais de documentation et de recherches.
- Charaf El Dine, F. (2008). *Les passions des femmes et leurs angoisses. La violence conjugale au Liban*. Etude monographique. Beyrouth : Al-farabi.
- Connexions. (1974). *Sujet et objet de l'analyse de contenu*. Numéro 2, revue trimestrielle publiée par l'ARIP.
- Daher, M. (2000). *Le vrai statut de la femme à la lumière de l'Islam*. Ed. Albiruni, Beyrouth.
- Dayan-Herzbrun, S. (2006). *Femmes et politiques au Moyen-Orient*. Paris : l'Harmattan.
- Defoor, A. (1999). *Manuel méthodologique de recherche*. Rabieh-Liban : C.R.I.S.S.

Deschamps, J.C., et Moliner, P. (2008). *L'identité en psychologie sociale*. Paris : Armand Colin.

De singly, F., Passeron, J.-C. (1984). *Différences dans la différence : socialisation de classe et socialisation sexuelle*. L'année psychologique [Electronic version]. Volume 34, numéro 1, p.p. 48-78.

De singly, F. (2004). *Fortune et infortune de la femme mariée. Sociologie des effets de la vie conjugale*. Paris : P.U.F.

Fauré, C. (1997). *Encyclopédie politique et historique des femmes*. Paris : P.U.F.

Festinger, L. & Katz, D. (1974). *Les méthodes de recherche dans les sciences sociales*. Paris : PUF.

Festinger, L. (1957). *A theory of cognitive dissonance*. Evanston, Row & Peterson.

Figuié, G., Saba-Sayegh, R. (1997). *Femmes du Liban*. Beyrouth : Anthologie.

Fischer, G-N. (1992). *La dynamique du social : violence, pouvoir, changement*. Paris : Dunod.

Freedman, J. (1997). *Femmes politiques : mythes et symboles*. Paris : l'Harmattan.

Gianini Belotti, E. (1976). *What are little girls made of?* New York: Schocken Books.

Hélo, M. (2000). *La participation politique de la femme au Liban, indice de degré d'éveil patriotique ou un renforcement du traditionnel ?* Cours académique en université Libanaise, Beyrouth-Liban.

Hurtig, M-C. (2005). *A l'aune des rapports de domination, les automatismes dans les façons de penser les hommes et les femmes*. In. Mercader P., *Le sexe, le genre et la psychologie* (pp.35-51). France : L'Harmattan.

Jodelet, D. (1984). *Représentation sociale: phénomène, concept et théorie*. In S, Moscovici. *Psychologie sociale*. Paris : P.U.F.

Joseph, S. (2004). *Le genre et la citoyenneté au moyen orient*. Beyrouth : Dar el Nahar.

Kasparian C. (2003). *L'entrée des jeunes libanais dans la vie active et l'émigration*. Beyrouth-Liban : Presses de l'université de Saint-Joseph.

Kerbrat-Orecchioni, C. (2006). *L'énonciation*. Paris. Armand Colin.

Lacoste-dujardin, C. (1991). *Des mères contre les femmes*. Algérie. Presses de l'Entreprise nationale des arts graphiques.

Lahire, B. (2004). *La culture des individus. Dissonances culturelles et distinction de soi*. Paris. P.U.F.

Lepinard E., Bereni L. (2004/4). *La parité ou le mythe d'une exception française*. In Pouvoirs : Le seuil. n° 111, p.p. 73-85.

Lepinard E., Bereni L. (2004). « *Les femmes ne sont une catégorie* » *Les stratégies de légitimation de la parité en France*. In Revue française de sciences politique : presse de sciences politique. Vol. 54, n°1, p.p. 71-98.

Les rédacteurs. (2001). *Textes sur les représentations sociales* [Electronic version]. Volume 10, p.p. 2,1-2,3.

Lézine, I. (1964). *Psychopédagogie du premier âge*. Paris : P.U.F.

Lézine, I. (1974). *Propos sur le jeune enfant*. Mame.

Lorenzi-Cioldi, F. (1988). *Individus dominants et groupes dominés*. Grenoble : P.U.G.

Marques-Pereira, B. (2003). *La citoyenneté politique des femmes*. Paris : Armand Colin.

Martuccelli, D., De Singly, F. (2009). *Les sociologies de l'individu*. Barcelone : Liberduplex.

Moscovici, S. (1976). *Psychologie des minorités actives*. Paris : P.U.F.

Mouawad, R. fondation. (1997). *La participation de la femme à la vie politique*. Liban : association Mouawad.

Moukhaizil, L. (1996). *Le droit des femmes*. Beyrouth : association Joseph Moughaizil.

Muchielli, R. (1999). *Le questionnaire dans l'enquête psychosociale*. Paris : Entreprise moderne d'édition.

Muchielli, R. (1984). *L'analyse de contenu. Des documents et des communications*. Paris : Entreprise Moderne d'Édition Librairies Techniques.

Percheron, A. (1993). *La socialisation politique*. Paris : Colin.

Percheron, A. (1990). *Les enfants de l'alternance*. In SOFRES: L'Etat de l'opinion. Paris : Le Seuil.

Quivy, R. et Campenhoudt, R. (1983). *Manuel de recherche en sciences sociales*. Paris : Dunod.

Rapport (le) officiel numéro 3. (2006). *A propos de l'accord pour l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard de la femme*. Beyrouth.

République libanaise et les nations unies. (2000). *la femme et l'homme au Liban, image statistique*. Beyrouth.

République libanaise et l'Institut des études en sciences sociales appliquées. (1992). *La population déplacée au Liban, 1975-1987*. Beyrouth.

République libanaise, administration centrale de la statistique. (1998). *Condition de vie des ménages en 1997. N. 9*. Beyrouth.

République libanaise, administration centrale de la statistique (1972). *La population active en 1970*. Etudes statistiques, vol.1 et 2. Beyrouth.

Roig, ch. & Billon Grand, F. (1987). *La socialisation politique des enfants*. Presses de la FNSP.

Ropos, D. (1951). *Le couple chrétien, l'amour et le mariage devant l'église*. Ed. Amiont Dumont, Paris.

Stotzel, J. (1987). *La psychologie sociale*. Paris : Flammarion.

Tap, P., et Malexska-Peyre, H. (1991). *La socialisation de l'enfance à l'adolescence*. Paris : P.U.F.

Tajfel, H. (1972). *La catégorisation sociale*. In S. Moscovici. *Introduction à la psychologie sociale*. Vol. 1, Larousse : Paris.

Tajfel, H., Sheikh A.A., Gardner R.C. (1979). *Contenu des stéréotypes et inférence de la similarité entre des membres de groupes stéréotypés*. In W. Doise. *Expériences entre groupes*. Paris : Mouton.

D'Unrug, M-C. (1974). *Analyse de contenu et acte de parole- de l'énoncé à l'énonciation*. Paris : Ed. Universitaires.

Vaskquez-Bronfman A., & Martinez I. (1996). *La socialisation à l'école*. Paris : P.U.F.

Vinsonneau, G. (1997). *Culture et comportement*. Paris : Armand Colin.

ANNEXE

Consigne de demande d'entretien.

Bonjour, je m'appelle Mireille Francis et je suis doctorante à l'Université Lyon 2.

Vous étiez choisie à l'aide des listes nominatives des étudiantes effectivement inscrites à l'Université pour l'année en cours.

Et vous représentez une importante source d'information pour mon étude.

L'étude, dont je vous parle, s'effectue dans le cadre de ma thèse doctorale et porte sur la participation des femmes libanaises en politique.

Je cherche à savoir les prédispositions des femmes libanaises à la formation des décisions et à quel degré elles sont motivées à investir en politique ?

Le contenu des entretiens est confidentiel, au sens où il n'est accessible sous forme brute qu'à moi-même. Tout ce qui sera publié le sera sous forme anonyme.

Si vous accepterez de faire passer l'entretien, on fixera ensemble la date et l'heure qui vous convient le plus.

Durant le déroulement je vous demanderai quelques questions très ouvertes pour savoir votre opinion personnelle en ce qui concerne les femmes et la politique.

Guide d'entretien

-Précision de l'heure du début de l'entretien.

Cette étude est effectuée dans le cadre de ma thèse doctorale. Je cherche à comprendre l'opinion des femmes libanaises vis-à-vis de leur participation à la vie politique. Le contenu des entretiens est confidentiel, au sens où il n'est accessible sous forme brute qu'à moi-même. Tout ce qui sera publié le sera sous forme anonyme. Je vais vous poser quelques questions très ouvertes et je vous demande d'y répondre très librement : il n'y a ni bonne ni mauvaise réponse, ce qui m'intéresse, c'est votre façon personnelle de voir les choses.

1- Pouvez vous me parler du rôle des femmes dans la politique libanaise ? (est-ce qu'elle parle seulement du parlement, ou bien aussi de la société civile, les ONG, etc. relancer sur ces aspects)

2- Vous même, pensez vous que vous pourriez être intéressée à assumer un rôle politique ?

Pour quoi faire ? Dans quelles conditions ?

[ou] Pourquoi pas ?

3- (Si pas abordé dans la question précédente) il y a 4,3% de femmes au Parlement libanais en ce moment : comment expliquez-vous cela ?

4-Quel est votre sentiment à ce sujet ?

5- Une enquête effectuée au Liban en 1997 a montré qu'avec 2.2% des femmes qui siègent au Parlement libanais (dans le temps du déroulement de l'enquête), la population urbaine et surtout féminine a trouvé que les femmes sont bien placées

dans la vie politique. Quelle est votre sentiment face à ce constat?

6- En somme, vous pensez plutôt que ... *Si elle a un avis favorable : qu'est-ce qui, selon vous, permettrait aux femmes d'être plus investies en politique? Et si elle a un avis défavorable : pourquoi et quelles sont les raisons d'empêchement? (là on peut observer l'opinion des interviewées vis-à-vis du thème étudié et par suite on observe s'il y a un changement potentiel ou réel).*

7- Dans certains pays, des lois tentent d'obliger les partis à présenter 50% de candidates. Qu'en pensez-vous ?

8-Parmi les femmes parlementaires contemporaines laquelle soutenez vous ? *Si elle nomme une personne : pour quelles raisons vous la soutenez ?*

Est-ce qu'il y a une femme parlementaire que vous n'appréciez vraiment pas ? Pourquoi ?

Et les autres ?

Si elle ne nomme pas une personne : pourquoi vous ne choisirez personne ? (là on essaye de comprendre le degré de connaissance qu'a la personne sur le thème en lui laissant nommer et discuter sur une ou des femmes parlementaires. Et dans les étapes suivantes on relie le degré de connaissance avec sa ou ses sources : la socialisation politique à la maison, école, université, ... L'identité personnelle...etc)

9- Pouvez vous me raconter comment se passent les discussions politiques dans votre famille ?

10- Et quelle est votre place dans ces discussions ?

11- comment vous expliquez-vous ceci ?

12- Durant vos années scolaires avez-vous appris des cours en relation avec la politique (pendant les cours d'éducation civique par exemple) ou bien étiez-vous invité à des conférences portant sur ce thème ? *Si oui* : sur quels types d'information portaient les cours ou les conférences ? *(c'est pour connaître le degré de socialisation politique qu'a reçu la personne à l'école).*

13- Aujourd'hui vous êtes étudiante universitaire : et on sait que chaque année se déroule des élections pour l'amicale des étudiants. Avez-vous pensé de se présenter à ces élections ? Ou bien vous vous êtes déjà présenté comme candidate ? *Si oui* : pourquoi ? Qui vous a soutenu pour prendre une telle décision ? Racontez nous comment ça s'est passée ? (si elle a réussi ou non et d'après elle quelles sont les raisons). *Si non* : pourquoi vous ne pensez pas à vous présenter à de telles élections ? *(on essaye ici de comprendre combien la personne est motivée et à quel degré elle est prête à passer à l'acte et donc à s'investir en politique puisque ces élections se déroulent toujours à base politique au Liban).*

14- Pensez-vous que les étudiants et les étudiantes ont les mêmes chances dans cette élection ? Pourquoi ? *(c'est pour tester les représentations que les étudiantes se font d'elles-mêmes et des hommes. Et en plus de détecter sur des potentiels résidus de préjugés et stéréotypes).*

15- Sachant qu'à l'université il y a [% d'hommes et % de femmes] quelle serait d'après vous la proportion idéale dans l'amicale ? Et pourquoi ? *(là aussi c'est pour tester les représentations que les étudiantes se font d'elles-mêmes et des hommes. Et en plus de détecter sur des potentiels résidus de préjugés et stéréotypes).*

16- Si vous étiez membre à l'amicale, présenteriez vous à sa présidence ? Pourquoi ? *(Si la personne en question s'est montré avec la participation des femmes à la vie politique juste pour répondre à la désirabilité sociale, alors dans cette question on va voir vraiment à quel point elle a confiance en elle-même et en son genre. Et de là on va voire encore une fois l'effet des stéréotypes, des préjugés et des représentations sociales sur l'identité personnelle et par suite son effet sur la décision de l'investissement politique).*

17-Je vais à présent vous poser quelques questions plus concrètes :

(Remplir la fiche signalétique)

Etude doctorale sur la participation des femmes à la vie politique, 2009, fiche signalétique.

Circonstances de l'entretien

Date de l'entretien :.....

Durée de l'entretien :.....

Lieu de l'entretien :.....

Informations sur l'interviewée :

Genre : féminin.

Année de naissance :

Statut matrimonial :.....

Nombre d'enfants :.....

Confession :.....

Année universitaire :.....

Filière d'étude :.....

Commentaires divers de l'intervieweur :

.....

.....
.....

Penser à laisser la feuille de « debriefing ».